



Vers un rattrapage ? La mobilité intergénérationnelle et les enfants d'immigrés



Vers un rattrapage ? La mobilité intergénérationnelle et les enfants d'immigrés

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2017), *Vers un rattrapage ? La mobilité intergénérationnelle et les enfants d'immigrés*, Éditions OCDE, Paris.

<https://doi.org/10.1787/9789264189744-fr>

ISBN 978-92-64-28838-6 (imprimé)

ISBN 978-92-64-18974-4 (PDF)

ISBN 978-92-64-29819-4 (HTML)

ISBN 978-92-64-28897-3 (epub)

Version révisée, août 2018

Les détails des révisions sont disponibles à l'adresse :

http://www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/Corrigendum_VersUnRattrapage%20_fr.pdf

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo : Couverture © Jacob Lund/Shutterstock.com

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE 2017

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

Avant-propos

La mobilité sociale est un objectif politique majeur de la promotion vers des économies et des sociétés inclusives. Il n'est pas étonnant que de nombreux immigrants se retrouvent régulièrement face à des difficultés particulières pour progresser sur l'échelle des salaires : ils doivent plus souvent surmonter de plus grandes barrières à la mobilité. Entre autre, ils ont été élevés et instruits dans des environnements et des systèmes d'éducation différents, et ils n'ont pas la même maîtrise de la langue du pays d'accueil que les personnes qui y sont nées. Cependant, on pourrait espérer que ces barrières disparaissent au moins pour les enfants d'immigrants nés dans le pays, leur permettant de ce fait de bénéficier des mêmes opportunités de mobilité sociale que leurs pairs. Pourtant, les faits suggèrent que les enfants nés dans le pays de parents immigrants réussissent toujours moins bien que leur homologues avec des parents nés dans le pays, et ce dans beaucoup de pays de l'OCDE, en particulier en Europe. Ce constat est particulièrement préoccupant car les enfants immigrants représentent un groupe important et croissant de la population, et leur intégration est nécessaire à la cohésion sociale et à la prospérité économique.

Dans ce contexte, l'OCDE, avec l'aide de l'Union Européenne, a analysé les liens entre la position désavantagée des parents immigrants et leurs enfants en matière de résultats scolaires et sur le marché de travail dans les pays de l'UE et de l'OCDE, comparé à la situation de leurs homologues ayant des parents nés dans le pays. Ce rapport présente les résultats de ce travail, qui s'est basé sur les riches travaux en cours menés conjointement par l'UE et l'OCDE. Il comprend certains résultats et certaines leçons qui sont très importantes pour les décideurs politiques. Le message principal mis en avant par ce rapport est le suivant. Aider les parents immigrants à devenir complètement autonomes au sein de la société du pays d'accueil n'est pas seulement une précondition pour la réussite des immigrants eux-mêmes mais aussi pour celle de leurs enfants.

La bonne nouvelle à souligner est que les écarts importants entre les parents immigrants et ceux nés dans le pays en termes d'éducation et de résultats sur le marché du travail se réduisent pour leurs enfants. De plus, certains groupes d'enfants d'immigrants – dont les enfants de ressortissants de l'UE en mobilité en Europe et ceux de parents venant d'Asie en Amérique du Nord – ont une mobilité ascendante plus grande que les enfants de personnes nées dans le pays. En parallèle, des obstacles persistants semblent souvent empêcher les enfants ayant des parents nés hors UE de connaître la même « success story ». Ces derniers connaissent moins de mobilité ascendante que leurs homologues de milieu socio-économique similaire ayant des parents nés dans le pays. Ce large clivage entre les différents groupes d'enfants d'immigrants en termes d'opportunités mérite une attention politique particulière, et nous estimons que d'avantage d'actions et d'initiatives politiques sont nécessaires en ce sens.

Investir dans l'intégration des parents immigrés permet de garantir une intégration réussie pour les générations futures. L'intégration des immigrés devrait être vue comme un investissement de long terme. Elle permet d'exploiter le potentiel des immigrés eux-mêmes et de leurs enfants. Les mères immigrées jouent ici un rôle clé, en particulier celles qui arrivent comme migrantes familiales, mais ce rôle est actuellement souvent négligé dans les actions mises en place pour l'intégration.

Barbara Kauffmann



Directrice de la Gouvernance Sociale
et de l'Emploi
European Commission

Stefano Scarpetta



Directeur de l'Emploi, du Travail
et des Affaires Sociales
OCDE

Remerciements

Ce rapport a été préparé par la Division des Migrations Internationales de l'OCDE avec le soutien financier du Programme de l'Union Européenne pour l'emploi et l'innovation sociale « EaSI » (2014-2020). Le rapport a été rédigé par Thomas Liebig, Almedina Music et Dimitris Mavridis, et a bénéficié de contributions d'autres membres de la Division des Migrations internationales. Laurent Aujean, Francesca Borgonovi, Jean-Christophe Dumont, Stefano Filauro et Sonia Jemmotte y ont apporté des commentaires ainsi que d'autres agents de la DG-EMPL et de GD-HOME.

Les opinions exprimées et les arguments utilisés dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position officielle des pays membres de l'OCDE ou de l'Union européenne.

Table des matières

Résumé.....	11
Chapitre 1. La mobilité intergénérationnelle des enfants nés dans le pays de parents immigrés :	
Vue d'ensemble	15
Introduction.....	16
Principales interrogations au sujet de la mobilité intergénérationnelle des individus nés dans le pays de parents immigrés	19
Enseignements pour l'action publique	29
Conclusion.....	33
Notes	35
Références	36
Chapitre 2. Facteurs influençant la mobilité intergénérationnelle chez les jeunes issus de l'immigration : étude bibliographique.....	39
Principales conclusions	40
Introduction.....	41
Mesurer la mobilité intergénérationnelle chez les immigrés et leurs enfants.....	43
Les caractéristiques familiales et leur influence sur la mobilité sociale.....	48
Comment le fait d'avoir grandi dans un quartier défavorisé influe-t-il sur la mobilité intergénérationnelle ?	57
Facteurs déterminants au niveau scolaire	59
Bonne connaissance du système éducatif de la part des parents	64
Mécanismes et obstacles déterminant la mobilité intergénérationnelle sur le marché du travail.....	68
Conclusion et pistes à explorer dans le cadre de travaux futurs.....	76
Notes	82
Références	83
Chapitre 3. La mobilité intergénérationnelle des personnes nées dans le pays de parents immigrés en matière d'éducation	99
Principales conclusions	100
Introduction.....	101
Le niveau de formation	103
Les résultats du PISA selon l'origine migratoire	112
Les compétences des adultes dans le PIAAC.....	121
Conclusion.....	123
Note	124
Références	125
Annexe 3.A. Mesurer l'évolution de l'écart de formation entre des groupes de personnes nées dans le pays	128
Annexe 3.B. Les résultats du PISA sont-ils des indicateurs fiables du niveau de formation futur des élèves nés dans le pays de parents immigrés ?	130

Annexe 3.C. Enseignements tirés des établissements scolaires pour surmonter les difficultés des élèves issus de milieux défavorisés.....	132
Chapitre 4. Mobilité intergénérationnelle et devenir professionnel : Quels résultats pour les enfants d’immigrés ?	135
Principaux résultats	136
Introduction	138
Liens intergénérationnels en termes de taux d’activité	139
Mobilité professionnelle.....	153
Transmission de la vulnérabilité économique	158
Conclusion.....	160
Notes	162
Références	163
Annexe 4.A.....	166

Tableaux

Tableau 2.1. Effets intergénérationnels des caractéristiques familiales sur les résultats des enfants d’immigrés en matière d’enseignement	56
Tableau 2.2. Les effets des caractéristiques liées au quartier et à l’école sur les résultats socioéconomiques des enfants d’immigrés.....	67
Tableau 3.1. Comparaison des niveaux de formation des enfants d’immigrés, trois modèles	110
Tableau 3.2. Les possibilités d’enseignement et la transmission intergénérationnelle du handicap éducatif	112
Tableau 3.3. Lien entre le niveau d’études et l’origine des parents et les résultats des enfants en mathématiques	116
Tableau 3.4. Probabilité de résilience	118
Tableau 3.5. Compétences en langue et écart de résultats aux tests	121
Tableau 3.6. Résultats estimatifs du PIAAC	123
Tableau 4.1. Probabilité d’emploi, par sexe et selon l’origine des parents, 2014.....	144
Tableau 4.2. Probabilité d’emploi, par niveau d’instruction et selon l’origine des parents, 2014.....	144
Tableau 4.3. Corrélation entre le fait d’avoir eu à l’âge de 14 ans une mère pourvue d’un emploi et le taux d’emploi à l’âge adulte, par sexe et selon l’origine des parents, 2011, points de pourcentage	153
Tableau 4.4. Probabilité de mobilité professionnelle ascendante, 2011	156
Tableau 4.5. Corrélation entre une situation financière difficile pendant l’enfance et la situation financière à l’âge adulte, 2011	160

Graphiques

Graphique 1.1. Répartition des 15-34 ans selon leur lieu de naissance et celui de leurs parents, différents pays de l’OCDE, 2014.....	16
Graphique 1.2. Jeunes nés dans le pays d’accueil de parents immigrés, en fonction de l’origine des parents, tranche d’âge 15-34 ans, pays européens membres de l’OCDE, 2014	17
Graphique 1.3. Pourcentage de jeunes peu instruits parmi les 25-34 ans nés dans le pays, selon l’origine des parents, 2014	18
Graphique 1.4. Pourcentage de NEET chez les 15-24 ans, selon l’origine des parents, 2014.....	18
Graphique 2.1. Compétences PISA en lecture des élèves nés de parents immigrés en fonction de la scolarisation pré-primaire, différents pays, 2012.....	62

Graphique 3.1. Distribution du niveau de formation de la population née dans le pays par origine migratoire, 20-39 ans, en pourcentages	104
Graphique 3.2. Comparaison des niveaux de formation probables des enfants d’immigrés, 20-35 ans, sans prise en compte de l’éducation des parents	106
Graphique 3.3. Comparaison des niveaux de formation probables des enfants d’immigrés, 20-35 ans, avec prise en compte de l’éducation des parents.....	107
Graphique 3.4. L’évolution du niveau de formation par comparaison avec celui des parents	109
Graphique 3.5. Résultats aux tests de mathématiques du PISA 2015 par origine migratoire.....	113
Graphique 3.6. Écarts de résultats PISA et de milieu socio-économique moyen	113
Graphique 3.7. Écart de résultats PISA avant et après prise en compte de l’éducation de la mère	115
Graphique 3.8. Résultats obtenus aux tests de mathématiques du PISA 2015 par origine des parents et niveau d’études de la mère dans les pays de l’UE/EEE.....	115
Graphique 3.9. Concentration du handicap socio-économique et résultats scolaires	120
Graphique 3.10. Résultats en calcul du PIAAC par niveau de formation.....	122
Graphique 4.1. Taux d’emploi selon l’origine et le niveau d’instruction des parents, 2014, pourcentages	140
Graphique 4.2. Taux d’emploi par niveau d’instruction, et selon l’origine et le niveau d’instruction des parents, 2014, pourcentages.....	141
Graphique 4.3. Taux d’emploi par sexe, et selon l’origine et le niveau d’instruction des parents, 2014, pourcentages	143
Graphique 4.4. Probabilité d’emploi avec deux parents peu instruits, selon l’origine des parents, 2014	145
Graphique 4.5. Répartition du niveau d’instruction des parents selon l’origine, 2011, pourcentages	146
Graphique 4.6. Probabilité d’emploi (en points de pourcentage) selon le niveau d’instruction de la mère, 2011.....	147
Graphique 4.7. Taux d’emploi par tranche d’âge et niveau d’instruction, et selon l’origine des parents, 2014, pourcentages.....	148
Graphique 4.8. Taux de NEET selon l’origine et le niveau d’instruction des parents, pour la tranche d’âge des 15-29 ans, 2014, pourcentages.....	149
Graphique 4.9. Influence du niveau d’instruction des parents sur la probabilité, pour les 15-29 ans, d’appartenir à la catégorie des NEET (en points de pourcentage), selon l’origine des parents, 2014	150
Graphique 4.10. Taux d’emploi, selon la situation de la mère au regard de l’emploi et l’origine des parents, 2011, pourcentages.....	152
Graphique 4.11. Répartition des professions des individus nés dans le pays, selon l’origine des parents, 2011, pourcentages.....	155
Graphique 4.12. Mobilité professionnelle ascendante et descendante et immobilité professionnelle, selon l’origine des parents, 2011, en pourcentages.....	156
Graphique 4.13. Probabilité d’une mobilité professionnelle ascendante, selon l’origine des parents et le pays, 2011, pourcentages	157
Graphique 4.14. Distribution de la situation financière à 14 ans et à l’âge adulte, selon l’origine des parents, 2011, pourcentages.....	159
Graphique d’annexe 4.A.1. Taux d’emploi par niveau d’instruction et selon l’origine des parents, 2008 et 2014, pourcentages.....	166

Encadrés

Encadré 2.1. Niveau d’instruction des mères et rémunération des pères.....	45
Encadré 2.2. Accès à l’enseignement universitaire.....	55
Encadré 2.3. Importance des stages en entreprise dans le passage de l’école au marché du travail.....	72

Résumé

- Dans la plupart des pays européens de l'OCDE, les personnes nées dans le pays de parents nés à l'étranger ont un niveau d'éducation plus faible et des résultats d'apprentissage plus faibles que leurs homologues nés dans le pays de parents nés dans le pays, notamment dans des pays qui ont connu par le passé une immigration massive de personnes ayant des niveaux d'éducation faible.
- Les personnes nées dans le pays de parents nés à l'étranger représentent une portion croissante pratiquement partout. Dans l'Union européenne, ils comptent pour 9 % des jeunes âgés de 15 à 34 ans et pour 11 %, déjà, des enfants de moins de 15 ans.
- Le nombre d'années passées par les parents immigrés dans le pays d'accueil a une incidence positive sur les résultats scolaires de leurs enfants, principalement en raison de l'amélioration des compétences linguistiques des parents au fil du temps. Plus généralement, il apparaît que de bonnes compétences linguistiques des parents ont un impact positif sur les résultats scolaires de leurs enfants, en particulier lorsqu'ils sont jeunes.
- Les aspirations en matière d'éducation sont généralement élevées parmi les familles de migrants. Cependant, même si ces aspirations peuvent favoriser l'ascension sociale, cet objectif risque de ne pas être atteint lorsqu'il y a un manque des structures de soutien et de connaissances sur la façon d'atteindre ces objectifs.
- L'éducation préscolaire - étant donné qu'elle est largement accessible, de bonne qualité et non ségréguée - peut fortement augmenter la mobilité éducative.
- L'analyse de l'enseignement supérieur révèle qu'à niveau d'éducation comparable, les enfants nés dans le pays de parents nés hors de l'UE ont moins tendance à s'orienter vers l'enseignement supérieur non professionnel que les enfants nés dans le pays de parents nés dans le pays, à raison de 4 points de pourcentage.
- Dans de nombreux pays européens, les personnes nées dans le pays de parents ayant un niveau d'éducation faible et nés à l'étranger ont une probabilité plus faible d'obtenir un niveau d'éducation intermédiaire ou élevé que les personnes nées dans le pays de parents nés dans le pays de niveau d'éducation comparable.
- Néanmoins, les écarts de formation entre les générations convergent. En moyenne dans les pays européens de l'OCDE, les personnes nées dans le pays de parents nés à l'étranger ont 1.3 années d'études de plus que leurs parents, tandis que leurs homologues nés dans le pays de parents nés dans le pays ont 0.7 années d'études plus que leurs parents. Parmi les parents, la différence de niveau d'études entre les personnes nées à l'étranger et les personnes nées dans le pays est d'environ 1.2 années, alors que parmi leurs descendants, cette différence est réduite à environ 0.7 année de scolarité.

- Les systèmes scolaires qui produisent des élèves plus résilients (c'est-à-dire des enfants qui obtiennent de bons résultats scolaires malgré leur appartenance à un milieu défavorisé, ou encore qui «réussissent contre toute attente») parmi les enfants de parents nés dans le pays augmentent également la probabilité de résilience des enfants d'immigrés.
- La mobilité intergénérationnelle est particulièrement élevée parmi les enfants de parents nés dans un pays de l'UE. Quel que soit le niveau d'éducation des parents, les personnes nées dans le pays de parents nés dans un pays de l'UE enregistrent des taux d'emploi supérieurs à ceux des personnes ayant des parents nés dans le pays ou hors de l'UE.
- En Europe, avoir des parents ayant un niveau d'éducation élevé bénéficie moins sur le marché du travail aux personnes nées dans le pays de parents nés à l'étranger qu'aux personnes nées dans le pays de personnes nées dans le pays. Les personnes nées dans le pays de parents ayant un niveau d'éducation faible nés hors de l'UE ont à peu près la même probabilité d'être en emploi que leurs homologues dont les parents sont nés dans le pays. Cependant, avoir des parents ayant un niveau d'éducation intermédiaire augmente le taux d'emploi des personnes nées dans le pays de parents nés dans le pays de 10 points de pourcentage (pp), alors que le taux n'augmente que de 5 pp pour leurs homologues ayant des parents nés hors de l'UE. La situation est globalement la même pour ceux qui ont des parents ayant un niveau d'éducation élevé.
- En Europe, les écarts de taux d'emploi entre les personnes nées dans le pays de parents nés hors de l'UE et les personnes nées dans le pays de parents nés dans le pays diminuent avec le niveau d'éducation de la personne, ce qui donne à penser que le niveau d'éducation des personnes dont les parents sont nés hors de l'UE est un déterminant plus fort de l'intégration sur le marché du travail que celui des enfants de parents nés dans le pays. Les personnes ayant un faible niveau d'éducation nées dans le pays de parents ayant un faible niveau d'éducation nés hors de l'UE affichent un taux d'emploi inférieur de près de 8 pp à celui de leurs homologues ayant des parents nés dans le pays, tandis que l'écart n'est que de la moitié environ pour les niveaux d'éducation plus élevés.
- Au total, 15 % des jeunes nés dans le pays de parents nés hors de l'UE ont une mère qui n'a jamais été scolarisée, une part cinq fois plus élevée que dans les autres groupes. La plus grande probabilité d'avoir une mère qui n'a jamais été scolarisée parmi les jeunes nés dans le pays de parents nés hors de l'UE indique qu'ils ont un « point de départ » plus difficile dans la vie, ce qui peut expliquer en partie leurs performances plus faibles sur le marché du travail.
- Le taux d'activité des mères immigrées semble avoir un impact important sur les résultats de leurs enfants, davantage que chez les enfants de parents nés dans le pays. Si ce phénomène est observé pour les deux sexes, l'association est particulièrement forte entre les femmes et leur mère.
- Les individus nés dans le pays de parents nés hors de l'UE connaissent une plus faible ascension professionnelle que leurs homologues ayant des parents nés dans un pays de l'UE ou dans le pays. Un tiers environ des personnes nées dans le pays de parents nés dans le pays ou dans un pays de l'UE sont parvenus à monter dans l'échelle des professions. Parmi les individus nés dans le pays de parents nés hors de l'UE, seul un sur cinq est parvenu à occuper un emploi dans une profession

dont le niveau de compétences requis est plus élevé que celui qui était demandé à son père pour exercer sa profession.

- Les schémas de mobilité intergénérationnelle pour ce qui est de la transmission de la vulnérabilité financière ne varient pas entre les différents groupes nés dans le pays. La situation financière pendant l'enfance est un important facteur prédictif de pauvreté et de dénuement, mais ce lien disparaît une fois pris en compte le niveau d'éducation. Cela donne à penser que la situation financière du ménage pendant l'enfance influence essentiellement les perspectives de vie futures de par son impact sur la probabilité que l'enfant atteigne un niveau d'éducation plus élevé.
- Environ une douzaine de pays de l'OCDE ont mis en place des politiques visant à promouvoir l'emploi des enfants d'immigrés dans le secteur public. Il existe un large éventail d'outils, allant des campagnes d'information et de publicité aux politiques publiques ciblant spécifiquement les enfants d'immigrés, qui obligent les employeurs publics à déployer des efforts de recrutement particuliers pour ce groupe.

Chapitre 1.

La mobilité intergénérationnelle des enfants nés dans le pays de parents immigrés : Vue d'ensemble

Ce chapitre donne une vue d'ensemble des principaux résultats d'un projet de l'OCDE – financé par la Commission européenne – qui analyse la façon dont le désavantage des parents immigrés affecte la situation de leurs enfants dans les pays de l'UE et de l'OCDE, en comparaison avec les parents nés dans le pays et leurs enfants.

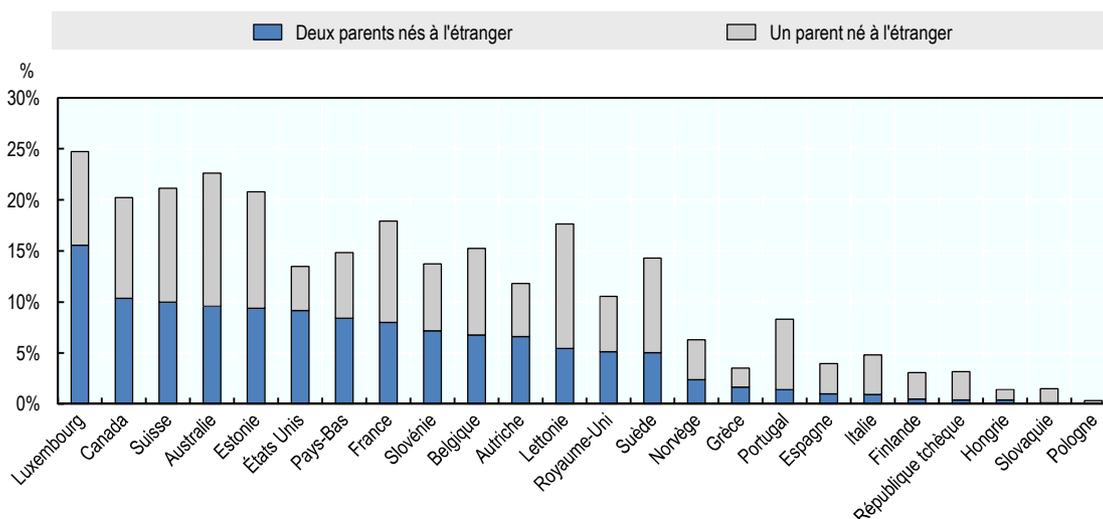
Introduction

L'égalité des chances et la promotion sociale pour tous sont des objectifs essentiels de l'action publique pour édifier des sociétés inclusives. Les immigrés et leurs enfants forment à cet égard un groupe qui mérite une attention particulière, eux qui doivent compter avec de multiples handicaps et représentent une portion croissante de la population de l'UE et de l'OCDE. Comprendre comment ces handicaps se transmettent d'une génération à l'autre, en termes absolus et relatifs, et à quelles conditions les enfants d'immigrés nés dans le pays d'accueil de leurs parents peuvent s'en affranchir est essentiel pour stimuler la croissance économique et favoriser la cohésion sociale par des politiques en prise sur le réel. Dans le contexte européen, cette compréhension importe également pour la réalisation des objectifs fixés par l'UE en matière de lutte contre l'abandon scolaire et d'amélioration des taux d'emploi. Le présent rapport vise à apporter en ce domaine des éléments de réponse puisés dans de nouvelles analyses empiriques reposant sur des comparaisons internationales.

Le présent chapitre, voulu comme un tableau d'ensemble, synthétise les conclusions des travaux présentés plus en détail dans les chapitres 3 (pour ce qui concerne l'éducation) et 4 (pour ce qui concerne le marché du travail), à la suite d'une étude bibliographique approfondie (au chapitre 2). Il reprend également les conclusions de rapports généraux, consacrés à tel ou tel pays et tel ou tel groupe d'enfants d'immigrés, qui feront l'objet d'une publication prochaine de l'OCDE.

Les individus nés dans un pays de deux parents étrangers – à qui le présent rapport est consacré – forment un groupe de plus en plus nombreux. Dans l'Union européenne, ils comptent pour 9 % des jeunes âgés de 15 à 34 ans (graphique 1.1) et pour 11 %, déjà, des enfants de moins de 15 ans¹.

Graphique 1.1. Répartition des 15-34 ans selon leur lieu de naissance et celui de leurs parents, différents pays de l'OCDE, 2014

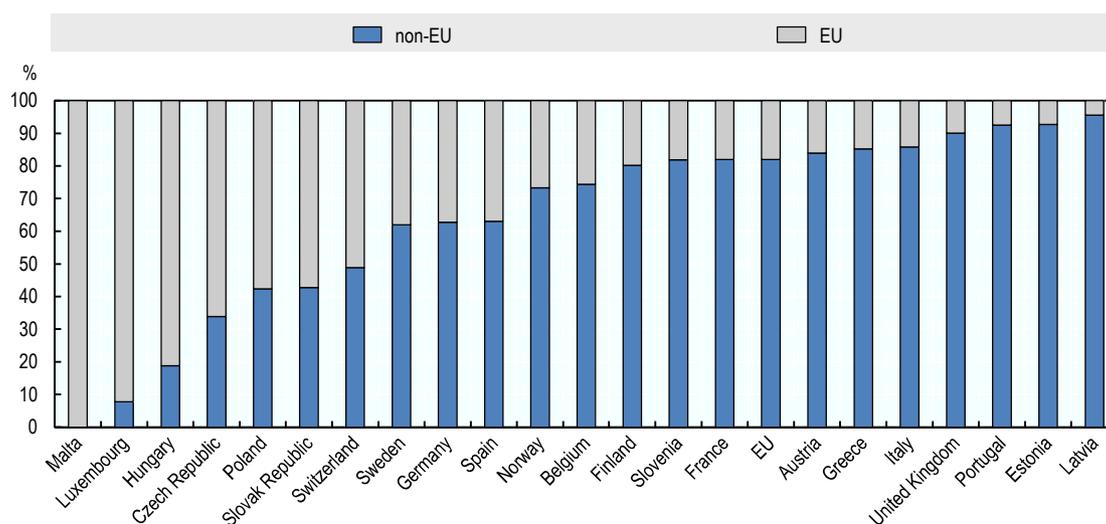


Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE à partir de données tirées des enquêtes nationales sur la population active (OCDE et UE, à paraître, *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2018 : Trouver ses marques*).

En ce qui concerne les pays de l'UE, il est important de distinguer les jeunes dont les parents sont nés dans un autre pays de l'Union de ceux dont les parents sont nés dans un pays tiers,

ces deux groupes se démarquant l'un de l'autre par leurs caractéristiques et perspectives d'intégration.² D'ailleurs, les différences de résultats sont très nettes entre les enfants des deux groupes. Qui plus est, la répartition, entre l'un et l'autre, des enfants nés dans le pays d'accueil de parents étrangers n'est pas uniforme, tant s'en faut, dans toute la zone, puisque l'on passe de plus de 90 % d'enfants d'origine extracommunautaire, au Royaume-Uni et au Portugal, à moins de 10 %, au Luxembourg (graphique 1.2). La mobilité intergénérationnelle et les résultats socioéconomiques, nous y reviendrons plus longuement, sont souvent nettement moindres s'agissant des enfants dont les parents viennent de l'extérieur de l'UE que s'agissant de ceux dont les parents ont vu le jour dans un pays de l'Union.

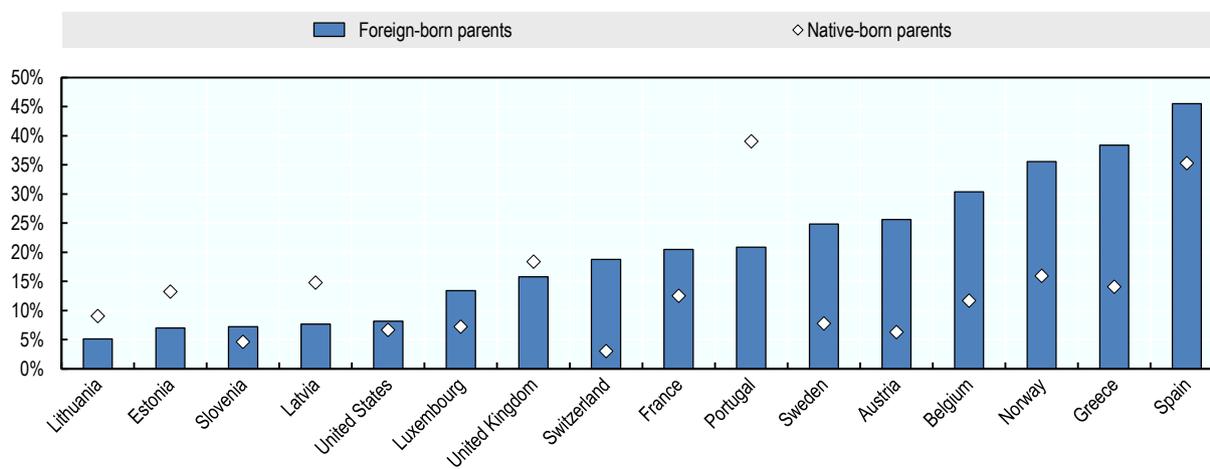
Graphique 1.2. Jeunes nés dans le pays d'accueil de parents immigrés, en fonction de l'origine des parents, tranche d'âge 15-34 ans, pays européens membres de l'OCDE, 2014



Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE à partir de données tirées des enquêtes nationales sur la population active (OCDE et UE, à paraître, *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2018 : Trouver ses marques*).

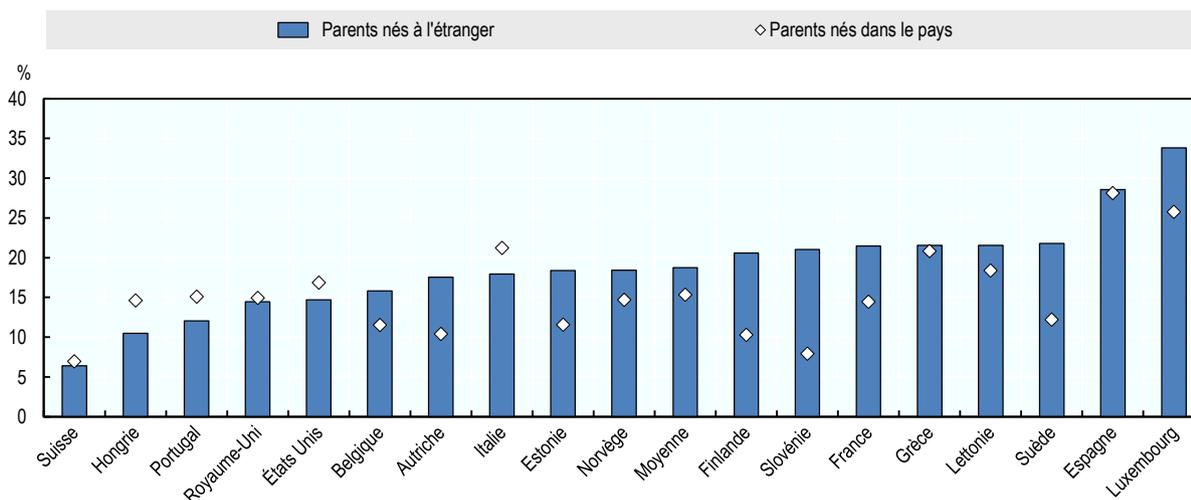
Par ailleurs, de précédents travaux ont montré que les enfants nés dans le pays de parents immigrés³ restent désavantagés (OCDE, 2010 ; OCDE/Union européenne, 2015). Le niveau d'études auquel ils parviennent et leurs acquis d'apprentissage, en particulier, soutiennent défavorablement la comparaison avec ceux de leurs camarades dont les parents appartiennent à la population née dans le pays et ce, dans la plupart des pays européens membres de l'OCDE (graphique 1.3) et singulièrement dans ceux qui ont connu par le passé une immigration massive d'individus peu instruits. Il y a néanmoins quelques exceptions, mais il s'agit pour l'essentiel de pays où ces enfants forment une population restreinte et où les parents expatriés ont fait de solides études. Il en va de même avec le pourcentage de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif (NEET) (graphique 1.4), indicateur essentiel s'il en est pour cette tranche d'âge.

Graphique 1.3. Pourcentage de jeunes peu instruits parmi les 25-34 ans nés dans le pays, selon l'origine des parents, 2014



Source : Pays européens : Module ad hoc 2014 de l'enquête sur les forces de travail de l'Union européenne.
États-Unis : Current Population Survey.

Graphique 1.4. Pourcentage de NEET chez les 15-24 ans, selon l'origine des parents, 2014



Source : Pays européens : Module ad hoc 2014 de l'enquête sur les forces de travail de l'Union européenne.
États-Unis : Current Population Survey.

Dans quelle mesure ces difficultés sont-elles liées au handicap porté par les parents immigrés ? Que peut-on dire de la trajectoire sociale des populations immigrées ? Il faut reconnaître que l'on n'a guère consacré de recherches à leur évolution au fil du temps – c'est-à-dire mis en parallèle la situation des enfants d'immigrés et celle de leurs parents – et moins encore à l'analyse de la mobilité intergénérationnelle, aux plans économique et social, des enfants d'immigrés nés dans le pays, sur la base de comparaisons avec leurs homologues issus de la population née dans le pays. Le fait est, pourtant, qu'une meilleure connaissance de ces interconnexions est indispensable pour concevoir des

instruments d'action à même d'améliorer les résultats, relativement moins enviables, des premiers.

La mobilité intergénérationnelle renvoie au rapport qui existe entre la situation socioéconomique des parents, d'une part, et celle à laquelle parviendront leurs enfants à l'âge adulte, d'autre part. Harmonieuse, elle peut être regardée comme un marqueur d'équité en ce qu'elle vient enrayer le creusement des inégalités économiques d'une génération à la suivante. Elle contribue aussi à promouvoir la justice sociale et est un facteur de cohésion pour la société.

À travers notre tour d'horizon, nous tenteront d'apporter une réponse aux trois questions suivantes :

1. Les individus nés dans le pays de parents immigrés sont-ils plus, ou moins, mobiles au plan social que les personnes nées dans le pays ?
2. Quels facteurs favorisent, ou freinent, la mobilité entre les générations chez les individus nés dans le pays de parents immigrés ?
3. Quels instruments de politique publique sont à même de promouvoir la mobilité intergénérationnelle, aux plans social et économique, des individus nés dans le pays de parents immigrés ?

Principales interrogations au sujet de la mobilité intergénérationnelle des individus nés dans le pays de parents immigrés

Les parents influencent par maints canaux la réussite et les perspectives de vie de leurs enfants. Ils transmettent à leur progéniture une multitude de ressources, et les caractéristiques propres aux moyens utilisés à cet effet sont la cause première des écarts de mobilité sociale entre les enfants de parents nés dans le pays et les enfants d'immigrés. Ainsi, les parents investissent pour leurs enfants, que ce soit en finançant leurs études ou simplement en consacrant du temps à des activités propices à leur épanouissement, dont on sait le caractère déterminant pour la réussite ultérieure (Waldfoegel et Washbrook, 2011 ; Price, 2008, 2010). Il arrive également qu'ils transmettent un patrimoine (financier et matériel) par des legs ou des cadeaux. Mais au-delà de ce que les parents sont en mesure d'investir et de transmettre, c'est surtout leur capital social qui va tracer les perspectives d'avenir de leurs enfants. Les parents aisés ne transmettent pas le même capital social que les autres, et la différence tient aux camarades que leurs enfants fréquentent à l'école et à l'étendue du réseau des relations familiales et amicales. Bien pourvus en capital social, les parents peuvent venir en aide à leurs enfants lorsque ceux-ci ont besoin de soutien scolaire ou de relais dans les milieux professionnels pour trouver un emploi. En outre, la qualité de vie offerte par le quartier où les individus grandissent a une influence déterminante sur leur avenir (chapitre 2). Enfin, les attentes, les convictions et les comportements des parents peuvent aussi décider en partie de la situation familiale et du parcours professionnel de leurs enfants à l'âge adulte.

L'OCDE a montré par ses travaux que la mobilité sociale intergénérationnelle était, dans l'ensemble, d'une ampleur considérable : à la faveur de la multiplication des possibilités d'enseignement que l'on a pu observer partout dans le monde au cours des toutes dernières décennies, de nombreux individus sont devenus plus instruits que leurs parents. À l'échelle mondiale, près de la moitié des adultes non étudiants (25-64 ans) ont acquis un niveau de formation différent de celui de leurs père et mère, et la mobilité ascendante à cet égard est quatre fois plus fréquente que la mobilité descendante (OCDE, à paraître b)⁴.

1. Les individus nés dans le pays de parents immigrés sont-ils plus, ou moins, mobiles que les personnes nées dans le pays ?

La mesure dans laquelle les parents transmettent leur capital éducatif et social est présentée par beaucoup comme un facteur ayant une influence déterminante sur le niveau d'études auquel parviendront les individus. Si le capital humain dont les parents disposent entretient généralement un lien avec la réussite des enfants (que l'on a pour habitude d'apprécier à l'aune du niveau d'instruction, du revenu ou de la situation professionnelle), les parents immigrés sont souvent désavantagés par rapport aux personnes nées dans le pays, du fait notamment de l'ignorance de la langue du pays d'accueil et de l'absence de réseaux de relations.

Dans la plupart des pays, les immigrés obtiennent des résultats socioéconomiques inférieurs à ceux des personnes nées dans le pays, et le devenir de leurs enfants s'en ressent

Dans la plupart des pays de l'UE et de l'OCDE, les immigrés sont surreprésentés parmi les individus peu instruits et dans les catégories professionnelles inférieures, et cette surreprésentation atteint à son maximum au niveau des professions les plus basses, en particulier dans les pays européens de l'OCDE. Dans l'UE, pas moins de 15 % des individus nés dans le pays de parents d'origine extracommunautaire ont une mère qui n'a achevé aucun cycle d'éducation formelle, une proportion cinq fois plus élevée que dans les autres groupes. Il s'ensuit que ces individus prennent leur départ dans la vie avec un handicap supplémentaire, susceptible d'expliquer en partie leur moindre réussite sur le marché du travail.

Il n'y aurait dès lors rien de surprenant à ce que les individus nés dans le pays de parents immigrés se montrent dans l'ensemble moins doués pour les études que les enfants de parents nés dans le pays. Dans la mesure où les débouchés professionnels marchent avec l'instruction reçue, on peut s'attendre aussi à ce que cet écart se traduise, d'une manière ou d'une autre, par des résultats d'ensemble plus faibles sur le marché du travail. Et de fait, il y a abondance de preuves que les enfants nés dans le pays de parents immigrés, à plus forte raison ceux dont les parents sont nés hors de l'UE, obtiennent et à l'école et sur le marché du travail de moins bons résultats que les enfants de parents nés dans le pays (voir, par exemple, Ammermüller, 2005 ; Crul et Schneider, 2009 ; Heath, Rothon et Kilpi, 2008 ; Marks, 2005 ; Schnepf, 2004 ; van de Werfhorst et van Tubergen, 2007)⁵. La plupart des auteurs attribuent l'écart de résultats observé sur le plan éducatif à des différences d'ordre socioéconomique, et tout particulièrement au niveau d'instruction des parents. Dès lors que l'on compare des individus semblables au regard de la situation socioéconomique, on voit disparaître en partie – car il s'en faut de beaucoup qu'elles se résorbent totalement – les disparités constatées. Aux Pays-Bas, Crul (à paraître) remarque ainsi que l'écart est réduit de moitié, pour les enfants d'immigrés turcs, et des trois-quarts, pour les enfants d'immigrés marocains, lorsque l'on tient compte du niveau d'instruction des parents. En Allemagne, le statut professionnel des individus nés dans le pays de parents originaires d'ex-Yougoslavie ne diffère plus de celui des individus d'ascendance allemande d'une manière qui soit significative au plan statistique. De légers écarts subsistent en revanche en ce qui concerne les enfants d'immigrés turcs (Diehl et Granato, à paraître).

Si l'on s'accorde généralement à considérer que les caractéristiques socioéconomiques des parents sont pour beaucoup dans la sous-performance de nombreux enfants d'immigrés nés dans le pays d'accueil, des recherches tendent à indiquer que la

transmission de la situation économique et sociale ne s'opère pas de la même manière chez les immigrés que parmi les populations majoritaires (Heath et al., 2008 ; Nauck, Diefenback et Petri, 1998)⁶.

Les résultats des différents groupes convergent globalement au fil des générations

Dans la plupart des pays étudiés, on constate que le niveau d'instruction tend à converger au fil des générations. Cette convergence devient bien visible lorsque l'on compare les différences entre générations dans chacun des deux groupes. En moyenne, dans les pays européens de l'OCDE, les enfants d'immigrés suivent une scolarité plus longue de 1.3 an par rapport à celle de leurs parents, contre 0.7 an d'écart chez les personnes nées dans le pays. La différence de niveau d'études, de l'ordre de 1.2 an au niveau de la génération des parents, s'abaisse à 0.7 an environ à la génération suivante. On voit donc que l'écart de formation au sein de la cohorte des enfants est plus réduit que celui observé chez leurs parents. Dans l'ensemble, cet écart a diminué pratiquement de moitié en l'espace d'une génération. En résumé, il y a indubitablement une convergence du niveau d'études entre enfants nés dans le pays de parents immigrés et enfants de parents nés dans le pays.

La barre est placée beaucoup moins haut pour les enfants d'immigrés

En plus d'être surreprésentés parmi les individus les moins instruits, les parents immigrés se retrouvent aussi plus facilement sans emploi et, lorsqu'ils travaillent ils exercent plus souvent qu'à leur tour une activité peu qualifiée (OCDE/Union européenne, 2015). Cependant, la mobilité intergénérationnelle est d'autant plus probable pour les enfants de tels parents.

Rien d'étonnant dès lors à ce que les enfants d'immigrés connaissent en moyenne, et à première vue, une mobilité plus importante que les autres, le seuil à franchir étant nettement plus bas en ce qui les concerne. Pour mieux révéler les schémas de mobilité suivis par les enfants nés dans le pays de parents immigrés par contraste avec ceux des enfants de parents nés dans le pays, il est par conséquent indispensable de comparer des individus qui partent du même point, c'est-à-dire dont les parents ont un niveau d'études identique. Les données du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) nous montrent que l'amélioration des résultats scolaires associée à un niveau d'instruction parental plus élevé est moins marquée dans le cas des enfants d'immigrés que dans celui des enfants de parents nés dans le pays (chapitre 3).

En somme, s'il y a convergence au fil des générations entre les deux groupes, celle-ci est déterminée par l'élévation générale du niveau d'instruction, qui bénéficie surtout aux immigrés puisque, partant dans leur l'ensemble de plus loin, leurs chances de faire l'expérience d'une mobilité ascendante n'en sont que plus grandes.

Transmission du handicap entre les générations : une hérédité plus lourde chez les immigrés

Il est préoccupant de constater, dans de nombreux pays européens, que les enfants nés sur place d'immigrés peu instruits ont une moindre probabilité d'achever leurs études secondaires ou supérieures que les enfants de parents nés dans le pays ayant un bagage scolaire équivalent. À vrai dire, la relation est moins étroite chez les jeunes générations (les moins de 40 ans), ce qui tend à indiquer que la mobilité ascendante s'est renforcée dans le passé récent.

Il est préoccupant aussi qu'en Europe, les débouchés sur le marché du travail ne progressent au même rythme pour les enfants d'immigrés et pour les enfants de parents nés dans le pays quand le niveau d'instruction des parents s'élève. Les enfants nés dans le pays de parents peu instruits d'origine extracommunautaire ont peu ou prou les mêmes chances de décrocher un emploi que ceux dont les parents, peu instruits également, sont natifs du lieu. En revanche, avec un niveau d'instruction parentale intermédiaire le taux d'emploi des enfants de parents nés dans le pays gagne 10 points de pourcentage contre 5 points seulement pour ceux dont les parents sont nés hors de l'UE. Le constat est globalement le même lorsque les parents ont suivi des études poussées.

Les enfants nés dans le pays de parents immigrés ont de moindres chances de s'inscrire en études supérieures

D'une manière générale, qu'il s'agisse aussi bien des enfants d'immigrés que des enfants de parents nés dans le pays, ceux dont les parents n'ont pas fait de longues études ont peu de chances de s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Ainsi, lorsque les parents n'ont pas atteint le deuxième cycle du secondaire, leurs enfants n'ont que 15 % de chances d'aller à l'université quand ils en auraient quatre fois plus, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, si l'un des deux au moins avait suivi des études supérieures. Si l'on établit une distinction entre les niveaux de formation supérieure pour ne s'intéresser qu'aux plus élevés d'entre eux, le tableau est encore plus saisissant. La probabilité de décrocher au moins un master lorsque les parents ont tout au plus achevé le premier cycle du secondaire n'est que de 3 % ; elle multipliée par quatre si les parents ont suivi le second cycle du secondaire et par sept s'ils ont eux-mêmes fait des études supérieures.

Parallèlement à cela, la probabilité de connaître une mobilité descendante est faible pour ceux dont les parents ont un niveau d'instruction élevé. Ces enfants ont six fois moins de chances d'abandonner l'école au cours du premier cycle du secondaire, sinon avant, que si leurs parents avaient un niveau de formation inférieur.

Il est intéressant de constater que les enfants nés dans le pays de parents immigrés qui poursuivent des études post-secondaires sont peu enclins à s'engager dans une filière classique mais optent plus volontiers pour l'enseignement et la formation professionnels (chapitre 3). Une tendance qui demeure visible même après prise en compte de la formation des parents.

L'écart de taux d'emploi diminue à mesure que le niveau d'études augmente

Les conclusions des travaux antérieurs, et celles du chapitre 4 également, font clairement apparaître que même lorsque leurs parents ont un niveau de formation analogue – c'est-à-dire lorsque l'on tient compte de l'instruction reçue par eux – ce sont toujours les individus nés dans le pays de parents non originaires de l'UE qui s'en sortent le moins bien sur le marché du travail et qui ont le plus de difficultés à décrocher un emploi de qualité requérant un haut niveau de compétences. Avec cependant d'amples variations selon l'origine et le sexe. Pour prendre l'exemple de la France (Beauchemin, à paraître), le taux de chômage chez les fils d'immigrés algériens est pratiquement le double de celui enregistré pour le reste de la population masculine sept ans après la fin de la formation initiale (27 % et 14 %, respectivement). Le fossé est plus important encore entre les filles d'immigrés turcs et les femmes issues de la population née dans le pays, avec des taux de chômage de 44 % pour les premières contre 16 % pour les secondes. Des analyses à variables multiples nous montrent que ces écarts demeurent en partie présents après prise en compte des caractéristiques individuelles et familiales, en particulier chez les

personnes d'origine extra-européenne. Il s'ensuit qu'il doit exister pour ces individus en particulier d'autres obstacles à surmonter, tenant à d'autres facteurs, qui pourraient donc en expliquer les résultats (relativement plus faibles) sur le marché du travail. Ces différences, dont la cause reste inconnue, sont peut-être la résultante de différences institutionnelles dans un contexte donné, d'un filtrage sélectif de la part des employeurs ou d'autres facteurs encore, comme des réseaux de relations limités ou une connaissance plus imparfaite du fonctionnement du marché du travail.

Le chapitre 4 nous enseigne également que, pour les individus nés dans le pays de parents non originaires de l'UE qui achèvent des études supérieures, le fossé en termes d'emploi par rapport aux enfants de parents nés dans le pays est bien plus étroit que pour ceux ayant suivi une formation moins poussée. Ainsi, avec un faible niveau d'instruction, les personnes issues de l'immigration extracommunautaire ont une probabilité d'avoir un emploi inférieur de 12 points de pourcentage à celle des personnes nées dans le pays. L'écart est ramené à 10 points pour ceux qui ont une formation intermédiaire et à 6 points pour ceux qui ont achevé des études supérieures. Si le niveau de formation d'un individu détermine en bonne partie sa situation sur le marché du travail d'une manière générale, il influence plus fortement encore le devenir professionnel des enfants d'immigrés.

Il demeure plus difficile de se hisser vers des emplois très qualifiés

Les enfants nés dans le pays de parents originaires de l'extérieur de l'UE connaissent une ascension professionnelle moins importante que ceux dont les parents sont nés dans l'UE ou que les enfants de parents nés dans le pays. Près d'un tiers des membres de ces deux derniers groupes parviennent à s'élever sur l'échelle professionnelle ; alors qu'en ce qui concerne les premiers, seul 1 individu sur 5 réussit à décrocher un emploi plus qualifié que celui de son père. Qui plus est, les rapports nationaux (OCDE, à paraître) révèlent de façon manifeste qu'avoir une solide formation amène moins fréquemment à un emploi qualifié lorsque l'on est enfant d'immigrés. Ces conclusions montrent que les emplois les plus prestigieux sont particulièrement difficiles à atteindre pour ces enfants.

Avoir des parents peu instruits est particulièrement préjudiciable pour la situation sur le marché du travail des enfants d'immigrés nés dans le pays

Si l'on compare des individus nés dans le pays de parents au niveau de formation similaire, il apparaît que le fait d'avoir des parents peu instruits se traduit par une mobilité ascendante moins prononcée pour les enfants d'immigrés que pour les enfants de parents nés dans le pays. De même un faible niveau d'instruction parentale obstrue davantage de perspectives professionnelles pour les premiers, *a fortiori* si leurs parents sont nés dans un pays ne faisant pas partie de l'UE, que pour les seconds. Pour être plus précis, les enfants nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE sont moins assurés d'avoir un emploi que ne le sont leurs pairs de mêmes âge, sexe et formation issus de la population née dans le pays, à quelques nuances près selon le pays considéré. En Autriche, en Suisse, en Espagne, en France, en Norvège et au Royaume-Uni, l'écart en matière d'emploi est ainsi de l'ordre de 5 à 10 points de pourcentage. En Belgique, leurs chances d'avoir un emploi sont inférieures de 18 points de pourcentage.

Cet état de fait peut s'expliquer de diverses manières. Pour commencer, parmi les individus peu instruits, les immigrés sont plus souvent qu'à leur tour du nombre de ceux dont le niveau d'instruction est extrêmement faible. Qui plus est, leurs revenus sont inférieurs à ceux de leurs homologues appartenant à la population née dans le pays (OCDE/Union européenne, 2015). Il est probable dès lors qu'ils ne soient pas en mesure

d'investir autant qu'eux dans le développement du capital humain de leurs enfants. Le risque de pauvreté, le chômage et l'absence d'instruction élémentaire sont par conséquent susceptibles de s'additionner pour donner une plus forte proportion d'individus particulièrement menacés par l'exclusion sociale. Les barrières linguistiques ne font qu'ajouter au problème. Enfin, comme on le voit dans les chapitres 2 et 3, il a été démontré de manière probante que la présence, au sein de certains établissements, d'un grand nombre d'enfants dont les parents sont des immigrants peu instruits a un effet préjudiciable sur les résultats d'ensemble en matière de formation.

Les parents immigrants dotés d'une formation solide transmettent moins facilement cet avantage à leurs enfants

Dans le même temps, les immigrants qui ont un niveau d'études élevé se trouvent souvent dans l'incapacité de transmettre leur « bonne situation » à leurs enfants. Ce phénomène, connu sous le nom de « mobilité sociale perverse », se rencontre dans de nombreux pays (voir Heath, à paraître). Plusieurs explications peuvent être avancées. Tout d'abord, il est amplement démontré que les diplômés des immigrants eux-mêmes sont loin d'être appréciés à leur juste valeur sur le marché du travail du pays d'accueil, surtout lorsqu'il s'agit de diplômés étrangers. Il s'ensuit que les immigrants qui ont suivi une formation poussée ont moins de chances d'exercer un emploi très qualifié. Cependant, quand bien même ils disposent d'un tel emploi, cet avantage se transmet moins naturellement aux enfants que dans le cas de parents nés dans le pays. D'où, pour ces enfants, un plus grand risque de connaître une mobilité professionnelle descendante.

L'instruction reçue par les enfants d'immigrants : un puissant moteur d'intégration sur le marché du travail

S'il est vrai que, d'une manière générale, le lien entre le niveau d'instruction parental et le devenir professionnel des enfants est plus lâche chez les immigrants nés hors de l'UE pour un niveau d'études donné atteint par les enfants, ce niveau d'études a une grande importance : plus il est élevé, plus l'écart de taux d'emploi entre les enfants d'immigrants et les autres se resserre. Dit autrement, la formation est un moteur d'intégration professionnelle plus puissant pour les enfants d'immigrants que pour les enfants de parents nés dans le pays.

La situation des mères immigrées au regard du marché du travail entretient un lien étroit avec les résultats de leurs enfants, en particulier de leurs filles

Il semble que la participation au marché du travail des mères immigrées ait un effet notable sur les résultats de leurs enfants, plus encore que dans le cas des personnes nées dans le pays. Si le constat vaut pour les filles comme pour les garçons, le lien est particulièrement étroit en ce qui concerne les femmes dont les parents ne sont pas originaires de l'UE. Avoir, à l'âge de 14 ans, une mère professionnellement active (par opposition à une mère au foyer) accroît la probabilité d'emploi de ces femmes de 9 points de pourcentage, soit plus de deux fois le surcroît de probabilité mesuré pour les filles de parents nés dans le pays, qui est, lui, de 4 points.

Les mères peu instruites nées de parents immigrants ont de fortes chances de rester inactives

Non seulement les femmes nées dans le pays de parents immigrants ont, dans l'ensemble, des taux d'emploi relativement faibles, mais des éléments en provenance de plusieurs

pays (OCDE, à paraître) montrent également que ces femmes sont plus enclines à quitter un emploi rémunéré, après la naissance de leur premier enfant, que celles issues de la population née dans le pays. Il semble que le coût des services de garde entre pour beaucoup dans leur décision – plus ces services sont onéreux, plus il y a de chances que le salaire qu'elles perçoivent, ou qu'elles escomptent, lui soit inférieur.

Les enfants des ressortissants de l'UE installés dans un autre pays de l'Union obtiennent de bons résultats

Constatation intéressante et nette, qui vaut aussi bien en ce qui concerne l'enseignement qu'en ce qui concerne le marché du travail, les enfants de « citoyens mobiles » (c'est-à-dire ceux dont les parents sont nés au sein de l'UE) s'en sortent plutôt mieux que leurs camarades nés de parents nés dans le pays. Cela est d'autant plus à souligner que les obstacles auxquels se heurtent les parents sont souvent les mêmes que ceux rencontrés par les immigrés venus de l'extérieur de l'UE – à commencer par le faible niveau d'instruction de beaucoup d'entre eux. Le contraste très net entre les deux groupes pour ce qui est des schémas de mobilité intergénérationnelle mérite un complément d'études.

Les moyennes masquent de fortes disparités entre les sexes et selon l'origine des parents

Les rapports par pays préparés aux fins du projet (OCDE, à paraître) ont porté sur des groupes bien précis et mis en lumière d'intéressants aspects en lien avec le sexe des individus et le groupe auquel ils appartiennent. On s'est aperçu en particulier que les filles d'immigrés savent tirer leur épingle du jeu dans le système éducatif, ce qui leur permet en règle générale de connaître une forte mobilité en termes de formation. Il n'est pas rare qu'elles atteignent un niveau d'études plus élevé que leurs frères et deviennent ainsi les membres les plus instruits de leur famille. En Suède comme aux Pays-Bas, les filles d'immigrés marocains se distinguent par une mobilité ascendante exceptionnelle. Cela nous montre que le capital humain relativement faible de la communauté d'appartenance – comme en l'occurrence chez les immigrés marocains – n'est pas en soi une entrave à la poursuite d'études. Au Canada et aux États-Unis, les enfants d'immigrés asiatiques font mieux que leurs pairs dont les parents sont nés dans le pays, ce qui n'est pas le cas des enfants d'immigrés originaires d'Amérique du Sud.

Cependant, nous l'avons vu précédemment, la réussite scolaire n'est pas toujours prolongée d'une réussite professionnelle, surtout chez les filles. Le fossé entre hommes et femmes est plus profond encore parmi les individus ayant un faible niveau d'instruction, puisqu'une sortie précoce du système d'enseignement conduit fréquemment les femmes à l'inactivité. Aux Pays-Bas, par exemple, parmi les immigrés peu instruits d'origine turque et marocaine, les hommes affichent des taux d'activité qui sont le double de ceux des femmes.

Même parmi le groupe des hommes dont les parents sont nés hors de l'UE et ont un niveau d'instruction relativement faible, il existe des différences de taille. Ainsi, ceux qui ont des parents originaires d'ex-Yougoslavie ont eu un parcours plutôt satisfaisant à l'école et sur le marché du travail. D'un certain point de vue, cela autorise à penser qu'une adaptation réussie est possible ; mais cela révèle en même temps que les résultats des autres groupes sont d'une médiocrité alarmante. L'une des questions qu'il importe d'approfondir est celle de savoir dans quelle mesure le succès relatif de groupes comme celui-ci peut être rattaché au niveau d'instruction des parents et aux raisons qui les ont poussés à émigrer.

Les rares éléments disponibles à propos des petits-enfants d'immigrés suggèrent une persistance des difficultés

Bien peu d'éléments d'information sont là pour nous renseigner au sujet des petits-enfants d'immigrés. Deux pays seulement possèdent des données des registres permettant d'isoler ce groupe, qui y est d'autre part suffisamment nombreux pour se prêter à une étude détaillée. Il s'agit de la Belgique et de la Suède. Dans ces deux pays, on observe que si l'écart continue de se resserrer, certains handicaps perdurent au fil des générations. En Belgique, le *Monitoring socio-économique* de 2017 (SPF Emploi, Travail et Concertation sociale and UNIA, 2017), fournit quelques chiffres élémentaires sur l'intégration des jeunes nés dans le pays de deux parents nés avec la nationalité Belge et au minimum un des grands-parents né avec une nationalité étrangère – chiffres tirés du croisement de différents registres. On voit par exemple que le taux de chômage de ces jeunes dont au minimum un des parents est né avec une nationalité hors UE est trois fois supérieur à celui des jeunes dont les deux parents et quatre grands-parents sont nés avec la nationalité Belge. Quant aux personnes qui ont au minimum un grand-parent né avec une nationalité hors UE, le rapport est doublé. En Suède, Hammarsted (2009) s'est intéressé aux revenus des immigrés, de leurs enfants nés dans le pays et de leurs petits-enfants, qu'il a confrontés à ceux de leurs homologues d'ascendance suédoise. Il s'est aperçu que les revenus des grands-parents immigrés – venus pour la plupart d'autres pays européens pour travailler en Suède – étaient supérieurs à ceux des natifs du pays mais il a constaté en même temps qu'une inversion s'était produite à la génération suivante et que l'écart a perduré au niveau des petits-enfants.

2. *Quels facteurs favorisent, ou freinent, la mobilité entre les générations chez les individus nés dans le pays de parents immigrés ?*

L'éducation de la petite enfance, l'orientation tardive et le soutien des enseignants

Les services d'éducation des jeunes enfants – dans la mesure où ils sont de bonne qualité, accessibles au plus grand nombre et exempts de ségrégation – peuvent favoriser la mobilité intergénérationnelle et ce sont souvent aux enfants d'immigrés qu'ils profitent le plus largement. Ceux de ces enfants qui ne pratiquent pas la langue du pays d'accueil dans le cercle familial ou dont les parents ont un faible niveau d'instruction gagnent tout particulièrement à fréquenter les structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE), où ils peuvent profiter d'un bain précoce dans la langue d'enseignement et recevoir l'aide susceptible de leur faire défaut à la maison (Schnepf, 2004). Les parents eux-mêmes peuvent avoir intérêt à se rapprocher de ces structures, dont beaucoup proposent des services annexes, comme le suivi médical, et sont en mesure de les mettre en relation avec d'autres structures d'aide sociale. Il n'est pas rare cependant que les enfants d'immigrés soient sous-représentés dans l'EAJE, tout particulièrement dans la tranche d'âge des 2-4 ans, qui correspond à une période absolument déterminante.

Si l'on s'en tient aux données du PISA pour 2015, il apparaît qu'à l'échelle de l'OCDE, 41 % des enfants d'immigrés âgés de 15 ans pratiquent chez eux une langue qui n'est pas celle du pays où ils vivent. Ces jeunes accusent par ailleurs un retard par rapport à leurs camarades si l'on considère les résultats obtenus en lecture dans le cadre de cette enquête. Les recherches indiquent en outre que, dans bien des cas, l'orientation vers des filières de second ordre ne dépend pas des seules compétences des élèves mais aussi du milieu socioéconomique dont ils sont issus, tout particulièrement s'il s'agit d'enfants

d'immigrés. Enfin, les compétences des enseignants et leur manière de se comporter vis-à-vis de ces enfants ont également leur importance.

Les attentes des parents, leurs compétences en langue et leur connaissance du système scolaire

Le soutien apporté par les parents joue un rôle essentiel dans la réussite à l'école et au-delà et cependant, nombreux sont les pères et mères à s'impliquer trop peu dans la scolarité de leurs enfants. Bien que cela soit sans doute dû d'abord à la situation socioéconomique des individus et non à leur statut d'immigré en tant que tel, les parents immigrés ont souvent plus de mal à s'investir en raison, entre autres, des obstacles linguistiques et d'une certaine ignorance de la manière dont fonctionnent le système éducatif et le marché du travail. Au surplus, et là encore à cause de la barrière de la langue, ils hésiteront peut-être davantage à entretenir un dialogue avec les enseignants et seront dès lors moins à même d'intervenir en temps opportun si leurs enfants ont besoin d'un soutien scolaire. Les parents peu instruits, surtout, seront sans doute moins susceptibles de fournir une aide à leurs enfants à la maison ou mal à l'aise dans les échanges qu'ils pourront avoir avec le personnel enseignant au sein des établissements (chapitre 2).

Les éléments dont on dispose donnent en outre à penser que le nombre d'années que les parents ont passées dans le pays d'accueil avant la naissance de leurs enfants a une incidence positive sur le devenir scolaire de ceux-ci, du fait notamment d'une meilleure connaissance de la langue (Worswick, 2004; Nielsen and Schindler Rangvid, 2012; Smith, Helgertz and Scott, 2016). Une maîtrise correcte de cette langue par les parents est susceptible d'exercer une influence positive sur le niveau d'études des enfants, en particulier si elle est déjà acquise dans leur jeune âge. La connaissance que les parents possèdent du système éducatif pourrait déterminer la qualité du soutien et de l'accompagnement qu'ils sont en mesure d'assurer à leurs enfants durant leur scolarité, spécialement lorsqu'ils ont la possibilité de choisir où les scolariser ou doivent décider de bonne heure de leur orientation. Ainsi, l'absence de renseignements essentiels sur ces sujets peut concourir à renforcer le lien entre le niveau de formation des parents et celui des enfants.

Les aspirations des parents immigrés et de leurs enfants sur le plan scolaire se révèlent être généralement ambitieuses (voir, par exemple, Beauchemin, à paraître). Les résultats de l'enquête PISA de l'OCDE nous apprennent également que les élèves immigrés et leurs parents visent souvent plus haut que les familles nées dans le pays. À titre d'exemple, dans plusieurs pays, les parents d'élèves immigrés se montrent plus enclins à espérer que leur enfant décroche un diplôme universitaire que ne le font les parents d'élèves non issus de l'immigration. À situation socioéconomique identique, la différence entre les élèves issus de l'immigration et les autres au regard des attentes éducatives des parents se fait plus accusée encore. Cela n'est pas anodin, sachant que les élèves qui ont des ambitions élevées mais réalistes quant à leur parcours scolaire s'appliquent plus volontiers dans leurs apprentissages et savent mieux exploiter les possibilités qui s'offrent à eux pour parvenir au but qu'ils se sont donné. Avoir de hautes ambitions est une condition préalable fondamentale pour surmonter un handicap de départ et faire en cela preuve de résilience. Ces ambitions doivent cependant se doubler de savoirs concrets pour que les objectifs visés puissent se transformer en résultats tangibles.

La concentration du handicap socioéconomique au niveau du quartier et de l'école

Les éléments ne manquent pas pour montrer que le fait de grandir dans un quartier défavorisé a des conséquences néfastes sur le devenir professionnel. On apprécie encore assez mal l'incidence qu'une forte concentration d'immigrés dans un quartier donné peut avoir sur la mobilité de leurs enfants nés dans le pays d'accueil. Les travaux ayant visé à identifier des facteurs de ségrégation par l'habitat propres à l'immigration ont révélé que la portée de cette ségrégation était largement fonction des ressources économiques et sociales des communautés d'immigrés (ressources qui sont généralement propres à chaque groupe).

De la même manière, les résultats de l'Enquête PISA de l'OCDE laissent penser que les enfants d'immigrés se concentrent partout dans un petit nombre d'établissements scolaires. Il est intéressant de noter que ce n'est pas tant cette concentration proprement dite qui semble importer que sa conjonction avec un faible niveau d'instruction des parents. En Europe, les deux phénomènes se superposent fréquemment (on constate autrement dit une forte concentration de familles immigrées peu instruites dans certaines écoles) ; ce qui n'est pas autant le cas dans les pays de l'OCDE qui, tel le Canada, ont été peuplés par l'immigration (Lemaître, 2012).

Les réseaux de relations

Le passage de l'école à la vie active est présenté dans la littérature spécialisée comme une étape critique pour les individus nés dans le pays de parents immigrés, qui rencontrent souvent moins de succès que les autres dans leur recherche d'emploi. Dans la plupart des pays, les différences observées à cet égard ne tiennent pas à un écart de niveau de formation. Le manque de réseaux suffisamment étendus pourrait être un frein à l'entrée sur le marché du travail des jeunes nés de parents étrangers, et plus encore si ces derniers ne peuvent faire jouer leurs propres relations en faveur de leurs enfants. En effet, et tout particulièrement lorsqu'il s'agit de s'insérer pour la première fois sur le marché du travail, l'appui et le carnet d'adresses des parents se révèlent dans bien des cas d'une importance capitale.

La concentration des immigrés et de leurs enfants dans certaines professions et certains secteurs d'activité serait elle aussi nuisible à la promotion sociale par le travail. Toutefois, les analyses détaillées consacrées à la répartition de ces enfants en fonction de leur profession et au degré de corrélation entre celle-ci et celle de leurs parents sont encore rares.

La discrimination

La discrimination est un obstacle à la mobilité entre les générations que l'on a tendance à sous-estimer. Les études dites de *testing* reposant sur l'utilisation de CV fictifs montrent qu'une personne née dans le pays mais portant un nom à consonance étrangère devra fréquemment soumettre trois à quatre fois plus de candidatures qu'une autre ayant un profil similaire mais un patronyme « du terroir » avant d'être conviée à un entretien d'embauche. Qui plus est, les enfants nés dans le pays se montrent plus sensibles à cette discrimination et moins susceptibles de l'accepter que leurs parents immigrés – dans les pays européens de l'OCDE du moins (Heath, Liebig et Simon, 2013). Cela peut nuire au développement chez eux d'un sentiment d'appartenance nationale et à leur investissement dans la vie du pays d'accueil, avec des répercussions négatives non seulement sur la mobilité sociale mais aussi sur la cohésion de la société dans son ensemble. Il convient

également de noter que les enfants des immigrés semblent réagir à ces expériences d' discrimination, à moins en partie, en envoyant plus de CV que leurs homologues de parents nés dans le pays.

3. Que peuvent faire les pouvoirs publics ?

Même si les interventions visant à améliorer le sort des jeunes dans leur ensemble toucheront également ceux qui sont nés dans le pays de parents immigrés et leur seront profitables, il peut s'avérer nécessaire d'intervenir de manière ciblée pour remédier aux difficultés auxquelles ils se heurtent plus spécifiquement. Ainsi, beaucoup d'entre eux ont grandi dans un environnement où les parents sont mal renseignés sur la manière de fonctionner du marché du travail dans le pays d'accueil ou ne peuvent mobiliser des réseaux de relations vraiment susceptibles de faciliter la recherche d'un premier emploi. Il semble de plus, au vu de ce que l'on a pu observer dans plusieurs pays de l'OCDE, que les politiques actives du marché du travail produisent souvent des effets différents sur les individus selon qu'ils sont immigrés ou nés dans le pays (OCDE, 2014). On ignore cependant dans quelle mesure il en va de même pour leurs enfants nés dans le pays d'accueil. Si les aides salariales se sont avérées plutôt efficaces s'agissant de faciliter l'accès des immigrés à un emploi régulier dans différents pays, d'autres instruments, comme les subventions à l'apprentissage, pourraient faire de même à l'égard de leurs enfants défavorisés.

Cela étant, quelques pays disposent de politiques destinées spécialement aux jeunes nés sur leur territoire de parents immigrés. Le fait est que des politiques du marché du travail aussi ciblées peuvent être de nature à renforcer les stéréotypes. Il est possible toutefois, en procédant de manière indirecte – par exemple en visant les jeunes défavorisés en général – de mener des interventions dont ces jeunes issus de l'immigration seront les principaux bénéficiaires dans la mesure où l'on s'adressera à un groupe parmi lequel ils sont très régulièrement présents en surnombre. Renforcer la transparence et veiller à ce que chaque enfant dispose de tous les renseignements nécessaires sont deux préalables indispensables pour que de tels programmes portent du fruit.

Enseignements pour l'action publique

Nonobstant les mises en garde que nous venons de formuler, plusieurs enseignements se dégagent sur le plan de la politique à mener pour résoudre les problèmes liés à la promotion sociale des enfants d'immigrés par rapport à la génération de leurs parents qui ont été exposés dans la section précédente.

Favoriser l'intégration des parents immigrés

Un premier enseignement, assez clair, à retenir a trait aux mesures propres à faciliter l'intégration des parents immigrés à travers l'enseignement et la formation, lorsqu'il y a lieu, et, de façon plus générale, par une action en faveur de l'insertion sur le marché du travail. L'effet d'entraînement sur les résultats de leurs enfants en sera important, en particulier dans le cas des femmes. Mobiliser et soutenir ces parents – en particulier les mères, qui sont souvent les oubliées des mesures en faveur de l'intégration dans les pays de l'OCDE et de l'UE (OCDE, 2017) – constitue donc un préalable absolument indispensable pour que ces enfants connaissent une mobilité ascendante. Il faut en parallèle que les parents immigrés soient incités, et rendus aptes, à suivre de plus près la scolarité de leurs enfants. Dans ce contexte, il conviendrait d'accorder une attention

particulière à la question de l'accès à l'EAJE, et de la fréquentation de ces services, par les enfants de mères immigrées peu instruites.

Favoriser la mobilité par des interventions précoces et la promotion de l'excellence

Un meilleur accès aux services d'éducation de la petite enfance, en premier lieu pour les enfants défavorisés rencontrant des obstacles d'ordre linguistique, non seulement permettrait aux mères de rentrer sur le marché du travail mais est également susceptible d'apporter beaucoup aux enfants eux-mêmes – la preuve en a été faite dans plusieurs pays de l'OCDE. Ces pays sont nombreux à avoir pris des mesures exprès pour aider les enfants qui se heurtent à de tels obstacles, mesures qui reposent généralement sur un dépistage linguistique à la maternelle associé à une remise à niveau (pour une vue d'ensemble des politiques, en anglais, voir : www.oecd.org/els/mig/Policies-to-foster-the-integration-of-young-people-with-a-migrant-background.pdf)

Pour favoriser la mobilité entre les générations chez les enfants d'immigrés, il faut aussi promouvoir l'excellence. La fréquentation de l'enseignement supérieur marque un tournant décisif sur le plan de l'égalité des chances dans la vie active. Il reste essentiel de faciliter l'accès aux écoles réputées sachant que l'établissement fréquenté et le cursus suivi contribuent à déterminer la réussite des individus. Les établissements d'élite sont pour ainsi dire fermés aux élèves modestes, d'abord en raison du coût de la scolarité dans certains pays mais aussi parce que l'intégration de ces établissements demande en règle générale une préparation particulière. Mal informés et disposant de moyens limités, certains jeunes optent pour une filière post-secondaire plus courte ou s'inscrivent dans une école moins exigeante leur donnant rapidement accès à un emploi au bas de l'échelle, malgré des perspectives professionnelles moins engageantes. Parmi les mesures mises en œuvre pour remédier à cet état de fait, citons les admissions en université sur critères élargis, destinées à éviter que des candidats très prometteurs issus d'un milieu défavorisé soient écartés lors du processus de sélection initial (voir par exemple Mountford-Zimdars, Moore et Graham, 2014). Les jeunes qui bénéficient d'un tel traitement peuvent voir leur candidature examinée de façon plus attentive et ne pas être refusés au seul motif de leurs résultats potentiels ou de leur relevé de notes ; ils peuvent aussi avoir la garantie d'être reçus en entretien, un entretien dont les modalités peuvent varier en fonction de la discipline visée.

Parmi les initiatives en ce sens prises dans les pays de l'OCDE, citons, en ce qui concerne la France, le programme « Pourquoi pas moi », lancé par l'école de commerce ESSEC et proposé aujourd'hui dans plusieurs autres filières d'excellence (sous le nom de « Cordées de la réussite »). Le programme consiste en un système de mentorat pour les lycéens, qui se double d'ateliers. 90 % des participants entrent en études supérieures, contre une moyenne de 75 %, et les membres des Cordées ont deux fois plus de chances d'intégrer une grande école (Accenture, 2012). Dans la même veine, aux États-Unis, le *College Coach Program* (CCP), a permis aux élèves de douze lycées publics de Chicago de recevoir un soutien pour mener à bien leur inscription dans l'enseignement post-secondaire. Ces élèves ont eu 13 % de chances supplémentaires de voir leur démarche aboutir que ceux qui n'ont pas reçu l'aide d'un mentor et 24 % de chances supplémentaires d'être admis dans une filière longue non sélective plutôt que dans une filière courte (Stephan et Rosenbaum, 2015). Même si les deux initiatives ne ciblent pas spécifiquement les enfants des immigrés, elles visent à toucher les enfants issus des milieux défavorisés dans lesquels les enfants des immigrés sont souvent surreprésentés.

Dans l'ensemble, pour les individus nés dans un pays donné, le système éducatif est susceptible d'atténuer le handicap socioéconomique et sa transmission d'une génération à l'autre. Des établissements qui fonctionnent bien, des enseignants de qualité et un soutien ciblé sont autant de facteurs qui contribuent à améliorer l'environnement scolaire (OCDE, 2015). Le niveau d'instruction est un résultat important qui doit être pris en considération mais les difficultés que rencontrent les élèves issus de milieux défavorisés, longtemps déjà avant la fin des études, sont susceptibles d'avoir des conséquences à long terme. Autrement dit, les pays qui ne parviennent pas à réduire le déterminisme lié à la situation socioéconomique pendant et avant la scolarité obligatoire pourraient avoir plus de mal à garantir l'égalité des chances pour tous les jeunes au moment de leur entrée sur le marché du travail. Sachant que les enfants d'immigrés se retrouvent souvent dans des filières d'enseignement peu valorisantes, sont moins bien accompagnés par leurs parents et manquent de modèles à imiter, il apparaît particulièrement important de garantir une porosité suffisante au sein du système scolaire pour leur permettre d'intégrer des filières d'enseignement secondaire plus prestigieuses ou d'accéder à l'enseignement supérieur.

Lutter contre la discrimination et promouvoir la diversité

La plupart des pays de l'OCDE ont pris des mesures afin de lutter contre les pratiques de recrutement à caractère discriminatoire, même si l'ampleur et la portée des mesures varient considérablement. La plus courante consiste à ouvrir des voies de recours en justice. De nombreux pays ont par exemple adopté une législation anti-discrimination et créé des organismes chargés d'en suivre l'application. Dans les pays qui ont été peuplés par l'immigration, comme l'Australie, le Canada et les États-Unis, cette législation remonte à plusieurs décennies déjà. En ce qui concerne l'Union européenne, la directive relative à l'égalité raciale (2000/43/CE) a donné une impulsion décisive.

Plusieurs pays de l'OCDE ont aussi mis à l'essai des politiques de discrimination positive et d'équité en matière d'emploi. Il ne s'agit plus seulement de réprimer les actes de discrimination mais de tenter d'uniformiser les « règles du jeu » en éliminant les obstacles qui barrent l'accès au marché du travail et bloquent l'ascension professionnelle des individus. Il arrive fréquemment que ces politiques soient assorties d'objectifs chiffrés, cependant les quotas proprement dits sont rares. Certains pays, comme l'Allemagne, la Finlande, la France et la Norvège, ont expérimenté le CV anonyme. Il semblerait que, bien conçus et correctement utilisés, ces outils puissent contrer efficacement les pratiques de recrutement discriminatoires (Heath, Liebig et Simon, 2013).

De plus en plus de pays de l'OCDE se dotent d'instruments destinés à promouvoir la diversité. En France, par exemple, les entreprises ont la possibilité de passer un audit qui déterminera si leurs pratiques d'embauche et de promotion sont équitables. Si elles satisfont à six critères, elles obtiendront le « label diversité », délivré par l'État. Ces critères sont les suivants : l'engagement effectif de l'entreprise en faveur de la diversité ; l'implication active des partenaires sociaux au sein de l'entreprise ; l'application de procédures équitables de gestion des ressources humaines ; la communication sur la diversité ; l'adoption de mesures publiques concrètes en faveur de la diversité ; et l'existence de procédures d'évaluation des pratiques ayant cours. De manière analogue, la Belgique accorde une distinction aux entreprises qui se montrent soucieuses de la diversité, tandis qu'au Canada les employeurs bénéficient d'une aide pour faire face aux défis liés à l'emploi d'une main-d'œuvre venue d'horizons différents, aide qui se traduit par des formations et un accompagnement spécifiques devant leur permettre d'ajuster leurs pratiques de recrutement et de maintenir les primo-arrivants dans l'emploi. Au

niveau de l'UE, un nombre croissant de pays introduisent des « chartes de la diversité », dont les signataires s'engagent à promouvoir la diversité à travers leurs pratiques de recrutement et de gestion des carrières. Signalons de même la récente initiative européenne *Employers together for integration* (Employeurs unis pour l'intégration). On ne peut exclure toutefois un phénomène d'autosélection, sachant que ce sont des entreprises déjà engagées qui se rallient le plus volontiers aux actions de ce genre (Heath, Liebig et Simon, 2013 ; OCDE, 2008 ; OCDE, 2007).

D'une manière générale, ces mesures ont d'abord et surtout pour effet de sensibiliser le public avant même de contribuer directement, chacune à sa manière, à faire reculer la discrimination ou à promouvoir l'égalité des chances. Ce constat vaut en particulier pour les contraintes légales. Il apparaît que les comportements discriminatoires ne sont pas systématiquement dictés par des préférences personnelles mais procèdent souvent de préjugés négatifs à l'égard des immigrants et de leurs enfants, ce qui donne à penser qu'une parole publique équilibrée sur ces populations et leur intégration contribue à la lutte contre la discrimination (Heath, Liebig et Simon, 2013). Les immigrants peuvent de leur côté manifester aux employeurs leur volonté de s'intégrer par une participation à des activités bénévoles ou par d'autres engagements témoignant d'un investissement dans la vie sociale du pays dans lequel ils se sont installés. Une étude menée en Belgique à l'aide de candidatures fictives révèle, par exemple, que cet investissement dans la société réduit, voire annihile, la discrimination à l'égard de demandeurs d'emploi immigrants. Alors que dans le cas d'individus qui ne font pas de bénévolat, les candidats nés dans le pays sont convoqués à deux fois plus d'entretiens que les candidats immigrants, aucune inégalité de traitement similaire n'a été décelée parmi ceux qui indiquent avoir des engagements de cette nature (Baert et Vuljic, 2016).

La promotion de la diversité suppose également de s'attaquer au problème de la ségrégation résidentielle et scolaire. Il ne semble pas qu'il y ait de remède miracle en l'occurrence, en revanche il est certainement nécessaire d'intervenir sur plusieurs fronts à la fois au moyen de mesures concernant le logement et l'enseignement et destinées à éviter une concentration du handicap socioéconomique.

Conseiller et accompagner

Nous l'avons dit, les enfants d'immigrants ont généralement des réseaux relativement peu étendus et une connaissance relativement faible du fonctionnement du marché du travail. L'action des pouvoirs publics peut venir corriger ce défaut, par exemple à travers un renforcement des services de conseil. En effet, les programmes de mentorat se sont révélés extrêmement efficaces, et le sont de plus en plus, à l'égard des nouveaux arrivants, mais ils pourraient aussi être utiles aux enfants d'immigrants, nés pour certains dans le pays d'accueil, se trouvant confrontés à ces obstacles. Ces mesures pourraient aussi avoir comme effet corolaire notable de faire grandir la cohésion sociale.

Donner le secteur public pour modèle

Si le secteur public et, en particulier, l'administration – en raison de la nature des emplois proposés – sont souvent hors de portée pour les immigrants adultes, ils peuvent jouer un rôle clé dans l'intégration de leurs enfants et favoriser sensiblement la mobilité intergénérationnelle. Outre un éventail élargi de possibilités professionnelles offert aux individus, on peut en escompter d'autres bienfaits encore. En premier lieu, la présence de fonctionnaires issus de l'immigration favorise la diversité au sein des institutions publiques et participe à une meilleure compréhension des besoins des immigrants et de

leurs enfants. Ensuite, le regard que le grand public porte sur ces enfants dépend de leur « visibilité » dans la vie quotidienne et du contexte dans lequel ils se rendent « visibles ». Les enseignants, agents de police ou administrateurs d'ascendance étrangère montrent que les immigrés font partie intégrante de la société et ils servent de modèle aux autres jeunes nés dans le pays de parents immigrés. Enfin, en prenant l'initiative d'offrir un emploi à ces personnes, le secteur public fait lui-même office de modèle pour les employeurs du privé.

De fait, il s'agit là d'un domaine dans lequel les pays se montrent particulièrement actifs, et même de plus en plus ; une douzaine de Membres de l'OCDE ont pris des mesures pour promouvoir l'emploi d'enfants d'immigrés dans le secteur public (pour une vue d'ensemble des politiques, en anglais, voir : www.oecd.org/els/mig/Politiques-to-foster-the-integration-of-young-people-with-a-migrant-background.pdf). Les moyens les plus divers sont utilisés, des campagnes d'information et de publicité spécialement destinées à ces personnes en Allemagne, aux mesures plus générales prises dans les pays scandinaves à l'effet d'obliger les employeurs du secteur public à faire des efforts particuliers en direction de cette catégorie de population dans le cadre de leurs recrutements. D'autres pays, comme les États-Unis et le Royaume-Uni ont adopté depuis longtemps déjà des politiques de discrimination positive en faveur des jeunes défavorisés pris dans leur ensemble.

Conclusion

Offrir un avenir meilleur à leurs enfants est l'un des premiers buts poursuivis par les individus qui décident de partir s'installer dans un autre pays. Les immigrés se heurtent, sur le marché du travail, à de nombreux obstacles liés au fait qu'ils sont dépourvus de certaines compétences et connaissances propres au pays d'accueil et de réseaux de relations suffisamment étendus. Ils sont, du reste, facilement prêts à accepter le handicap qui en résulte au plan professionnel, et qui est manifeste au regard de nombreux indicateurs, pourvu qu'un avenir meilleur s'ouvre à leurs enfants, lesquels enfants ne devraient pas connaître les mêmes difficultés puisqu'ils ont grandi et suivi leurs études dans ce pays. De fait, l'ascension sociale des individus nés dans le pays de parents immigrés et la cohérence de leurs résultats avec ceux de leurs homologues nés de parents eux-mêmes nés dans les pays sont considérées à bon droit comme les révélateurs du succès à long terme des politiques d'intégration.

À cet égard il est heureux que le fossé entre les enfants d'immigrés nés dans le pays et leurs pareils issus de la population née dans le pays se soit nettement réduit par rapport à la génération précédente, en ce qui concerne tant le système éducatif que le marché du travail. Il est préoccupant en revanche que ce progrès soit dû à la mobilité sociale entre les générations de l'ensemble des individus ayant des parents peu instruits, groupe où les immigrés sont largement surreprésentés. À conditions de départ analogues, les enfants d'immigrés originaires de l'extérieur de l'UE connaissent une mobilité ascendante moins importante que les enfants de parents nés dans le pays. Fait surprenant, c'est l'inverse que l'on observe pour ceux dont les parents sont nés dans un pays de l'UE. S'agissant d'eux, l'intégration est une belle réussite du point de vue transgénérationnel – ce qui est une bonne nouvelle pour le marché du travail européen et, de façon plus générale, pour la circulation des personnes au sein de l'UE.

La persistance d'obstacles réputés interdire la même réussite à ceux dont les parents sont nés en dehors de l'UE – malgré une bonne volonté avérée – doit retenir l'attention des pouvoirs publics, ne serait-ce que parce que ce groupe s'accroît à peu près partout. On

note toutefois de nettes disparités. Dans la plupart des pays de l'UE et de l'OCDE, les filles d'immigrés surpassent les fils d'immigrés au plan scolaire, mais sont surpassées par eux sur le marché du travail. D'autre part, les enfants d'immigrés venus de certaines régions semblent connaître davantage de difficultés que les autres – une tendance qui se vérifie partout, tant en Europe qu'en Amérique du Nord, quand bien même le contexte et les groupes concernés sont très différents. Cela prouve certes qu'il n'y a pas d'obstacle insurmontable mais aussi que la situation de certains sous-groupes est plus dramatique encore que ne le suggèrent les moyennes, en particulier dans le cas des hommes pour qui la mobilité intergénérationnelle sur le plan de la formation est particulièrement faible. Il est tout aussi important de constater, à partir des maigres éléments dont on dispose au sujet des petits-enfants d'immigrés, que le handicap semble persister en partie parmi les petits-enfants des immigrés (c'est-à-dire qu'ils ont des résultats inférieurs à ceux de leurs homologues avec des grands-parents nés dans le pays) malgré une amélioration incontestable de la situation au fil des générations. En tout état de cause, cette question demande à l'évidence à faire l'objet d'un complément d'études. Une partie de la solution au problème semble se trouver dans la lutte contre la discrimination, notamment contre la discrimination institutionnelle, dont l'ampleur est sous-estimée dans l'éducation comme sur le marché du travail. Remédier à la concentration du handicap socioéconomique au niveau des quartiers et des écoles où il y a une forte présence d'immigrés est un autre angle d'attaque, même si l'entreprise s'avère souvent ardue et coûteuse.

En dernier lieu, et peut-être est-ce là l'essentiel à retenir de l'étude, les investissements consacrés dès le départ à l'intégration des parents immigrés se rentabilisent à la génération suivante. Ils peuvent par conséquent être considérés comme des investissements à long terme, consentis en vue non seulement de mieux exploiter le potentiel des enfants d'immigrés mais aussi de renforcer la cohésion sociale. Un rôle déterminant à cet égard revient aux mères immigrées, que l'on a tendance à négliger dans les mesures prises en faveur de l'intégration. Aider chacun des parents à prendre pleinement sa place dans la société du pays d'accueil et à y être autonome est un préalable important à la réussite de leurs enfants, qui forment au demeurant une part toujours plus grande de la population de l'OCDE et de l'UE.

Notes

1. Faute de données concernant les pays non européens membres de l'OCDE, les résultats empiriques rapportés ici concernent pour beaucoup les pays de l'UE et les pays européens membres de l'OCDE.
2. Les enfants qui ont un parent né dans un pays de l'UE et l'autre parent né dans un pays en-dehors de l'UE sont considérés comme ayant des parents nés dans l'UE.
3. On évitera dans le présent rapport d'employer le terme, néanmoins courant, « d'immigrés de deuxième génération » qui tend à conférer au statut d'immigré un caractère héréditaire. Ce terme est au surplus erroné au regard des faits puisque les individus qu'il sert à désigner ne sont pas des immigrants étant donné qu'ils sont nés dans le pays où ils vivent. D'ailleurs, dans certains pays d'immigration de la zone OCDE comme l'Australie et le Canada, ils sont généralement désignés comme « Australiens/Canadiens de deuxième génération ». C'est l'expression « individus nés dans le pays de parents immigrants », non connotée, qui a été retenue ici.
4. Le contexte macroéconomique a son importance en ce qui concerne la mobilité intergénérationnelle ascendante. Celle-ci est en effet portée par la croissance économique en ce sens que les gains de productivité sont un facteur fondamental déterminant la progression des salaires et l'élévation des niveaux de vie. Avec le temps, la croissance de la productivité globale et des niveaux de salaire font que les enfants tendent, dans l'ensemble, à avoir une situation meilleure que celle de leurs parents.
5. Voir par exemple : Ammermuller, 2005 ; Crul et Schneider, 2009 ; Heath et al., 2008 ; Marks, 2005 ; Schnepf, 2004 ; Van de Wefhorst et Van Tubergen, 2007.
6. De nombreux auteurs, comme Heath et al. (2008), parlent à cet égard de « pénalité ethnique ».

Références

- Accenture (2012), « Une grande école : pourquoi pas moi ? Un programme qui fait bouger les lignes », ESSEC et Accenture, <https://www.accenture.com/fr-fr/company-etude-sroi-mecenas-competences-acn-pqpm>.
- Ammermueller, A. (2005), « Poor Background or Low Returns? Why Immigrant Students in Germany Perform so Poorly in Pisa », *ZEW - Centre for European Economic Research Discussion Paper* n° 05-018, <https://ssrn.com/abstract=686722> ou <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.686722>.
- Baert, S. et V. Suncica (2016), « Immigrants Volunteering: A Way Out of Labour Market Discrimination? », *IZA Discussion Paper*, n° 9763, <http://ftp.iza.org/dp9763.pdf>.
- Beauchemin, C. (à paraître), « Intergenerational mobility outcomes of French natives with immigrant parents », in *Catching Up? Country Studies on Intergenerational mobility and children of immigrants* », Éditions OCDE, Paris (à paraître).
- Crul, M. (à paraître), « The intergenerational mobility of the native-born children of immigrants in the Netherlands: The case of Moroccan and Turkish immigrants' native offspring », in *Catching Up? Country Studies on Intergenerational mobility and children of immigrants*, Éditions OCDE, Paris (à paraître).
- Crul, M. et J. Schneider (2009), « Children of Turkish Immigrants in Germany and the Netherlands: The Impact of Differences in Vocational and Academic Tracking Systems », *Teachers College Record*, vol. 111, n° 6, pp. 5-6, <http://www.tcrecord.org/Home.asp>.
- d'Addio, A. (2007), « Intergenerational Transmission of Disadvantage: Mobility or Immobility Across Generations? », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 52, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/217730505550>.
- Diehl, C. and N. Granato (à paraître), « Ethnic inequalities in the education system and on the labour market: Immigrant families from Turkey and the former Yugoslavia in Germany », in *Catching Up? Country Studies on Intergenerational Mobility and Children of Immigrants*, Éditions OCDE, Paris (à paraître).
- Driessen, G. et M. Wolbers (1996), « Social class or ethnic background? Determinants of secondary school careers of ethnic minority pupils », *Netherlands Journal of Social Sciences*, vol. 32, n° 1, pp. 109-126.
- Granato, N. et C. Kristen (2007), « The Educational Attainment of the Second Generation in Germany. Social Origins and Ethnic Inequality », *IAB Discussion Paper*, n° 4.
- Hammarstedt, M. (2009), « Intergenerational Mobility and the Earnings Position of First-, Second-, and Third-Generation Immigrants », *Kyklos International Review for Social Sciences*, vol. 62, n° 2, pp. 275-292, <http://dx.doi.org/10.1111/j.1467-6435.2009.00436.x>.
- Heath, A. and W. Zwysen (à paraître), « Entrenched disadvantage? Intergenerational mobility of young natives with a migration background », in *Catching Up? Country Studies on Intergenerational mobility and children of immigrants*, Éditions OCDE, Paris (à paraître).
- Heath, A., T. Liebig et P. Simon (2013), « Discrimination envers les immigrés – mesures, incidence et instruments politiques », in *Perspectives des migrations internationales 2013*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2013-7-fr.

Heath, A., C. Rethon et E. Kilpi (2008), « The Second Generation in Western Europe: Education, Unemployment, and Occupational Attainment », *Annual Review of Sociology*, vol. 34, pp. 211-235, <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.34.040507.134728>.

Lemaître, G. (2012), « Parental Education, immigrant concentration and PISA Outcomes », in, *Untapped Skills: Realising the Potential of Immigrant Students*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264172470-8-en>.

Marks, G. (2005), « Accounting for immigrant non-immigrant differences in reading and mathematics in twenty countries », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 28, n° 5, <https://doi.org/10.1080/01419870500158943>.

Mountford-Zimdars, A., J. Moore et J. Graham (2016), « Is contextualised admission the answer to the access challenge? », *Perspectives: Policy and Practice in Higher Education*, vol. 20, n° 4, pp. 143-150, <https://doi.org/10.1080/13603108.2016.1203369>.

Nauck, B., H. Diefenbach et K. Petri (1998), « Intergenerationale Transmission von kulturellem Kapital unter Migrationsbedingungen. Zum Bildungserfolg von Kindern und Jugendlichen aus Migrantenfamilien in Deutschland », *Zeitschrift für Pädagogik*, vol. 44, n° 5, pp. 701-722.

Nielsen, H. S. and B. Schindler Rangvid (2012), « The impact of parents' years since migration on children's academic achievement », *IZA Journal of Migration*, vol. 1(6), pp. 1-23.

OCDE (à paraître a), *Catching Up? Catching Up? Country Studies on Intergenerational Mobility and Children of Immigrants*, Éditions OCDE (à paraître).

OCDE (à paraître b), *All Different, All Equal: Levelling the Playfields and Addressing Social Mobility*, Éditions OCDE, Paris (à paraître).

OCDE (2017), *Making Integration Work: Family Migrants*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264279520-en>.

OCDE (2015), *Immigrant Students at School: Easing the Journey Towards Integration*, Éditions OCDE, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264249509-en>.

OCDE (2014), *L'intégration des immigrés et de leurs enfants sur le marché du travail : développer, mobiliser et utiliser les compétences*, Perspectives des migrations internationales 2014, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2014-5-fr.

OCDE (2010), *Equal opportunities? The labour market integration of the children of immigrants*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264086395-en>.

OCDE (2008), *Les migrants et l'emploi (vol. 2) : L'intégration sur le marché du travail en Belgique, en France, aux Pays-Bas et au Portugal*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264055711-fr>.

OCDE (2007), *Jobs for Immigrants (vol. 1.): Labour Market Integration in Australia, Denmark, Germany and Sweden*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264033603-en>.

OCDE et UE (à paraître), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2018 : Trouver ses marques*, Éditions OCDE, Paris (à paraître).

Price, J. (2008), « Parent-Child Quality Time. Does Birth Order Matter? », *Journal of Human Resources*, vol. 43, n° 1, pp. 240-265, <http://dx.doi.org/10.3368/jhr.43.1.240>.

Schnepf, S. (2004), « How Different Are Immigrants? A Cross-Country and Cross-Survey Analysis of Educational Achievement », *IZA – Institute for the Study of Labor Discussion Paper*, n° 1398, <http://ftp.iza.org/dp1398.pdf>.

Smith, C. D., J. Helgertz and K. Scott (2016), « Parents' years in Sweden and children's educational performance », *IZA Journal of Migration*, vol. 5(6), pp. 1–17.

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale et UNIA (2017), *Monitoring socio-économique*, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale et UNIA, Bruxelles.

Stephan, J. et J. Rosenbaum (2015), « Can High Schools Reduce College Enrolment Gaps with a New Counselling Model? », *Educational Evaluation and Policy Analysis*, vol. 35, n° 2, pp. 200-219.

Van Tubergen, F. et H. van de Werfhorst (2007), « Postimmigration Investments in Education: A Study of Immigrants in the Netherlands », *Demography*, vol. 44, pp. 883-898.

Waldfogel, J. et E. Washbrook (2011), « Early years policy », *Child development research*, pp. 1-12, DOI : 10.1155/2011/343016.

Worswick, C. (2004), « Adaptation and Inequality: Children of Immigrants in Canadian Schools », *The Canadian Journal of Economics*, vol. 37(1), pp. 53–77.

Chapitre 2.

Facteurs influençant la mobilité intergénérationnelle chez les jeunes issus de l'immigration : étude bibliographique

La présente étude bibliographique, qui s'inscrit dans une perspective intergénérationnelle, a pour objet d'isoler les principaux facteurs qui agissent sur la transmission du statut socioéconomique entre les parents immigrés et leurs enfants. Elle s'ouvre sur un examen des caractéristiques familiales pour comprendre comment le nombre d'enfants d'une fratrie, la durée de séjour des parents dans le pays d'accueil, leur maîtrise de la langue et leurs attentes en matière d'éducation influencent la mobilité intergénérationnelle. Nous verrons après cela comment cette mobilité se conjugue avec une enfance dans un quartier défavorisé. Suivra un balayage de différents facteurs associés à l'école, comme la fréquentation d'un établissement accueillant une forte proportion d'élèves issus de l'immigration, certains aspects institutionnels, tels que l'éducation des jeunes enfants et les dispositifs d'orientation dans le secondaire, ou encore la connaissance que les parents ont du système scolaire et les attentes et comportements des enseignants. La fin du chapitre sera consacrée à trois facteurs, étrangers à l'instruction, qui ont eux aussi une incidence sur la mobilité intergénérationnelle sur le marché du travail : l'entrée dans la vie active des personnes issues de l'immigration, leur répartition selon les secteurs d'activité et la discrimination dont elles peuvent être l'objet à l'embauche et dans le cadre professionnel.

Principales conclusions

Caractéristiques familiales

- Les travaux antérieurs ne sont guère probants quant à l'incidence que le nombre de frères et sœurs peut avoir sur le niveau d'instruction, mais en général la taille de la fratrie n'est pas un facteur explicatif particulièrement important. Certes les aînés d'une fratrie peuvent être un soutien pour leurs cadets mais on ne sait pas réellement si le parcours scolaire de ceux-ci en est meilleur.
- Le nombre d'années de séjour des parents dans le pays d'accueil semble avoir des conséquences positives sur le devenir scolaire des enfants, du fait principalement que la connaissance de la langue s'améliore avec le temps. D'une manière plus générale, certains éléments donnent à penser que les compétences en langue des parents ont des effets bénéfiques sur ce devenir scolaire, en particulier lorsque leurs enfants sont petits.
- Les recherches montrent que les familles immigrées nourrissent dans leur ensemble de grandes ambitions sur le plan éducatif. Toutefois, si elles sont un préalable potentiel à une élévation du niveau d'instruction d'une génération à l'autre, ces ambitions ne sauraient y pourvoir à elles seules, surtout en l'absence de structures d'accompagnement et si l'on ignore comment les concrétiser.

Enfance dans un quartier défavorisé

- Il existe des éléments solides, tirés de recherches à caractère quasi-expérimental, indiquant que le fait d'avoir grandi dans un quartier défavorisé a des conséquences sur le devenir professionnel une fois atteint l'âge adulte. Si les travaux en question ne font généralement pas acception du statut migratoire, le constat vaut tout particulièrement pour les personnes nées de parents immigrés puisque, dans bon nombre de pays de l'OCDE, c'est dans ce genre de quartier que la plupart d'entre elles passe son enfance.
- Des hypothèses très sérieuses font souvent de la ségrégation résidentielle des populations immigrées un frein en soi à la mobilité ; son incidence sur le devenir scolaire et professionnel des individus n'est en revanche pas aussi clairement établie. Une plus grande densité d'individus appartenant au même groupe ethnique peut être un avantage s'il est possible par leur intermédiaire de trouver un emploi ou d'obtenir des renseignements sur les postes vacants. Toutefois, lorsque les groupes ethniques ne disposent pas de telles ressources collectives, leur situation sur le marché du travail a des chances d'être moins enviable. Il s'ensuit que l'impact de la ségrégation résidentielle des communautés immigrées dépend dans une large mesure du capital social de ces communautés.

Facteurs déterminants au niveau scolaire

- La corrélation négative fréquemment observée entre retombées de l'enseignement et proportion d'élèves issus de l'immigration procède en grande partie d'un handicap socioéconomique qui est souvent le reflet de la situation du quartier.
- Tout indique que des services d'éducation des jeunes enfants de qualité et accessibles au plus grand nombre sont susceptibles de favoriser la mobilité en matière de formation.

- Quoique différents facteurs contextuels entrent ici en jeu, la majorité des études montrent que, dans l'ensemble, dans les systèmes scolaires où l'orientation des élèves est tardive, autour de l'âge de 15 ans par exemple, la situation socioéconomique des parents a une moindre incidence.
- On constate qu'il est très important que les parents soient familiarisés avec le système éducatif lorsqu'ils peuvent choisir l'établissement scolaire de leurs enfants ou doivent décider tôt de leur orientation. L'absence de telles connaissances stratégiques peut de fait devenir un frein à la mobilité en matière de formation, mais il y a encore trop peu d'éléments pour établir dans quelle mesure ces connaissances influencent concrètement la prise de décisions chez les parents immigrés.
- Plusieurs études ont visé à déterminer à quel point les attentes et les attitudes des enseignants envers leurs élèves issus de l'immigration influençaient le parcours scolaire de ces derniers. Leurs résultats sont toutefois largement contrastés et la plupart d'entre elles ne permet pas de déterminer ce que ces attentes doivent à l'origine ethnique, au statut migratoire ou à la catégorie sociale (présumée).

Mécanismes et obstacles déterminant la mobilité intergénérationnelle sur le marché du travail

- Les recherches ont démontré de manière irréfutable l'importance des réseaux et des contacts personnels lorsqu'il s'agit de trouver un emploi. Des réseaux moins étendus peuvent être un frein à l'entrée dans la vie active des personnes issues de l'immigration, en particulier si leurs parents ne peuvent pas leur fournir de contacts utiles.
- Dans certaines situations, les systèmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP) facilitent le passage de l'école au marché du travail et peuvent constituer un mécanisme au service de la mobilité ascendante. Toutefois, dans les pays pourvus d'un solide système d'EFP, les jeunes issus de l'immigration y sont souvent sous-représentés.
- On constate, surtout dans les pays anglophones, que les membres de certaines minorités ethniques se retrouvent principalement dans des professions à faible revenu et qu'ils ont tendance à percevoir une rémunération moins élevée que les travailleurs blancs ayant le même niveau de qualification.
- Des expériences de terrain révèlent que les personnes issues de l'immigration et les minorités ethniques peuvent faire l'objet de discrimination lors du processus de recrutement en raison de leur origine, de leur religion et/ou de leur sexe. On possède encore trop peu de données chiffrées sur la discrimination qui s'exerce en cours de d'emploi, par exemple en ce qui concerne les salaires, les promotions et les licenciements.

Introduction

La réussite scolaire et professionnelle des enfants d'immigrés – en particulier lorsque les parents ont un faible niveau d'instruction ou gagnent moins que les parents nés dans le pays – est signe qu'il est possible à ces enfants de dépasser leur handicap de départ et que des dispositifs d'accompagnement efficaces sont en place pour aider les jeunes issus de l'immigration à gravir des échelons sur l'échelle sociale. La mobilité intergénérationnelle

chez les enfants d'immigrés peut être considérée comme la pierre de touche de l'égalité des chances et de l'intégration.

La situation socioéconomique des enfants et des jeunes issus de l'immigration cristallise l'attention du monde politique et des citoyens en général. Cet intérêt tient sans doute en partie au fait que la part de la population issue de l'immigration a fortement progressé dans de nombreux pays de l'UE et de l'OCDE. En 2013, dans 22 pays de l'OCDE pour lesquels des données étaient disponibles, près de 20 % des jeunes âgés de 15 à 34 ans avaient des parents immigrés ou étaient eux-mêmes nés à l'étranger (OCDE/UE, 2015). Dans le même temps, de nombreuses études ont visé à confronter le devenir scolaire et professionnel des enfants d'immigrés à celui de leurs semblables qui ne sont pas issus de l'immigration (Damas de Matos, 2010 ; Liebig et Widmaier, 2010). Ces travaux ont mis en lumière un « écart de résultats » persistant, dans de nombreux pays de l'OCDE, entre ces deux groupes. Un écart qui s'atténue, mais qui disparaît rarement, lorsque l'on tient compte des caractéristiques socioéconomiques des parents.

L'objectif de la présente analyse est de faire une synthèse des travaux dont les auteurs ne se sont pas contentés de comparer les enfants d'immigrés aux enfants dont les parents sont nés dans le pays. Cette analyse se place dans une perspective intergénérationnelle et cherche à identifier les principaux facteurs qui interviennent dans la transmission de la situation socioéconomique des parents immigrés à leurs enfants. Ainsi, lorsque ces parents ont une situation professionnelle ou un niveau de formation modestes, les enfants peuvent accomplir des progrès notables par rapport à la génération qui les précède, sans parvenir pour autant une situation aussi enviable que ceux dont les parents sont natifs du pays. Cela met en évidence que l'intégration et la mobilité socioéconomique sont deux clés de lecture, connexes mais distinctes, pour apprécier comment les enfants d'immigrés s'en sortent dans le système éducatif et sur le marché du travail.

Peu de travaux encore ont été consacrés aux facteurs qui façonnent les schémas de mobilité intergénérationnelle observés parmi les familles immigrées. C'est la raison pour laquelle le présent chapitre adopte un périmètre plus large et couvre également des études qui ne portent pas explicitement sur la mobilité – ainsi de travaux sur les déterminants des retombées de l'enseignement chez les enfants d'immigrés – l'idée étant de percevoir quels sont les éléments susceptibles d'entrer en jeu.

Notre étude bibliographique se concentrera principalement sur les enfants d'immigrés qui sont nés dans le pays d'accueil¹. On évitera cependant d'y utiliser l'expression relativement courante d'immigrés de « deuxième génération », malvenue ici car tendant à présenter ces personnes comme des immigrés à part entière, non comme des personnes nées dans le pays et dont l'histoire familiale est liée à l'immigration. L'étude lui préférera celle de « personnes issues de l'immigration » lorsqu'il s'agira de désigner les individus nés dans un pays donné de deux parents qui sont eux-mêmes nés à l'étranger². Il est essentiel de comprendre quels sont les ressorts de la mobilité intergénérationnelle au sein de ce groupe, car ses membres devraient en théorie avoir bénéficié du même accès à l'éducation et à l'emploi que leurs pareils dont les parents sont natifs du pays. Notre analyse bibliographique s'étendra également, dans certains cas, à des études ayant pris pour objet des minorités ethniques, en particulier dans les pays anglo-saxons, compte tenu des éléments souvent maigres dont nous disposons à propos des individus issus de l'immigration.

La mobilité au regard de la formation et de la situation économique des enfants nés de parents immigrés varie non seulement entre les différents pays de l'OCDE et de l'UE, mais également entre les différents groupes d'immigrés. De plus, certains groupes

minoritaires ont largement bénéficié de l'ascenseur social dans certains pays, mais non dans tous. De telles différences entre pays et entre communautés d'immigrés signalent d'ores et déjà l'importance du capital humain parental et des effets de la sélection (Borjas, 1995 ; Solon, 2014 ; Becker et al., 2015), mais révèlent également que certains facteurs institutionnels, tels que les systèmes scolaires (Bauer et Riphahn, 2013 ; Schnell, 2014), et les structures de niveau intermédiaire, comme les réseaux d'immigrés (Beine, 2015), ainsi que la discrimination, peuvent décider de la mobilité des enfants d'immigrés.

Dans la suite du chapitre nous étudierons comment la mobilité intergénérationnelle peut se mesurer (section 2) avant de passer en revue les facteurs qui agissent sur cette mobilité en ce qui concerne les enfants d'immigrés, l'accent étant mis sur les caractéristiques familiales (section 3), les conséquences qu'entraîne le fait d'avoir grandi dans un quartier défavorisé (section 4), les facteurs déterminants au niveau de l'école (section 5) et les mécanismes et obstacles associés au passage de l'école à la vie active (section 6). La section 7 viendra en conclusion sur le sujet et esquissera des pistes à explorer dans le cadre de futures recherches.

Mesurer la mobilité intergénérationnelle chez les immigrés et leurs enfants

La mobilité intergénérationnelle, soit la différence de statut social entre un individu et ses parents, peut se mesurer de manière absolue ou relative. La *mobilité absolue* renvoie à une évolution sociétale d'ensemble qui influe sur les retombées socioéconomiques ou les niveaux de vie en termes absolus, comme une proportion plus importante de diplômés du troisième cycle ou des salaires globalement plus élevés d'une génération à l'autre. La *mobilité relative* indique quant à elle dans quelle mesure le contexte familial entre en ligne de compte. En d'autres termes, dans une société où la mobilité relative est importante, les individus issus de familles (dé)favorisées ont relativement plus de chances de gravir ou descendre des échelons sur l'échelle sociale que là où elle est faible.

Dans le contexte de la mobilité intergénérationnelle chez les personnes issues de l'immigration, on pose souvent comme postulat qu'une mobilité relative élevée – c'est-à-dire une faible corrélation entre, d'une part, la situation des parents et, d'autre part, le devenir scolaire et professionnel de leur progéniture – est un résultat souhaitable, ou un objectif approprié, pour l'action des pouvoirs publics. Si elle est effectivement souhaitable dans le cas de parents ayant un faible niveau de formation, il en va différemment dans le cas de parents immigrés très qualifiés ou avec un niveau de formation élevé se trouvant dans l'impossibilité de transmettre cet avantage à leurs enfants, qui connaissent alors une mobilité descendante. Hout (1984) a décrit ce phénomène comme une forme de « perméabilité perverse », observant que l'extraction sociale a une moindre incidence sur le devenir professionnel des Afro-américains que sur celui des Américains blancs. On ne saurait donc en aucun cas se contenter d'apprécier l'intensité générale de la corrélation entre les résultats socioéconomiques des parents et ceux des enfants sans regarder de plus près à l'*orientation* des taux de mobilité relative.

Les études menées comparent essentiellement trois indicateurs socioéconomiques pour mesurer la mobilité intergénérationnelle entre parents et enfants : le niveau d'études, la profession ou la classe sociale et les revenus. Abstraction faite de l'ascendance nationale, les comparaisons internationales révèlent que la mobilité sur l'échelle des revenus est généralement plus importante en Australie, au Canada et dans les pays scandinaves qu'aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni et dans les pays d'Europe méridionale (voir d'Addio, 2007 ; Black et Devreux, 2011). En ce qui concerne la mobilité en matière de formation, ces comparaisons montrent de nets écarts de pays à pays ; les pays

d'Amérique latine affichent les plus fortes similitudes entre parents et enfants de ce point de vue, tandis que les corrélations les plus faibles s'observent dans les pays scandinaves (Hertz et al., 2007).

Si l'on peut se faire ainsi une idée de l'effet donné au principe d'égalité des chances, de telles comparaisons à l'échelle des pays sont plus difficiles à réaliser pour les personnes issues de l'immigration, car aussi bien la mobilité en matière de formation que la mobilité économique ont tendance à varier entre les groupes d'immigrés (voir par exemple Hammarsted et Palme, 2012 ; Bauer et Riphahn, 2013 ; Luthra et Soehl, 2015). En outre, lorsque l'on mesure la mobilité intergénérationnelle entre les immigrés et leurs enfants, il convient d'avoir à l'esprit un certain nombre de mises en garde, énoncées dans les paragraphes qui suivent.

La mobilité en matière de formation peut s'apprécier en confrontant parents et enfants au regard du nombre d'années de scolarité ou du diplôme le plus élevé obtenu. S'il s'agit là de mesures généralement directes et intuitives du bagage scolaire d'un individu, le niveau d'études atteint par les parents immigrés et leurs enfants n'est pas nécessairement comparable si la qualité de l'enseignement diffère entre le pays d'origine et le pays d'accueil. De plus, l'accès à l'enseignement peut être limité dans les pays à faible revenu et il est probable en pareils cas que le niveau de formation des parents ne rende pas justice de leurs ambitions ou de leurs capacités intellectuelles, car sa faiblesse sera plutôt le signe d'un enseignement inégalitaire ou insuffisant dans le pays où ils ont grandi (Luthra, 2010). On est par conséquent fondé à se demander s'il est si aisé que cela de comparer des parents immigrés ayant fréquenté très brièvement le système scolaire formel à des personnes nées dans le pays ayant un niveau de formation aussi faible que le leur.

Mobilité professionnelle et sociale – On peut considérer que la profession renseigne de manière assez précise sur le statut social, le capital culturel, les ressources économiques et le réseau de relations d'un individu. Des indices de classement des professions en fonction du revenu et du niveau de formation moyens ont été utilisés pour mesurer la mobilité relative et ont servi également à établir une répartition des professions selon la catégorie sociale dont elles relèvent (Erikson, Goldthorpe et Portocarrero, 1979 ; Erikson et Goldthorpe, 2002). Toutefois, si les parents immigrés sont surqualifiés par rapport à l'emploi qu'ils occupent dans le pays d'installation, leur profession ne sera pas à l'image de leurs compétences ni du statut social qui était autrefois le leur dans leur pays d'origine. Plusieurs études ont abordé cette question en prenant également en considération la situation socioéconomique des parents avant l'émigration (Feliciano, 2005 ; Ichou, 2014 ; Feliciano et Lanuza, 2017). Mais cela complique également l'interprétation des résultats. Si l'on suppose par exemple qu'un individu né de parents immigrés ayant suivi une formation à l'université et exerçant un emploi peu qualifié dans le pays d'accueil décroche pour sa part un poste moyennement qualifié, il y a lieu de se demander si l'on est en présence d'une mobilité ascendante ou au contraire descendante.

Encadré 2.1. Niveau d'instruction des mères et rémunération des pères

Nombreuses sont les études à ne porter que sur le couple père-fils, excluant par là même la mobilité intergénérationnelle chez les femmes. Ce tropisme masculin tient en partie à l'insuffisance des données antérieures, à la moindre présence des femmes sur le marché du travail et au fait que le profil socioéconomique du père est supposé rendre convenablement les ressources familiales (Korupp, Ganzeboom et van der Lippe, 2002). Or une approche centrée sur les seules caractéristiques paternelles 1) méconnaît l'influence importante que peut avoir la situation socioéconomique des mères, quel que soit leur statut au regard de l'emploi, et 2) peut qui plus est se prêter de moins en moins à la mesure indirecte des caractéristiques familiales puisque les femmes se font davantage présentes sur le marché du travail et que leur niveau d'instruction ne cesse de s'élever.

L'observation confirme l'influence importante de la situation socioéconomique des mères sur la mobilité de leurs enfants. Ainsi, aux États-Unis, il apparaît que la mobilité des fils et des filles est surestimée lorsque la situation des mères, qu'elles occupent un emploi ou soient femmes au foyer, n'est pas prise en considération (Beller, 2009). De plus, certains indices donnent à penser que les filles dont la mère exerce un emploi sont davantage susceptibles de travailler à leur tour (Farré et Vella, 2013 ; McGinn, Lingo et Castro, 2015).

On ne sait pas encore très bien si les caractéristiques des deux parents ont une égale importance dans l'hérédité, ni dans quelle mesure leur influence est aussi fonction du sexe de l'enfant. Sur ce point, les résultats sont très différents selon le contexte national mais aussi selon le caractère considéré (transmission du niveau de formation, du revenu ou de la profession). À partir de données concernant l'Allemagne de l'Ouest, les États-Unis et les Pays-Bas, Korupp, Ganzeboom et van der Lippe (2002) expérimentent un certain nombre de modèles et concluent que ne prendre en compte que la formation du père amène les résultats les plus divergents par rapport aux données, alors qu'un modèle reposant sur les deux parents mais attribuant la prépondérance à celui dont le statut est le plus élevé sera la meilleure variable explicative de l'influence parentale sur le niveau de formation atteint. Un constat analogue est dressé pour les Pays-Bas (Buis, 2013). Dès lors que les deux parents travaillent, ce n'est pas le sexe qui importe, mais le niveau de formation le plus élevé. Cependant, une mère très instruite qui ne travaille pas exerce sur le niveau d'instruction de ses enfants une influence supérieure à celle d'un père occupant un emploi.

La *mobilité sur l'échelle des revenus* se mesure essentiellement en évaluant la corrélation des salaires d'une génération par rapport à l'autre ou en calculant les élasticités. Si, par exemple, les élasticités se situent aux alentours de 0.4, les enfants dont les parents ont un salaire supérieur de 10% au salaire moyen peuvent escompter un salaire supérieur de 4 % au salaire moyen. Autrement dit, plus les élasticités sont proches de zéro, moins les résultats des enfants dépendent de la situation des parents. S'il s'agit d'un bon moyen d'appréhender la mobilité intergénérationnelle à travers un seul paramètre, les élasticités ne mettent pas en lumière d'éventuelles différences selon la position occupée sur l'échelle des revenus (voir par exemple Mazumder, 2005, pour les États-Unis ; Corak et Heisz, 1999, pour le Canada ; Bratsberg et al., 2007, pour les États-Unis, le Royaume-Uni et les pays nordiques). Elles ne révèlent pas non plus si cette mobilité est ascendante ou descendante (voir par exemple Bhattacharya et Mazumder, 2011, qui, pour apprécier la

mobilité intergénérationnelle sur l'échelle des revenus ont créé une mesure directionnelle de la mobilité sociale). Les élasticités n'étant pas un indicateur normalisé, elles peuvent tout aussi bien traduire l'évolution des inégalités de revenus. Pour évacuer ce problème, certains auteurs se sont intéressés également aux coefficients de corrélation intergénérationnelle montrant, de façon normalisée, à quel point les revenus des enfants sont liés à ceux de leurs parents. Ainsi, lorsqu'aucune évolution dans l'inégalité des revenus entre les générations n'est constatée, le coefficient de corrélation et les élasticités sont identiques. Toutefois, l'une et l'autre méthodes excluent généralement les chômeurs. Cela peut donner une image déformée de l'ensemble des débouchés que le marché du travail offre aux enfants d'immigrés lorsque les taux de chômage sont élevés chez leurs parents, ce qui est le cas dans plusieurs pays de l'OCDE. Il n'est pas aisé de dresser de la mobilité intergénérationnelle des enfants d'immigrés dans les pays de l'OCDE un tableau complet qui se prête à des comparaisons. Les études en effet portent sur des variables de résultats différentes, ne suivent pas toutes les mêmes démarches méthodologiques et précisent rarement si l'on est en présence d'une mobilité ascendante ou descendante.

À cela s'ajoute que les résultats varient souvent entre les groupes d'immigrés, ce qui vient souligner, dans une certaine mesure, l'importance de la sélection positive qui s'opère parmi les parents immigrés. Feliciano (2005) rend compte de cette sélection à travers le niveau d'études des parents immigrés qu'il confronte à celui de leurs compatriotes n'ayant pas émigré. Elle fait apparaître que, pour les États-Unis, la sélection positive explique en partie les écarts de niveau de formation observés chez les enfants d'immigrés, même lorsque l'on tient compte de la situation socioéconomique des parents dans le pays d'installation. Par exemple, les forts taux d'inscription à l'université chez les jeunes d'origine asiatique sont partiellement liés au fait que leurs parents ont un niveau d'études supérieur à celui de leurs compatriotes restés au pays. Cette sélection positive est moins marquée en ce qui concerne les parents originaires d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe. Une sélection sévère n'est sans doute pas étrangère non plus aux résultats enviables, comparativement, des enfants d'immigrés vivant au Canada (Hou et Bonikowska, 2016). On aboutit à des conclusions semblables pour la France, où la position relative des parents immigrés sur l'échelle des qualifications dans leur pays d'origine a une influence sur la scolarité de leurs enfants, indépendamment d'autres indicateurs de leur situation socioéconomique dans le pays d'accueil (Ichou, 2014).

Malgré les difficultés présentées par la comparaison, de pays à pays, des changements qui interviennent d'une génération à l'autre, un certain nombre de faits stylisés se dégagent des travaux sur la mobilité intergénérationnelle des enfants d'immigrés :

- De nombreuses études donnent une appréciation globale du lien qui existe entre les retombées de l'enseignement chez les immigrés et le devenir scolaire de leurs enfants plutôt que de tendre à montrer combien ce lien peut avoir une force différente selon que les parents sont peu ou très instruits. La majorité des travaux révèle que les personnes issues de l'immigration atteignent un niveau d'instruction supérieur à celui de leurs parents, encore que, dans bon nombre des pays de l'OCDE, cela s'explique par le fait que ceux de ces parents qui sont originaires de pays extérieurs à la zone possèdent en moyenne un bagage relativement maigre (Zuccotti, Ganzeboom et Guveli, 2015 ; Liebig et Music, 2017a).
- La comparaison de la mobilité, en termes d'instruction, des enfants de parents ayant fait peu d'études selon que ceux-ci sont nés dans le pays ou à l'étranger donne à l'heure actuelle des résultats pour le moins contrastés. Ainsi, en ce qui

concerne le Canada, il apparaît que, d'une manière générale, les enfants nés dans le pays d'un père immigré peu instruit ont plus de chances de faire mieux que lui de ce point de vue que les enfants dont le père est canadien et lui aussi peu instruit (Aydemir, Chen et Corak, 2013). Même chose en Allemagne, où les enfants issus de l'immigration s'arrachent plus facilement à une situation socioéconomique inférieure que les enfants de parents allemands et sont moins pénalisés qu'eux si leurs parents ont un faible niveau d'instruction (Luthra, 2010). En Norvège, tous les enfants issus de familles défavorisées, que leurs parents soient immigrés ou non, ont les mêmes chances de se hisser à un niveau de vie supérieur (Hermansen, 2016). À l'inverse, en Autriche, la persistance d'un faible niveau d'instruction d'une génération à l'autre se constate dans les familles issues de l'immigration bien plus fréquemment que dans les autres. (Altzinger et al., 2013). Il est probable toutefois que ces résultats soient influencés par une forte hétérogénéité latente entre les parents peu instruits nés dans le pays et les parents peu instruits nés à l'étranger. Comme indiqué plus haut, les parents peu instruits natifs des pays de l'OCDE peuvent se distinguer de leurs homologues du reste du monde au regard de diverses caractéristiques qui échappent à l'observation.

- Les éléments disponibles au sujet de la mobilité sur l'échelle des revenus sont mêlés. Dans plusieurs pays, la progression du revenu d'une génération à l'autre semble moins marquée pour les personnes issues de l'immigration que pour les autres (par exemple, Bauer, 2006, pour la Suisse; Yuksel, 2009, pour l'Allemagne) quand elle serait identique dans un pays comme le Canada (Aydemir, Chen et Corak, 2009).
- On constate en outre, en ce qui concerne les pays européens membres de l'OCDE, que la probabilité de décrocher un emploi demeure relativement faible, d'une génération à l'autre, pour les individus dont les parents sont nés en dehors de l'UE. Si l'on regarde tour à tour les enfants de parents peu instruits originaires de pays n'appartenant pas à l'UE et les enfants de parents peu instruits nés dans le pays, il apparaît que cette probabilité est inférieure chez les premiers, même en prenant en considération leur propre niveau d'instruction. L'écart, compris entre 5 et 10 points de pourcentage en Autriche, en Suisse, en Espagne, en France en Norvège et au Royaume-Uni, atteint 18 points de pourcentage en Belgique (Liebig et Music, 2017b).
- Dans l'UE, la mobilité ascendante entre les générations au regard de l'emploi semble moins assurée aux enfants d'immigrés extra-européens qu'aux enfants dont les parents sont nés dans le pays considéré ou dans un autre pays de l'Union. Chez les premiers, seule une personne sur cinq exerce un métier plus qualifié que celui de son père, contre une sur trois chez les seconds (Liebig et Music, 2017b). Si l'on tient compte de leur propre niveau d'instruction, la probabilité d'une ascension au plan professionnel parmi les membres du premier groupe est inférieure de 13 à 21 points de pourcentage à celle des personnes nées dans le pays en Autriche, en Norvège, en Espagne et en Belgique, et de 4 à 6 points environ au Royaume-Uni, en France et en Suisse.

Il ressort d'études antérieures que plusieurs facteurs pourraient avoir une incidence sur le devenir scolaire et professionnel des enfants d'immigrés, en freinant ou au contraire en facilitant leur accession à une situation plus enviable que celle de leurs parents. C'est à l'analyse de ces facteurs que la suite du chapitre est consacrée.

Les caractéristiques familiales et leur influence sur la mobilité sociale

Les travaux publiés ont mis en lumière plusieurs caractéristiques familiales qui pourraient constituer des moteurs de la mobilité intergénérationnelle des individus issus de l'immigration. Les paragraphes qui suivent résument donc les recherches menées pour comprendre comment le nombre de frères et sœurs, la durée du séjour des parents dans le pays d'accueil, leur maîtrise de la langue et leurs attentes en matière d'éducation influencent cette mobilité.

Nombre de frères et sœurs et rang de naissance

De nombreux auteurs estiment que les parents peuvent être amenés à faire un compromis entre qualité et quantité dans l'investissement qu'ils consacrent à leurs enfants puisque leurs ressources, en temps et en argent, sont limitées. Grandir au milieu de plusieurs frères et sœurs serait ainsi susceptible d'avoir un effet préjudiciable sur les retombées qu'un enfant peut obtenir de l'enseignement (Becker et Tomes, 1976). Appartenir à une famille nombreuse pourrait donc être un frein à la mobilité intergénérationnelle, surtout pour les enfants issus de familles à faible revenu qui ont moins de ressources à investir. Certaines études décèlent une telle corrélation négative entre le nombre de frères et sœurs et le niveau de formation atteint (Sieben, Huinink et de Graaf, 2001), même lorsque l'on tient compte du fait que la taille de la fratrie peut traduire en réalité l'influence des caractéristiques socioéconomiques défavorables associées aux familles nombreuses, telles que les ressources financières limitées (Meier Jæger, 2008). Cependant, dans l'ensemble, les éléments d'appréciation sont mitigés et dépendent largement du modèle statistique utilisé (Angrist, Lavy et Schlosser, 2006). Qui plus est, le rang de naissance semble être un facteur important. Pour la Norvège, l'incidence de la taille de la famille devient négligeable une fois le rang de naissance pris en compte (Black, Devereux et Salvanes, 2005) et il en va de même aux États-Unis et aux Pays-Bas (de Haan, 2005).

Rares sont les travaux qui ont été consacrés à l'influence intergénérationnelle de la taille de la famille et du rang de naissance chez les immigrés bien que, pratiquement partout, les jeunes ayant des parents non ressortissants de l'UE comptent davantage de frères et sœurs que ceux dont les parents sont natifs du pays considéré³. Parallèlement, dans l'UE et l'OCDE, les jeunes issus de l'immigration ont une plus forte probabilité de grandir dans des ménages pauvres, ce qui signifie que les capacités d'investissement des parents à leur égard sont plus limitées. Les études axées sur les effets de fratrie chez les enfants d'immigrés apportent des éléments plutôt contrastés.

La taille de la fratrie n'a pas d'effet significatif sur les retombées de l'enseignement secondaire de deuxième cycle en Allemagne (Kristen et Granato, 2007 ; Luthra, 2010). Des résultats semblables sont observés en Norvège, où elle n'a qu'une incidence limitée sur le niveau de formation atteint par les personnes nées dans le pays de parents étrangers. Être l'aîné allonge en revanche la durée des études d'environ 0.4 ans, en moyenne, pour les hommes comme pour les femmes (Hermansen, 2016). Concernant la France, si l'on compare à d'autres caractéristiques familiales, on observe que les effets défavorables liés au nombre de frères et sœurs sont relativement tenus chez les personnes issues de l'immigration (Domingues Dos Santos et Wolff, 2011).

À l'inverse, Bauer et Riphahn (2007) montrent que, dans le cas d'un enfant né en Suisse et dont un parent au moins est né à l'étranger, plus le nombre de frères et sœurs augmente plus les chances d'atteindre un niveau d'instruction élevé diminuent. En tenant compte d'un certain nombre de caractéristiques familiales, ils ont établi que la taille de la famille

avait une incidence défavorable dans le cas des jeunes issus de l'immigration. Avoir des parents avec un faible niveau d'instruction et trois frères et sœurs, sinon plus, plutôt qu'un seul, ou même aucun, réduit de 6 points de pourcentage (de 21 % à 15 %) la probabilité de faire de études poussées. On observe de même, en Allemagne et en France, que l'influence exercée par la taille de la famille dépend du nombre de frères et sœurs, celui-ci n'ayant une incidence marquée sur le parcours scolaire d'un individu que s'il est égal ou supérieur à trois (Meurs, Puhani et von Haaren, 2015). Cela dit, la taille de la famille a moins d'influence pour les enfants nés dans le pays de parents étrangers (l'incidence est non significative en Allemagne) qu'elle n'en a pour les élèves immigrés et pour ceux dont les parents sont natifs du pays.

Il n'est pas exclu toutefois que la taille de la fratrie agisse aussi dans l'autre sens sur le niveau de formation de ses membres, c'est-à-dire que les aînés puissent avoir une influence bénéfique sur la scolarité des cadets. Il se pourrait ainsi que, dans les familles dont les parents, immigrés, connaissent mal le système éducatif ou ne sont pas pleinement en mesure d'accompagner leurs enfants, les aînés prennent à certains égards le relais vis-à-vis de leurs frères et sœurs et les aident dans leur parcours scolaire. Les éléments d'appréciation qui mettent en évidence l'importance de ce rôle sont encore rares et, dans une large mesure, d'ordre qualitatif. Ces études, en grande partie basées sur des entretiens de fond, indiquent qu'ils apportent souvent un soutien précieux aux plus jeunes (voir par exemple Mogueu et Santelli, 2015).

En observant des étudiants nés de parents turcs en Autriche, en France et en Suède, Schnell (2014) constate que, plus la famille est nombreuse, plus le soutien apporté par les aînés au plan scolaire, comme l'aide aux devoirs, prend de l'importance, ce qui laisse supposer un report de responsabilité proportionné des parents sur leurs enfants les plus âgés. En Autriche, ce soutien diminue qui plus est les risques de sortie prématurée du système scolaire et augmente les chances de poursuivre des études au-delà du second cycle du secondaire. Cette corrélation reste importante une fois pris en compte le niveau de formation et l'implication des parents. En France et en Suède, en revanche, l'investissement des aînés n'a pas d'effet significatif. L'auteur estime que ces résultats pourraient découler de différences entre les systèmes éducatifs : alors que la France et la Suède ont un enseignement à plein temps, la plupart des écoles autrichiennes accueillent les élèves à la demi-journée, ce qui fait de la famille une ressource plus importante pour le soutien scolaire et l'aide aux devoirs.

Dans l'ensemble, les éléments dont on dispose concernant l'influence que la taille de la famille exerce dans le cas des enfants d'immigrés restent peu concluants. Bien que certains indices donnent à penser que l'appartenance à une famille particulièrement nombreuse peut être un handicap au regard du niveau de formation atteint, dans la plupart des études, la taille de la famille ne constitue pas un facteur explicatif si considérable. Il apparaît par conséquent que ce n'est pas celle-ci *en soi* qui a une incidence mais plutôt d'autres facteurs associés au fait de grandir dans une famille nombreuse, tels que le manque de ressources. Des facteurs institutionnels, comme les écarts au niveau des coûts de l'enseignement ou les différences entre les systèmes éducatifs, pourraient donc avoir un rôle dans l'incidence de la taille de la famille sur la mobilité intergénérationnelle. Par ailleurs, on manque encore d'éléments pour déterminer dans quelle mesure les aînés sont à même d'épauler leurs cadets et si cela peut se traduire par des taux de mobilité plus élevés chez ces derniers.

Durée de séjour des parents dans le pays d'accueil

Un grand nombre d'études indiquent que l'âge d'arrivée des immigrants comme le nombre d'années passées dans le pays d'installation depuis leur émigration influent sur le parcours d'intégration. De manière générale, le fait d'être arrivé jeune et d'avoir séjourné sur une durée non négligeable dans ce pays a des répercussions positives au regard d'indicateurs d'intégration tels que l'emploi et la maîtrise de la langue (Schaafsma et Sweetman, 2001 ; Böhlmark, 2008 ; OCDE/UE, 2015). Cependant, très peu d'études évaluent les effets intergénérationnels de la durée de résidence des parents immigrants. Le fait est quelque peu surprenant si l'on considère qu'un séjour plus long des parents dans le pays leur permet sans doute de mieux en parler la langue, d'afficher des taux d'emploi plus élevés, d'être mieux familiarisés avec le système éducatif ou d'avoir des réseaux plus étendus que les primo-arrivants, grâce à quoi ils pourraient être mieux à même de soutenir leurs enfants.

Au Canada, la durée de séjour des parents n'a qu'une influence modeste sur les résultats de leurs enfants en vocabulaire à la sortie de la maternelle et a généralement des effets non significatifs sur leurs résultats en mathématiques et en lecture à l'âge de sept ans (Worswick, 2004). Cela semble indiquer qu'elle est importante avant tout pour la transmission des compétences en langue. L'incidence négative sur les résultats en vocabulaire est légèrement plus marquée pour les parents dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français et pour les enfants dont les résultats au test de vocabulaire se situent parmi les 10 % les plus faibles.

Nielsen et Schindler Rangvid (2012) ont observé pour le Danemark que la durée de séjour des parents depuis leur arrivée avait une influence bénéfique sur les résultats scolaires de leurs enfants. Celle des mères entretient ainsi une corrélation positive avec les résultats aux examens de danois, en particulier pour leurs fils, tandis que celle des pères, si elle n'a pas d'effet sur les résultats en langue, se révèle avoir une influence bénéfique sur les notes en mathématiques et fait reculer le décrochage scolaire.

Une étude concernant la Suède a constaté que la durée de résidence des parents dans le pays influence de manière positive les notes de leurs enfants en suédois ainsi que leurs résultats aux tests de langue normalisés, mais n'a pas d'impact significatif sur leurs notes en mathématiques. Si l'on évalue les effets intergénérationnels en fonction du pays d'origine des parents, la corrélation semble être légèrement plus forte lorsque ces derniers arrivent de pays non occidentaux (Smith, Helgertz et Scott, 2016).

Dans l'ensemble, les années passées par les parents dans le pays d'installation ont une influence apparemment favorable, bien que généralement faible, sur leurs enfants nés dans ce pays. De surcroît, il apparaît que les bénéfices d'un séjour prolongé s'observent essentiellement dans la transmission des compétences en langue. Étant donné que très peu d'études examinent l'incidence intergénérationnelle de la durée de résidence, et pour trois pays seulement (Canada, Danemark et Suède), les éléments présentés ne doivent pas être considérés comme définitifs. En outre, rien n'indique pour l'heure que la naturalisation des parents – dont la probabilité augmente avec le temps passé dans le pays d'accueil – ait un effet sur les résultats des enfants ou modifie l'incidence potentielle de leur motif premier d'émigration sur le schéma de mobilité intergénérationnelle.

Compétences en langue des parents

Bien que la scolarité et l'interaction avec les pairs aient une forte incidence en la matière, on constate que la maîtrise de la langue par les enfants reste liée aux compétences linguistiques des parents, une part importante de l'apprentissage ayant lieu en l'occurrence à la maison. Aussi ces compétences parentales peuvent-elles être un facteur important lorsqu'il s'agit d'expliquer pourquoi les personnes issues de l'immigration réunissent, ou non, à l'école et s'élèvent, ou non, au-dessus de leurs parents au regard de la formation suivie.

Des études montrent qu'il existe une étroite corrélation entre les membres d'une même famille quant à la maîtrise de la langue (Chiswick, Lee et Miller, 2005). Toutefois, les compétences en langue mettent plus en jeu que le simple fait de parler correctement une langue au quotidien. Ainsi, les élèves doivent être capables de lire, de comprendre et de rédiger des textes pour réussir à l'école et, plus tard, sur le marché du travail. Plusieurs études indiquent que les enfants dont les parents (qu'ils soient étrangers ou nés dans le pays) ont un faible niveau d'instruction tendent à avoir un vocabulaire moins riche et davantage de peine à employer une langue convenable (Pan, Spier et Tamis-Lemonda, 2004 ; Becker, 2011), ce qui peut causer des difficultés pour comprendre un énoncé et rédiger un texte et, en définitive, pour atteindre un niveau d'études plus élevé que la génération précédente. C'est pourquoi les études portant sur la transmission des compétences en langue entre les parents immigrés et leurs enfants doivent aussi prendre en compte l'incidence des paramètres socioéconomiques de façon à ne pas confondre les facteurs propres aux immigrés avec celle de l'appartenance à une catégorie socioéconomique modeste.

Cela dit, les études analysant le mode de transmission des compétences en langue des parents immigrés à leurs enfants sont insuffisantes sur un certain nombre de points. La grande majorité d'entre elles ont recours à des critères assez vagues pour évaluer le niveau linguistique des parents, tels que le nombre d'années passées dans le pays ou le niveau de maîtrise subjectif, lequel présente un biais systématique dans certains groupes (Edele et al., 2015 pour l'Allemagne). De surcroît, de nombreux travaux portant sur l'influence de la langue parlée en famille révèlent, d'une manière générale, que le fait de ne pas parler la langue majoritaire du pays à la maison a des effets néfastes sur les retombées de l'enseignement (Schnepf, 2007 ; Dustmann, Frattini et Lanzara, 2012 ; Sweetman et van Ours, 2015). De tels résultats ne mettent cependant pas en relief les compétences réelles en langue des enfants ou celles des parents et ne sont pas, de ce fait, un indice de la transmission de la langue entre les générations. Qui plus est, l'acquisition de la langue peut être plus aisée et plus rapide pour certains parents immigrés, s'ils sont, par exemple, très qualifiés ou parlent une langue apparentée à celle du pays d'accueil (pour une analyse des conséquences de la distance linguistique sur l'apprentissage d'une langue, voir Chiswick et Miller, 2005, et Isphording et Otten, 2013). Enfin, la maîtrise de la langue du pays d'accueil ne se transmet pas seulement des parents aux enfants, mais aussi des enfants aux parents. Les progrès des enfants à l'école peuvent en effet déteindre sur leurs parents. Cependant, avoir des enfants peut aussi affaiblir les compétences en langue des parents lorsque leur propension à travailler s'en trouve réduite (Chiswick, Lee et Miller, 2005). Gardant à l'esprit ces réserves, un certain nombre d'auteurs soulignent néanmoins qu'une maîtrise limitée de la langue chez les parents a un effet négatif sur son acquisition par leurs enfants et sur le parcours scolaire de ces derniers.

La maîtrise de l'anglais par les parents a une incidence positive sur la connaissance que les enfants nés aux États-Unis s'attribuent de cette langue, une incidence qui décline toutefois avec l'âge jusqu'à devenir nulle au moment de l'entrée en premier cycle de l'enseignement secondaire (Bleakley et Chin, 2008).

Casey et Dustmann (2008) ont enquêté sur la transmission du « capital linguistique » des parents étrangers à leurs enfants en Allemagne. En tenant compte des caractéristiques parentales, telles que l'instruction, le revenu et les années passées dans le pays d'accueil, ils observent que les compétences en langue des parents (en l'occurrence le niveau de maîtrise que s'attribuent les intéressés) restent corrélées à la maîtrise que leurs enfants ont de la même langue. Si les compétences en langue des parents, évaluées de 0 (très mauvaise) à 1 (très bonne), augmentent de 0.1, les compétences en langue de leurs enfants vont augmenter d'environ 2.5 % lorsqu'ils sont nés en Allemagne et de 3 % lorsqu'ils sont nés à l'étranger mais arrivés avant 10 ans.

Domingues dos Santos et Wolff (2011) cherchent à savoir si les compétences en langue que déclarent les immigrés en influencent la capacité à transmettre à leurs enfants nés en France le niveau de formation qui est le leur. Ils constatent ainsi que la maîtrise du français par les parents est largement bénéfique pour le devenir scolaire de leurs enfants. En introduisant dans leur équation un terme d'interaction entre le nombre d'années d'études des parents et la maîtrise du français, les auteurs établissent en outre que la formation des parents a des retombées moins importantes sur celle de leurs enfants lorsque les premiers déclarent rencontrer des difficultés à parler le français.

En conclusion, la transmission des compétences en langue est difficile à apprécier lorsque l'on ne dispose pour cela que de variables indicatives imprécises. Qui plus est, ces compétences ne se transmettent pas seulement des parents aux enfants, mais aussi des enfants aux parents. Malgré ces réserves, certains éléments concrets indiquent que les bonnes compétences en langue des parents ont une influence positive sur celles de leurs enfants ainsi que sur leur niveau d'instruction, à plus forte raison lorsque ces enfants sont encore jeunes.

Aspirations et attentes en matière d'éducation

Un corpus de travaux de plus en plus important démontre que, sur le plan de l'instruction, les parents immigrés nourrissent fréquemment pour leur enfants des ambitions semblables à celles des parents nés dans le pays, quand elles ne sont pas plus élevées (Hagelskamp, Suárez-Orozco et Hughes, 2010 ; Gresch et al., 2012 ; Brinbaum et Cebolla-Boado, 2007). En Allemagne, en Belgique et en Hongrie, les premiers affirment plus souvent espérer que leurs enfants iront à l'université que ne le font les seconds. La différence s'accroît encore si l'on prend en compte la situation socioéconomique (OCDE, 2015 ; pour les États-Unis, voir Raleigh et Kao, 2010).

De plus, les élèves issus de l'immigration ont eux aussi tendance à envisager avec optimisme la suite de leur parcours scolaire. Si l'on compare des élèves ayant les mêmes scores PISA et le même statut socioéconomique mais dont certains sont nés dans le pays quand les autres sont issus de l'immigration, on remarque que ces derniers visent plus volontiers un diplôme de l'enseignement supérieur et ce, dans l'ensemble des 14 pays étudiés⁴ (OCDE, 2010).

De manière générale, l'optimisme des parents est important pour le parcours scolaire des enfants car il parvient souvent à se communiquer d'une génération à l'autre (Sewell et Hauser, 1972 ; Morgan, 1998 ; Modood, 2004). De hautes aspirations peuvent ainsi être considérées comme une forme de capital social intergénérationnel et seraient susceptibles de faciliter l'ascension des enfants d'immigrés (Raleigh et Kao, 2010).

Cela étant, dans de nombreux pays de l'UE et de l'OCDE, les grandes ambitions des parents immigrés et de leurs enfants sont en décalage avec le parcours scolaire effectif de ces derniers. Ce phénomène, parfois appelé « paradoxe de la concrétisation des aspirations » (*aspiration achievement paradox*), a fait l'objet de nombreuses études. L'ambition de s'élever sur l'échelle sociale peut être particulièrement répandue chez les parents ayant quitté leur pays d'origine pour améliorer les conditions de vie de leur famille (Kao et Tienda, 1995 ; Hagelskamp, Suárez-Orozco et Hughes, 2010), ou peut être motivée par l'idée que les études supérieures sont une protection contre des discriminations réelles ou supposées (Vallet et Caille, 1999). Les aspirations des parents immigrés pourraient aussi dénoter une faible connaissance du système éducatif et un manque de réalisme quand leurs enfants ne progressent qu'à grand peine (Gresch et al., 2012). Le problème viendrait alors de ce que ces parents ignorent comment changer ces aspirations relativement abstraites en objectifs concrets et réalistes. D'autres estiment que l'on ne peut s'attendre à ce que les grandes aspirations – qui sont, autrement dit, de l'ordre de la croyance –, s'accordent nécessairement au comportement des élèves ou qu'elles suffisent à elles seules pour surmonter des problèmes structurels plus généraux tenant au système éducatif (Cummings et al., 2012).

Seules quelques études vont au-delà de la collecte de données sur les différences d'aspirations entre les familles issues ou non de l'immigration et évaluent si les grands espoirs nourris par les parents et les enfants sont à même d'enrayer la transmission de handicaps entre générations. En outre, il faut garder à l'esprit qu'aucune de ces études ne permet d'écarter la possibilité d'une causalité inverse. On ne sait pas encore très bien, en effet, si ce sont les grandes ambitions qui donnent à l'enseignement des retombées importantes ou si, au contraire, ce sont les bons résultats scolaires qui suscitent des ambitions plus élevées.

Une étude menée aux États-Unis, qui s'attache à l'influence des attentes des parents sur le niveau de formation de leurs enfants, révèle que les parents immigrés ont davantage tendance à espérer que leurs enfants fréquentent l'enseignement post-secondaire que les parents nés dans le pays (Glick et White, 2004). Elle démontre que les attentes des parents immigrés et celles propres aux élèves expliquent en partie pourquoi leurs enfants affichent un taux d'inscription dans l'enseignement post-secondaire relativement plus important lorsque l'on tient compte des caractéristiques liées à la situation socioéconomique. Glick et White se sont demandé également si les étudiants étaient influencés différemment par les attentes de leurs parents selon qu'ils sont issus ou non de l'immigration, sans établir toutefois l'existence d'un lien d'interdépendance significatif entre le statut d'immigré et les attentes des parents.

En Australie, les observations de Le (2009) concernant l'influence que les aspirations des individus exercent sur les résultats aux examens d'entrée à l'université⁵ ne permettent pas de se faire une opinion définitive sur la question. Les aspirations des parents – en l'occurrence l'idée que leurs enfants poursuivront leurs études après le secondaire – ont une influence significative et positive sur les résultats des enfants

nés à l'étranger (plus élevés de 5 points de pourcentage) ; cette influence est moindre pour les enfants nés en Australie (+ 2 points de pourcentage) et nulle pour ceux qui ne sont pas issus de l'immigration. Il apparaît en revanche que les aspirations propres aux futurs étudiants n'ont une incidence significative sur les résultats que pour les individus dont les parents sont nés dans le pays (+ 5 pp), mais non pour ceux qui sont d'origine immigrée.

Vallet et Caille (1999) relèvent que, en France, les parents immigrés nourrissent de grandes ambitions quant aux études de leurs enfants, qui atténuent l'influence d'un milieu socioéconomique modeste et semblent avoir une incidence positive sur la scolarité de ces enfants dans le secondaire du premier et du deuxième cycles.

Cummings et al. (2012), estiment cependant que rien ne permet de définir avec certitude si le niveau de formation atteint s'explique en réalité par une évolution des aspirations, de la perception de ses propres capacités ou des valeurs auxquelles on tient vis-à-vis de la scolarité. À travers une méta-analyse de 30 programmes d'intervention visant à modifier les aspirations et l'état d'esprit des élèves et des parents de ménages défavorisés au Royaume-Uni et aux États-Unis, ils révèlent que les répercussions de ces programmes sur le niveau de formation atteint sont souvent insignifiantes. Qui plus est, pour la majorité des programmes, il n'a pas été clairement établi si la réussite des études supérieures découlait d'un changement d'état d'esprit ou si elle était due à des interventions (tutorat, programmes d'implication parentale) ayant exercé une influence directe sur les comportements et sur les compétences elles-mêmes. St. Clair, Kintrea et Houston (2013) soulignent au surplus que, dans de nombreux établissements défavorisés, les étudiants et leurs parents ont de grandes ambitions mais sans savoir comment les rendre concrètes et atteignables. Il apparaît ainsi que de telles ambitions sont nécessaires, mais non suffisantes, pour parvenir à un niveau d'instruction élevé et suivre une mobilité ascendante.

Encadré 2.2. Accès à l'enseignement universitaire

La détention d'un diplôme universitaire devient un préalable indispensable à la mobilité professionnelle ; on peut dire qu'elle est plus nécessaire à une entrée réussie dans la vie active pour les jeunes d'aujourd'hui qu'elle ne l'était pour la génération de leurs parents. Quoique la question ne soit pas encore tranchée de savoir si une part plus importante d'individus diplômés de l'enseignement supérieur est réellement le signe d'une plus grande mobilité sociale ultérieure (voir par exemple Bol, 2015 ; Bukodi et Goldthorpe, 2016), on constate que l'enseignement supérieur reste un « bon investissement » au regard du devenir professionnel (Machin, 2012). Il reste cependant à savoir si les personnes nées dans le pays de parents étrangers rencontrent des obstacles particuliers pour entrer à l'université.

Les études relèvent que les personnes issues de l'immigration et les étudiants appartenant à une minorité ethnique qui ont terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont davantage tendance à poursuivre des études universitaires que leurs camarades dont la situation socioéconomique est comparable (Kristen et al., 2008, en Allemagne ; Turcotte, 2011, au Canada ; Chowdry et al., 2008, au Royaume-Uni ; Jackson et al., 2012, au Royaume-Uni et en Suède, par exemple). Étant donné les mécanismes en place dans de nombreux pays au niveau de l'enseignement secondaire de deuxième cycle pour orienter les élèves en fonction de leurs aptitudes, cette situation pourrait être l'effet d'une sélection positive car les élèves issus de l'immigration se heurtent souvent à davantage d'obstacles. Quoi qu'il en soit, cela démontre que le problème tient plutôt à la sous-représentation des personnes nées de parents étrangers dans l'enseignement secondaire de deuxième cycle qu'à une réticence à s'inscrire à l'université.

Dans les pays pour lesquels des données concrètes sont disponibles, il apparaît que les étudiants nés de parents immigrés et ceux appartenant à une minorité ethnique ont une préférence pour l'université plutôt que pour les écoles polytechniques ou les instituts de sciences appliquées, comparés à leur pairs dont les parents sont nés dans le pays ou appartiennent à la majorité ethnique (Chowdry et al., 2008 ; Kristen, Reimer et Kogan, 2008 ; Tolsma, Need et de Jong, 2010).

De surcroît, dans certains pays où la qualité ou la réputation des établissements d'enseignement supérieur varient considérablement, les personnes issues de l'immigration afficheraient des taux d'inscription semblables à celles dont les parents sont nés dans le pays, mais pourraient cependant être surreprésentées dans les universités les moins réputées. Au Royaume-Uni, par exemple, les étudiants appartenant à une minorité ethnique se concentrent dans des universités du Grand Londres, relativement récentes, et sont sous-représentés dans les universités classiques plus prestigieuses (Connor et al., 2004). On y constate en outre que les bureaux des admissions de ces universités sont moins portés à proposer une place aux candidats appartenant à une minorité ethnique qu'aux étudiants blancs ayant les mêmes diplômes (Boliver, 2013).

Enfin, les chances d'être diplômé de l'enseignement supérieur pour les étudiants nés de parents immigrés ou les étudiants appartenant à une minorité ethnique semblent varier d'un pays à l'autre mais, à ce jour, il existe assez peu de données disponibles qui tiennent compte des caractéristiques liées à leur situation socioéconomique. Alors qu'au Royaume-Uni on observe que les étudiants appartenant à une minorité ethnique se montrent moins enclins à abandonner leurs études universitaires (Vignoles et Powdthavee, 2009), on constate l'inverse pour les enfants d'immigrés aux Pays-Bas (Zorlu, 2011) et en France pour certains groupes ethniques (Brinbaum et Guégnard, 2013).

Tableau 2.1. Effets intergénérationnels des caractéristiques familiales sur les résultats des enfants d'immigrés en matière d'enseignement

Caractéristiques familiales	Effets	Exemples
Nombre de frères et sœurs	(Négatifs)	Effets faibles ou non significatifs : <ul style="list-style-type: none"> • Allemagne : Kristen et Granato, 2007 • France : Domingues Dos Santos et Wolff, 2011 • Norvège : Hermansen, 2016 Effets plus importants, significatifs : <ul style="list-style-type: none"> • Suisse : Bauer et Riphahn, 2007 • Pour les familles nombreuses, en Allemagne et en France : Meurs, Puhani et von Haaren, 2015
	(Positifs) (soutien scolaire et aide aux devoirs de la part des aînés)	Effets significatifs : <ul style="list-style-type: none"> • Autriche : Schnell, 2014 Effets non significatifs : <ul style="list-style-type: none"> • France et Suède : Schnell, 2014
Durée de séjour des parents	(Positifs)	Pour les résultats en mathématiques : effets faibles et en général non significatifs Pour les résultats en langues : effets faibles et en général significatifs : <ul style="list-style-type: none"> • Canada : Worswick, 2004 • Danemark : Nielsen et Schindler Rangvid, 2012 • Suède : Smith, Helgertz et Scott, 2016
Familiarité avec le système scolaire	(Positifs) L'impact précis n'est pas clairement défini, les études qualitatives soulignent l'importance de la familiarité des parents avec le système scolaire Les mesures qui favorisent l'implication des parents ont en général des effets positifs	<ul style="list-style-type: none"> • États-Unis : Deil-Amen et Rosenbaum, 2003 • Royaume-Uni : Brooks, 2008 • États-Unis : Jeynes, 2003 • États-Unis et Royaume-Uni : Schofield, 2006
Compétences des parents en langue	Positifs	<ul style="list-style-type: none"> • Allemagne : Casey et Dustmann, 2008 • États-Unis : uniquement lors de la petite enfance (Bleakley et Chin, 2008) • France : Domingues Dos Santos et Wolff, 2011
Aspirations et attentes en matière d'éducation	(Positifs) Effets mal définis. Il s'agit d'une condition probablement nécessaire mais non suffisante	<ul style="list-style-type: none"> • États-Unis et Royaume-Uni : Cummings et al., 2012 • Allemagne : Gresch et al., 2012 • Royaume-Uni : St. Clair, Kintrea et Houston, 2013

Note : Les résultats en matière d'enseignement s'entendent à la fois du niveau d'études (c'est-à-dire le diplôme le plus élevé) et des résultats obtenus (notes, résultats aux tests normalisés, par exemple). Les termes « positif/négatif » signes indiquent la relation avec la caractéristique familiale considérée ; par exemple un nombre plus important de frères et sœurs peut avoir tour à tour un effet négatif et positif sur le niveau de formation atteint. Les parenthèses indiquent que seules certaines des études prises en compte dans le tableau établissent l'existence d'un effet significatif.

Comment le fait d'avoir grandi dans un quartier défavorisé influe-t-il sur la mobilité intergénérationnelle ?

La ségrégation résidentielle, définie comme la concentration et la séparation de différents groupes sociaux dans une zone donnée, est non seulement la manifestation visible des inégalités, mais également un mécanisme d'accentuation des différences sociales, puisqu'elle peut limiter l'accès à une éducation et un emploi de qualité (pour une réflexion sur les méthodes d'évaluation de la ségrégation, voir Peach, 2009). De tels effets de voisinage peuvent également augmenter les chances de groupes déjà avantagés, tels que les personnes disposant de revenus élevés qui se concentrent dans des quartiers plus cossus.

Confronter la ségrégation des familles immigrées entre les pays n'est pas chose aisée, en partie parce que les unités géographiques et les données sont difficilement comparables (Sleutjes et de Valk, 2015 ; Östh, Clark et Malmberg, 2014). Cela dit, certaines études donnent à penser que la ségrégation résidentielle sur la base de l'appartenance ethnique est plus prononcée dans les villes des États-Unis que dans les villes de l'UE (Musterd et van Kempen, 2009). S'attachant aux caractéristiques de la ségrégation dans six villes d'Espagne, d'Italie et du Portugal, Arbaci et Malheiros (2010) constatent que les immigrés arrivés dans les années 1990 et au début des années 2000 s'y concentrent en périphérie, contrairement à ce que l'on observe en Europe centrale et en Europe du Nord où ils sont plus susceptibles de vivre dans des quartiers de centre-ville. Il semble en outre que la résidence dans un quartier défavorisé soit un trait persistant d'une génération à l'autre. Lorsque les jeunes adultes ayant grandi dans un tel endroit quittent le domicile parental, c'est souvent pour s'installer dans un autre quartier modeste et cette relation semble plus forte chez les enfants d'immigrés et les individus appartenant à une minorité ethnique (van Ham et al., 2014, pour Stockholm ; Vartanian, Walker Buck et Gleason, 2007, pour les États-Unis).

Toutefois, bien qu'il y ait souvent de fortes présomptions sur l'obstacle que représente la ségrégation ethnique au regard de l'emploi, des retombées de l'enseignement ou des capacités en langue, les éléments dont on dispose concernant les effets de cette ségrégation sur l'intégration des enfants d'immigrés ne sont pas si tranchés que cela (Bolt, Özüekren et Phillips, 2010) mais étroitement liés au dénuement socioéconomique des quartiers concernés, aux caractéristiques associées à la situation des parents et au capital social d'un groupe d'immigrés.

La plupart des travaux portant sur l'impact des handicaps liés au quartier sur les enfants d'immigrés ont pour objectif d'appréhender les facteurs propres à l'immigration en analysant dans quelle mesure le niveau de formation général atteint, ou la participation au marché du travail d'un groupe ethnique donné, influence les résultats socioéconomiques de l'un de ses membres. Le concept de « capital ethnique » a été introduit par Borjas (1992) qui affirme que l'« environnement ethnique » contribue à expliquer la transmission intergénérationnelle des handicaps. Il définit ce capital ethnique comme le niveau de compétences moyen d'un groupe ethnique au niveau de la génération du père, que l'on peut apprécier à travers le niveau d'instruction moyen du groupe, le prestige des professions exercées par ses membres ou les salaires. Or cette approche donne lieu à certaines critiques. Borjas fait remarquer que le capital ethnique est censé refléter la « qualité des environnements ethniques », qui comprennent non seulement des indices économiques, mais aussi des composantes sociales et culturelles. Or ces deux dernières ne font pas à proprement parler l'objet d'une mesure, de sorte que l'on en viendrait rapidement à se demander ce qui constitue au juste le capital ethnique.

De plus, comme le fait remarquer Niknami (2010), il est difficile d'interpréter l'influence du capital ethnique car celui-ci ne précise pas si les groupes ethniques partagent ou non des voisinages semblables. Si, par exemple, les groupes d'immigrés sont de faible envergure ou répartis de manière relativement homogène dans le pays, on peut penser qu'il n'y a pas d'échanges réguliers entre leurs membres. Il y aurait alors peu de raisons d'affirmer que les personnes issues de l'immigration sont influencées par le niveau général de compétences de la génération de leurs parents. Les études sur l'influence du capital collectif d'une communauté d'immigrés doivent dans l'idéal avoir une portée locale et être consacrées à des zones où de nombreuses familles d'immigrés sont installées.

C'est ainsi que Borjas (1995) réalise pour les États-Unis une étude à l'échelle de quartiers en s'appuyant sur des données du recensement de 1970. Il observe non seulement que la ségrégation résidentielle perdure entre la génération des parents étrangers et celle de leurs enfants nés aux États-Unis, mais également que les hommes issus de l'immigration et qui ont grandi dans des quartiers où le salaire moyen de leur groupe ethnique est élevé s'en sortent mieux sur le marché du travail que les fils de parents étrangers dont les pères ont des revenus moins élevés en moyenne. Cet « effet ethnique » se réduit considérablement, mais persiste néanmoins, lorsque l'on prend en considération l'ensemble des effets de voisinage, tels que le revenu moyen de tout le quartier.

La majorité des études menées en Europe ne constate qu'un rapport ténu, ou nul, entre capital ethnique et mobilité intergénérationnelle. En Suisse, à l'échelle tant nationale que régionale, l'incidence d'un niveau de formation élevé au sein d'un groupe ethnique sur ceux des membres de ce groupe qui sont issus de l'immigration est faible avec un rapport inverse à celui que pourrait suggérer l'hypothèse du capital ethnique : indépendamment du niveau de formation de leurs parents, les chances d'être diplômé de l'enseignement supérieur sont en effet plus élevées pour les individus dont le capital ethnique est faible que pour ceux dont le capital ethnique est important (Bauer et Riphahn, 2007). De la même manière, les études ne constatent qu'une influence faible ou nulle de ce capital chez les personnes issues de l'immigration en Allemagne (Yaman, 2014) et au Danemark (Hammarstedt et Palme, 2012). La proportion d'individus appartenant à un même groupe ethnique dans une commune donnée n'a pas d'incidence sur les chances des enfants nés en Suède de parents étrangers de terminer le deuxième cycle du secondaire, mais la probabilité d'obtenir un diplôme universitaire est moindre en ce qui les concerne. On a des raisons de penser qu'une proportion plus élevée d'individus appartenant à un même groupe ethnique réduit la probabilité d'être au chômage, mais aucune incidence sur les revenus n'a pu être relevée (Grönqvist, 2006).

Cependant, le fait de grandir, dans une ville de Suède, dans un quartier comptant une forte proportion d'adultes immigrés ayant suivi un enseignement post-secondaire mais percevant une allocation-chômage s'accompagne, pour les jeunes issus de l'immigration, d'une plus faible probabilité de finir leur cursus secondaire, peut-être parce que l'entourage proche donne le sentiment que cela ne vaut pas la peine de faire des études (Gustafsson, Katz et Österberg, 2016). Aussi, davantage que le capital humain moyen d'un groupe en tant que tel, c'est sans doute la présence ou l'absence de débouchés professionnels qui agit sur le niveau d'études de ces jeunes.

Une étude portant sur les minorités ethniques en Angleterre et dans le pays de Galles souligne qu'il est important de nuancer l'influence de la concentration ethnique sur le devenir professionnel (Zucotti et Platt, 2016). Tandis que la participation au marché du travail des femmes pakistanaises et bangladaises recule à mesure que leurs compatriotes

forment un groupe plus nombreux en proportion, les débouchés professionnels des hommes indiens augmentent et aucun effet non significatif n'a été décelé dans les autres groupes. C'est donc une preuve claire de l'importance du capital social spécifique au groupe et des normes propres à chaque sexe. Une proportion plus grande d'individus appartenant au même groupe ethnique peut être avantageuse quand il est possible par cet intermédiaire d'accéder à des possibilités d'emploi ou à des renseignements sur les postes vacants ; cependant, lorsque les groupes ethniques ne disposent pas de telles ressources collectives, les résultats de leurs membres sur le marché du travail peuvent être moindres (Portes et Zhou, 1993 ; Portes, 1998). Le fait que certains groupes « réussissent mieux » que les autres sur le plan professionnel peut également refléter les effets d'une sélection positive opérée au niveau de la génération des parents (voir l'analyse développée dans la section 2).

D'autres travaux mettent en avant l'importance du milieu environnant au sens large et indiquent que grandir dans un quartier défavorisé du point de vue socioéconomique peut avoir des répercussions à long terme sur la mobilité intergénérationnelle. Ces dernières années, un certain nombre d'études basées sur des interventions concrètes, quasi-expérimentales, démontrent l'existence de telles répercussions sur le devenir professionnel à long terme.

En observant les retombées à long terme du programme *Moving to Opportunity*, mené aux États-Unis, dans le cadre duquel des familles occupant un logement social dans un quartier défavorisé ont reçu une allocation pour aller s'installer dans un quartier plus prospère, on a constaté que les revenus perçus plus tard par les enfants partis avant l'âge de 13 ans sont supérieurs de près d'un tiers à ceux des enfants restés sur place (Chetty, Hendren et Katz, 2016). Cependant, on n'observe aucune augmentation des revenus pour ceux qui avaient plus de 13 ans au moment de leur déménagement. Il semble donc que l'incidence du voisinage sur la mobilité intergénérationnelle compte particulièrement durant l'enfance, ce qui souligne par là même l'importance de la qualité de l'enseignement et combien celle-ci varie entre quartiers plus ou moins favorisés (voir également Chetty et Hendren, 2016). De même, Rothwell et Massey (2015) indiquent qu'aux États-Unis l'influence du revenu moyen du quartier sur le revenu futur des enfants équivaut environ à la moitié de celle exercée par le revenu des parents et qu'elle devient plus importante encore lorsqu'elle est ajustée pour tenir compte du pouvoir d'achat régional.

Certes ces études ne prennent pas en considération les antécédents migratoires, mais elles démontrent néanmoins qu'une forte concentration de handicaps socioéconomiques à l'échelle du quartier peut, à long terme, peser sur le devenir professionnel des individus. Étant donné que, dans de nombreux pays, les enfants nés de parents étrangers ont de bonnes chances de vivre dans un quartier défavorisé, ces conclusions sont particulièrement pertinentes en ce qui les concerne.

Facteurs déterminants au niveau scolaire

Les écarts entre pays sur le plan de la mobilité intergénérationnelle sont dus en partie à des différences d'ordre scolaire, certains systèmes éducatifs semblant réussir mieux que d'autres à atténuer le handicap de départ des élèves issus de l'immigration. Les paragraphes qui suivent exposent dans les grandes lignes de quelle manière diverses caractéristiques scolaires, à savoir certains aspects institutionnels, comme l'éducation des jeunes enfants, les dispositifs d'orientation dans l'enseignement secondaire et l'accès à la formation universitaire, ainsi que les attentes et comportements des enseignants, peuvent jouer sur cette mobilité.

Fréquentation d'une école comptant une forte proportion d'élèves issus de l'immigration

Si, comme c'est généralement le cas, les élèves sont scolarisés à proximité de chez eux, les éventuels handicaps sociaux qui s'accumulent au niveau de leur quartier se retrouveront également à l'école. Les élèves étrangers et ceux issus de l'immigration sont souvent inégalement répartis entre les différents établissements scolaires ; au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, 60 % à 65 % de ces élèves devraient changer d'école pour que l'on obtienne une répartition homogène à l'échelle du pays (Schnepf, 2004). Ce pourcentage est légèrement moins élevé en Allemagne, en Australie, en France, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et en Suède (environ 50 %) et atteint son plus bas en Suisse (avec 40 %). En outre, les établissements scolaires se différencient également d'un point de vue socioéconomique. La ségrégation socioéconomique dans les établissements d'enseignement secondaire (en fonction de la situation familiale mais non du statut d'immigré) se révèle particulièrement forte en Allemagne, en Belgique et en Hongrie ; elle est légèrement moins marquée aux États-Unis et au Royaume-Uni, mais c'est dans les pays nordiques qu'elle est le plus rare (Jenkins, Micklewright et Schnepf, 2008).

Il s'agit donc de savoir à quel moment le fait de fréquenter une école accueillant une forte proportion d'élèves défavorisés a une influence significative sur la mobilité, en termes d'éducation, des enfants issus de l'immigration. Il est en effet peu probable que la corrélation entre la part d'élèves défavorisés et les retombées de l'enseignement soit linéaire. Au contraire, un certain nombre d'études affirment qu'il existe un certain seuil ou « point de rupture » au-delà duquel l'accumulation de handicaps devient trop importante, mais on ignore encore où il se situe précisément. Sa position dépend qui plus est de la capacité des écoles à répondre aux besoins propres aux élèves issus de familles modestes ou immigrées et de leur état de préparation à cet égard (Szulkin et Jonsson, 2007 ; Andersen et Thomsen, 2011).

Plusieurs études portant sur l'incidence d'une forte concentration d'élèves nés de parents étrangers dans les établissements scolaires font apparaître que ce n'est pas le statut d'immigré à proprement parler mais plutôt l'accumulation de handicaps socioéconomiques qui compromet les retombées de l'enseignement (Rumberger et Palardy, 2005 ; van der Slik Driessen et de Bot, 2006 ; Lemaitre, 2012). Le niveau socioéconomique moyen d'un établissement scolaire est donc un facteur important qui intervient dans la transmission intergénérationnelle d'un handicap et, comme nous le verrons ci-après, influence souvent les élèves de manière différente, selon qu'ils sont ou non issus de l'immigration.

Divers travaux ont cherché à apprécier l'importance de l'influence exercée par les camarades de classe (pour un aperçu général, voir Sacerdote, 2011). Or cette influence est souvent difficile à évaluer car une grande partie des différences entre les élèves d'une classe sont le résultat d'une sélection, comme le groupement selon le niveau, le choix des parents ou celui de l'école lorsqu'elle est libre de choisir ses élèves (Hoxby, 2000). La plupart des études examinent dans quelle mesure la proportion d'élèves immigrés, issus de l'immigration ou appartenant à une minorité ethnique influence les résultats scolaires des élèves nés dans le pays (Brunello et Rocco, 2013, pour une étude portant sur 19 pays de l'OCDE). Les études qui couvrent à la fois les élèves nés à l'étranger et les élèves nés dans le pays de parents étrangers sont légèrement moins fréquentes et font rarement la distinction entre les deux. Qui plus est, peu d'études évaluent le poids de la diversité, c'est-à-dire le nombre de groupes ethniques présents dans un établissement scolaire donné et leur taille respective (Dronkers et van der Velden, 2013). Cela étant, il est possible que la diversité

ethnique n'ait pas la même influence, sur les retombées de l'enseignement, que la part globale d'élèves issus de l'immigration. Les élèves fréquentant des établissements scolaires où cette diversité est importante ayant, par exemple, davantage de rapports avec des élèves dont la langue maternelle est différente de la leur, ils pourraient pratiquer plus régulièrement la langue d'enseignement que s'ils étaient scolarisés dans des établissements où prédomine un groupe de langue minoritaire. Toutefois, une plus grande diversité ethnique est également susceptible d'être préjudiciable aux élèves, par exemple si les enseignants ne sont pas en mesure de travailler aussi efficacement qu'avec une classe plus homogène (Dronkers et van der Velden, 2013).

Une méta-analyse, tirée essentiellement d'études menées aux États-Unis, montre qu'une proportion importante d'élèves appartenant à une minorité ethnique a une plus forte incidence sur les élèves de même origine que sur ceux qui appartiennent au groupe majoritaire ou à un autre groupe ethnique (van Ewijk et Slegers, 2010). Les auteurs de cette analyse ne relèvent toutefois que des effets limités, si l'on compare notamment à l'influence du milieu socioéconomique des parents. L'incidence sur les élèves de parents nés dans le pays se révèle être quasi nulle. Quoi qu'il en soit, il apparaît que l'influence exercée n'est pas identique pour tous les groupes minoritaires. Aux États-Unis, on observe que la part d'élèves afro-américains défavorisés a un effet plus marqué sur les retombées de l'enseignement que la proportion d'élèves immigrés.

En Europe, les observations recueillies sur l'éventuelle influence que la proportion d'élèves nés de parents étrangers exerce sur ces mêmes enfants semblent indiquer que le préjudice tient bien plus aux caractéristiques socioéconomiques et au profil de l'établissement que la condition d'immigré. Si l'on prend en considération ces caractéristiques⁶, la proportion d'élèves nés de parents étrangers n'a pas d'effet significatif sur les résultats scolaires des enfants d'immigrés aux Pays-Bas (Veerman van de Werfhorst et Dronkers, 2013), en Espagne (Cebolla-Boado et Garrido Medina, 2011) ou au Danemark (Jensen et Rasmussen, 2011).

Chez les jeunes nés en Allemagne, en Belgique et en Suède de parents turcs ou marocains, il apparaît que la présence en proportion importante d'élèves nés de parents étrangers a un certain effet protecteur en Belgique et en Suède, augmentant ainsi la probabilité de suivre un cursus supérieur plutôt qu'un parcours non universitaire. En Allemagne, en revanche, les élèves nés dans le pays de parents turcs ont moins de chances que leurs camarades dont les parents sont nés dans le pays de fréquenter l'université lorsque la proportion d'élèves nés de parents étrangers est élevée (Baysu et de Valk, 2012). Fekjær et Birkelund (2007) se penchent sur la composition ethnique des établissements scolaires d'Oslo et ses conséquences sur les notes obtenues. En tenant compte du profil socioéconomique global du public de chaque établissement, ils observent une légère influence positive sur les notes des élèves, qu'ils soient ou non issus de l'immigration. Ces résultats ne sont cependant applicables qu'aux établissements de deuxième cycle du secondaire et il est possible que les élèves issus de l'immigration qui y sont scolarisés forment un groupe choisi, présentant pour les études une motivation ou des capacités supérieures à celles des élèves appartenant à une autre filière du secondaire.

En résumé, la plupart des études ne révèlent qu'une corrélation faible, sinon nulle, entre la proportion d'élèves nés de parents immigrés et le niveau d'études atteint par ces mêmes élèves lorsque l'on tient compte des caractéristiques socioéconomiques. Ainsi, la relation préjudiciable souvent observée entre retombées de l'enseignement et forte proportion d'élèves issus de l'immigration doit beaucoup à la sélection des élèves défavorisés, qui sont, plus souvent qu'à leur tour, des enfants d'immigrés.

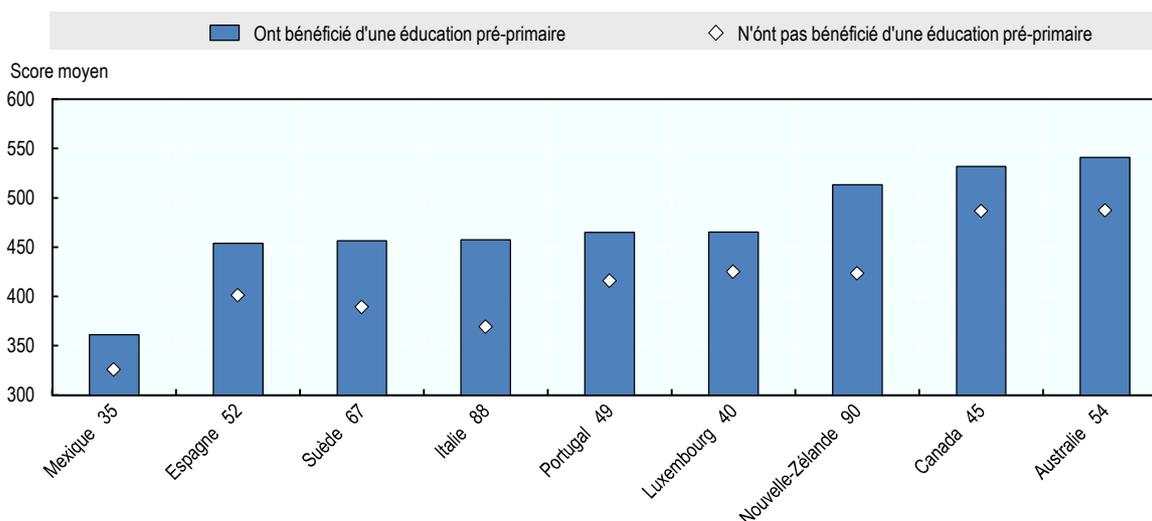
Éducation des jeunes enfants

Dans la zone OCDE, 69 % des enfants de 3 à 6 ans nés à l'étranger ou nés dans le pays de parents étrangers étaient scolarisés en maternelle en 2012, contre 76 % de leurs contemporains issus de la population locale. Dans la plupart des pays de l'UE, cependant, les différences sont minimes, notamment lorsque la scolarité est gratuite. On constate des exceptions notables en Italie, en Norvège et en République tchèque, avec des écarts d'environ 10 points de pourcentage (OCDE/UE, 2015).

Une importante somme de travaux atteste que la scolarisation dans la petite enfance peut entraîner des effets bénéfiques sur le devenir scolaire et professionnel, particulièrement chez les enfants issus de familles modestes et immigrées (Heckman, 2011 ; Elango et al., 2015). Pour les enfants de parents étrangers, la scolarité maternelle joue un rôle clé dans l'acquisition de la langue du pays (Bleakley et Chin, 2008 ; Votruba-Drzal et al., 2015) en plus d'avoir une influence positive sur leurs résultats scolaires ultérieurs (voir par exemple Spiess, Büchel et Wagner, 2003, pour l'Allemagne ; Magnuson, Lahaie et Waldfogel, 2006, pour les États-Unis ; Drange et Telle, 2010, pour Oslo ; Schneeweis, 2011, pour l'Autriche).

À partir de données du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA), dans le cadre duquel on évalue les compétences en mathématiques, lecture et sciences des jeunes de 15 ans, le Graphique 2.1 fait ressortir que l'éducation pré-primaire a une forte incidence sur les compétences en lecture (un écart de score de 40 points équivaut approximativement à une année de scolarité). Dans la plupart des pays, l'éducation pré-primaire donne aux enfants nés de parents étrangers un avantage éducatif de l'ordre d'une année de scolarité sur leurs camarades nés eux aussi de parents étrangers mais qui n'ont pas été scolarisés avant le primaire. Pour l'Italie et la Nouvelle-Zélande, les écarts de score équivalent même à plus de deux ans de scolarité.

Graphique 2.1. Compétences PISA en lecture des élèves nés de parents immigrés en fonction de la scolarisation pré-primaire, différents pays, 2012.



Source : Adapté de OCDE, 2015, OECD Reviews of Migrant Education: Immigrant Students at School – Easing the journey towards Integration, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264249509-en>.

La mobilité intergénérationnelle peut donc être améliorée si l'éducation des jeunes enfants parvient à gommer les disparités et si les enfants d'immigrés sont préparés au même titre que les autres à entrer à l'école élémentaire. Il apparaît toutefois que les taux d'inscription doivent dépasser 60 % pour qu'il y ait un effet égalisateur (Schütz, Ursprung et Wöbmann, 2008). En-deçà, ce sont essentiellement les enfants issus de familles à revenus élevés ou intermédiaires qui, vraisemblablement, fréquentent l'école maternelle et consolident par là même leur avantage éducatif. Concernant l'enseignement primaire, une étude suisse évalue l'influence du début de la scolarité sur la mobilité intergénérationnelle à partir des différences qui existent entre les cantons suisses au sujet de l'âge fixé pour l'entrée en primaire (Bauer et Riphahn, 2009). Ses auteurs constatent qu'une scolarisation précoce produit des effets significatifs en réduisant l'avantage relatif des élèves dont les parents ont un niveau d'instruction élevé.

Tout indique donc que l'éducation des jeunes enfants, si tant est qu'elle soit largement accessible et de qualité, peut améliorer la mobilité intergénérationnelle, car elle « intervient » tôt dans l'instruction des enfants issus d'un milieu défavorisé. C'est notamment le cas chez les enfants d'immigrés dont les parents maîtrisent assez mal la langue du pays, pour qui elle revêt en effet une grande importance car elle permet d'améliorer leurs compétences en langue et de les préparer à l'école d'une manière générale.

Orientation précoce dans l'enseignement secondaire

La grande majorité des travaux font ressortir qu'une orientation précoce, c'est-à-dire après l'école primaire, renforce l'importance du contexte familial (pour une analyse générale, voir Betts, 2011, et Burger, 2016). Plusieurs études se sont appuyées sur des réformes quasi expérimentales pour voir si le report de cette orientation entretenait un lien de causalité avec la mobilité intergénérationnelle (Pekkarinen, Uusitalo et Kerr, 2009, pour la Finlande ; Meghir et Palme, 2005, et Holmlund, 2008, pour la Suède). Bien que ces mesures se soient accompagnées d'autres changements dans le système éducatif, telles qu'un allongement de la scolarité obligatoire, il apparaît qu'une orientation plus tardive favorise une plus grande mobilité intergénérationnelle, indépendamment du reste. Cependant, la question de savoir si les systèmes polyvalents diminuent l'efficacité de l'enseignement suscite des débats bien plus âpres (pour un examen de cette question, voir Pfeffer, 2015).

De plus, les effets de l'orientation précoce dépendent d'un certain nombre d'autres facteurs ; ils ne seront ainsi pas les mêmes selon que les cursus de l'enseignement secondaire du premier cycle sont ou non (perçus comme) des « voies de garage »⁷ ou selon le degré de porosité des filières et les passerelles prévues pour faciliter les réorientations. Parallèlement, si les systèmes scolaires polyvalents sont moins sélectifs, il se peut également qu'ils rendent les diplômes de l'enseignement secondaire moins parlants pour les employeurs, car fournissant moins d'indications sur les compétences d'un candidat à l'embauche (Schröder, 2010). Qui plus est, une étude internationale indique que l'orientation précoce renforce l'importance du contexte parental mais que l'on s'exagérera probablement son incidence à cet égard si l'on n'inclut pas d'autres mécanismes de sélection tels que les politiques d'admission des établissements scolaires et les effets dus aux camarades de classe (Raitano et Vona, 2016). L'influence de l'orientation est réduite de beaucoup lorsque l'on prend en compte les politiques d'admission et l'environnement social des établissements scolaires. Cela étant, on observe qu'une plus grande diversité socioéconomique parmi les élèves diminue le poids du contexte parental.

Rares sont les études qui ont analysé l'influence de l'orientation précoce en ce qui concerne plus particulièrement les enfants d'immigrés. La mobilité éducative se révèle être plus élevée en Suisse pour les enfants nés dans le pays de parents immigrés lorsque l'orientation a lieu plus tard dans l'enseignement secondaire. Il n'en reste pas moins que l'inscription précoce en maternelle est plus déterminante qu'une orientation précoce (Bauer et Riphahn, 2013).

Une étude menée sur 45 pays constate que l'orientation précoce dans l'OCDE et les pays participant au PISA n'a une incidence négative que sur certains groupes d'élèves (Ruhose et Schwerdt, 2016). Si l'on compare les résultats d'examen dans les écoles primaires et secondaires, l'orientation précoce ne modifie pas au fil des ans l'écart de résultats entre les élèves dont les parents sont nés dans le pays et ceux dont les parents sont nés à l'étranger. Il n'empêche que les élèves nés dans le pays qui ne pratiquent pas à la maison la langue utilisée pour les évaluations, de même que les élèves nés à l'étranger et arrivés récemment dans le pays, sont pénalisés dans les systèmes d'orientation précoce.

Une autre étude basée sur les données du PISA et couvrant 11 pays⁸, démontre que l'orientation précoce accroît les inégalités en matière d'éducation entre les élèves selon qu'ils sont issus de l'immigration ou non, en partie du fait de l'influence des camarades de classe qui tend à être plus forte dans les systèmes différenciés que dans les systèmes polyvalents (Entorf et Lauk, 2008).

Ainsi, alors que l'influence d'une orientation précoce en secondaire reste un sujet de discorde, la plupart des études montrent que, dans l'ensemble, les systèmes éducatifs qui n'orientent les élèves que plus tard, par exemple autour de 15 ans, diminuent l'incidence de la situation socioéconomique des parents sur les retombées de l'enseignement. Cela étant, il y a lieu de penser que d'autres facteurs, tels que l'influence des camarades de classe ou la scolarisation en maternelle, ont davantage d'influence sur la mobilité intergénérationnelle en matière de formation.

Bonne connaissance du système éducatif de la part des parents

La connaissance du système éducatif propre à un pays peut avoir une influence considérable sur la mobilité des enfants. En effet, une mauvaise maîtrise de ce système peut rendre l'accompagnement des enfants plus difficile pour les parents immigrés. Par exemple, les parents originaires de pays ne bénéficiant pas d'un système d'enseignement et de formation professionnels ne mesurent pas nécessairement les avantages que leurs enfants sont susceptibles de retirer en suivant cette voie. Qui plus est, dans des pays où les parents sont relativement libres de choisir dans quel établissement inscrire leurs enfants ou doivent se prononcer tôt sur leur orientation en secondaire, les enfants d'immigrés peuvent être désavantagés s'il manque à leurs parents certains renseignements essentiels. Sans faire de distinction quant à l'origine des individus, Pfeffer (2008) constate que la mobilité éducative est moindre dans les pays où l'orientation dans l'enseignement secondaire intervient de bonne heure, ce qu'il attribue en partie au fait que l'orientation précoce exige des parents qu'ils aident leurs enfants à s'y retrouver et fassent les bons choix pour eux. Une connaissance limitée du système scolaire concourra de la sorte à renforcer le lien entre le niveau de formation des parents et celui des enfants.

En Allemagne, par exemple, on constate que les parents turcs ont une moins bonne connaissance du système local d'enseignement primaire que les parents nés dans le pays, qui les amène à fixer leur attention sur un seul établissement plutôt que de considérer les

autres options s'offrant à eux et augmente ainsi la ségrégation ethnique dans les écoles primaires (Kristen, 2008). En outre, la connaissance que les parents ont du système éducatif importe vraisemblablement au-delà de l'éducation des jeunes enfants. Des études qualitatives démontrent la nécessité, souvent implicite, de disposer d'un « savoir-faire social » pour réussir à l'université, un savoir-faire qui est moins accessible aux étudiants dont les parents n'ont pas eux-mêmes fréquenté l'université ou ont suivi leur cursus universitaire dans un autre pays (Deil-Amen et Rosenbaum, 2003 ; Brooks, 2008).

Cependant, il est plus difficile d'apprécier de manière fine l'influence que la connaissance du système éducatif exerce sur les décisions prises par les parents immigrés et le parcours de leurs enfants, et l'on ne sait pas encore très bien non plus dans quelle mesure cette connaissance s'étoffe au fil du temps. Par exemple, Dag Tjaden et Hunkler (2017) constatent que si les individus issus de l'immigration sont plus enclins à écarter l'enseignement et la formation professionnels de leurs choix d'orientation que leurs camarades dont les parents sont nés dans le pays, leur décision s'explique toutefois davantage par les attentes élevées de leurs parents que par un manque d'information sur le système d'EFP (voir aussi la section 3.4).

Des programmes encourageant l'implication des parents et amenant les établissements et les enseignants à aller au-devant des familles immigrées sont souvent proposés pour développer la connaissance du système éducatif chez les parents. Toutefois, les évaluations des actions menées ne permettent pas vraiment de se faire une opinion, en partie du fait de la grande variété de contenu des programmes, qui incluent fréquemment des volets au soutien à la parentalité et à l'approfondissement de la langue, et parce que ces programmes s'adressent souvent aux familles modestes en général (pour une analyse des programmes d'action aux États-Unis axés sur les familles appartenant aux minorités ethniques, voir Jeynes, 2003). Il n'en reste pas moins que l'implication parentale se révèle être, dans l'ensemble, associée positivement au devenir scolaire des enfants, indépendamment de la situation socioéconomique ou de l'appartenance ethnique (Schofield, 2006).

Attentes des enseignants

L'attitude des enseignants vis-à-vis des élèves nés de parents immigrés peut être partielle. Il s'agit parfois de comportements visibles, s'ils attribuent par exemple des notes plus basses à ces élèves qu'aux élèves de parents nés dans le pays ayant un niveau comparable, mais cette partialité peut aussi s'exprimer de façon plus discrète. Ainsi, des attentes moindres sont susceptibles de conduire les élèves à se décourager et se transformeront en prophéties auto-réalisatrices quand les résultats s'en ressentiront (Boser, Wilhelm et Hanna, 2014). Si les parents sont en outre peu instruits, les attentes des enseignants risquent d'être encore moins élevées. Aux États-Unis, par exemple, une étude montre que les enseignants traitent différemment les élèves issus des minorités si leurs noms sont perçus comme étant caractéristiques de la « classe populaire », confirmant ainsi la corrélation entre discrimination ethnique et discrimination fondée sur la classe sociale (Figlio, 2005). La comparaison de fratries portant un nom plus ou moins courant montre également que les enseignants ont des attentes moindres vis-à-vis des enfants qui ont un nom à consonance africaine par rapport à ceux ayant un nom à consonance asiatique. D'autres études confirment que les attentes des enseignants ont tendance à être différentes en fonction des groupes d'immigrés ou des groupes ethniques. Les idées reçues sur les groupes, selon qu'ils sont considérés comme des minorités modèles ou comme des groupes à problèmes, semblent être l'une des raisons pour

lesquelles les enseignants ont tendance à sous-évaluer ou surévaluer les aptitudes scolaires de leurs élèves (Burgess et Greaves, 2013).

Pourtant, il est encore difficile de savoir comment quantifier au mieux ces formes, souvent subtiles, d'attentes moindres et de préjugés. Plusieurs études examinent si, à niveau égal, des élèves nés de parents étrangers et des élèves dont les parents sont nés dans le pays ont la même probabilité de se voir recommander une inscription en deuxième cycle de l'enseignement secondaire. En Allemagne, par exemple, une étude révèle que les enfants issus de l'immigration ont moins de chances d'obtenir une telle recommandation que leurs camarades de parents nés dans le pays (Lüdemann et Schwerdt, 2013). Ces différences persistent lorsque l'on tient compte des résultats aux examens de mathématiques et de lecture, mais deviennent cependant non significatives si l'on considère la situation socioéconomique, ce qui met en relief l'importance des inégalités de classe sociale. Des résultats semblables sont observés pour la Suisse alémanique (Becker, Jäpel et Beck, 2013), tandis que des différences perdurent après prise en considération des notes individuelles et du milieu socioéconomique au Luxembourg (Klapproth, Glock et Martin, 2013).

Il est possible également d'apprécier ces attentes en confrontant les notes des élèves avec les résultats obtenus lors de tests normalisés et en regardant si les enseignants prédisent à leurs élèves des résultats différents à ces épreuves en fonction de leur appartenance ethnique ou de leurs origines. Selon des données recueillies en Allemagne, les enseignants semblent généralement surestimer les performances de leurs élèves, qu'ils soient issus de l'immigration ou non (Hachfeld et al., 2010). Les études s'attachant aux disparités entre les notes en classe et les résultats aux tests normalisés ne sont guère concluantes. Au Royaume-Uni, les enseignants ont tendance à sous-estimer les capacités de leurs élèves appartenant à une minorité ethnique (Burgess et Greaves, 2013), tandis qu'en Suède, il apparaît que les élèves dont les parents sont immigrés sont évalués avec plus de bienveillance qu'ils ne le devraient au vu de leurs résultats aux examens (Lindahl, 2007).

L'un des problèmes communs à ces études vient de ce que l'on ne sait pas très bien dans quelle mesure les évaluations ou les notes données par les enseignants s'appuient sur une connaissance personnelle, et peut-être fondée, des capacités des élèves qui n'est pas reflétée dans les tests normalisés. C'est pourquoi un certain nombre d'études expérimentales visent à observer les attitudes stéréotypées que les enseignants peuvent adopter à l'égard d'élèves fictifs. L'opportunisme social risque toutefois d'introduire un biais dans ces travaux car les enseignants pourraient en effet choisir de donner des réponses qu'ils jugent plus acceptables socialement plutôt que d'exprimer le fond de leur pensée.

Van Ewijk (2011) analyse par exemple de quelle manière la notation d'une composition écrite par un enseignant est influencée par l'appartenance ethnique supposée de l'élève. L'attribution aléatoire de noms à consonance néerlandaise, turque et marocaine à des copies, qui ont ensuite été notées par environ 100 enseignants d'écoles élémentaires, n'a révélé aucun biais direct dans la notation. Toutefois, les enseignants ont des attentes moindres et des attitudes négatives envers les élèves nés de parents immigrés. Ils étaient par exemple moins enclins à envisager une poursuite des études dans l'enseignement secondaire de deuxième cycle si le nom figurant sur la copie n'avait pas une consonance néerlandaise. Un tel comportement en situation réelle pourrait dès lors nuire au parcours scolaire des élèves issus de l'immigration.

Dans le cadre d'une étude analogue conduite en Allemagne, des compositions écrites de qualité identique ont obtenu des notes sensiblement plus basses lorsque les copies

portaient un nom à consonance turque (Sprietsma, 2013). Malgré tout, l'incidence est faible et semble dépendre d'un nombre réduit d'enseignants. Concernant les élèves fictifs au patronyme turc, les enseignants étaient également moins enclins à recommander un passage dans l'enseignement secondaire de deuxième cycle.

Sachant que ces trois manières de révéler la présence de traitements différenciés et d'attentes moins élevées ont toutes leurs défauts, il est difficile de déterminer l'ampleur du problème posé par la discrimination fondée sur l'appartenance ethnique dans les établissements scolaires. Tout d'abord, les études prouvent que la situation socioéconomique et l'origine immigrée, en tant que causes des différences de traitement, sont étroitement liées, mais le rôle de chacune est difficile à isoler avec un tant soit peu de précision. Ensuite, le comportement des enseignants – attentes moindres, traitement différencié – peut être inconscient et pratiquement imperceptible, ce qui rend son appréciation assez compliquée. Enfin, l'opportunisme social constitue un biais qui empêche une estimation précise de la « véritable » dimension de la discrimination à l'école et de ses répercussions sur la scolarité des enfants d'immigrés. Tout cela fait que, dans l'ensemble, les éléments dont on dispose sont encore insuffisants pour apprécier l'incidence des attentes des enseignants sur la mobilité intergénérationnelle en matière de formation.

Tableau 2.2. Les effets des caractéristiques liées au quartier et à l'école sur les résultats socioéconomiques des enfants d'immigrés

Caractéristiques liées au quartier et à l'école	Variable influencée	Effets	Exemples
Grandir dans un quartier défavorisé (Sans distinction d'origine)	Revenus à l'âge adulte	Négatifs	Effets larges et significatifs : <ul style="list-style-type: none"> • États-Unis : Chetty, Hendren et Katz, 2016 ; Chetty et Hendren, 2016 ; Rothwell et Massey, 2015
Grandir dans un quartier comptant de nombreux immigrés	Revenus à l'âge adulte ou retombées de l'enseignement	(Négatifs) Si le « capital ethnique », c'est-à-dire le capital humain global du groupe ethnique, est faible	Effets significatifs : États-Unis : Borjas, 1995 Effets en général faibles et non significatifs : <ul style="list-style-type: none"> • Suisse : Bauer et Riphahn, 2007 • Allemagne : Yaman, 2014 • Danemark : Hammarstedt et Palme, 2012
	Participation au marché du travail	Les effets varient selon le groupe ethnique et le sexe	En présence d'une proportion plus élevée d'individus appartenant à un même groupe ethnique, au Royaume-Uni (Zuccotti et Platt, 2016) : <ul style="list-style-type: none"> • Effets négatifs et significatifs pour les femmes d'origine pakistanaise ou bangladaise • Effets positifs et significatifs pour les hommes d'origine indienne • Effets non significatifs pour les autres groupes
Part d'élèves ayant des parents immigrés à l'école	Retombées de l'enseignement primaire ou secondaire	Largement non significatifs, mais seulement lorsque l'on tient compte du milieu socioéconomique	<ul style="list-style-type: none"> • Pays-Bas : Veerman, van de Werfhorst et Dronkers, 2013 • Espagne : Cebolla-Boado et Garrido Medina, 2011 • Danemark : Jensen et Rasmussen, 2011 • OCDE et Pays partenaires PISA : Lemaître, 2012
	Inscription dans l'enseignement supérieur	N'ont pu être définis de manière concluante	<ul style="list-style-type: none"> • Effets faibles et négatifs en Allemagne, faibles et positifs en Suède et en Belgique (Baysu et Valk, 2012)

Tableau 2.2. Les effets des caractéristiques liées au quartier et à l'école sur les résultats socioéconomiques des enfants d'immigrés (suite.)

Caractéristiques liées au quartier et à l'école	Variable influencée	Effets	Exemples
Fréquentation d'une structure d'éducation de la petite enfance	Résultats scolaires et/ou connaissance de la langue	Positifs	Effet en général larges et significatifs : <ul style="list-style-type: none"> • OCDE, 2015 • Allemagne : Spiess, Büchel et Wagner, 2003 • États-Unis : Magnuson, Lahaie et Waldfogel, 2006 • Norvège (Oslo) : Drange et Telle, 2010 • Autriche : Schneeweis, 2011
Orientation précoce dans l'enseignement secondaire	Retombées de l'enseignement	Négatifs	Effets négatifs et significatifs : <ul style="list-style-type: none"> • Suisse : Bauer et Riphahn, 2013 • 11 pays de l'OCDE : Entorf et Lauk, 2008 Réformes ayant pour effet de retarder l'orientation : (<i>sans distinction selon l'origine immigrée</i>) Effets positifs et significatifs : <ul style="list-style-type: none"> • Suède : Meghir et Palme, 2005 ; Holmlund, 2008 • Finlande : Pekkarinen, Uusitalo et Kerr, 2009
Attentes/biais chez les enseignants	Probabilité que les enseignants recommandent un cursus du second cycle du secondaire à leurs élèves qui ont le niveau requis et des parents immigrés	N'ont pu être définis de manière concluante	Probabilité comparable à celle observée pour les élèves dont les parents sont nés dans le pays lorsque l'on tient compte des notes et de l'origine socioéconomique : <ul style="list-style-type: none"> • Allemagne : Lüdemann et Schwerdt, 2013 • Suisse : Becker, Jäpel et Beck, 2013 Probabilité plus faible au Luxembourg : Klapproth, Glock et Martin, 2013
	Pronostic des enseignants sur les résultats des élèves ayant des parents immigrés Tendance à attribuer des notes plus basses aux élèves ayant des parents immigrés (notation de travaux écrits d'un panel d'élèves fictifs issus d'une minorité ou du groupe majoritaire)	N'ont pu être définis de manière concluante (Négatifs)	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-estimation au Royaume-Uni : Burgess et Greaves, 2013 • Surestimation en Suède : Lindahl, 2007 Effets faibles ou non significatifs : <ul style="list-style-type: none"> • Pays-Bas : van Ewijk, 2011 • Allemagne : Sprietsma, 2013

Note : Les termes « positif/négatif » indiquent la relation entre la caractéristique et la variable considérées ; par exemple un nombre plus important de frères et sœurs peut avoir tour à tour un effet négatif et positif sur le niveau de formation atteint. Les parenthèses indiquent que seules certaines des études prises en compte dans le tableau établissent l'existence d'un effet significatif.

Mécanismes et obstacles déterminant la mobilité intergénérationnelle sur le marché du travail

Dans de nombreux pays, notamment en Europe, les personnes issues de l'immigration obtiennent de moins bons résultats professionnels que leurs pairs dont les parents sont nés dans le pays (OCDE/UE, 2015). Bien que les difficultés qu'elles rencontrent tiennent en grande partie au niveau de formation, dans beaucoup de pays celui-ci ne suffit pas à expliquer le contraste observé. Aussi nous intéresserons-nous dans les paragraphes qui

suivent à trois autres facteurs ayant également une incidence sur la mobilité intergénérationnelle sur le marché du travail : le passage de l'école à la vie active des personnes issues de l'immigration, leur répartition entre les secteurs d'activité et la discrimination dont elles peuvent faire l'objet à l'embauche et en cours d'emploi.

Passage de l'école à la vie active

Les travaux publiés mettent en évidence le caractère décisif du passage de l'école au marché du travail dans la vie des jeunes : il apparaît en effet que les périodes de chômage ont des conséquences à long terme très négatives sur les salaires, la probabilité de retrouver un emploi et le parcours professionnel (Scarpetta, Sonnet et Manfredi, 2010). Il semble que plus est que ces conséquences à long terme, en ce qui concerne les salaires, soient moins graves pour les jeunes dont les parents ont des revenus confortables que pour ceux issus de familles modestes (Sirniö, Martikainen et Kauppinen, 2016) et que les personnes issues de l'immigration soient plus sévèrement touchées par les forts taux de chômage, en particulier chez les jeunes (Lutz, Brinbaum et Abdelhady, 2014).

En Europe, en 2009, il s'écoulait en moyenne, entre la fin des études (scolaires ou universitaires) et l'obtention d'un emploi, un délai de 10 à 13 mois aussi bien pour les jeunes ayant des parents nés dans le pays que pour les jeunes nés dans le pays de parents étrangers (OCDE/UE, 2015). Ces chiffres ne concernent, par définition, que les jeunes ayant trouvé un emploi. Cependant, dans la plupart des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, la part d'individus sans emploi et sortis du système éducatif (NEET) est plus élevée chez les jeunes nés dans le pays de parents immigrés que chez leurs pairs qui ne sont pas issus de l'immigration (à l'exception de l'Australie, du Canada et d'Israël). En moyenne, dans l'Union européenne, environ 20 % des jeunes nés dans le pays de parents étrangers appartiennent à cette catégorie, contre environ 16 % des jeunes nés de parents nés dans le pays (OCDE/UE, 2015).

La proportion relativement élevée de jeunes NEET issus de l'immigration est en partie la conséquence de leur surreprésentation parmi les individus ayant un faible niveau d'instruction, qui rencontrent généralement plus de difficultés à décrocher un emploi. Si une formation supérieure aide dans une certaine mesure à trouver une place, de nombreuses études n'en révèlent pas moins qu'une formation poussée ne garantit pas nécessairement un emploi à la hauteur de cette formation ou des revenus plus élevés dans l'avenir (Connor et al., 2004 ; Dustmann et Theodoropolous, 2010 ; Krause et Liebig, 2011). D'autres facteurs influençant le passage de l'école au marché du travail, notamment dans le cas des jeunes nés dans le pays de parents étrangers, ont été envisagés, tels l'importance des réseaux de relations ou le rôle de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP).

Les effets des réseaux sur l'insertion professionnelle

Bien que l'importance des réseaux pour trouver un emploi soit relativement bien établie, peu d'études se sont attachées à voir ce qu'il en est chez les jeunes à la recherche de leur *premier* emploi. Il convient en outre de garder à l'esprit que la grande majorité des recherches sur les réseaux de relations ne peuvent mettre en évidence un effet de causalité. Comme l'affirme Mouw (2006), les amis et les relations ne forment pas des réseaux de manière aléatoire. Dès lors que les individus ont tendance à connaître, de manière plus ou moins intime, des personnes qui leur ressemblent, l'influence attribuée aux réseaux traduit en réalité des effets de sélection non observés (voir également Mouw, 2003).

Quoi qu'il en soit, on s'accorde généralement à reconnaître qu'un réseau de relations développé permet aux jeunes en recherche d'emploi d'obtenir des informations pertinentes et leur donne plus de chances de répondre à des offres et d'être retenus, à condition de disposer de contacts utiles qui puissent être mobilisés. Cela révèle qu'il est essentiel de considérer la composition des réseaux et les ressources accessibles à travers eux plutôt que leur seule étendue (Behtoui, 2015).

La définition d'un réseau de relations est vaste et comprend pour l'essentiel chacune des relations sociales d'un individu – susceptibles, en l'occurrence, de l'aider à trouver un emploi. Comme il est probable que les jeunes n'aient pas développé leur propre réseau professionnel et doivent donc compter dans une plus large mesure sur le carnet d'adresses de leurs parents, les réseaux peuvent être considérés comme une forme de capital social qui favorise la transmission de la situation socioéconomique entre les générations et pénalise ceux chez qui ce capital est réduit. Les jeunes ayant des parents immigrés risquent d'être particulièrement handicapés si le réseau de leurs parents est limité ou si les relais dont ceux-ci disposent ne peuvent, dans leur grande majorité, être d'aucune aide pour la recherche d'un emploi.

Putnam (2000) a établi une distinction célèbre entre capital qui relie et capital qui unit, à savoir entre les liens qui existent entre différents réseaux ou groupes socioéconomiques et les liens qui existent au sein d'un même groupe social. Ainsi, les jeunes nés de parents immigrés au faible niveau d'instruction risquent de ne pas avoir suffisamment de contacts qui « relient » pour accéder à des débouchés extérieurs à leur cercle social. Burt (1992) décrit également ce phénomène en parlant de « trous structureaux », qui reflètent la position dans la société d'un individu disposant de liens virtuellement forts dans son propre réseau mais ayant un accès limité aux réseaux situés en dehors du groupe auquel il appartient. Certaines études avancent que de tels effets de réseau expliquent en partie la persistance d'« entreprises appartenant à des minorités ethniques » entre les générations ou la forte prédominance des activités indépendantes chez les immigrés et leurs descendants (Andersson et Hammarstedt, 2010).

Des études indiquent que les minorités ethniques et les personnes issues de l'immigration ont moins de contacts qui « relient » avec des personnes ayant un statut social plus élevé (Li, Savage et Warde, 2008, pour le Royaume-Uni), sont moins bien aiguillées dans leur recherche d'emploi (McDonald, Lin et Ao, 2009, pour les États-Unis) et reçoivent un soutien plus faible, de la part de leur réseau de relations, au moment de postuler pour un apprentissage (Beicht et Granato, 2010, pour l'Allemagne).

Il existe à ce jour peu de données concrètes permettant d'établir si des réseaux limités pénalisent ou non les personnes issues de l'immigration à la recherche d'un premier emploi. En Belgique, on constate que le capital social (mesuré ici par les relations que les personnes interrogées entretiennent avec des personnes exerçant une profession différente) améliore la probabilité de trouver un emploi au sortir d'un cursus d'enseignement et de formation professionnels (Verhaeghe, van der Bracht et van de Putte, 2015). Les écarts de capital social observés entre les personnes dont les grands-mères sont belges et celles dont les grands-mères sont marocaines, turques ou originaires des Balkans, s'expliquent par la situation socioéconomique.

Roth (2014) s'intéresse à l'importance des réseaux de relations pour obtenir une place en apprentissage dans le cadre de la formation professionnelle en Allemagne. Cette formation se déroulant en alternance en Allemagne, elle associe une scolarité en établissement professionnel et une formation sur poste. Les élèves sont tenus de s'adresser directement aux entreprises pour trouver celle qui assurera cette formation, une

démarche qui représente pour beaucoup de ces jeunes leur premier contact avec le marché du travail. Les jeunes ayant des parents turcs déclarent plus rarement avoir eu un réseau capable de les aider à rechercher une place d'apprentissage que ceux dont les parents sont nés en Allemagne. Une fois pris en compte les facteurs contextuels et les résultats scolaires, ils ont également moins de chances de trouver une telle place. En outre, seuls les réseaux des mères (par opposition aux relations que les jeunes eux-mêmes peuvent avoir) ont des répercussions positives à cet égard, ce qui révèle l'importance des réseaux des parents pour les jeunes. Alors que la composition ethnique de ces réseaux ne semble pas avoir d'incidence, seules les relations occupant des emplois faiblement ou moyennement qualifiés ont eu une influence positive, ce qui souligne que la valeur du capital social est propre au contexte.

L'enseignement professionnel, un moyen de faciliter le passage de l'école au marché du travail

Dans certains pays de l'OCDE, spécialement l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas et la Suisse, on constate que l'apprentissage facilite le passage de l'école au marché du travail, surtout pour les enfants d'immigrés (OCDE, 2012). Cependant, dans plusieurs pays, comme l'Autriche, le Danemark et la Suisse, ces enfants sont plus exposés à abandonner une formation en apprentissage que les jeunes ayant des parents nés dans le pays (OCDE, 2012 ; Schindler Rangvid, 2012). On constate également que les jeunes qualifiés issus de l'immigration rencontrent des difficultés à trouver une place en apprentissage, difficultés qui résultent souvent d'interactions complexes entre la maigreur de leur réseau de relations, la discrimination lors du processus de recrutement et la concurrence existant dans le secteur qu'ils convoitent (Helland et Støren, 2006, pour la Norvège ; Schneider, Yemane et Weinmann, 2014, pour l'Allemagne).

Dans les pays où les programmes d'EFP sont généralement moins appréciés des employeurs et souvent considérés comme des voies de garage, les enfants d'immigrés ont tendance à être surreprésentés dans les filières professionnelles. C'est le cas par exemple dans la Communauté française de Belgique où les élèves nés de parents étrangers sont surreprésentés dans les filières professionnelles ; pour l'année scolaire 2004-05, plus de 30 % des élèves inscrits dans ces filières étaient de nationalité étrangère (OCDE, 2008).

En outre, Brekke (2007) observe que les jeunes nés en Norvège de parents immigrés non occidentaux ont légèrement moins de chances de trouver un emploi après l'obtention de leur diplôme que les jeunes ayant des parents nés dans le pays, pour une situation socioéconomique comparable (respectivement 64 % et 68 %) ; la probabilité est sensiblement moindre pour les jeunes diplômés nés à l'étranger (57 %). Au Danemark, une étude fait ressortir que les jeunes issus de l'immigration ont moins de propositions d'emploi une fois sortis de l'enseignement professionnel et affichent de plus forts taux de licenciement que leurs camarades dont les parents sont nés dans le pays (Datta Gupta et Kromann, 2014).

De plus, dans certains pays, les enfants d'immigrés ont tendance à être surreprésentés dans les filières d'EFP qui débouchent sur des emplois comparativement peu qualifiés et faiblement rémunérés. Au Canada, Crocker et al. (2010) constatent que les femmes immigrées ou appartenant à une minorité (bien qu'elles soient en général sous-représentées dans l'EFP) entreprennent pour beaucoup des apprentissages en coiffure ou dans filière alimentaire. Une enquête portant sur les élèves allemands de parents nés à l'étranger révèle également qu'ils sont largement sous-représentés dans les domaines

professionnels pour lesquels on enregistre les plus forts taux de satisfaction parmi les personnes interrogées (Haggenmiller, 2015).

Il semble donc que le rôle de l'EFP s'agissant de faciliter passage de l'école au marché du travail chez les jeunes issus de l'immigration varie entre les pays. Les publications spécialisées cherchent à expliquer pourquoi dans certains pays les systèmes d'EFP contribuent plus efficacement qu'ailleurs à l'entrée de ces jeunes dans la vie active. En règle générale, les programmes associant une scolarisation à temps partiel et une formation en entreprise se révèlent particulièrement propices à une transition en douceur, comparés aux systèmes d'EFP s'appuyant sur une scolarisation à temps plein (Wolter et Ryan, 2011). Donner une place importante à la formation en entreprise aide sans doute à révéler aux futurs employeurs les aptitudes pratiques des candidats et offre à ceux-ci une première expérience professionnelle. Cela peut se révéler particulièrement utile aux enfants d'immigrés qui ne disposent pas d'un réseau étendu ou risquent d'être exposés à la discrimination (Schröder, 2010).

Encadré 2.3. Importance des stages en entreprise dans le passage de l'école au marché du travail

Les stages en entreprise, notamment pour intégrer des secteurs où la concurrence est rude, comptent de plus en plus pour accroître l'employabilité des jeunes et peuvent donc beaucoup pour assurer un passage réussi de l'école à la vie active. Plusieurs études indiquent que les employeurs accordent beaucoup d'importance à l'expérience acquise par cet intermédiaire, parfois même davantage qu'à la moyenne de l'élève (The Chronicle of Higher Education, 2012). Cependant, la prédominance de stages en entreprise non rémunérés, ou faiblement rémunérés (souvent même après la fin des études), peut entraver la mobilité intergénérationnelle des jeunes issus de familles à faible revenu. Cette situation est un sujet de préoccupation grandissant pour les pouvoirs publics dans de nombreux pays (voir par exemple, Panel on Fair Access to the Professions, 2009). Les jeunes issus de l'immigration étant plus susceptibles de grandir dans un ménage modeste, ce phénomène risque d'avoir des incidences notables pour eux en particulier. Malgré cela, aucune étude n'analyse à ce jour dans quelle mesure les enfants d'immigrés ont moins de chances d'obtenir un stage en entreprise ou se montrent moins enclins à présenter leur candidature car ils ne peuvent pas se permettre d'effectuer un stage peu ou pas rémunéré.

Répartition selon les professions et écarts de salaire dans une même activité professionnelle

Tout indique que les personnes nées dans le pays de parents immigrés et les minorités ethniques sont défavorisées sur le marché du travail et que ces disparités ne peuvent s'expliquer par l'âge ou le niveau d'études atteint. De plus, dans la plupart des pays européens de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, ces personnes ont légèrement plus de chances d'être surqualifiées par rapport au type de poste qu'elles occupent que celles dont les parents sont nés dans le pays (OCDE/UE, 2015). Ces « sanctions ethniques » (Heath et Cheung, 2006) diffèrent cependant entre les groupes ethniques et les pays.

Il s'avère plus difficile de comprendre pourquoi il en est ainsi. S'il est possible que les immigrés aient des diplômes étrangers et que les employeurs accordent à ceux-ci une valeur moindre, les personnes issues de l'immigration sont en revanche passées par le même système éducatif que les autres et devraient donc pouvoir tirer profit de leur formation tout autant que ceux dont les parents sont nés dans le pays. Il y a plusieurs explications au fait que, pour un même niveau de qualification, les salaires des individus issus de l'immigration aient tendance à être inférieurs à ceux des actifs dont les parents sont nés dans le pays : il se peut que les premiers exercent un métier, ou travaillent dans un secteur, moins rémunérateur, mais il se peut aussi qu'ils soient moins bien payés, dans une profession donnée, que leurs collègues dont les parents sont nés dans le pays (Altonji et Blank, 1999). Si ces écarts de salaire demeurent lorsque l'on tient compte non seulement de la formation, mais aussi de facteurs tels que l'expérience professionnelle, l'âge et la situation géographique, la discrimination peut alors être un paramètre à prendre en considération. Qui plus est, la discrimination lors du processus de recrutement peut aussi faire que les personnes issues de l'immigration sont moins représentées dans certains domaines d'activité, la « répartition entre les professions » ne procédant plus de choix volontaires mais étant modelée par des pratiques discriminatoires.

Les analyses détaillées de la répartition des enfants d'immigrés entre les types de professions et des différences de rémunération pour une même activité restent rares. De nombreuses études ont cependant été menées pour comprendre les écarts de salaire entre les hommes et les femmes occupant le même emploi et ayant les mêmes qualifications. On constate par exemple, pour les États-Unis, que l'inégalité salariale au sein d'une profession est plus prononcée pour les femmes dans certains emplois et que, pour les professions où les écarts de salaires sont les plus faibles, les salaires médians ont tendance à être moins élevés (Baxter, 2015). On a en outre avancé que les écarts de rémunération s'expliquent en partie par le fait que les femmes sont davantage susceptibles d'avoir un emploi à horaires variables, surtout si elles ont des enfants, et que ce genre d'aménagement du temps de travail est pénalisant au plan salarial (Goldin, 2014). Or on observe également une chute des salaires lorsque les femmes sont mieux représentées dans une profession donnée (Levanon, England et Allison, 2009).

Bien qu'il semble peu probable que ces mécanismes soient les mêmes pour les personnes issues de l'immigration, il est néanmoins possible que certaines des observations faites au sujet des disparités salariales entre hommes et femmes valent également à leur endroit, s'agissant par exemple du recul des salaires dans les professions où elles sont présentes en forte proportion.

Une étude menée au Royaume-Uni cherche à savoir pourquoi les membres de minorités ethniques (il s'agit des personnes se considérant comme telles, sans considération du pays de naissance) sont plus susceptibles d'être rémunérées en-deçà du salaire minimum vital et en quoi cela est lié à des choix professionnels (Brynin et Longhi, 2015)⁹. Elle révèle que les écarts de salaire par rapport aux travailleurs britanniques blancs sont limités dans une profession donnée (sauf pour les minorités pakistanaise et bangladaise) mais que les minorités ethniques sont regroupées dans des professions offrant une faible rémunération. Cela semble indiquer que le choix du métier, ou l'accès à celui-ci, entre pour beaucoup dans les écarts de salaire. En outre, la possession d'un diplôme universitaire se révèle être tout autant profitable aux actifs appartenant à une minorité ethnique qu'aux actifs britanniques blancs lorsqu'elle est appréciée, comme en l'occurrence, par comparaison du salaire horaire avec celui des actifs dépourvus d'un tel diplôme. Cependant, les travailleurs britanniques blancs conservent un léger avantage (avec un salaire supérieur de 52 % à celui des personnes sans diplôme universitaire contre environ 48 % pour les autres

groupes ethniques). Des études menées aux États-Unis (Grodsky et Pager, 2001) et au Canada (Hou et Colombe, 2010) témoignent également de la persistance d'écart de rémunération entre les salariés appartenant à une minorité ethnique et les salariés blancs, au sein d'une même profession, faisant ainsi affleurer un problème de discrimination.

Discrimination à l'embauche et dans l'emploi

Si la discrimination sur le marché du travail est difficile à quantifier avec précision, il n'en reste pas moins qu'un grand nombre d'études donnent à penser que les personnes issues de l'immigration sont défavorisées lors du processus de recrutement du fait de leur appartenance ethnique, leur religion ou leur sexe (Heath, Liebig et Simon, 2013 ; Valfort, 2015 ; Arai, Bursell et Nekby, 2016). Plusieurs expériences de terrain ont été mises au point pour évaluer dans quelle mesure des pratiques de recrutement discriminatoires empêchent les candidats issus des minorités d'accéder au marché du travail. Elles comprennent des études d'audit dans lesquelles des acteurs jouant le rôle de candidats, aux qualifications similaires, issus d'une minorité et du groupe ethnique majoritaire se présentent à des entretiens d'embauche, ainsi que des tests d'accès à l'entretien d'embauche servant à mesurer les taux de réponse suite à l'envoi de CV fictifs à des employeurs. On considère généralement que cette dernière méthode donne des résultats plus fiables car elle fait disparaître l'interaction humaine entre le candidat et la personne chargée de l'entretien, qui peut influencer la décision de recrutement au-delà des caractéristiques observables. Cela étant, les tests d'accès à l'entretien d'embauche sont par définition limités aux emplois à pourvoir par le biais d'un processus formel impliquant l'envoi d'une candidature écrite. Dans d'autres secteurs, où les postulants doivent le plus souvent se présenter en personne, on ne sait pas encore très bien dans quelle mesure la discrimination pose problème. De surcroît, ces méthodes ne peuvent révéler la présence éventuelle d'une discrimination après l'étape de l'entretien d'embauche, en matière par exemple de rémunération, de promotions et de licenciements.

Quoi qu'il en soit, les tests d'accès à l'entretien d'embauche révèlent que les minorités ethniques et les enfants d'immigrés sont confrontés à des obstacles supplémentaires au moment d'intégrer le marché du travail du fait de la discrimination lors du processus de recrutement. Une méta-analyse de 22 études portant sur 16 pays de l'OCDE indique que les demandeurs d'emploi issus d'une minorité doivent envoyer davantage de candidatures (parfois le double) avant de recevoir une réponse positive que les candidats blancs ayant les mêmes qualifications (Heath, Liebig et Simon, 2013). Des données concordantes sont disponibles pour les candidatures en apprentissage (par exemple pour l'Allemagne, Schneider, Yemane et Weinmann, 2014). De plus, plusieurs études révèlent également des écarts de taux de réponse considérables entre les groupes ethniques (par exemple, Booth, Leigh et Varganova, 2012, pour l'Australie ; McGinnity et Lunn, 2011, pour l'Irlande ; Wood et al., 2009, pour le Royaume-Uni). Pour autant, il n'est pas possible d'établir une comparaison, ou un « classement », à l'échelle internationale à partir de ces études car elles utilisent des méthodologies distinctes et portent sur des secteurs d'activité, des emplois et des groupes ethniques différents.

À partir des registres de données relatives aux changements de nom en Suède, Arai et Skogman Thoursie (2009) mettent en évidence que le revenu annuel des individus augmente après que ceux-ci ont changé leur patronyme à consonance africaine, asiatique ou slave pour un patronyme à consonance suédoise. Il n'en va pas de même pour les personnes qui changent leur patronyme à consonance finlandaise pour un patronyme à consonance suédoise, ni pour celles qui passent d'un nom de famille non européen à un autre nom de famille non européen. Les auteurs observent que cet accroissement du

revenu s'explique en bonne partie par une plus grande probabilité d'avoir un emploi et concluent que la discrimination lors du processus de recrutement est un facteur explicatif important des écarts de salaire.

En outre, l'appartenance à une minorité ethnique recoupe souvent d'autres motifs de discrimination, tels que la religion et le sexe, ce qui peut être particulièrement préjudiciable pour certains sous-groupes. Des données concernant la France démontrent que les personnes appartenant à une minorité religieuse qui font état de leur pratique dans leurs candidatures sont lourdement pénalisées sur le marché du travail (Valfort, 2015). Ainsi, la probabilité des catholiques d'être contactés par le recruteur pour un entretien d'embauche est supérieure de 30 % à celle des juifs ; elle est deux fois plus forte que celle des musulmans. En outre, les hommes musulmans pratiquants sont particulièrement discriminés. Alors que les taux de réponse aux candidatures de femmes catholiques pratiquantes est supérieur de 40 % à celui des femmes musulmanes pratiquantes, les hommes catholiques pratiquants ont pratiquement quatre fois plus de chances d'être rappelés par un recruteur que les musulmans pratiquants.

On ne saisit pas encore très bien qui des hommes ou des femmes appartenant à une minorité ethnique sont en butte à la plus forte discrimination ni dans quelle mesure c'est leur sexe, leur origine ou leur religion (présumée) qui leur vaut d'être ainsi traités. Au Royaume-Uni, par exemple, 13 à 16 % des femmes appartenant à une minorité ethnique indiquent avoir été questionnées sur leurs projets de mariage et d'enfants en entretien d'embauche, contre 6 % des femmes blanches britanniques (Equal Employment Commission, 2006)¹⁰. En Suède, en revanche, on observe que les femmes portant un nom à consonance arabe peuvent « compenser » la discrimination dont elles font l'objet dans un premier temps (mesurée par le taux de réponse) par une plus grande expérience professionnelle, contrairement à leurs homologues masculins (Arai, Bursell et Nekby, 2016). Parallèlement, les femmes sont aussi plus exposées à la discrimination à raison d'une tenue vestimentaire à caractère religieux. Ainsi, en Belgique, environ 44 % des employeurs affirment que le port du foulard par une candidate influencerait leur décision d'embauche (Lamberts et Eeman, 2011). En Allemagne, les femmes qui ont un nom à consonance turque et qui portent un voile sont largement désavantagées lors du processus de recrutement (Weichselbaumer, 2016)¹¹. Seuls 4 % des employeurs contactés à l'occasion d'un test d'accès à l'entretien d'embauche leur ont rendu une réponse positive, contre 14 % pour les autres femmes ayant un patronyme à consonance turque et 19 % pour celles dont le nom de famille dénote une origine allemande. Les écarts étaient encore plus prononcés aux postes de cadre qu'en ce qui concerne les emplois de secrétaire. Cela laisse supposer que la prédominance de la discrimination peut également varier suivant le niveau de responsabilité du poste. Malgré cela, d'une manière générale, il n'est pas clairement établi si la discrimination lors du processus de recrutement est plus largement répandue pour les emplois peu qualifiés ou pour les emplois très qualifiés et quelles sont les variations à cet égard en fonction du secteur et du pays considérés.

Par rapport aux pratiques discriminatoires lors du recrutement, la présence de discrimination à un stade ultérieur de la vie en entreprise, notamment pour ce qui est de la rémunération, des promotions et des licenciements, est moins documentée et la plupart du temps de manière indirecte, aussi parce que les effets en sont difficiles à quantifier. Cependant, de nombreux travaux ont été menés pour chercher à délimiter la portée des « sanctions ethniques », autrement dit les variations en termes de débouchés professionnels qui subsistent une fois pris en compte les facteurs contextuels pertinents, tels que la formation, l'âge, le secteur ou l'expérience professionnelle (Heath et Cheung 2006). Bien que ces sanctions ne puissent lui être directement imputées, la

discrimination reste probablement un facteur important au regard des résultats des tests d'accès à l'entretien d'embauche.

Pour ce qui est des salaires, Hou et Colombe (2010) observent que les membres de minorités visibles nés au Canada sont globalement moins bien rémunérés que les salariés canadiens blancs dans le secteur privé, à travail similaire et avec un niveau de formation et un profil, notamment en termes d'expérience, identiques. Alors que pour les minorités originaires de Chine et d'Asie méridionale cet écart est de l'ordre de 3 % à 6 %, il semble être considérablement plus important pour les minorités noires (respectivement 11 % et 16 % pour les femmes et les hommes). Concernant les emplois du secteur public, aucun écart significatif n'a été constaté. Une étude menée aux États-Unis indique également que pour les hommes appartenant à la minorité noire (tous pays de naissance confondus) travaillant dans le secteur privé, l'écart de salaire par rapport aux employés blancs est d'autant plus prononcé que la profession exercée est bien rémunérée (Grodsky et Pager, 2001). Cette corrélation demeure lorsque l'on tient compte d'un certain nombre de caractéristiques professionnelles du capital humain. Ainsi, les différences de salaire au sein d'une profession semblent dépendre du revenu moyen correspondant à celle-ci, ce qui n'est pas observé dans le secteur public.

En outre, pour les États-Unis, certains éléments donnent à penser que même une fois tenu compte de la performance des salariés et des appréciations de leurs supérieurs, la progression du salaire, les promotions et les licenciements diffèrent toujours selon le sexe et l'appartenance ethnique (Castilla, 2012). Toutefois, les conclusions en ce sens s'appuient sur l'historique professionnel de quelque 6 000 employés d'une même entreprise et ne peuvent par conséquent être généralisés. Par ailleurs, les compressions d'effectifs semblent être plus durement ressenties par les membres de minorités ethniques que par les autres salariés (Couch et Fairlie, 2010, pour les États-Unis), même aux postes à responsabilités (Kalev, 2014).

Conclusion et pistes à explorer dans le cadre de travaux futurs

Lorsque l'on cherche à apprécier la mobilité intergénérationnelle des personnes issues de l'immigration, la situation apparaît à première vue encourageante dans beaucoup de pays de l'OCDE. Par rapport à leurs parents en effet, la plupart de ces enfants obtiennent des diplômes plus élevés et ont tendance à avoir une meilleure situation économique. Cependant, dans de nombreux cas, cela s'explique en partie par le fait que les parents ont des diplômes et des revenus inférieurs à ceux des parents nés dans le pays. La comparaison, à l'échelle internationale, des différences de taux de mobilité intergénérationnelle entre les enfants de parents faiblement instruits nés dans le pays et les enfants de parents faiblement instruits nés à l'étranger donne pour l'heure des résultats peu concluants. Cela tient aussi à l'emploi de méthodologies et de sources de données différentes. Certains éléments indiquent que les enfants de parents peu instruits ont moins de chances de s'élever au-dessus de leur condition dans les pays de l'Union européenne et ont un taux d'emploi comparativement inférieur si leurs parents sont nés en dehors de l'UE que s'ils sont issus de la population née dans le pays, même en prenant en considération leur propre niveau de formation (Liebig et Music, 2017b).

Si l'on pose généralement pour principe qu'une faible causalité entre la situation des parents et celle des enfants est souhaitable, il n'en reste pas moins essentiel de porter le regard au-delà de ces corrélations d'ensemble. Un lien de cause à effet ténu entre les générations peut tout aussi bien recouvrir une mobilité descendante (c'est-à-dire que des parents ayant une solide instruction ne sont pas en mesure de transmettre cet avantage à

leurs enfants), de sorte qu'il est impératif d'établir si, et alors dans quelle mesure, la relation varie selon le niveau d'instruction ou le niveau de salaire. Qui plus est, la mobilité en termes de formation et de situation économique des enfants nés de parents immigrés diffère entre les groupes d'immigrés dans un pays donné. Il est donc important de se détacher des moyennes nationales pour regarder de plus près les obstacles spécifiques auxquels ces groupes se heurtent.

La présente étude a porté sur quatre grands facteurs influençant la transmission intergénérationnelle : 1) les caractéristiques familiales ; 2) l'accumulation de handicaps au niveau du quartier ; 3) les déterminants au niveau scolaire ; 4) les mécanismes et les obstacles qui interviennent dans la mobilité intergénérationnelle sur le marché du travail.

Les caractéristiques familiales

Les éléments dont on dispose au sujet de l'incidence du *nombre de frères et sœurs* ne sont pas concordants, indiquant un effet préjudiciable tantôt limité, sinon nul, tantôt important lorsque les fratries sont nombreuses (Luthra, 2010 ; Hermansen, 2016 ; Riphahn et Bauer, 2007). Cependant, la taille de la famille n'est généralement plus une variable explicative de poids lorsque d'autres caractéristiques, telles que les revenus, sont prises en considération. Qui plus est, on sait encore très peu de choses du soutien que les aînés sont à même d'apporter à leurs cadets et l'on ne sait pas davantage si ce soutien est ou non de nature à favoriser la mobilité intergénérationnelle de ceux qui en bénéficient (Schnell, 2014).

En outre, le *nombre d'années de séjour des parents dans le pays d'accueil* semble avoir une influence positive sur le devenir scolaire de leurs enfants, en grande partie grâce à une meilleure connaissance de la langue. Les effets sont cependant minimes et l'on ne dispose d'éléments à leur sujet que pour quelques pays (Worswick, 2004 ; Nielsen et Schindler Rangvid, 2012 ; Smith, Helgertz et Scott, 2016). Si les motifs qui ont amené les parents à émigrer entrent également en jeu dans la mobilité intergénérationnelle, aucune étude à l'heure actuelle ne vient établir qu'elle est l'incidence de chacun d'eux ou celle de la situation au regard de la loi.

La transmission des compétences en langue est difficile à évaluer lorsque l'on ne dispose que d'indicateurs indirects et imprécis à cet égard, tels que le nombre d'années passées dans le pays ou l'évaluation que les intéressés donnent de ces mêmes compétences. De surcroît, ces compétences ne se transmettent pas uniquement de parents à enfants, mais également d'enfants à parents, ce qui rend la causalité réciproque difficile à exclure. Nonobstant ces réserves, certains éléments concrets indiquent que de bonnes compétences en langue chez les parents ont une influence positive sur le niveau d'instruction de leurs enfants, à plus forte raison si elles sont déjà acquises quand les enfants sont jeunes (Bleakley et Chin, 2008 ; Casey et Dustmann, 2008).

Les aspirations scolaires des parents immigrés et de leurs enfants se révèlent être généralement ambitieuses (OCDE, 2015). Quoiqu'elles puissent être nécessaires pour compenser un handicap initial, elles ne semblent cependant pas suffisantes si l'on ignore les moyens concrets de parvenir aux buts visés (Gresch et al., 2012 ; Cummings et al., 2012).

Une enfance dans un quartier défavorisé

Si l'on a des raisons de penser que le fait de grandir dans un quartier défavorisé – sans considération de l'origine, immigrée ou non, des individus – entraîne, sur le long terme,

des conséquences néfastes sur le devenir professionnel (Chetty et al., 2016 ; Rothwell et Massey, 2015), l'influence d'une *forte concentration d'immigrés au niveau d'un quartier* sur la mobilité des personnes issues de l'immigration n'est pas aussi certaine. Les travaux visant à identifier des facteurs de ségrégation résidentielle propres à l'immigration révèlent que la portée de cette ségrégation est largement fonction des ressources économiques et sociales des communautés d'immigrés (ressources qui sont souvent propres à chaque groupe) (Zuccotti et Platt, 2016 ; Grönqvist, 2006).

Les facteurs qui déterminent la mobilité intergénérationnelle au niveau scolaire

Dans la majorité des pays de l'OCDE, les enfants nés dans le pays de parents immigrés sont surreprésentés dans les écoles qui accueillent une forte proportion d'élèves issus de l'immigration. Les études montrent toutefois que le pourcentage d'élèves dont les parents sont étrangers a une incidence mineure, sinon nulle, sur le niveau de formation une fois les caractéristiques socioéconomiques prises en compte (Lemaitre, 2012 ; Veerman, van de Werfhorst et Dronkers, 2013). Ainsi, la relation préjudiciable souvent observée entre les *retombées de l'enseignement et la part élevée d'élèves issus de l'immigration* procède en grande partie d'un handicap socioéconomique.

Tout indique que des services d'*éducation des jeunes enfants* de qualité et accessibles au plus grand nombre peuvent favoriser la mobilité intergénérationnelle. Ils sont particulièrement importants pour les enfants d'immigrés qui maîtrisent mal la langue du pays, leur permettant de s'améliorer sur ce plan et, plus généralement, de bien se préparer à l'école (OCDE, 2015).

S'agissant de l'*orientation précoce* – soit la répartition des élèves entre différentes filières en fonction de leurs aptitudes scolaires – le constat est légèrement plus nuancé. Toutefois, la majorité des études révèlent que, d'une manière générale, dans les systèmes éducatifs où l'orientation des élèves est plus tardive, autour de 15 ans par exemple, la situation socioéconomique des parents exerce une moindre influence, y compris en ce qui concerne les enfants d'immigrés (Meghir et Palme, 2005 ; Pekkarinen, Uusitalo et Kerr, 2009 ; Ruhose et Schwerdt, 2016).

La connaissance que les parents ont du système éducatif pourrait avoir une incidence sur la qualité du soutien et de l'accompagnement qu'ils assurent à leurs enfants durant leur scolarité, en particulier lorsqu'ils ont la possibilité de choisir où scolariser leurs enfants ou doivent décider de bonne heure de leur orientation (Pfeffer, 2008). Ainsi, l'absence de renseignements essentiels peut devenir un frein à la mobilité de leurs enfants en termes de formation. Toutefois, peu d'éléments donnent à voir comment le fait d'être mal familiarisé avec le système éducatif influe concrètement sur les décisions des parents.

Enfin, il n'est pas aisé de brosser un tableau précis *des attentes des enseignants et de leurs attitudes potentiellement discriminatoires* envers les élèves issus de l'immigration, non seulement parce que de tels comportements peuvent être très difficiles à percevoir et à mesurer, mais aussi parce que la classe sociale des élèves y a aussi sa part d'influence (Figlio, 2005 ; Lüdemann et Schwerdt, 2013). Il s'ensuit que les attitudes des enseignants à l'égard des enfants d'immigrés – dont on ne peut exclure qu'elles soient biaisées – ont des effets extrêmement variables (Burgess et Greaves, 2013 ; Lindahl, 2007).

Mécanismes et obstacles déterminant la mobilité intergénérationnelle sur le marché du travail

Le *passage de l'école à la vie active* est présenté dans les travaux publiés comme une étape critique pour les personnes issues de l'immigration, qui ont souvent moins de succès dans leur recherche d'emploi. Dans la plupart des pays, les différences observées à cet égard ne sont pas une question de niveau de formation. Des *réseaux* moins étendus peuvent être une gêne à l'entrée sur le marché du travail pour les enfants d'immigrés, en particulier si les parents ne peuvent pas faire jouer utilement leurs propres relations (Li, Savage et Warde, 2008 ; Beicht et Granato, 2010 ; Roth, 2014). Dans certains pays, les systèmes d'enseignement et de formation professionnels peuvent dans certaines circonstances faciliter leur insertion et être un instrument de promotion sociale (OCDE, 2012).

L'aiguillage vers des activités peu rémunératrices ou l'octroi d'un salaire inférieur à celui des collègues dans un emploi donné sont deux autres freins potentiels à la mobilité intergénérationnelle sur le marché du travail. Les analyses détaillées de la répartition des enfants d'immigrés entre les types de profession et des écarts de rémunération pour un même poste restent rares. On perçoit, surtout dans les pays anglophones, que certaines minorités ethniques se concentrent dans des emplois faiblement rémunérés et ont tendance à être moins bien payées que les travailleurs blancs, à niveau de qualification égal (Hou et Colombe, 2010 ; Brynin et Longhi, 2015), ce qui pourrait signaler la présence de discriminations sur le marché du travail. Il convient toutefois de préciser qu'aucune distinction n'est faite dans ces études entre les individus selon qu'ils sont nés à l'étranger ou dans le pays.

Des expériences de terrain révèlent que les personnes issues de l'immigration et les membres de minorités ethniques peuvent faire l'objet d'une *discrimination à l'embauche* en raison de leur origine, de leur religion et/ou de leur sexe, et doivent souvent présenter bien plus de candidatures que les autres demandeurs d'emploi avant d'être conviés à un entretien (Arai et Skogman Thoursie, 2009 ; Heath, Liebig et Simon, 2013 ; Weichselbaumer, 2016). Plus rares sont les études sur la discrimination en cours d'emploi – par exemple au sujet des écarts de salaire, des promotions ou des licenciements – quoique des éléments en provenance de divers pays tendent à indiquer que les membres de minorités ethniques perçoivent, à niveau de qualification égal, un salaire inférieur (Hou et Colombe, 2010 ; Grodsky et Pager, 2001).

Pistes à explorer dans le cadre de travaux futurs

L'analyse bibliographique nous révèle que des lacunes considérables demandent encore à être comblées dans un certain nombre de domaines. Sachant que ces lacunes sont souvent dues à l'absence de données – faute de collecte ou parce que la population issue de l'immigration est trop restreinte – on indique ci-après des champs de recherche à explorer plus avant à la lumière des travaux sur la mobilité intergénérationnelle. Certains de ces champs sont d'ores et déjà bien balisés, cependant ils n'ont encore jamais été examinés sous l'angle des familles immigrées.

Tout d'abord, on sait peu de choses des rapports que la mobilité intragénérationnelle, autrement dit la progression des parents immigrés sur l'échelle sociale du pays d'accueil, entretient avec la mobilité intergénérationnelle. L'existence d'une relation entre les deux semble plausible ; la mobilité dans les familles immigrées ne sera pas nécessairement la même si les parents eux-mêmes connaissent une mobilité ascendante ou descendante ou s'ils n'en connaissent aucune durant leur existence. Donc, pour tenir compte du fait que la

situation familiale est rarement statique et relier ces deux aspects de la mobilité, il faudrait pouvoir suivre le devenir des parents immigrés au fil du temps et en déterminer l'influence sur le parcours des enfants. Les études portant sur la relation entre la mobilité intragénérationnelle et intergénérationnelle sont relativement peu nombreuses (voir, néanmoins, Plewis et Bartley, 2014) et aucun auteur ne s'est penché jusqu'ici sur cette relation dans les familles immigrées.

En deuxième lieu, il pourrait être intéressant de consacrer des études aux fratries : partageant le même patrimoine génétique et ayant grandi dans le même environnement social, les frères et sœurs présentent les profils les plus similaires qui se puissent trouver. On est par conséquent fondé à croire que les corrélations qui existent au sein d'une fratrie rendent plus largement compte de l'influence de la famille et du quartier que ne le font les estimations intergénérationnelles fondées sur le revenu ou l'instruction des parents, raison pour laquelle elles servent de plus en plus souvent à apprécier les déterminants de la mobilité intergénérationnelle (Black et Devereux, 2011). D'autres études font la comparaison entre les enfants adoptés et les jumeaux pour tenter de percevoir des effets de causalité (voir Holmlund, Lindahl et Plug, 2011, pour un aperçu général ; Black et al., 2015), mais cette approche sera probablement impraticable vis-à-vis des seules familles immigrées. Il n'en reste pas moins que les corrélations au sein des fratries pourraient se révéler être une piste prometteuse à explorer dans le cadre de futures recherches sur les enfants issus de l'immigration¹².

Troisièmement, on manque encore de certitudes quant à l'influence relative que le statut socioéconomique des mères et des pères exerce sur la mobilité de leurs enfants et à ses éventuelles variations en fonction de leur sexe. Qui plus est, on sait assez peu de choses de la mobilité intergénérationnelle du revenu en ce qui concerne les femmes, la majorité des études s'attachant au couple père-fils. L'absence de données en quantité suffisante demeure certes un obstacle de taille, mais on gagnerait à mieux comprendre quels traits maternels et paternels ont une incidence forte sur les enfants et à savoir si l'on retrouve ou non les mêmes dans les familles immigrées et dans les familles non-immigrées.

Quatrièmement, un certain nombre d'études indiquent que la mobilité intergénérationnelle a tendance à être surestimée lorsqu'on ne prend que deux générations en compte (Pfeffer, 2014). C'est une question particulièrement importante concernant les enfants d'immigrés. Dès lors que ceux qui ont grandi dans des familles défavorisées semblent avoir en majorité mieux réussi que la génération de leurs parents, on présume souvent (implicitement) que la tendance se poursuit sur la génération des petits-enfants. Or l'ampleur effective de cette tendance est encore loin d'être connue dans les pays européens. Malgré l'utilisation des données administratives, dans les pays scandinaves, et la réalisation récemment de diverses enquêtes pour identifier les personnes qui ont des grands-parents étrangers (Andersson et Hammarstedt, 2010, Fick et al., 2014), la mobilité des familles immigrées sur plusieurs générations est encore trop peu étudiée¹³. On compte davantage de travaux s'inscrivant dans une telle perspective aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni, mais ils s'appuient la plupart du temps sur l'appartenance ethnique déclarée plutôt que sur le pays de naissance des grands-parents, ce qui a pour effet de compliquer l'analyse de la mobilité (Duncan et Trejo, 2016). De plus, pour étudier les petits-enfants des immigrés, il faut encore savoir comment définir ce groupe d'individus et isoler les données le concernant. À vrai dire, le débat quant à savoir si l'ascendance nationale ou l'appartenance à une minorité ethnique est la caractéristique la plus révélatrice qui soit pour expliquer la mobilité sociale d'un « immigré de troisième génération », n'est pas encore tranché. En outre, sur trois générations, les différences au sein des groupes risquent également de s'accroître (du fait par exemple des mariages

mixtes ou de la mobilité interne) et nécessiteraient que la recherche se penche davantage sur l'hétérogénéité interne des minorités ethniques ou des groupes issus de l'immigration (Alba, Jiménez et Marrow, 2014). Bien que les petits-enfants d'immigrés demeurent encore assez peu nombreux dans beaucoup de pays européens, les approches transgénérationnelles sont sans doute appelées à devenir pertinentes, qui inscriront dans une perspective longue l'étude de la mobilité dans les familles immigrées.

Notes

1. La présente analyse s'étend aussi, dans certains cas, à des travaux dans lesquels il n'est pas fait de distinction entre les enfants d'immigrés qui sont nés dans le pays d'accueil et ceux qui sont nés à l'étranger de même qu'à des études sur des minorités ethniques lorsque les conclusions de tels travaux sont susceptibles d'être valables pour les personnes issues de l'immigration également.
2. Les enfants nés dans le pays et dont l'un des parents est étranger ayant tendance à suivre un parcours socioéconomique similaire à celui des enfants dont les deux parents sont natifs du pays, ce n'est pas à eux que l'on s'intéressera dans la présente étude (OCDE/UE, 2015). D'autre part, plusieurs pays de l'OCDE comptent parmi leur population un nombre croissant d'individus nés sur place, tout comme leurs parents, mais ayant des grands-parents immigrés. Étant donné que l'on ne dispose actuellement que d'éléments épars sur l'évolution des schémas de mobilité au-delà de la deuxième génération, ce groupe est lui aussi exclu du champ de la présente étude.
3. On constate cependant que le taux de fécondité des individus nés dans le pays de parents immigrés se rapproche de ceux des personnes sans ascendance étrangère ; il y aurait donc convergence au fil des générations (Stichnoth et Yeter, 2013 ; Meurs, Puhani et von Haaren, 2015).
4. Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, États-Unis, France, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suède et Suisse.
5. Ces examens ne sont pas obligatoires et seuls les élèves qui prévoient de s'inscrire à l'université s'y présentent. Il est probable par conséquent que la sélection s'opère sur des critères non observés, comme l'opiniâtreté ou l'ambition, et que les résultats ne puissent être extrapolés à l'ensemble des élèves.
6. Il n'est pas précisé dans ces études si les élèves sont nés à l'étranger ou dans le pays.
7. À titre d'exemple, dans certains pays où l'orientation est précoce, des filières d'enseignement et de formations professionnels de qualité sont en mesure d'en atténuer les possibles conséquences préjudiciables ultérieures ; ainsi en Autriche.
8. Allemagne, Australie, Autriche, Canada, Danemark, Fédération de Russie, Hongrie, Norvège, Nouvelle-Zélande, République tchèque et Suède.
9. L'étude ne fait pas de distinction entre les salariés nés dans le pays et ceux nés à l'étranger.
10. Données tirées d'une enquête auprès de femmes noires des Caraïbes, de femmes bangladaises et pakistanaïses, et de femmes blanches britanniques, n = 800.
11. Il est d'usage en Allemagne de joindre une photo à son dossier de candidature.
12. L'étude de Schnitzlein (2012) sur les fils d'immigrés nés au Danemark est une exception notable parmi les rares travaux consacrés aux effets de fratrie chez les enfants nés de parents étrangers. L'auteur observe qu'en matière de revenu, ces effets sont très similaires entre les différents groupes d'immigrés, ce qui tend à démontrer que le « milieu culturel » n'est apparemment pas un facteur important dans la mobilité intergénérationnelle.
13. En Suède, il semblerait que le revenu diminue entre la génération des grands-parents immigrés et celle des petits-enfants (Hammarstedt, 2009). Cependant, cette première génération – majoritairement originaire d'Europe et d'Amérique du nord – a fait l'objet d'une sélection positive et bénéficiait d'un revenu élevé. Ces observations ne valent donc que pour un groupe particulier d'immigrés arrivés en Suède dans les années 1960 et ne peuvent guère fournir d'indications sur le tour que prendra la mobilité multigénérationnelle des autres groupes d'immigrés d'installation plus récente.

Références

Alba, R., T.R. Jiménez et H.B. Marrow (2014), « Mexican Americans as a paradigm for contemporary intra-group heterogeneity », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 37, n° 3, pp. 446-66.

Altonji, J.G. et R.M. Blank (1999), « Race and gender in the labor market », in Ashenfelter, O. et D. Card (dir. pub.), *Handbook of Labor Economics*, 1^{ère} édition, vol. 3, chap. 48, Elsevier Science B.V., pp. 3143-259.

Altzinger, W., N. Lamei, B. Rumpmaier et A. Schneebaum (2013), « Intergenerationelle soziale Mobilität in Österreich », *Statistische Nachrichten*, vol. 1, pp. 48-62.

Andersen, S.C. et M.K. Thomsen (2011), « Policy implications of limiting immigrant concentration in Danish public schools », *Scandinavian Political Studies*, vol. 34, n° 1, pp. 27-52.

Andersson, L. et M. Hammarstedt (2010), « Intergenerational transmission in immigrant self-employment: Evidence from three generations », *Small Business Economics*, vol. 34, n° 3, pp. 261-76.

Angrist, J., V. Lavy et A. Schlosser (2006), « New evidence on the causal link between the quantity and quality of children », *Centre for Economic Policy Research Discussion Paper*, n° 5668.

Arai, M. et P. Skogman Thoursie (2009), « Renouncing personal names: An empirical examination of surname change and earnings », *Journal of Labor Economics*, vol. 27, n° 1, pp. 127-47.

Arai, M., M. Bursell et L. Nekby (2016), « The reverse gender gap in ethnic discrimination: Employer stereotypes of men and women with Arabic names », *International Migration Review*, vol. 50, n° 2, pp. 385-412.

Arbaci, S. et J. Malheiros (2010), « De-segregation, peripheralisation and the social exclusion of immigrants: Southern European cities in the 1990s », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 36, n° 2, pp. 227-55.

Aydemir, A., W.-H. Chen et M. Corak (2013), « Intergenerational education mobility among the children of Canadian immigrants », *Canadian Public Policy*, vol. 39, suppl. 1, pp. S107-S122.

Bauer, P. et R.T. Riphahn (2013), « Institutional determinants of intergenerational education transmission: Comparing alternative mechanisms for natives and immigrants », *Labour Economics*, vol. 25, pp. 110-22.

Bauer, P. et R.T. Riphahn (2009), « Age at school entry and intergenerational educational mobility », *IZA Discussion Paper*, n° 3977.

Bauer, P. et R.T. Riphahn (2007), « Heterogeneity in the intergenerational transmission of educational attainment: Evidence from Switzerland on natives and second-generation immigrants », *Journal of Population Economics*, vol. 20, pp. 121-48.

Baxter, E. (2015), « How the gender wage gap differs by occupation », Center for American Progress, www.americanprogress.org/issues/women/news/2015/04/14/110959/how-the-gender-wage-gap-differs-by-occupation/.

Baysu, G. et H. de Valk (2012), « Navigating the school system in Sweden, Belgium, Austria and Germany: School segregation and second generation school trajectories », *Ethnicities*, vol. 12, n° 6, pp. 776-99.

Becker, B. (2011), « Social disparities in children's vocabulary in early childhood: Does pre-school education help to close the gap? », *British Journal of Sociology*, vol. 62, n° 1, pp. 69-88.

Becker, G.S. et N. Tomes (1976), « Child endowments and the quantity and quality of children », *Journal of Political Economy*, vol. 84, n° 4, pp. 143-62.

Becker, R., F. Jäpel et M. Beck (2013), « Diskriminierung durch Lehrpersonen oder herkunftsbedingte Nachteile von Migranten im Deutschschweizer Schulsystem? », *Revue suisse de sociologie*, vol. 39, n° 3, pp. 517-49.

Becker, G. et al. (2015), « A theory of intergenerational mobility » *MPRA Paper*, n° 66334.

Behtoui, A. (2015), « Beyond social ties: The impact of social capital on labour market outcomes for young Swedish people », *Journal of Sociology*, vol. 52, n° 4, pp. 1-14.

Beicht, U. et M. Granato (2010), « Ausbildungsplatzsuche: Geringere Chancen für junge Frauen und Männer mit Migrationshintergrund – BIBB-Analyse zum Einfluss der sozialen Herkunft beim Übergang in die Ausbildung unter Berücksichtigung von Geschlecht und Migrationsstatus », *BIBB Report: Forschungs- und Arbeitsergebnisse aus dem Bundesinstitut für Berufsbildung*, n° 15.

Beine, M. (2015), « The role of networks for migration flows », *CREA Discussion Paper*, n° 2015-14.

Beller, E. (2009), « Bringing intergenerational social mobility research into the twenty-first century: Why mothers matter », *American Sociological Review*, vol. 74, n° 4, pp. 507-28.

Betts, J.R. (2011), « The economics of tracking in education », in Hanushek, E.A., S. Machin et L. Wößmann (dir. pub.), *Handbook of the Economics of Education*, vol. 3, Elsevier B.V.

Bhattacharya, D. et B. Mazumder (2011), « A nonparametric analysis of black-white differences in intergenerational income mobility in the United States », *Quantitative Economics*, vol. 2, n° 3, pp. 335-79.

Black, S.E. et P.J. Devereux (2011), « Recent developments in intergenerational mobility », in Card, D. et O. Ashenfelter (dir. pub.), *Handbook of Labor Economics*, vol. 4b, chap. 16, pp. 1487-541, Elsevier B.V.

Black, S.E., P.J. Devereux et K.G. Salvanes (2005), « The more the merrier? The effect of family size and birth order on children's education », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 120, n° 2, pp. 669-700.

Black, S.E. et al. (2015), « Poor little rich kids? – The determinants of the intergenerational transmission of wealth », *University College Dublin Centre for Economic Research Working Paper Series*, n° WP2015/16.

Bleakley, H. et A. Chin (2008), « What holds back the second generation? The intergenerational transmission of language human capital among immigrants », *Journal of Human Resources*, vol. 43, n° 2, pp. 267-98.

- Böhlmark, A. (2008), « Age at immigration and school performance: A siblings analysis using Swedish register data », *Labour Economics*, vol. 15, n° 6, pp. 1366-387.
- Bol, T. (2015), « Has education become more positional? Educational expansion and labour market outcomes, 1985-2007 », *Acta Sociologica*, vol. 58, n° 2, pp. 105-20.
- Boliver, V. (2013), « How fair is access to more prestigious UK universities? », *The British Journal of Sociology*, vol. 64, n° 2, pp. 344-64.
- Bolt, G., A.S. Özüekren et D. Phillips (2010), « Linking integration and residential segregation », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 36, n° 2, pp. 169-86.
- Booth, A.L., A. Leigh et E. Varganova (2012), « Does ethnic discrimination vary across minority groups? Evidence from a field experiment », *Oxford Bulletin for Economics and Statistics*, vol. 72, n° 4, pp. 547-73.
- Borjas, G. (1995), « Ethnicity, neighborhoods, and human capital externalities », *The American Economic Review*, vol. 85, n° 3, pp. 365-90.
- Borjas, G. (1992), « Ethnic capital and intergenerational mobility », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 107, n° 1, pp. 123-50.
- Boser, B.U., M. Wilhelm et R. Hanna (2014), « The Power of the Pygmalion Effect: Teachers' Expectations Strongly Predict College Completion », The Center for American Progress.
- Bratsberg, B. et al. (2007), « Nonlinearities in intergenerational earnings mobility: Consequences for cross-country comparison », *The Economic Journal*, vol. 117, n° 519, pp. 72-92.
- Brekke, I. (2007), « Ethnic background and the transition from vocational education to work: A multi-level analysis of the differences in labour market outcomes », *Journal of Education and Work*, vol. 20, n° 3, pp. 229-54.
- Brinbaum, Y. et H. Cebolla-Boado (2007), « The school careers of ethnic minority youth in France », *Ethnicities*, vol. 7, n° 3, pp. 445-74.
- Brinbaum, Y. et C. Guégnard (2013), « Choices and enrollments in French secondary and higher education: Repercussions for second-generation immigrants », *Comparative Education Review*, vol. 57, n° 3, pp. 481-502.
- Brooks, R. (2008), « Accessing higher education: The influence of cultural and social capital on university choice », *Sociology Compass*, vol. 2, n° 4, pp. 1355-371.
- Brunello, G. et L. Rocco (2013), « The effect of immigration on the school performance of natives: Cross country evidence using PISA test scores », *Economics of Education Review*, vol. 32, n° C, pp. 234-46.
- Brynin, M. et S. Longhi (2015), *The Effect of Occupation on Poverty among Ethnic Minority Groups*, Joseph Rowntree Foundation, Royaume-Uni.
- Buis, M.L. (2013), « The composition of family background: The influence of the economic and cultural resources of both parents on the offspring's educational attainment in the Netherlands between 1939 and 1991 », *European Sociological Review*, vol. 29, n° 3, pp. 593-602.
- Bukodi, E. et J.H. Goldthorpe (2016), « Educational attainment – relative or absolute – as a mediator of intergenerational class mobility in Britain », *Research in Social Stratification and Mobility*, vol. 43, pp. 5-15.

- Burger, K. (2016), « Intergenerational transmission of education in Europe: Do more comprehensive education systems reduce social gradients in student achievement? », *Research in Social Stratification and Mobility*, vol. 44, pp. 54-67.
- Burgess, S. et E. Greaves (2013), « Test scores, subjective assessment, and stereotyping of ethnic minorities », *Journal of Labor Economics*, vol. 31, n° 3, pp. 535-76.
- Burt, R.S. (1992), *Structural Holes*, Harvard University Press, Cambridge, MA.
- Casey, T. et C. Dustmann (2008), « Intergenerational Transmission of Language Capital and Economic Outcomes », *Journal of Human Resources*, vol. XLIII, n° 3, pp. 660-87.
- Castilla, E. (2012), « Gender, race, and the new (merit-based) employment relationship », *Industrial Relations*, vol. 51, n° S1, pp. 528-62.
- Cebolla-Boado, H. et L. Garrido Medina (2011), « The impact of immigrant concentration in Spanish schools: School, class, and composition effects », *European Sociological Review*, vol. 27, n° 5, pp. 606-23.
- Chetty, R. et N. Hendren (2016), « The impacts of neighborhoods on intergenerational mobility I: Childhood exposure effects », *NBER Working Paper*, n° 23001.
- Chetty, R., N. Hendren et L.F. Katz (2016), « The effects of exposure to better neighborhoods on children: New evidence from the moving to opportunity experiment », *American Economic Review*, vol. 106, n° 4, pp. 855-902.
- Chiswick, B.R. et P.W. Miller (2005), « Linguistic distance: A quantitative measure of the distance between English and other languages », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 26, n° 1, pp. 1-11.
- Chiswick, B.R., Y.L. Lee et P.W. Miller (2005), « Parents and children talk: English language proficiency within immigrant families », *Review of Economics of the Household*, vol. 3, n° 3, pp. 243-68.
- Chowdry, H. et al. (2008), *Widening Participation in Higher Education: Analysis Using Linked Administrative Data*, Institute for Fiscal Studies, Londres.
- Connor, H. et al. (2004), « Why the difference? A closer look at higher education minority ethnic students and graduates », Research report n° RR552, Institute for Employment Studies, Department for Education and Skills, Royaume-Uni.
- Corak, M. et A. Heisz (1999), « The intergenerational earnings and income mobility of Canadian men: Evidence from longitudinal income tax data », *Journal of Human Resources*, vol. 34, n° 3, pp. 504-33.
- Couch, K.A. et R. Fairlie (2010), « Last hired, first fired? Black-white unemployment and the business cycle », *Demography* vol. 47, n° 1, pp. 227-47.
- Cummings, C. et al. (2012), *Can Changing Aspirations and Attitudes Impact on Educational Attainment? A Review of Interventions*, Joseph Rowntree Foundation, Royaume-Uni.
- d'Addio, A.C. (2007), « Intergenerational transmission of disadvantage: Mobility or immobility across generations? A review of the evidence for OECD countries », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 52, Éditions OCDE, Paris.

Dag Tjaden, J.D. et C. Hunkler (2017), « Optimism, information, or discrimination? Explaining ethnic choice effects in Germany's secondary education system », *Social Science Research*, manuscrit accepté.

Damas de Matos, A. (2010), « The integration of the children of immigrants in European cities: The importance of parental background », in *Equal Opportunities? The Labour Market Integration of the Children of Immigrants*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264086395-en>.

Datta Gupta, N. et L. Kromann (2014), « Differences in the labor market entry of second-generation immigrants and ethnic Danes », *IZA Journal of Migration*, vol. 3, n° 1, pp. 1-22.

de Haan, M. (2005), « Birth order, family size and educational attainment », *Tinbergen Institute Discussion Paper*, n° 116/3.

Deil-Amen, R. et J.E. Rosenbaum (2003), « The social prerequisites of success: Can college structure reduce the need for social know-how? », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 586, pp. 120-43.

Domingues Dos Santos, M. et F.-C. Wolff (2011), « Human capital background and the educational attainment of second-generation immigrants in France », *Economics of Education Review*, vol. 30, n° 5, pp. 1085-096.

Duncan, B. et S.J. Trejo (2016), « The complexity of immigrant generations: Implications for assessing the socioeconomic integration of Hispanics and Asians », *NBER Working Paper Series*, n° 21982.

Drange, N. et K. Telle (2010), « The effect of preschool on the school performance of children from immigrant families: Results from an introduction of free preschool in two districts in Oslo », Discussion Papers, n° 631, *Statistics Norway*, Research Department.

Dronkers, J. et R. van der Velden (2013), « Positive but also negative effects of ethnic diversity in schools on educational performance? An empirical test using PISA data », in M. Windzio (dir. pub.), *Integration and Inequality in Educational Institutions*, pp. 71-98, Springer Science+Business Media, Dordrecht.

Dustmann, C. et N. Theodoropoulos (2010), « Ethnic minority immigrants and their children in Britain », *Oxford Economic Papers*, vol. 62, n° 2, pp. 1-25.

Dustmann, C., T. Frattini et G. Lanzara (2012), « Educational achievement of second-generation immigrants: An international comparison », *Economic Policy*, vol. 27, n° 69, pp. 143-85.

Edele, A. et al. (2015), « Why bother with testing? The validity of immigrants' self-assessed language proficiency », *Social Science Research*, vol. 52, pp. 99-123.

Elango, S. et al. (2015), « Early Childhood Education », *IZA Discussion Paper*, n° 9476.

Entorf, H. et M. Lauk (2008), « Peer effects, social multipliers and migrants at school: An international comparison », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 34, n° 4, pp. 633-54.

Equal Employment Commission (2006), *Moving On Up? Bangladeshi, Pakistani and Black Caribbean Women and Work: Early Findings from the EOC's Investigation in England*.

- Erikson, R. et J.H. Goldthorpe (2002), « Intergenerational Inequality: A Sociological Perspective », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 16, n° 3, pp. 31-44.
- Erikson, R., J.H. Goldthorpe et L. Portocarrero (1979), « Intergenerational class mobility in three Western European societies: England, France and Sweden », *British Journal of Sociology*, vol. 30, pp. 415-41.
- Farré, L. et F. Vella (2013), « The intergenerational transmission of gender role attitudes and its implications for female labour force participation », *Economica*, vol. 80, n° 318, pp. 219-47.
- Fekjær, S.N. et G.E. Birkelund (2007), « Does the ethnic composition of upper secondary schools influence educational achievement and attainment? A multilevel analysis of the Norwegian case », *European Sociological Review*, vol. 23, n° 3, pp. 309-23.
- Feliciano, C. (2005), « Does selective migration matter? Explaining ethnic disparities in educational attainment among immigrants' children », *International Migration Review*, vol. 39, n° 4, pp. 841-71.
- Feliciano, C. et Y.R. Lanuza (2017), « An immigrant paradox? Contextual attainment and intergenerational educational mobility », *American Sociological Review*, vol. 82, n° 1, pp. 221-41.
- Fick, P. et al. (2014), « Integration gelungen? Die fünf größten Zuwanderergruppen in Baden-Württemberg im Generationenvergleich. Ergebnisse einer Mehrthemenbefragung im Auftrag des Ministeriums für Integration Baden-Württemberg », Ministerium für Integration Baden-Württemberg, Stuttgart.
- Figlio, D.N. (2005), « Names, expectations and the black-white test score gap », *NBER Working Paper Series*, n° 11195.
- Ganzeboom, H.B.G., P.M. De Graaf et D.J. Treiman (1992), « A standard socio-economic index of occupational status », *Social Science Research*, vol. 21, n° 1, pp. 1-56.
- Glick, J.E. et M.J. White (2004), « Post-secondary school participation of immigrant and native youth: The role of familial resources and educational expectations », *Social Science Research*, vol. 33, n° 2, pp. 272-99.
- Goldin, C. (2014), « A grand gender convergence: Its last chapter », *American Economic Review*, vol. 104, n° 4, pp. 1091-119.
- Gresch, C. et al. (2012), « Zur hohen Bildungsaspiration von Migranten beim Übergang von der Grundschule in die Sekundarstufe: Fakt oder Artefakt? », in P. Pielage, L. Pries et G. Schultze (dir. pub.), *Soziale Ungleichheit in der Einwanderungsgesellschaft. Kategorien, Konzepte, Einflussfaktoren*, pp. 56-67, Friedrich Ebert Stiftung (WISO Diskurs).
- Grodsky, E. et D. Pager (2001), « The structure of disadvantage: Individual and occupational determinants of the black-white wage gap », *American Sociological Review*, vol. 66, n° 4, pp. 542-67.
- Grönqvist, H. (2006), « Ethnic enclaves and the attainments of immigrant children », *European Sociological Review*, vol. 22, n° 4, pp. 369-82.
- Gustafsson, B., K. Katz et T. Österberg (2016), « Why do some young adults not graduate from upper secondary school? On the importance of signals of labour market failure », *IZA Discussion Paper*, n° 9886.

Hachfeld, A. et al. (2010), « Does immigration background matter? How teachers' predictions of students' performance relate to student background », *International Journal of Educational Research*, vol. 49, n° 2-3, pp. 78-91.

Hagelskamp, C., C. Suárez-Orozco et D. Hughes (2010), « Migrating to opportunities: How family migration motivations shape academic trajectories among newcomer immigrant youth », *Journal of Social Issues*, vol. 66, n° 4, pp. 717-39.

Haggenmiller, F. (2015), *Ausbildungsreport 2015*, DGB-Bundesvorstand, Abteilung Jugend und Jugendpolitik, Berlin.

Hammarstedt, M. (2009), « Intergenerational mobility and the earnings position of first-, second-, and third-generation immigrants », *KYKLOS*, vol. 62, n° 2, pp. 275-92.

Hammarstedt, M. et M. Palme (2012), « Human capital transmission and the earnings of second-generation immigrants in Sweden », *IZA Journal of Migration*, vol. 1, n° 4, pp. 1-23.

Heath, A. et S.Y. Cheung (2006), « Ethnic penalties in the labour market: Employers and discrimination », Research Report n° 341, Department for Work and Pensions, Londres.

Heath, A., T. Liebig et P. Simon (2013), « Discrimination envers les immigrants – mesures, incidence et instruments politiques », in *Perspectives des migrations internationales 2013*, Éditions OCDE, Paris, .

Heckman, J.J. (2011), « The economics of inequality: The value of early childhood education », *American Educator*, printemps, vol. 35, n° 1, pp. 31-36.

Helland, H. et L.A. Støren (2006), « Vocational education and the allocation of apprenticeships: Equal chances for applicants regardless of immigrant background? », *European Sociological Review*, vol. 22, n° 3, pp. 339-51.

Hermansen, A.S. (2016), « Moving up or falling behind? Intergenerational socioeconomic transmission among children of immigrants in Norway », *European Sociological Review*, vol. 32, n° 5, pp. 675-89.

Hertz, T. et al. (2007), « The inheritance of educational inequality: International comparisons and fifty-year trends », *The B.E. Journal of Economic Analysis & Policy Advances*, vol. 7, n° 2, pp. 1-46.

Holmlund, H. (2008), « Intergenerational mobility and assortative mating: Effects of an educational reform », London School of Economics, *Centre for the Economics of Education Discussion Paper*, n° 91.

Holmlund, H., M. Lindahl et E. Plug (2011), « The causal effect of parents' schooling on children's schooling: A comparison of estimation methods », *Journal of Economic Literature*, vol. 49, n° 3, pp. 615-51.

Hou, F. et A. Bonikowska (2016), « Résultats scolaires et résultats sur le marché du travail des personnes qui ont immigré durant l'enfance selon la catégorie d'admission », Statistique Canada, *Direction des études analytiques : documents de recherche*, n° 377.

Hou, F. et S. Coulombe (2010), « Earning gaps for Canadian-born visible minorities in the public and the private sectors », *Canadian Public Policy*, vol. 36, n° 1, pp. 29-43.

Hout, M. (1984), « Status, autonomy, and training in occupational mobility », *American Journal of Sociology*, vol. 89, n° 6, pp. 1379-409.

Hoxby, C. (2000), « Peer effects in the classroom: Learning from gender and race variation », *NBER Working Paper Series*, n° 7867.

Ichou, M. (2014), « Who they were there: Immigrants' educational selectivity and their children's educational attainment », *European Sociological Review*, vol. 30, n° 6, pp. 750-65.

Ispording, I.E. et S. Otten (2013), « The costs of Babylon – Linguistic distance in applied economics », *Review of International Economics*, vol. 21, n° 2, pp. 354-69.

Jackson, M., J.O. Jonsson et F. Rudolphi (2012), « Ethnic inequality in choice-driven education systems: A longitudinal study of performance and choice in England and Sweden », *Sociology of Education*, vol. 85, n° 2, pp. 158-78.

Jenkins, S.P., J. Micklewright et S.V. Schnepf (2008), « Social segregation in secondary schools: How does England compare with other countries? », *Oxford Review of Education*, vol. 34, n° 1, pp. 20-37.

Jensen, P. et A.W. Rasmussen (2011), « The effect of immigrant concentration in schools on native and immigrant children's reading and math skills », *Economics of Education Review*, vol. 30, n° 6, pp. 1503-515.

Jeynes, W.H. (2003), « A meta-analysis: The effects of parental involvement on minority children's academic achievement », *Education and Urban Society*, vol. 35, n° 2, pp. 202-18.

Kalev, A. (2014), « How you downsize is who you downsize: Biased formalization, accountability, and managerial diversity », *American Sociological Review*, vol. 79, n° 1, pp. 109-35.

Kao, G. et M. Tienda (1995), « Optimism and achievement: The educational performance of immigrant youth », *Social Science Quarterly*, vol. 76, n° 1, pp. 1-19.

Kelly, P. (2014), « Understanding intergenerational social mobility: Filipino youth in Canada », *IRPP Studies*, n° 45.

Klapproth, F., S. Glock et R. Martin (2013), « Prädiktoren der Sekundarstufenempfehlungen in Luxemburg », *Zeitschrift Für Erziehungswissenschaften*, vol. 16, n° 2, pp. 355-79.

Korupp, S.E., H.B.G. Ganzeboom et T. van der Lippe (2002), « Do mothers matter? A comparison of models of the influence of mothers' and fathers' educational and occupational status on children's educational attainment », *Quality & Quantity*, vol. 36, n° 1, pp. 17-42.

Krause, K. et T. Liebig (2011), « The labour market integration of immigrants and their children in Austria », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 127, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kg264fz6p8w-en>.

Kristen, C. (2008), « Primary school choice and ethnic school segregation in German elementary schools », *European Sociological Review*, vol. 24, n° 4, pp. 495-510.

Kristen, C. et N. Granato (2007), « The educational attainment of the second generation in Germany: Social origins and ethnic inequality », *Ethnicities*, vol. 7, n° 3, pp. 343-66.

Kristen, C., D. Reimer et I. Kogan (2008), « Higher education entry of Turkish immigrant youth in Germany », *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 49, n° 2-3, pp. 127-51.

Lamberts, M. et L. Eeman (2011), « De 'gatekeepers' op de arbeidsmarkt », HIVA Onderzoeksinstituut voor Arbeid en Samenleving, KU Leuven.

Le, A.T. (2009), « Entry into university: Are the children of immigrants disadvantaged? », *University of Western Australia Discussion Paper*, n° 09.01.

Lemaitre, G. (2012), « Parental education, immigrant concentration and PISA outcomes », in *Untapped Skills: Realising the Potential of Immigrant Students*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264172470-en>.

Levanon, A., P. England et P. Allison (2009), « Occupational feminization and pay: Assessing causal dynamics using 1950-2000 U.S. Census data », *Social Forces*, vol. 88, n° 2, pp. 865-92.

Li, Y., M. Savage et A. Warde (2008), « Social mobility and social capital in contemporary Britain », *British Journal of Sociology*, vol. 59, n° 3, pp. 391-411.

Liebig, T. et A. Music (2017a), « Catching up? The intergenerational educational mobility of natives with immigrant parents », DELSA/ELSA/WP2(2017)7, Éditions OCDE, Paris.

Liebig, T. et A. Music (2017b), « Mobilité intergénérationnelle et devenir professionnel : quels résultats pour les individus nés dans le pays de parents immigrés ? », DELSA/ELSA/WP2(2017)6, Éditions OCDE, Paris.

Liebig, T. et S. Widmaier (2010), « Overview: Children of immigrants in the labour markets of OECD and EU countries », in *Equal Opportunities? The Labour Market Integration of the Children of Immigrants*, Éditions OCDE, Paris, .

Lindahl, E. (2007), « Comparing teachers' assessments and national test results: Evidence from Sweden », IFAU - *Institute for Labour Market Policy Evaluation Working Paper*, n° 24.

Lüdemann, E. et G. Schwerdt (2013), « Migration background and educational tracking: Is there a double disadvantage for second-generation immigrants? », *Journal of Population Economics*, vol. 26, n° 2, pp. 455-81.

Luthra, R.R. (2010), « Assimilation in a new context: Educational attainment of the immigrant second generation in Germany », *ISER Working Paper Series*, n° 2010-21.

Luthra, R.R. et T. Soehl (2015), « From parent to child? Transmission of educational attainment within immigrant families: Methodological considerations », *Demography*, vol. 52, n° 2, pp. 543-67.

Lutz, A., Y. Brinbaum and D. Abdelhady (2014), « The transition from school to work for children of immigrants with lower-level educational credentials in the United States and France », *Comparative Migration Studies*, vol. 2, n° 2, pp. 227-54.

Machin, S. (2012), « Education and inequality », in B. Nolan, W. Salverda et T.M. Smeeding (dir. pub.), *The Oxford Handbook of Economic Inequality*, pp. 1-18, Oxford University Press, Oxford.

Magnuson, K., C. Lahaie et J. Waldfogel (2006), « Preschool and school readiness of children of immigrants », *Social Science Quarterly*, vol. 87, n° 5, pp. 1241-262.

- Mazumder, B. (2005), « Fortunate sons: New estimates of intergenerational mobility in the United States using social security earnings data », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 87, n° 2, pp. 235-55.
- McDonald, S., N. Lin et D. Ao (2009), « Networks of opportunity: Gender, race, and job leads », *Social Problems*, vol. 56, n° 3, pp. 385-402.
- McGinn, K.L., E.L. Lingo et M.R. Castro (2015), « Mums the word! Cross-national effects of maternal employment on gender inequalities at work and at home », *Harvard Business School Working Paper*, n° 15-094.
- McGinnity, F. et P. Lunn (2011), « Measuring discrimination facing ethnic minority job applicants: An Irish experiment », *Work, Employment and Society*, vol. 25, n° 4, pp. 693-708.
- Meghir, C. et M. Palme (2005), « Educational reform, ability, and family background », *American Economic Review*, vol. 95, n° 1, pp. 414-24.
- Meier Jæger, M. (2008), « Do large sibships really lead to lower educational attainment? », *Acta Sociologica*, vol. 51, n° 3, pp. 217-35.
- Meurs, D., P.A. Puhani et F. von Haaren (2015), « Number of siblings and educational choices of immigrant children: Evidence from first- and second- generation immigrants », CREAM Centre for Research and Analysis of Migration, *University College London Discussion Paper Series*, n° 08/15.
- Modood, T. (2004), « Capitals, ethnic identity and educational qualifications », *Cultural Trends*, vol. 13, n° 2, pp. 87-105.
- Moguéro, L. et E. Santelli (2015), « The educational supports of parents and siblings in immigrant families », *Comparative Migration Studies*, vol. 3, n° 11, pp. 1-16.
- Morgan, S.L. (1998), « Adolescent educational expectations: Rationalized, fantasized, or both? », *Rationality and Society*, vol. 10, n° 2, pp. 131-62.
- Mouw, T. (2006), « Estimating the causal effect of social capital: A review of recent research », *Annual Review of Sociology*, vol. 32, pp. 79-102.
- Mouw, T. (2003), « Social capital and finding a job: Do contacts matter? », *American Sociological Review*, vol. 68, n° 6, pp. 868-98.
- Musterd, S. et R. van Kempen (2009), « Segregation and housing of minority ethnic groups in Western European cities », *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie*, vol. 100, n° 4, pp. 559-66.
- Nielsen, H.S. et B. Schindler Rangvid (2012), « The impact of parents' years since migration on children's academic achievement », *IZA Journal of Migration*, vol. 1, n° 6, pp. 1-23.
- Niknami, S. (2010), « Intergenerational transmission of education among immigrant mothers and their daughters in Sweden », *Stockholm University Linnaeus Center for Integration Studies (SULCIS) Working Paper*, n° 2010:10.
- OCDE (2015), *OECD Reviews of Migrant Education: Immigrant Students at School – Easing the journey towards Integration*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264249509-en>.
- OCDE (2012), *Untapped Skills: Realising the Potential of Immigrant Students*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264172470-en>.

OCDE (2010), *Comblent l'écart pour les élèves immigrés : Politiques, pratiques et performances*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264075818-fr>.

OCDE (2008), *Les migrants et l'emploi (Vol. 2) : L'intégration sur le marché du travail en Belgique, en France, aux Pays-Bas et au Portugal*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264055711-fr>.

OCDE/UE (2015), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015 : Trouver ses marques*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264233799-fr>.

Östh, J., W. Clark et B. Malmberg (2014), « Measuring the scale of segregation using k-nearest neighbor aggregates », *Geographical Analysis*, vol. 47, n° 1, pp. 34-49.

Pan, B.A., E. Spier et C. Tamis-Lemonda (2004), « Measuring productive vocabulary of toddlers in low-income families: Concurrent and predictive validity of three sources of data », *Journal of Child Language*, vol. 31, n° 3, pp. 587-608.

Panel on Fair Access to the Professions (2009), *Unleashing Aspiration: The Final Report of the Panel on Fair Access to the Professions*, Cabinet Office, LondRES.

Peach, C. (2009), « Slippery segregation: Discovering or manufacturing ghettos? », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 35, n° 9, pp. 1381-395.

Pekkarinen, T., R. Uusitalo et S. Kerr (2009), « School tracking and intergenerational income mobility: Evidence from the Finnish comprehensive school reform », *Journal of Public Economics*, vol. 93, n° 7-8, pp. 965-73.

Pfeffer, F.T. (2015), « Equality and quality in education: A comparative study of 19 countries », *Social Science Research*, vol. 51, pp. 350-68.

Pfeffer, F.T. (2014), « Multigenerational approaches to social mobility: A multifaceted research agenda », *Research in Social Stratification and Mobility*, vol. 35, pp. 1-12.

Pfeffer, F.T. (2008), « Persistent inequality in educational attainment and its institutional context », *European Sociological Review*, vol. 24, n° 5, pp. 543-65.

Plewis, I. et M. Bartley (2014), « Intra-generational social mobility and educational qualifications », *Research in Social Stratification and Mobility*, vol. 36, pp. 1-11.

Portes, A. (1998), « Social capital: Its origins and applications in modern sociology », *Annual Review of Sociology*, vol. 24, pp. 1-24.

Portes, A. et M. Zhou (1993), « The new second generation: Segmented assimilation and its variants », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 530, pp. 74-96.

Putnam, R.D. (2000), *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, Simon & Schuster, New York.

Raitano, M. et F. Vona (2016), « Assessing students' equality of opportunity in OECD countries: The role of national- and school-level policies », *Applied Economics*, vol. 48, n° 33, pp. 3148-163.

Raleigh, E. et G. Kao (2010), « Do immigrant minority parents have more consistent college aspirations for their children? », *Social Science Quarterly*, vol. 91, n° 4, pp. 1083-102.

Roth, T. (2014), « Effects of social networks on finding an apprenticeship in the German vocational training system », *European Societies*, vol. 16, n° 2, pp. 233-54.

Rothwell, J.T. et D.S. Massey (2015), « Geographic effects on intergenerational income mobility », *Economic Geography*, vol. 91, n° 1, pp. 83-106.

Ruhose, J. et G. Schwerdt (2016), « Does early educational tracking increase migrant-native achievement gaps? Differences-in-differences evidence across countries », *Economics of Education Review*, vol. 52, pp. 134-54.

Rumberger, R.W. et G.J. Palardy (2005), « Does segregation still matter? The impact of student composition on academic achievement in high school », *Teachers College Record*, vol. 107, n° 9, pp. 1999-2045.

Sacerdote, B. (2011), « Peer effects in education: How might they work, how big are they and how much do we know thus far? », in E.A. Hanushek, S. Machin and L. Wößmann (dir. pub.), *Handbook of the Economics of Education*, vol. 3, pp. 249-77, Elsevier B.V.

Scarpetta, S., A. Sonnet et T. Manfredi (2010), « Montée du chômage des jeunes dans la crise : Comment éviter un impact négatif à long terme sur toute une génération ? », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 106, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5knh79xzm561-fr>.

Schaafsma, J. et A. Sweetman (2001), « Immigrant earnings: Age at immigration matters », *Canadian Journal of Economics*, vol. 34, n° 4, pp. 1066-099.

Schindler Rangvid, B. (2012), « The impact of academic preparedness of immigrant students on completion of commercial vocational education and training », AKF Working Paper, Danish Institute of Governmental Research.

Schneeweis, N. (2011), « Educational institutions and the integration of migrants », *Journal of Population Economics*, vol. 24, n° 4, pp. 1281-308.

Schneider, J., R. Yemane et M. Weinmann (2014), « Diskriminierung am Ausbildungsmarkt. Ausmaß, Ursachen und Handlungsperspektiven », Forschungsbereich beim Sachverständigenrat deutscher Stiftungen für Integration und Migration (SVR), Berlin.

Schnell, P. (2014), *Educational mobility of second-generation Turks: Cross-national perspectives*, Amsterdam University Press, Amsterdam.

Schnepf, S.V. (2007), « Immigrants' educational disadvantage: An examination across ten countries and three surveys », *Journal of Population Economics*, vol. 20, n° 3, pp. 527-45.

Schnepf, S.V. (2004), « How different are immigrants? A cross-country and cross-survey analysis of educational achievement », *IZA Discussion Paper*, n° 1398.

Schnitzlein, D.D. (2012), « How important is cultural background for the level of intergenerational mobility? », *Economics Letters*, vol. 114, n° 3, pp. 335-37.

Schofield, J.W. (2006), « Migration background, minority-group membership and academic achievement: Research evidence from social, educational, and developmental psychology », Programme sur les conflits interculturels et l'intégration (AKI), Centre de recherches en sciences sociales, Berlin.

Schröder, L. (2010), « Characteristics and their impact on the integration of immigrants' offspring », in *Equal Opportunities? The Labour Market Integration of the Children of Immigrants*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264086395-en>.

- Schütz, G., H.W. Ursprung et L. Wößmann (2008), « Education policy and equality of opportunity », *KYKLOS*, vol. 61, n° 2, pp. 279-308.
- Sewell, W.H et R.M. Hauser (1972), « Causes and consequences of higher education: Models of the status attainment process », *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 54, n° 5, pp. 851-61.
- Sieben, I., J. Huinink et P.M. de Graaf (2001), « Family background and sibling resemblance in educational attainment », *European Sociological Review*, vol. 17, n° 4, pp. 401-30.
- Sirniö, O., P. Martikainen et T.M. Kauppinen (2016), « Entering the highest and the lowest incomes: Intergenerational determinants and early-adulthood transitions », *Research in Social Stratification and Mobility*, vol. 44, pp. 77-90.
- Sleutjes, B. et H. de Valk (2015), « Residential segregation patterns of migrant groups in Dutch cities: The role of scale », *Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute Working Paper*, n° 2015/02.
- Smith, C.D., J. Helgertz et K. Scott (2016), « Parents' years in Sweden and children's educational performance, » *IZA Journal of Migration*, vol. 5, n° 6, pp. 1-17.
- Solon, G. (2014), « Theoretical models of inequality transmission across multiple generations », *Research in Social Stratification and Mobility*, vol. 35, pp. 13-18.
- Spiess, C.K., F. Büchel et G.G. Wagner (2003), « Children's school placement in Germany: Does kindergarten attendance matter?, *IZA Discussion Paper*, n° 722.
- Sprietsma, M. (2013), « Discrimination in grading: Experimental evidence from primary school teachers », *Empirical Economics*, vol. 45, n° 1, pp. 523-38.
- St. Clair, R., K. Kintrea et M. Houston (2013), « Silver bullet or red herring? New evidence on the place of aspirations in education », *Oxford Review of Education*, vol. 39, n° 6, pp. 719-38.
- Stichnoth, H. et M. Yeter (2013), « Cultural influences on the fertility behaviour of first- and second-generation immigrants in Germany », ZEW Centre for European Economic Research, *Discussion Paper*, n° 13-023.
- Sweetman, A. et J.C. van Ours (2015), « Immigration: What about the children and grandchildren? », in Chiswick, B.R. et P.W. Miller (dir. pub.), *Handbook of the Economics of International Migration*, pp. 1141-193, Elsevier B.V.
- Szulkin, R. et J.O. Jonsson (2007), « Ethnic segregation and educational outcomes in Swedish comprehensive schools », *Stockholm University Linnaeus Center for Integration Studies Working Paper Series*, n° 2.
- The Chronicle of Higher Education* (2012), *The Role of Higher Education in Career Development: Employer Perceptions*, Washington, D.C., www.chronicle.com/items/biz/pdf/Employers%20Survey.pdf.
- Tolsma, J., A. Need et U. de Jong (2010), « Explaining participation differentials in Dutch higher education: The impact of subjective success probabilities on level choice and field choice », *European Sociological Review*, vol. 26, n° 2, pp. 235-52.
- Turcotte, M. (2011), « Mobilité intergénérationnelle en éducation : l'achèvement d'études universitaires selon le niveau de scolarité des parents », *Tendances sociales canadiennes*, Catalogue n° 11-008-X, Statistique Canada.

Valfort, M.-A. (2015), « Discriminations religieuses à l'embauche : une réalité », *Étude*, Institut Montaigne, octobre 2015.

Vallet, L. et J. Caille (1999), « Migration and integration in France: Academic careers of immigrants' children in lower and upper secondary school », Document préparé en vue de la Conférence de la Fondation européenne de la science « European Societies or European Society? Migrations and Inter-Ethnic Relations in Europe », Obernai, France.

van der Slik, F., G. Driessen et K. de Bot (2006), « Ethnic and socioeconomic class composition and language proficiency: A longitudinal multilevel examination in Dutch elementary schools », *European Sociological Review*, vol. 22, n° 3, pp. 293-308.

van Ewijk, R. (2011), « Same work, lower grade? Student ethnicity and teachers' subjective assessments », *Economics of Education Review*, vol. 30, n° 5, pp. 1045-058.

van Ewijk, R. et P. Sleegers (2010), « Peer ethnicity and achievement: A meta-analysis into the compositional effect », *School Effectiveness and School Improvement*, vol. 21, n° 3, pp. 237-65.

van Ham, M. et al. (2014), « Intergenerational transmission of neighbourhood poverty: An analysis of neighbourhood histories of individuals », *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 39, n° 3, pp. 402-17.

Vartanian, T.P., P. Walker Buck et P. Gleason (2007), « Intergenerational neighborhood-type mobility: Examining differences between blacks and whites », *Housing Studies*, vol. 22, n° 5, pp. 833-56.

Veerman, G.M., H.G. van de Werfhorst et J. Dronkers (2013), « Ethnic composition of the class and educational performance in primary education in The Netherlands », *Educational Research and Evaluation*, vol. 19, n° 5, pp. 1-32.

Verhaeghe, P., K. van der Bracht et B. van de Putte (2015), « Inequalities in social capital and their longitudinal effects on the labour market entry », *Social Networks*, vol. 40, pp. 174-84.

Vignoles, A.F. et N. Powdthavee (2009), « The socioeconomic gap in university dropouts », *The B.E. Journal of Economic Analysis and Policy*, vol. 9, n° 1, pp. 1-36.

Votruba-Drzal, E. et al. (2015), « Center-based preschool and school readiness skills of children from immigrant families », *Early Education and Development*, vol. 26, n° 4, pp. 549-73.

Weichselbaumer, D. (2016), « Discrimination against female migrants wearing headscarves », *IZA Discussion Paper*, n° 10217.

Wolter, S.C. et P. Ryan (2011), « Apprenticeship », in E.A. Hanushek, S. Machin and L. Wößmann (dir. pub.), *Handbook of the Economics of Education*, vol. 3, pp. 521-76, Elsevier B.V.

Wood, M. et al. (2009), « A test for racial discrimination in recruitment practice in British cities », *Department for Work and Pensions Research Report*, n° 607, DWP, London.

Worswick, C. (2004), « Adaptation and inequality: Children of immigrants in Canadian schools », *Canadian Journal of Economics*, vol. 37, n° 1, pp. 53-77.

Yaman, F. (2014), « Ethnic externalities in education and second-generation immigrants », *Applied Economics*, vol. 46, n° 34, pp. 4205-217.

Zorlu, A. (2011), « Ethnic disparities in degree performance », *IZA Discussion Paper*, n° 6158.

Zuccotti, C.V. et L. Platt (2016), « Does neighbourhood ethnic concentration in early life affect subsequent labour market outcomes? A study across ethnic groups in England and Wales », *Population, Space and Place*, vol. 23, n° 6.

Zuccotti, C.V., H.B.G. Ganzeboom et A. Guveli (2015), « Has migration been beneficial for migrants and their children? Comparing social mobility of Turks in Western Europe, Turks in Turkey, and Western European natives », *International Migration Review*, automne, pp. 1-30.

Chapitre 3.

La mobilité intergénérationnelle des personnes nées dans le pays de parents immigrés en matière d'éducation

Ce chapitre examine la potentielle transmission intergénérationnelle de désavantage éducatif des parents immigrés ayant un niveau d'éducation inférieur aux parents nés dans le pays. La première partie compare le niveau d'éducation de trois groupes d'élèves : ceux qui ont au moins un parent qui est né dans le pays d'accueil ; ceux qui ont deux parents nés dans l'Espace économique européen (EEE); et ceux avec deux parents nés en dehors de l'EEE. La deuxième partie porte sur la performance des élèves à l'école. Elle vise à évaluer l'ampleur de l'influence des caractéristiques socio-économiques des parents sur les résultats des différents groupes d'élèves. La section examine également la probabilité que les élèves « réussissent contre toute attente » et d'autres facteurs influençant les résultats scolaires, tels que la maîtrise de la langue et la concentration d'élèves défavorisés à l'école. Enfin, la troisième partie compare les aptitudes en lecture, calcul et en résolution de problèmes entre les personnes nées dans le pays dont les parents sont également nés dans le pays et les personnes nées dans le pays dont les parents sont nés à l'étranger.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Principales conclusions

- En s'appuyant sur les données de l'Enquête européenne sur les forces de travail (EFT-UE) et de deux programmes de l'OCDE : le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), le présent chapitre met en lumière la mobilité des enfants d'immigrés en matière d'éducation.
- Les résultats indiquent un écart de niveau de formation persistant entre les immigrés et leurs enfants d'une part, et personnes nées dans le pays et leurs enfants de l'autre. Cet écart est cependant de plus en plus modeste et s'explique en grande partie par le milieu socio-économique des enfants d'immigrés, généralement inférieur à celui des enfants des parents nés dans le pays. L'influence des caractéristiques des parents sur le niveau de formation de leurs enfants varie considérablement d'un pays à l'autre.
- Les individus nés dans le pays de parents immigrés ont plus tendance que ceux nés de parents nés dans le pays à arrêter leurs études après le premier cycle de l'enseignement secondaire. La différence est la plus marquée en Belgique et en Autriche, où environ 10 % des enfants des parents nés dans le pays décrochent à un niveau bas, contre presque 30 % des enfants nés dans le pays de parents immigrés.
- Les enfants nés dans le pays de parents immigrés sont généralement moins nombreux à faire des études supérieures que les enfants de parents nés dans le pays : 21 % en moyenne pour les premiers, contre 29 % pour les derniers. En Autriche, en Belgique et en Suisse, les enfants de parents nés dans le pays ont deux fois plus de chances de faire des études supérieures que les enfants d'immigrés (environ 30 % et moins de 15 % respectivement). Au Royaume-Uni, les individus nés dans le pays de parents immigrés ont en moyenne plus tendance à faire des études universitaires (35 %) que ceux nés de parents nés dans le pays (28 %).
- L'écart de niveau de formation observé est réduit lorsque l'éducation des parents est prise en compte. Les individus nés dans le pays de parents immigrés sont moins surreprésentés parmi la population peu qualifiée et proportionnellement moins sous-représentés parmi la population plus qualifiée.
- Néanmoins, même en tenant compte de l'éducation des parents, l'analyse de la filière d'études supérieures choisie (professionnelle ou universitaire) révèle que les enfants nés dans le pays de parents originaires de l'extérieur de l'UE ont moins tendance à choisir la voie universitaire, à raison de 4 points de pourcentage.
- Dans la majorité des pays, l'évolution intergénérationnelle du niveau de formation est beaucoup plus rapide pour les individus nés dans le pays de parents immigrés que pour ceux nés de parents nés dans le pays. En fait, les niveaux de formation des deux groupes finissent par converger. Les individus nés dans le pays de parents immigrés atteignent généralement un niveau de formation bien plus élevé que celui de leurs parents. S'il en est de même pour les enfants de parents nés dans le pays, la différence par rapport à leurs parents est moins prononcée. Ce constat s'explique en partie par le fait que leurs parents, en règle générale, ont déjà un niveau de formation supérieur à celui des parents immigrés.

- Le lien entre les résultats aux tests PISA de mathématiques et le niveau de formation des parents est beaucoup plus manifeste chez les enfants de parents nés dans le pays qu'il ne l'est chez les enfants d'immigrés. On en déduit que le niveau d'études de parents nés à l'étranger influe moins sur les résultats de leurs enfants aux tests. Le même constat s'impose pour les résultats aux tests de compréhension de l'écrit et de sciences.
- Les systèmes scolaires qui produisent des élèves plus résilients (c'est-à-dire des enfants qui obtiennent de bons résultats scolaires malgré leur appartenance à un milieu défavorisé, ou encore qui «réussissent contre toute attente») parmi les enfants de parents nés dans le pays augmentent également la probabilité de résilience des enfants d'immigrés. Les enfants d'immigrés semblent être plus résilients dans les pays où les enfants de parents nés dans le pays sont eux aussi très résilients.
- Les effets du milieu socio-économique sont généralement difficiles à démêler de ceux de l'immigration dans l'analyse des résultats scolaires. Entre autres facteurs, la qualité de l'établissement scolaire et l'influence du voisinage affectent souvent simultanément les enfants issus d'un milieu socio-économique défavorisé et les enfants d'immigrés. La maîtrise de la langue, cependant, semble être extrêmement importante pour la réussite scolaire des enfants, surtout dans le cas des enfants d'immigrés. Selon l'analyse de l'OCDE, plus la langue du pays d'accueil est maîtrisée tôt, plus les résultats aux tests PISA ont tendance à être élevés.
- L'analyse des résultats du PISA révèle que le handicap socio-économique pèse beaucoup plus sur les résultats scolaires que la concentration d'élèves nés de parents immigrés. Par exemple, en Allemagne, en Italie, en Slovénie et aux Pays-Bas, les résultats des élèves d'établissements à forte concentration d'immigrés sont inférieurs de 50 points environ à la moyenne, mais cet écart disparaît quand la situation socio-économique des parents est prise en compte. Au Danemark, les élèves obtiennent même de meilleurs résultats dans les établissements qui accueillent des effectifs importants d'élèves issus de l'immigration, une fois prise en compte la situation socio-économique. En moyenne, les écarts de résultats passent de 18 à 5 points.

Introduction

Dans la plupart des pays européens, les enfants d'immigrés obtiennent généralement des résultats scolaires inférieurs à ceux de leurs camarades nés de parents nés dans le pays. Cette réalité s'explique en partie par le fait que la génération de parents immigrés a fait moins d'années d'études, en moyenne, que les parents nés dans le pays (OCDE/Union européenne, 2015). Le présent chapitre se propose d'étudier la transmission intergénérationnelle de ce handicap et d'établir si le niveau de formation inférieur des parents risque plus de se transmettre aux enfants nés dans le pays de parents immigrés qu'aux enfants de parents nés dans le pays. Le chapitre s'interroge également sur les différences entre les pays et les raisons de ces différences. Ses trois sections évaluent différents aspects de l'éducation : la première analyse le niveau de formation ; la deuxième examine les acquis scolaires à partir des résultats obtenus aux tests du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE ; la troisième évalue les mesures des compétences cognitives de la population adulte en

s'appuyant sur les données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) de l'OCDE.

La première section du présent chapitre compare les niveaux de formation dans les milieux immigrés, et cherche à savoir si l'écart en matière d'éducation entre les individus nés dans le pays de parents immigrés et ceux nés de parents nés dans le pays resserre. Pour ce faire, il détermine si les élèves font en moyenne plus d'années d'études que leurs parents, et compare cette évolution pour les deux groupes d'individus. Pour rendre compte des éventuelles différences de transmission intergénérationnelle selon le niveau de formation des parents, la section analyse ensuite le *lien* entre l'éducation des parents et le niveau de formation de l'enfant adulte. Les résultats indiquent que les enfants d'immigrés atteignent un niveau d'instruction supérieur à ce que ne laissait présager le bagage de leurs parents, par comparaison avec les enfants de parents nés dans le pays. Globalement, les résultats révèlent un rétrécissement de l'écart en matière d'éducation entre les enfants d'immigrés et les enfants de parents nés dans le pays.

La deuxième section du chapitre s'intéresse principalement aux résultats scolaires des élèves. À partir des données du PISA – des tests normalisés évaluant les niveaux de compréhension de l'écrit, de mathématiques et de sciences des élèves de 15 ans – elle analyse les compétences cognitives en fonction de l'origine des parents puis, en deuxième lieu, la transmission intergénérationnelle de l'éducation. Pour mieux comprendre les différences en fonction de l'origine des parents, elle détermine dans quelle mesure les écarts de résultats aux tests peuvent être attribués au milieu socio-économique des parents. Les conclusions donnent à penser que ce décalage s'explique en effet, dans une large mesure (environ 37 %), par le milieu socio-économique d'un enfant. Cependant, l'influence des caractéristiques des parents sur le niveau de formation atteint par leurs enfants varie considérablement d'un pays à l'autre.

Enfin, le reste du chapitre compare les compétences cognitives des adultes par origine migratoire, en s'appuyant sur les données du PIAAC. Dans l'Union européenne, les individus nés dans le pays de parents immigrés obtiennent invariablement des résultats légèrement inférieurs selon différentes mesures des compétences, à chaque niveau d'études testé, même après prise en compte de la formation des parents. Dans les pays d'accueil comme le Canada et l'Australie, les compétences cognitives des adultes ne varient pas selon l'origine migratoire, ce qui s'explique probablement par la politique d'immigration sélective menée par ces pays.

Les conclusions de ce chapitre indiquent qu'une grande partie du handicap éducatif est due au milieu socio-économique inférieur, mesuré par le niveau de formation des parents. Comparés à leurs camarades nés dans le pays, les enfants d'immigrés sont scolarisés moins longtemps et obtiennent de moins bons résultats aux tests cognitifs, à la fois pendant et après leur scolarité. Toutefois, à bien des égards, cet écart est en train de se résorber. Il est en fait fortement réduit dans certains pays, voire effacé, lorsque l'on tient compte du niveau d'études des parents. La transmission d'un handicap est plus forte parmi les enfants nés dans le pays de parents immigrés : le fait d'avoir des parents peu qualifiés est plus préjudiciable à la formation des enfants nés dans le pays de parents immigrés qu'à celle de leurs camarades nés de parents nés dans le pays. Cette réalité laisse entrevoir une « pénalité ethnique » (Heath, 2006), c'est-à-dire un handicap qui dépasse la situation socio-économique, même si elle est beaucoup moins courante parmi les jeunes cohortes. Globalement, ces constats sont encourageants : les résultats scolaires des élèves nés dans le pays de parents immigrés sont en train de se rapprocher de ceux de leurs camarades nés de parents nés dans le pays.

Le niveau de formation

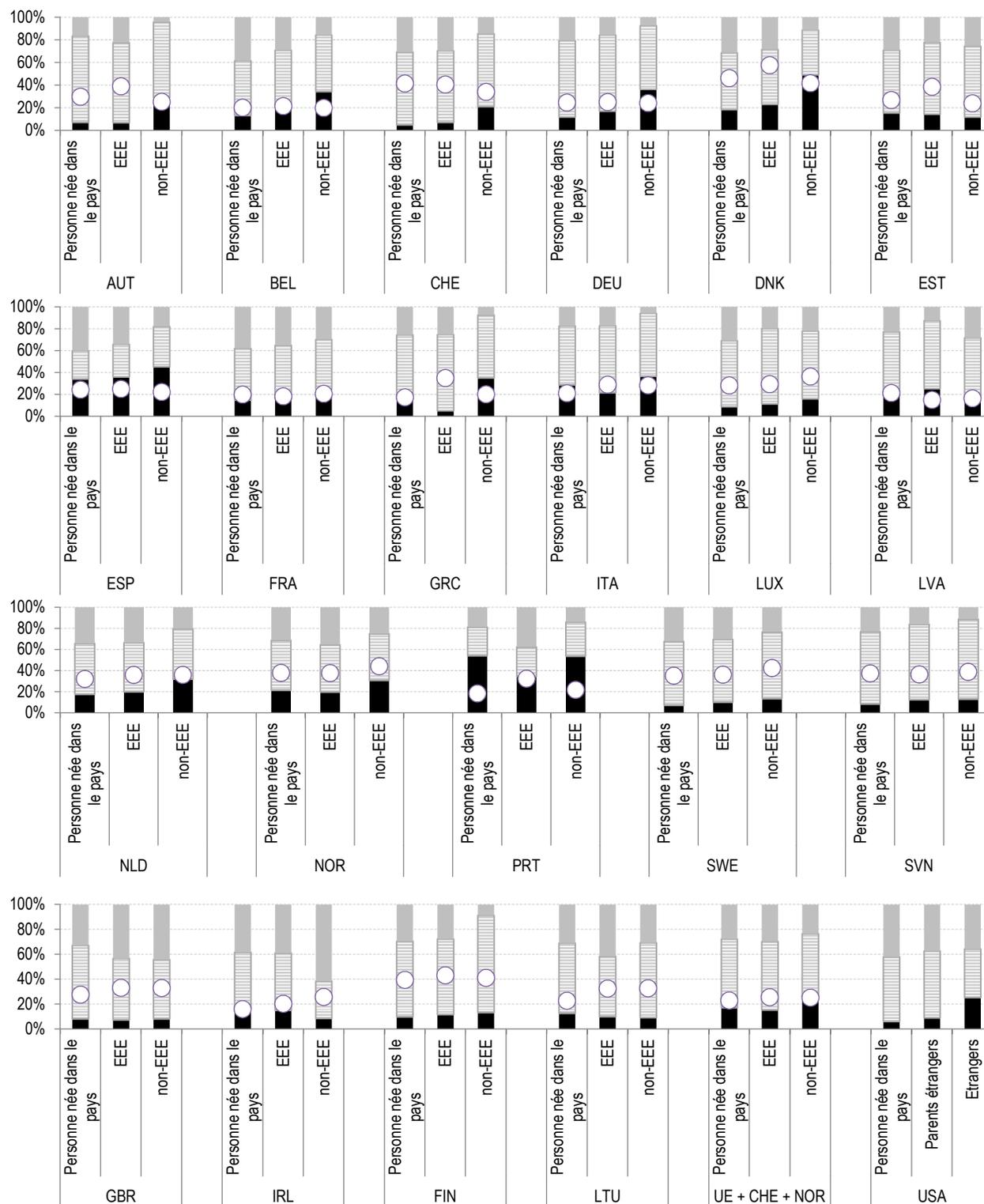
Cette section compare le niveau de formation des individus nés dans le pays de parents immigrés avec celui des autres. Elle décrit la distribution des niveaux atteints par trois groupes d'élèves nés dans le pays : ceux dont au moins un des parents est né dans le pays; ceux dont les deux parents sont nés dans l'Espace économique européen (EEE) ; et ceux dont les deux parents sont nés en dehors de l'EEE (nés dans le pays de parents immigrés). La première sous-section fait état d'un décalage de niveau de formation important : en moyenne, les enfants dont les parents sont nés dans le pays ou originaires d'un pays de l'EEE obtiennent des diplômes supérieurs à ceux de leurs pairs nés de parents immigrés. La deuxième sous-section analyse l'évolution de ce décalage, en ce qui concerne à la fois la génération des parents et les différentes cohortes dans le temps. Les conclusions font apparaître que les individus nés dans le pays de parents immigrés sont en train de combler cet écart de formation, qui se résorbe à chaque nouvelle cohorte en âge d'entrer dans la vie active. Toutes les nouvelles cohortes d'individus nés dans le pays ont fait en moyenne plus d'années d'études que leurs parents, mais cette différence est encore plus marquée chez les enfants d'immigrés. Enfin, lorsque l'on tient compte du niveau de formation des parents, les individus nés dans le pays de parents immigrés ne sont plus désavantagés du point de vue du niveau scolaire atteint. Tous les résultats laissent entrevoir une convergence : les individus nés dans le pays de parents immigrés font en moyenne moins d'années d'études, mais ils sont en train de rattraper leurs pairs nés de parents nés dans le pays.

La distribution du niveau de formation

Niveau de formation faible

Les individus nés dans le pays de parents originaires de l'extérieur de l'EEE sont surreprésentés dans la partie inférieure de la distribution du niveau de formation. Le graphique 3.1 présente la distribution par catégorie migratoire et par pays selon l'Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE) 2014. Il concerne les 20-39 ans et montre que la proportion d'individus possédant un niveau de formation faible est plus élevée parmi ceux nés dans le pays de parents immigrés que parmi ceux nés de parents nés dans le pays ou originaires d'un pays de l'EEE. Dans 15 des 21 pays disposant de données comparables, les enfants nés dans le pays d'immigrés ont plus tendance que les enfants de parents nés dans le pays à ne pas avoir poursuivi leurs études au-delà de la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire. La différence est la plus marquée en Belgique et en Autriche, où environ 10 % des enfants de parents nés dans le pays font peu d'études, contre presque 30 % des enfants nés dans le pays de parents immigrés. La moyenne pondérée par la population des différents pays de l'EEE analysés indique que 17 % des enfants de parents nés dans le pays arrêtent leurs études tôt, par rapport à près de 30 % des enfants nés dans le pays de parents immigrés. Les seules exceptions sont les trois pays baltes, le Portugal et le Royaume-Uni. Indépendamment de l'origine migratoire, le pourcentage de personnes peu qualifiées est élevé par comparaison avec les autres pays, tandis qu'il est faible au Royaume-Uni.

Graphique 3.1. Distribution du niveau de formation de la population née dans le pays par origine migratoire, 20-39 ans, en pourcentages



Note : les niveaux de formation faible, intermédiaire et élevé correspondent aux niveaux 0-2, 3-4, et 5-6 de la CITE respectivement.

Source : EFT-UE, 2014 ; données de la CPS pour les États-Unis.

Cette surreprésentation des individus nés dans le pays de parents immigrés parmi la population peu qualifiée s'explique en partie par l'origine des parents. Les parents immigrés originaires de pays extérieurs à l'UE/AELE ont en moyenne moins d'années de scolarisation que les parents nés dans le pays (OCDE/Union européenne, 2015). Étant donné le degré de transmission intergénérationnelle de l'éducation, les individus nés dans le pays de parents immigrés devraient également avoir été scolarisés moins longtemps que leurs homologues nés de parents eux-mêmes nés dans le pays. Toutefois, leur surreprésentation parmi la population peu qualifiée varie considérablement d'un pays à l'autre. Cette réalité découle principalement du fait que les pays se distinguent de par leur histoire migratoire et, partant, de par la proportion d'immigrés peu qualifiés originaires de pays extérieurs à l'UE dans leur population.

Niveau de formation intermédiaire et élevé

Dans la plupart des nations de l'UE, les individus nés dans le pays de parents immigrés sont sous-représentés dans l'enseignement supérieur, ce qui fait pendant à leur surreprésentation aux niveaux inférieurs. Comme le montre le graphique 3.1, les enfants de parents nés dans le pays sont plus nombreux à obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur que les étudiants nés dans le pays de parents immigrés. Font exception le Royaume-Uni et les États baltes où, par comparaison avec les enfants de parents nés dans le pays, ceux nés dans le pays de parents immigrés sont soit légèrement surreprésentés (Royaume-Uni), soit représentés à parts égales (pays baltes) parmi les personnes ayant une formation supérieure.

Dans 16 des 21 nations, les individus nés dans le pays de parents immigrés ont moins tendance à avoir fait des études supérieures que les enfants de parents nés dans le pays. Les résultats sont très différents dans chaque nation. C'est en Autriche, en Belgique et en Suisse que l'on observe les plus grandes disparités : près de 30 % des individus nés dans ces pays de parents nés dans le pays sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre moins de 15 % des individus nés dans le pays de parents immigrés. Dans d'autres pays d'Europe occidentale, cet écart est un peu plus modeste. Par exemple, en France, aux Pays-Bas et en Suède, environ 35 % des enfants de parents nés dans le pays sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 25 % des individus nés dans le pays de parents immigrés. Dans les 21 pays analysés, la moyenne pondérée par la population de ceux qui atteignent un niveau de formation élevé est de 21 % chez les individus nés dans le pays de parents immigrés et de 29 % chez ceux nés de parents nés dans le pays. Au Royaume-Uni, les individus nés dans le pays de parents immigrés sont, en moyenne, plus nombreux que ceux nés de parents nés dans le pays à avoir suivi des études universitaires, à raison de 35 % et 28 % respectivement. Dans les pays baltes, les personnes nées dans le pays nés de parents immigrés sont proportionnellement représentées parmi les personnes très qualifiées.

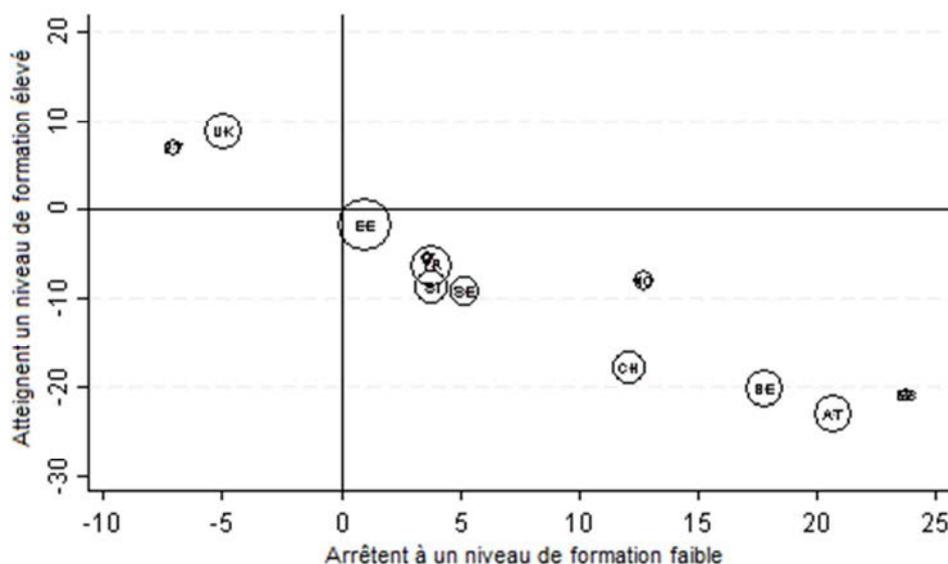
La part d'individus possédant un niveau de formation intermédiaire (qui ont achevé l'enseignement secondaire ou obtenu un diplôme d'études supérieures courtes) varie également en fonction du pays et de l'origine migratoire. En Autriche, en Irlande et au Royaume-Uni, les enfants de parents nés dans le pays ont plus tendance, à raison d'environ 10 points de pourcentage, à posséder un niveau de formation intermédiaire que les individus nés dans le pays de parents immigrés. Ce n'est cependant pas le cas aux Pays-Bas, en Belgique, en France, en Suède et en Suisse, où les deux catégories sont représentées à parts à peu près égales à ce niveau de formation.

Analyse des niveaux de formation : Qui décroche et qui fait des études universitaires ?

Le graphique 3.2 compare les proportions d'individus nés dans le pays de parents immigrés et nés de parents nés dans le pays dans le pourcentage de la population qui a) arrête les études tôt, et b) obtient un diplôme universitaire. Les différences sont mesurées selon un modèle économétrique qui tient compte du sexe et de l'âge. On constate que les enfants dont les parents sont nés dans l'EEE ont des niveaux de formation pratiquement identiques à ceux nés de parents nés dans le pays; les résultats qui les concernent ne sont donc pas présentés ici. Deux constats principaux se dégagent des résultats présentés dans le graphique 3.2. Le premier : les individus nés dans le pays de parents immigrés ont, en moyenne, plus tendance à avoir des parcours scolaires courts. Par voie de conséquence, ils ont moins tendance à décrocher un diplôme universitaire. Le second : les proportions d'individus peu qualifiés et très qualifiés varient considérablement d'un pays à l'autre.

Graphique 3.2. Comparaison des niveaux de formation probables des enfants d'immigrés, 20-35 ans, sans prise en compte de l'éducation des parents

Comparaison des enfants d'immigrés et des enfants de parents nés dans le pays (en points de pourcentage)



Spécifications : Deux volets : 1) la probabilité de résultats scolaires, compte tenu de la catégorie migratoire, de l'âge et du sexe, sans prise en compte de l'éducation des parents ; 2) la comparaison de la probabilité marginale, pour les enfants d'immigrés et les enfants de parents nés dans le pays, d'appartenir à la catégorie des peu qualifiés et des très qualifiés.

Interprétation : en prenant l'Autriche (AT) comme exemple, les individus nés dans le pays de parents immigrés ont moins tendance que ceux nés de parents nés dans le pays à faire des études supérieures, et plus tendance à arrêter leurs études après le premier des trois cycles d'enseignement, à raison de 22 et 20 points de pourcentage respectivement.

Source : EFT-UE, 2014.

En Autriche, les individus nés dans le pays de parents immigrés ont plus tendance à arrêter leurs études tôt, à raison de 20 points de pourcentage (axe horizontal) et sont généralement moins nombreux à être titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (axe vertical). Au Royaume-Uni, ils ont légèrement moins tendance que leurs pairs nés de parents nés dans le pays à arrêter leurs études tôt (-5 %), et sont plus nombreux d'environ 8 % à décrocher un diplôme de l'enseignement supérieur. Les différences entre les pays,

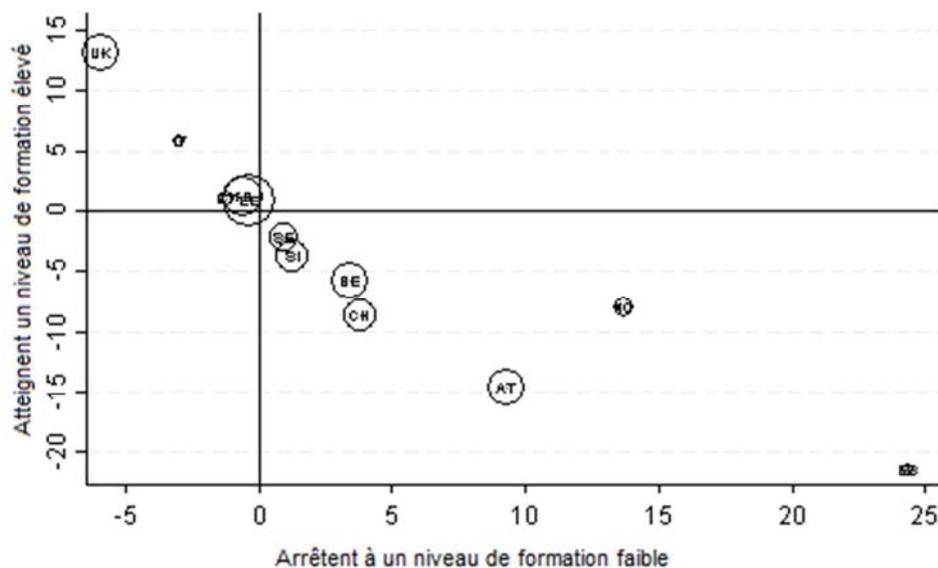
présentées dans le graphique 3.2, sont bien illustrées par la comparaison entre la Norvège et la Suisse. Dans les deux cas, le pourcentage d'individus nés dans le pays de parents immigrés qui arrêtent les études tôt dépasse d'environ 12 points celui des enfants de parents nés dans le pays. Des différences apparaissent cependant en ce qui concerne l'enseignement supérieur. En Norvège, la probabilité d'obtention d'un diplôme universitaire est plus forte de 10 % chez les enfants de parents nés dans le pays que chez ceux nés dans le pays de parents immigrés, tandis qu'en Suisse cette différence est de 22 points de pourcentage.

Les résultats présentés par le graphique 3.2 ne tiennent cependant pas compte de l'éducation des parents. Si la plus grande partie de l'écart de résultats s'explique par le milieu socio-économique, la prise en compte de ce facteur devrait, logiquement, estomper les différences. Le graphique 3.3 rend compte des résultats tirés du même modèle et ajoute le niveau d'études des parents à l'estimation.

Après prise en compte de la formation des parents, on observe avant tout un glissement des pays vers le carré supérieur gauche du graphique 3.3, par comparaison avec le graphique 3.2. L'écart de résultats observé est ainsi réduit. Les individus nés de parents immigrés sont moins surreprésentés parmi la population peu qualifiée et proportionnellement moins sous-représentés parmi la population très qualifiée. De plus, leurs résultats scolaires cessent d'être nettement inférieurs dans six des dix pays où cela était le cas.

Graphique 3.3. Comparaison des niveaux de formation probables des enfants d'immigrés, 20-35 ans, avec prise en compte de l'éducation des parents

Comparaison des enfants d'immigrés et des enfants de parents nés dans le pays (en points de pourcentage)



Champ d'application : le graphique tient compte du plus haut niveau de formation des parents.

Spécifications : Deux volets : 1) la probabilité de résultats scolaires, compte tenu de la catégorie migratoire, de l'âge et du sexe ; 2) la comparaison de la probabilité marginale, pour les enfants d'immigrés et des enfants de parents nés dans le pays, d'appartenir à la catégorie des peu qualifiés et des très qualifiés.

Interprétation : les différences de points de pourcentage en Autriche, par exemple, diminuent de 22 à 15 pour les enfants d'immigrés, et de 20 à 8 pour les enfants de parents nés dans le pays.

Source : EFT-UE, 2014.

La prise en compte du niveau d'études des parents réduit très fortement l'écart de résultats. En France et en Suède, les enfants d'immigrés ne se distinguent plus de manière significative des enfants de parents nés dans le pays par leur niveau de formation. En Suisse, s'agissant de la part de la cohorte qui arrête ses études tôt, la différence est réduite de 13 à moins de 3 points de pourcentage. Cette réduction est encore plus importante en Belgique (de 17 à 4 points de pourcentage).

La transmission intergénérationnelle de l'éducation : les écarts de formation se résorbent-ils ?

Cette section s'intéresse à la transmission intergénérationnelle de l'éducation, et cherche à déterminer si l'écart de niveaux de formation s'est réduit ces dernières années. Mesurer cette évolution pose toutefois quelques problèmes méthodologiques. L'âge d'arrêt des études peut être différent d'une cohorte à la suivante. Étant donné l'augmentation générale du niveau de formation, les parents de chaque nouvelle cohorte devraient avoir un niveau d'instruction supérieur à celui des parents de la cohorte précédente. Cela n'est toutefois pas toujours le cas pour les parents immigrés, à l'inverse des parents nés dans le pays, car, par exemple, les pays d'origine changent avec le temps. La comparaison de deux cohortes différentes d'individus nés dans le pays de parents immigrés est ainsi compliquée, rendant à son tour plus difficile d'évaluer leur évolution par rapport à celle des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays. (L'Annexe 3.A présente trois méthodologies différentes pour évaluer l'évolution de l'écart de niveau de formation et la transmission intergénérationnelle de l'éducation.)

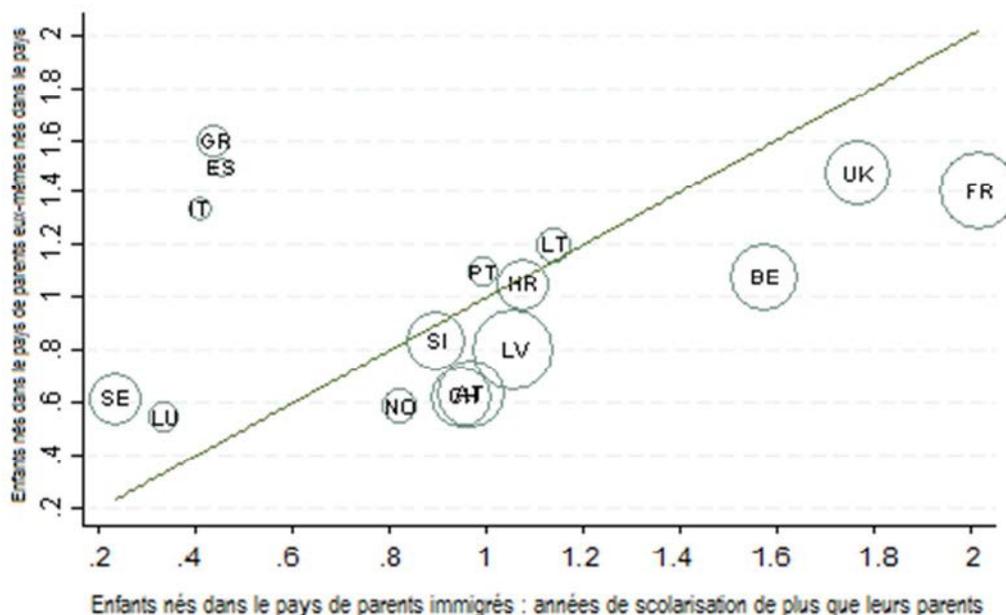
L'évolution de l'écart de niveau de formation entre les parents et leurs enfants

L'écart de niveau de formation entre les parents et l'enfant adulte est mesuré par rapport aux parents des personnes interrogées, de manière à avoir un lien direct. Comme l'explique l'encadré méthodologique à l'Annexe 3.A, chaque personne participant à l'EFT-UE doit indiquer le niveau de formation de ses deux parents. L'évolution d'une génération à l'autre est mesurée en soustrayant le plus haut niveau de formation des deux parents du niveau de formation de la personne interrogée. La formation des personnes interrogées et de leurs parents est mesurée selon l'échelle à trois niveaux de la CITE. L'évolution est évaluée indépendamment pour chaque catégorie migratoire, en se basant sur le groupe des 20-35 ans de l'UE-EFT 2014.

Un premier constat se dégage clairement du graphique 3.4 : dans la plupart des pays, les progrès par rapport au niveau de formation des parents sont beaucoup plus rapides pour les individus nés dans le pays de parents immigrés que pour ceux nés de parents nés dans le pays. Le graphique indique le rapprochement des niveaux de formation des deux groupes, en particulier dans les pays comptant une part importante d'individus nés de parents immigrés. Ces derniers atteignent un niveau de formation bien plus élevé que celui de leurs parents et, bien qu'il en soit de même pour les enfants de parents nés dans le pays, la différence par rapport à leurs parents est moins prononcée. Si cette réalité s'explique en partie par le fait que les parents nés dans le pays ont déjà, en moyenne un niveau de formation élevé, elle n'en témoigne pas moins d'une réduction de l'écart entre une génération et la suivante.

Graphique 3.4. L'évolution du niveau de formation par comparaison avec celui des parents

Comparaison des individus nés dans le pays (20-35 ans) et de leurs parents, par origine migratoire



Spécifications : la taille des cercles représente la part d'enfants d'immigrés dans la population du pays.

Interprétation : en Belgique, par exemple, parmi les 20-35 ans, les individus nés dans le pays de parents immigrés font 1.6 année d'études de plus que leurs parents, contre 1.1 année de plus que leurs parents pour les enfants de parents nés dans le pays. Les pays situés sous la ligne verte témoignent du fait que, comparés à leurs parents, les individus nés dans le pays de parents immigrés progressent plus rapidement que les enfants de parents nés dans le pays.

Source : EFT-UE, 2014.

En France, par exemple, les individus nés dans le pays de parents immigrés font environ deux années d'études de plus que leurs parents. Ceux nés de parents nés dans le pays sont scolarisés 1.4 année de plus que leurs parents. En conséquence, compte tenu du fait que les parents immigrés ont été scolarisés moins longtemps, le niveau de formation de leurs enfants se rapproche de celui des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays.

S'agissant des 18 nations analysées dans le graphique 3.4, la moyenne pondérée par la population indique que les individus nés dans le pays de parents immigrés sont scolarisés en moyenne 1.3 année de plus que leurs parents, contre 0.7 année pour les enfants de parents nés dans le pays. La différence de niveau de formation entre les parents nés dans le pays et les parents immigrés est à peu près de 1.24 année de scolarisation, tandis que la différence entre les enfants d'immigrés et les enfants de parents nés dans le pays est d'environ 0.68 année. On peut en déduire que l'écart de formation au sein de la cohorte des enfants est plus réduit que celui observé chez leurs parents. Il a pratiquement diminué de moitié en une génération. Pour résumer, on constate un rapprochement sans équivoque des niveaux de formation des individus nés dans le pays de parents immigrés et de ceux nés de parents nés dans le pays. L'augmentation du nombre d'années de scolarisation, par rapport aux parents, est plus rapide chez les enfants d'immigrés.

Les individus nés dans le pays de parents immigrés sont-ils désavantagés ?

Cette sous-section vise à savoir si les individus nés dans le pays de parents immigrés sont désavantagés eu égard au niveau de formation, après prise en compte de l'éducation des parents, et s'il existe une différence de transmission intergénérationnelle de l'éducation entre eux et les enfants de parents nés dans le pays. Le tableau 3.1 présente les résultats d'une analyse de régression axée sur le niveau de formation atteint¹. La première colonne du tableau correspond au modèle de base : le niveau de formation est expliqué par catégorie migratoire, en tenant compte de caractéristiques individuelles. Les résultats indiquent que les individus nés dans le pays de parents immigrés ont en moyenne une demi-année de scolarité de moins que les enfants de parents nés dans le pays.

Tableau 3.1. Comparaison des niveaux de formation des enfants d'immigrés, trois modèles

Années de scolarisation ; groupe de référence = individus nés dans le pays de parents nés dans le pays

	Base	Éducation des parents	Terme d'interaction
Individus nés dans le pays de parents originaires de l'extérieur de l'UE	-0.543***	-0.174***	0.98***
Individus nés dans le pays de parents originaires de l'UE	-0.0464	0.0337	0.361
Corrélation avec le plus haut niveau d'études des parents		0.254***	-0.266***
Terme d'interaction		-0.12***	
Autres variables de contrôle	Oui	Oui	Oui

Notes : les pays inclus dans cette régression sont l'Autriche, la Belgique, la Suisse, la France, la Suède, la Norvège, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie. Base = niveau de formation atteint expliqué par catégorie migratoire, en tenant compte de caractéristiques individuelles. Interaction = le plus haut niveau d'études des parents est codé sur une échelle à trois niveaux : 1 correspond à un niveau faible, 2 à un niveau intermédiaire et 3 à un niveau élevé. Les autres variables de contrôle sont notamment l'âge, l'âge au carré, le sexe et les effets fixes du pays. *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : EFT-UE, 2014.

La deuxième colonne correspond à un modèle qui tient compte du plus haut niveau de formation atteint par les parents, ce qui réduit l'écart de formation initial de 0.54 à 0.17 années de scolarité. Les deux tiers de l'écart de formation entre les individus nés dans le pays de parents immigrés et ceux nés de parents nés dans le pays s'effacent lorsque l'on tient compte du fait que, en moyenne, les parents des premiers ont été scolarisés moins longtemps. La colonne 2 mesure la transmission intergénérationnelle de l'éducation et fait apparaître une corrélation de 0.25 entre l'éducation des parents et celle des enfants. Cette transmission intergénérationnelle de l'éducation signifie qu'à chaque année supplémentaire de scolarisation des parents correspondent en moyenne 0.25 année de scolarisation supplémentaire des enfants. Autrement dit, l'enfant d'une personne titulaire d'un diplôme universitaire (par opposition à une personne titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires) est scolarisé en moyenne une année de plus que l'enfant d'une personne titulaire uniquement d'un diplôme de l'enseignement secondaire.

Le modèle présenté dans la colonne 2 suppose toutefois un degré égal de transmission intergénérationnelle pour les personnes nées dans le pays et les immigrés. Le modèle suivant, présenté dans la colonne 3, tempère cette hypothèse. Il permet à ce coefficient de varier suivant les catégories migratoires, ce qui s'avère extrêmement utile pour évaluer la mobilité intergénérationnelle. Lorsque l'on tient compte du fait que l'éducation des parents peut avoir des effets différents pour les personnes nées dans le pays et les immigrés, les individus nés dans le pays de parents immigrés ne sont plus désavantagés

par rapport à leurs homologues nés dans le pays. En fait, ils les dépassent lorsque la transmission intergénérationnelle de l'éducation varie suivant la catégorie migratoire. La corrélation de 0.25 entre l'éducation des parents et celle des enfants chez les personnes nées dans le pays est beaucoup moins élevée chez les immigrés : de 0.12 point comme l'indique l'interaction. La corrélation entre le niveau de formation atteint par les immigrés et celui de leurs enfants est donc moins forte que dans le cas des personnes nées dans le pays. Pour déterminer si les résultats sont influencés par le Royaume-Uni, une analyse distincte a été réalisée en excluant le Royaume-Uni de l'échantillon. La régression donne des résultats similaires.

Les résultats des régressions présentées dans le tableau 3.1 montrent ainsi clairement que les individus nés dans le pays de parents immigrés sont moins désavantagés eu égard à leur scolarisation si l'on tient compte du niveau de formation de leurs parents. La transmission intergénérationnelle de l'éducation est plus forte pour les enfants de parents nés dans le pays, ce qui donne un avantage aux enfants nés dans le pays de parents immigrés. Les enfants d'immigrés ont un niveau de formation qui se rapproche de celui de leurs pairs nés de parents nés dans le pays.

La transmission intergénérationnelle de l'éducation n'est pas toujours la même pour tous les niveaux de formation des parents. Le tableau 3.1 donne les résultats moyens pour les trois niveaux de formation des parents (élevé, intermédiaire et faible) et ne tient pas compte de l'analyse des tendances de mobilité par niveau de formation des parents. Étant donné la surreprésentation des parents immigrés au bas de l'échelle de distribution des niveaux de formation, cependant, il importe d'analyser la mobilité éducative de ce groupe en particulier, et de la comparer aux tendances de mobilité des parents nés dans le pays possédant eux aussi un niveau d'instruction faible. Autrement dit, cette section cherche principalement à savoir si les possibilités d'enseignement diffèrent selon l'origine migratoire des parents, sachant que le niveau de formation de tous les groupes de parents considérés est faible. Quelle est la probabilité d'un niveau de formation intermédiaire ou supérieur pour un individu dont les parents sont peu qualifiés et nés en dehors de l'Union européenne, par rapport à quelqu'un dont les parents sont nés dans le pays et sont eux aussi peu qualifiés ? Par ailleurs, en tenant compte de l'éducation des parents, les individus choisissent-ils des filières différentes, c'est-à-dire universitaires ou professionnelles/techniques ?

Les résultats donnés dans le tableau indiquent que les individus nés dans le pays de parents peu qualifiés originaires de l'extérieur de l'Union européenne ont une probabilité inférieure de 5 points de pourcentage d'atteindre un niveau de formation intermédiaire ou supérieur, par rapport aux individus nés de parents nés dans le pays aussi peu qualifiés. Il est intéressant de noter que l'analyse de la plus jeune cohorte (moins de 40 ans) révèle encore une « pénalité ethnique » (Heath, 2006) ; le fait qu'elle soit beaucoup plus faible laisse toutefois entendre que l'écart se résorbe avec le temps.

L'analyse du choix de filière d'études supérieures (professionnelle ou générale) indique que la probabilité d'études universitaires est inférieure de 4 points de pourcentage pour les enfants nés dans le pays de parents originaires de l'extérieur de l'UE, même après prise en compte de l'éducation des parents (tableau 3.2, colonne 3). Les résultats des individus nés dans le pays de parents originaires l'UE ne révèlent pas d'effets significatifs.

Tableau 3.2. Les possibilités d'enseignement et la transmission intergénérationnelle du handicap éducatif

Groupe de référence : individus nés dans le pays de parents nés dans le pays peu qualifiés
(pour les colonnes 1 et 2)

	Éducation intermédiaire/supérieure	Éducation intermédiaire/supérieure <40 ans	Éducation supérieure universitaire
Nés dans le pays de parents originaires de l'extérieur de l'UE	-0.046**	-0.0174**	-0.049*
Nés dans le pays de parents originaires de l'UE	0.0198	0.0040	0.0353
Autres variables de contrôle	Oui	Oui	Oui

Notes : les pays inclus dans cette régression sont l'Autriche, la Belgique, la Suisse, la France, la Suède, la Norvège, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie. L'échantillon comprend uniquement les individus nés de parents peu qualifiés. Les autres variables de contrôle sont notamment l'âge, l'âge au carré, le sexe et les effets fixes du pays. La troisième colonne inclut l'éducation des parents comme variable de contrôle. Seuls ceux qui ne sont plus scolarisés ni en formation sont conservés dans l'analyse. *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1.

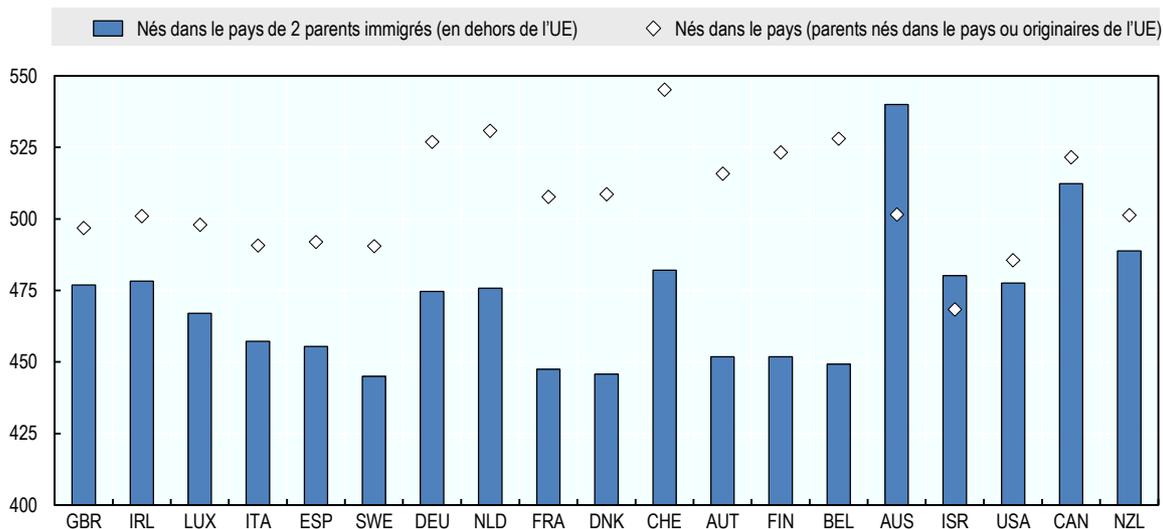
Source: EFT-UE, 2014.

Les résultats du PISA selon l'origine migratoire

La section précédente a montré que les individus nés dans le pays de parents immigrés atteignaient en moyenne des niveaux de formation moins élevés que ceux nés de parents nés dans le pays, encore que ce handicap soit fortement réduit après prise en compte du niveau d'instruction des parents. Cette section s'intéresse aux résultats scolaires en s'appuyant principalement sur les résultats du PISA. (L'Annexe 3.B résume la documentation portant sur l'utilité des résultats du PISA pour prévoir le niveau de formation futur des élèves nés dans le pays de parents immigrés.) L'objectif premier est de comprendre si les résultats aux tests PISA d'un groupe donné d'élèves nés dans le pays sont plus ou moins influencés par le niveau d'éducation de leurs parents. Autrement dit, cette section analyse l'influence du niveau de formation des parents sur les résultats aux tests PISA de différents groupes d'élèves nés dans le pays.

Le graphique 3.5 présente les résultats obtenus aux tests PISA de mathématiques selon l'origine des parents. Dans presque tous les pays, les résultats des élèves nés dans le pays de parents immigrés sont inférieurs à ceux d'autres élèves nés dans le pays de parents nés dans le pays. On constate que les résultats des élèves issus de l'immigration diffèrent considérablement d'un pays à l'autre.

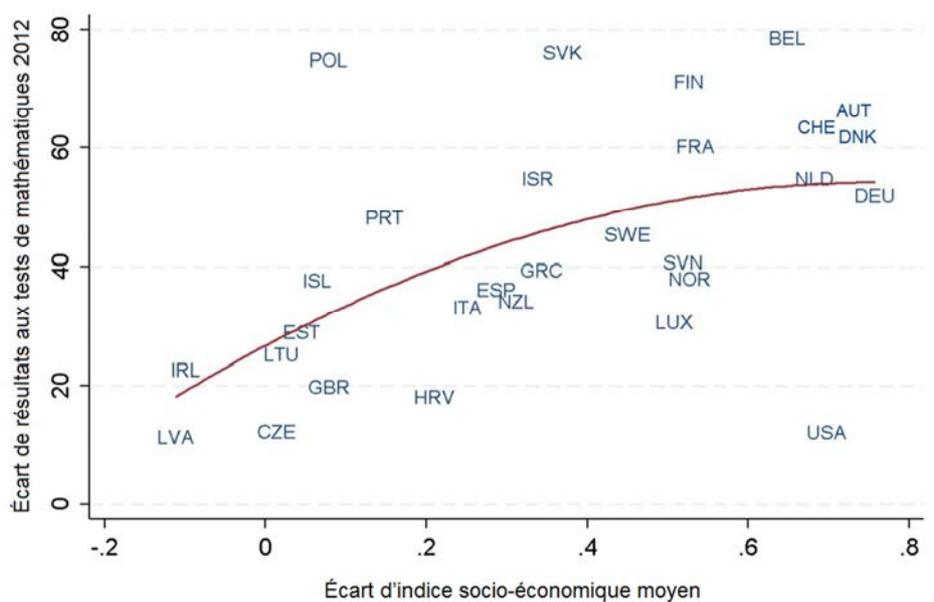
Graphique 3.5. Résultats aux tests de mathématiques du PISA 2015 par origine migratoire



Source : PISA 2015.

Graphique 3.6. Écarts de résultats PISA et de milieu socio-économique moyen

Écarts entre les individus nés dans le pays de parents originaires de l'UE et ceux nés de parents originaires de l'extérieur de l'UE



Source: PISA 2015.

Le graphique 3.6 indique l'écart moyen de milieu socio-économique entre les personnes nées dans le pays et les immigrés, et montre son rapport avec les écarts de résultats en mathématiques et à d'autres tests. Comme indiqué dans OCDE (2015), « près de 25 % des écarts de résultats aux tests entre les pays s'expliquent par des différences de niveau de formation atteint par la mère [entre les immigrés et les personnes nées dans le pays]. » On constate que les écarts de résultats du PISA sont plus prononcés dans les pays où le

décalage socio-économique entre les personnes nées dans le pays et les immigrés est plus important. Les plus grands écarts de résultats observés dans les pays d'Europe occidentale comptant de nombreux individus nés dans le pays de parents immigrés, tels que la Belgique, l'Allemagne et la France, s'expliquent en partie par d'importantes inégalités socio-économiques dans ces pays.

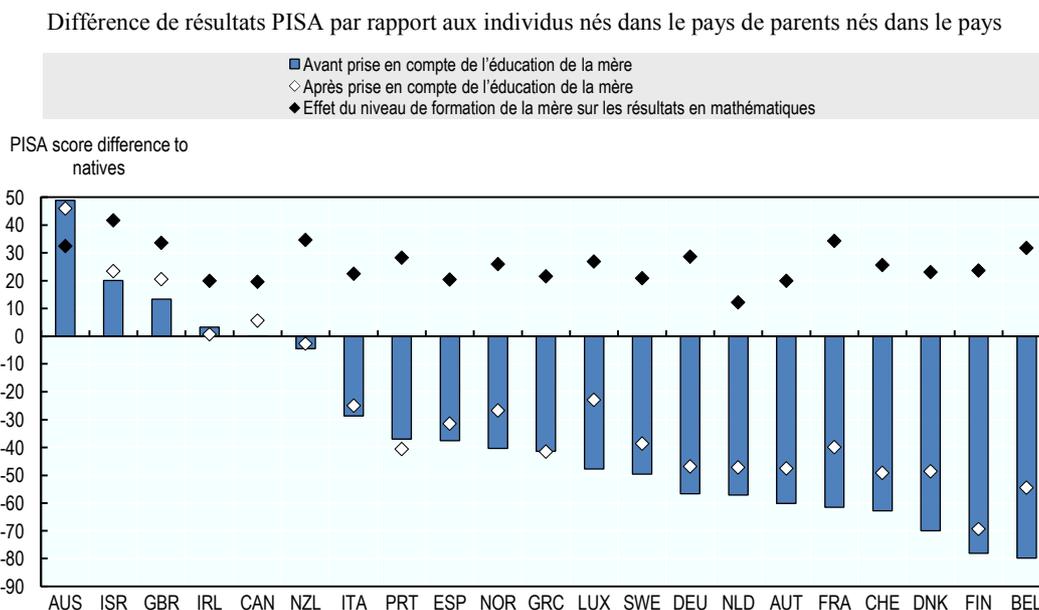
Dans quelle mesure le niveau de formation élevé des parents explique-t-il les résultats des enfants aux tests PISA ?

Plus le niveau de formation des parents est élevé, meilleurs sont les résultats de leurs enfants aux tests PISA. Les immigrés étant scolarisés moins longtemps en moyenne que les personnes nées dans le pays, au moins une partie des écarts de résultats de leurs enfants est imputable à cette différence. Toutefois, la capacité des parents instruits à transmettre cet avantage à leurs enfants est variable d'un pays à l'autre. Dans certains, les résultats aux tests sont moins déterminés par le bagage des parents. Cette sous-section étudie dans quelle mesure l'éducation des parents influe sur les résultats de leurs enfants aux tests, ainsi que les différences entre les pays et par origine migratoire.

Pour mieux illustrer le lien entre l'éducation des parents et les résultats des enfants aux tests, le graphique 3.7 montre les différences de notes obtenues en mathématiques par les élèves nés dans le pays de parents nés dans le pays et ceux nés de parents immigrés, avant et après prise en compte du niveau de formation de la mère. En moyenne, l'écart initial de 47 points est réduit à 30 points lorsque l'on tient compte du niveau d'études de la mère et du milieu socio-économique général des familles des enfants. Le milieu socio-économique est mesuré par l'enquête PISA et prend en compte l'éducation des parents, mais aussi leur profession, la présence ou non de livres à la maison, entre autres indicateurs. L'influence du milieu socio-économique des parents sur les résultats de leurs enfants aux tests est extrêmement variable d'un pays à l'autre. L'effet de l'éducation de la mère sur les résultats des élèves aux tests est de l'ordre de 20 points en Suède, mais de presque 35 en France. Aux Pays-Bas, l'enfant d'une diplômée universitaire n'a en moyenne que 12 points d'avance en mathématiques sur celui d'une diplômée de l'enseignement secondaire. Ce décalage est beaucoup plus élevé dans d'autres pays : il excède les 30 points en Belgique, en France et au Royaume-Uni.

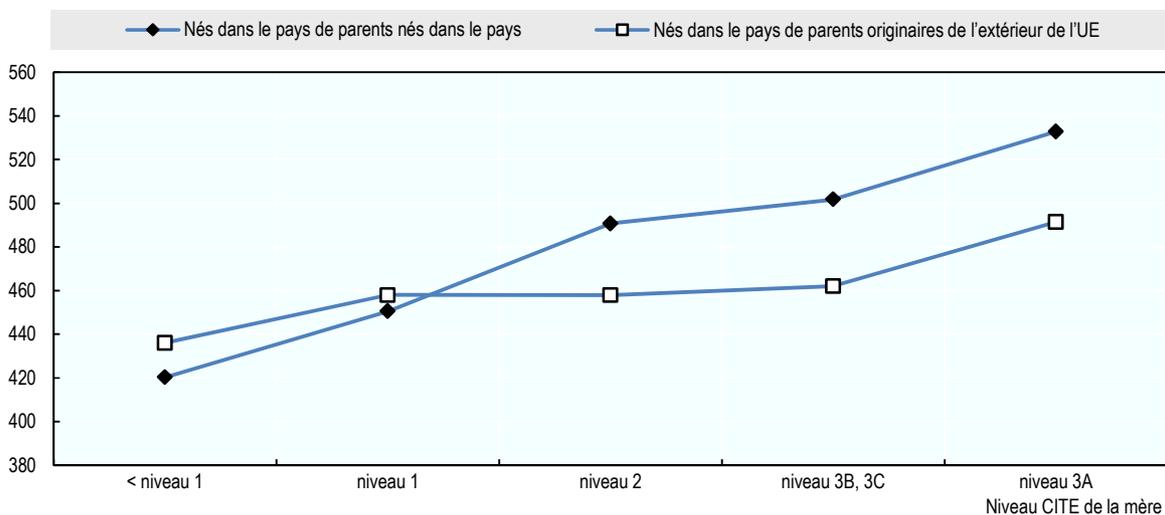
Toutefois, le lien entre l'éducation de la mère et les résultats aux tests diffère selon que les individus nés dans le pays sont issus ou non de l'immigration. Le lien entre le niveau d'études de la mère et les résultats des enfants aux tests est également examiné sous l'angle de l'origine migratoire dans le graphique 3.8. Ce graphique, qui analyse les pays de l'EEE, représente les moyennes obtenues aux tests par niveau d'éducation de la mère, pour des enfants de différentes origines migratoires. La principale conclusion qui s'en dégage est que le lien entre les résultats aux tests et le niveau d'études de la mère est beaucoup plus marqué chez les élèves nés dans le pays de parents nés dans le pays que chez ceux nés de parents originaires de l'extérieur de l'UE. Les résultats aux tests des individus nés dans le pays de parents immigrés s'améliorent moins avec le niveau d'études de leur mère que ceux des autres catégories migratoires. Ce constat est très semblable à celui dégagé dans Bratsberg (2011), où le lien entre les résultats obtenus aux tests et le niveau d'études des parents est beaucoup plus prononcé chez les enfants de parents nés dans le pays qu'il ne l'est chez les enfants d'immigrés.

Graphique 3.7. Écart de résultats PISA avant et après prise en compte de l'éducation de la mère



Source : PISA 2015.

Graphique 3.8. Résultats obtenus aux tests de mathématiques du PISA 2015 par origine des parents et niveau d'études de la mère dans les pays de l'UE/EEE.



Source : PISA 2015.

Cette transmission intergénérationnelle de l'éducation est analysée plus avant par la modélisation économétrique des résultats aux tests (Cf. tableau 3.3) dans 28 pays de l'EEE. Les résultats font tout d'abord l'objet d'une régression sur les catégories d'immigration et les caractéristiques individuelles. Selon le tableau 3.3, le faible niveau de formation de la mère immigrée explique presque un tiers de l'écart de résultats aux tests entre les enfants de parents nés dans le pays et les enfants d'immigrés (colonne 2).

Tableau 3.3. Lien entre le niveau d'études et l'origine des parents et les résultats des enfants en mathématiques

Groupe de référence : individus nés dans le pays de deux parents nés dans le pays

	1	2	3	4	5
Individus nés dans le pays dont 1 parent est né à l'étranger	-7.675***	-7.746***	-7.769***	-8.578***	-7.984***
Individus nés dans le pays dont les 2 parents sont nés à l'étranger	-47.48***	-35.51***	-15.53***	-26.88***	-26.11***
Niveau d'études de la mère		28.21***	28.74***		
Interaction niveau d'études de la mère*			-6.973***		
Indice de milieu socio-économique				39.02***	33.37***
Individus de sexe féminin	-11.14***	-11.16***	-11.18***	-10.62***	-14.63***
Caractéristiques de l'établissement scolaire					
Log. taille de la classe					69.02***
Niveau scolaire moyen de la mère					31.5***
Pourcentage d'enfants issus de l'immigration					-43.51***
Observations	202 707	192 440	192 440	201 459	126 629
R au carré	0.073	0.147	0.147	0.215	0.259

Notes : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1. Tableau de résultats de la régression par MCO. Variables de contrôle : sexe, âge, indice socio-économique, niveau d'études de la mère, logarithme de la taille de la classe, établissement scolaire (colonne 5 uniquement). Avec effets fixes du pays.
Source : PISA 2015.

La première colonne du tableau 3.3 compare les résultats obtenus par des enfants de personnes nées dans le pays avec ceux d'enfants dont un ou les deux parents sont d'origine étrangère. Les enfants nés dans le pays de parents immigrés obtiennent des résultats inférieurs de 47 points en moyenne à ceux des élèves nés dans le pays de parents nés dans le pays ou originaires de l'UE. Les colonnes 2 et 4 ajoutent le niveau d'études de la mère et un indice du milieu socio-économique. Après prise en compte du niveau d'études des parents, l'écart observé chez les enfants nés dans le pays de parents immigrés est réduit, passant des 47 points initialement observés à environ 36 points. Il apparaît qu'un niveau d'études plus élevé des parents a un effet positif sur les résultats aux tests, indépendamment de la spécification choisie. L'hypothèse implicite dans les colonnes 2 et 4, toutefois, est que l'effet de l'éducation des parents est le même, qu'ils soient nés dans le pays ou immigrés.

La colonne 3 tempère cette supposition et vérifie si la transmission intergénérationnelle de l'éducation est différente selon l'origine migratoire. Elle introduit pour cela un terme d'interaction entre l'origine migratoire et l'éducation de la mère. L'écart de résultats entre les enfants nés dans le pays de parents immigrés et les enfants de parents nés dans le pays se réduit encore, passant à seulement 16 points. L'interaction est négative et significative, laissant entendre que l'éducation parentale a *moins* d'effet sur les résultats des enfants lorsque les parents sont nés à l'étranger. Le même constat s'impose pour les résultats aux tests de compréhension de l'écrit et de sciences.

La résilience des enfants

Les enfants qui obtiennent de bons résultats scolaires malgré leur appartenance à un milieu défavorisé sont souvent qualifiés de « résilients » – ils ont réussi contre toute attente. Cette sous-section compare la probabilité de résilience des enfants en fonction des origines migratoires et des pays. Les enfants sont dits résilients lorsque leurs résultats aux tests se situent dans le quart supérieur pour le pays, alors qu'ils sont issus de ménages appartenant au quart inférieur de l'indice socio-économique. L'indice prend en compte l'éducation des parents, le revenu et d'autres caractéristiques du ménage.

Les taux de résilience sont très variables suivant le pays et l'origine migratoire. Les enfants nés dans le pays de parents originaires de l'extérieur de l'EEE ont environ deux fois moins de chances de surmonter les obstacles liés à l'origine socio-économique modeste de leurs parents que les enfants de parents nés dans le pays. En moyenne dans les pays de l'EEE considérés, un enfant issu d'un ménage situé dans le quintile inférieur de l'indice socio-économique de son pays a une chance de résilience de 13 % (OCDE, 2015a). La différence de résilience entre les enfants nés dans le pays de parents nés dans le pays et ceux dont les parents sont originaires de l'extérieur de l'UE est aussi très variable d'un pays à l'autre. Le taux moyen de résilience, lorsqu'il est pondéré par la population, est de 8 % chez les enfants nés dans le pays de parents immigrés et de 14 % chez ceux dont les parents sont des personnes nées dans le pays ou originaires de l'UE. En Suisse, au Royaume-Uni et en Norvège, la résilience est observée chez 12 % des individus nés dans le pays de parents immigrés, mais chez plus de 20 % des enfants dont les parents sont des personnes nées dans le pays ou originaires de l'UE. À l'inverse, les enfants nés dans le pays de parents immigrés affichent des taux de résilience très bas en France, en Belgique et en Allemagne (moins de 7 %), tandis que la résilience des enfants de personnes nées dans le pays est d'environ 12 %.

Le tableau 3.4 présente les résultats d'un modèle qui étudie les caractéristiques en corrélation avec la résilience. Dans un souci de plus grande comparabilité entre les enfants de parents nés dans le pays et les enfants d'immigrés, ainsi que pour éviter de s'appuyer sur les compétences en langue, seuls les résultats en mathématiques sont pris en compte. Le groupe de référence est celui des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays ou originaires de l'UE. Par rapport à ce groupe, les chances de résilience des enfants nés dans le pays de parents immigrés sont inférieures en moyenne de 2.6 points, comme en témoigne la colonne 1. Cet écart de taux de résilience change relativement peu lorsque les caractéristiques des enseignants et de l'établissement scolaire sont incluses (colonnes 2 et 3). Les systèmes scolaires qui produisent des enfants plus résilients pour les personnes nées dans le pays augmentent également la probabilité de résilience des enfants d'immigrés. Dans les pays où les enfants de parents nés dans le pays défavorisés ont tendance à être plus résilients, les enfants d'immigrés obtiennent eux aussi de meilleurs résultats. Les enfants d'immigrés semblent être plus résilients dans les pays où les enfants de parents nés dans le pays sont résilients.

Tableau 3.4. Probabilité de résilience

Référence : individus nés dans le pays de parents nés dans le pays d'origine de l'UE

	1	2	3
Individus nés dans le pays de parents originaires de l'extérieur de l'UE	-0.026***	-0.0228**	-0.0202*
Indice du sentiment d'appartenance à l'école		0.00182	0.000469
Indice de la relation avec les enseignants		0.0155***	0.0146***
Indice de la discipline		0.0151***	0.0162***
Taille de la classe (logarithme)			0.158***
Sexe féminin	-0.0409***	-0.0508***	-0.0612***
Observations	1 180 708	935 132	798 115

Notes : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1. Variable de contrôle : âge. Avec effets fixes du pays. Pays de l'UE et de l'AELE uniquement.

Source : PISA 2015.

Autres facteurs liés aux résultats scolaires

Les résultats inférieurs obtenus aux tests par les élèves nés dans le pays de parents immigrés par rapport à leurs homologues sont dus à de nombreux facteurs différents. Ceux liés au milieu socio-économique des parents ont été abordés dans la section précédente. Le tableau 3.3 indiquait que le bagage éducatif des parents compte pour environ un tiers de l'écart entre les enfants d'immigrés et les enfants de parents nés dans le pays, et qu'il est la variable explicative la plus importante des résultats d'un enfant aux tests. Toutefois, même après prise en compte du niveau de formation des parents ou de leur situation socio-économique, un écart de résultats persiste. Il semble que d'autres facteurs entrent en jeu dans le décalage entre les différents groupes de personnes nées dans le pays. Cette sous-section couvre ceux qui sont moins liés aux parents et davantage à l'environnement scolaire. Deux dimensions différentes sont traitées : les caractéristiques de l'établissement scolaire (enseignants, règles, indépendance, relation entre les parents et l'établissement, environnement disciplinaire) et celles des camarades de classe.

Caractéristiques de l'établissement scolaire

Il a été démontré que la fréquentation d'un établissement scolaire ou préscolaire de qualité, par comparaison à l'absence de préscolarisation, améliorerait les résultats des enfants dont les parents sont peu qualifiés. Cunha et Heckman (2010) ont examiné l'ensemble de données tirées de différents programmes randomisés, comme le Perry Preschool Program aux États-Unis. Leurs résultats montrent que la préscolarisation améliore significativement les résultats des enfants, et en particulier leurs compétences non cognitives. Les caractéristiques du système scolaire – le degré d'autonomie des établissements, la qualité des enseignants et leur aptitude à enseigner aux enfants d'immigrés – pourraient être liées aux faibles résultats observés chez les enfants d'immigrés.

Caractéristiques des camarades de classe et concentration du handicap socio-économique

Les résultats relativement faibles des élèves ayant des parents immigrés pourraient également être le produit de handicaps accumulés lorsque les familles immigrées s'installent dans des quartiers modestes et inscrivent leurs enfants dans des établissements scolaires accueillant une part importante d'élèves défavorisés. Toutefois, les publications

économiques sur l'influence des camarades de classe indiquent que le handicap socio-économique a une incidence beaucoup plus forte sur les résultats scolaires que la concentration d'élèves nés de parents immigrés. Les enseignements tirés des établissements scolaires sur les moyens de surmonter les difficultés des élèves issus de milieux défavorisés sont exposés à l'Annexe 3.C.

Les publications économiques qui étudient cette influence des camarades de classe ont démontré ce phénomène à deux niveaux : celui de la classe et celui du quartier. Au niveau de la classe, on constate que les élèves exposés à la violence domestique ont une influence considérable sur les résultats de leurs camarades aux tests (Carrell, Hoekstrat et Kuka, 2016), mais pèsent aussi sur d'autres résultats à long terme, comme le revenu du travail, des années plus tard. Carrell et Hoekstra (2016) observent en outre des incidences des problèmes de comportement à l'école. Black, Devereux et Salvanes (2013) constatent que les garçons (mais pas les filles) bénéficient de la fréquentation de camarades issus de familles à revenu élevé : ils ont moins tendance à décrocher, obtiennent de meilleurs résultats scolaires et gagnent mieux leur vie à l'âge adulte. Au niveau du quartier, les familles modestes qui déménagent dans des quartiers plus aisés bénéficient elles aussi, pour leurs enfants, de meilleurs résultats scolaires, d'une probabilité moindre de décrochage, et de revenus accrus plus tard dans la vie (Chetty et Hendren, 2015).

En soi, la concentration d'élèves ayant des parents immigrés dans certains établissements scolaires n'a pas d'incidence négative sur les résultats scolaires. La «ségrégation scolaire» est particulièrement prononcée en Norvège, au Danemark, au Canada, en Italie et en Grèce, où 70 % à 80 % des élèves nés de parents immigrés, dans le pays ou à l'étranger, fréquentent des établissements où au moins la moitié de l'effectif est aussi issue de l'immigration (OCDE, 2015a). On constate une influence négative des élèves dont les parents sont peu instruits, mais pas plus particulièrement des enfants d'immigrés.

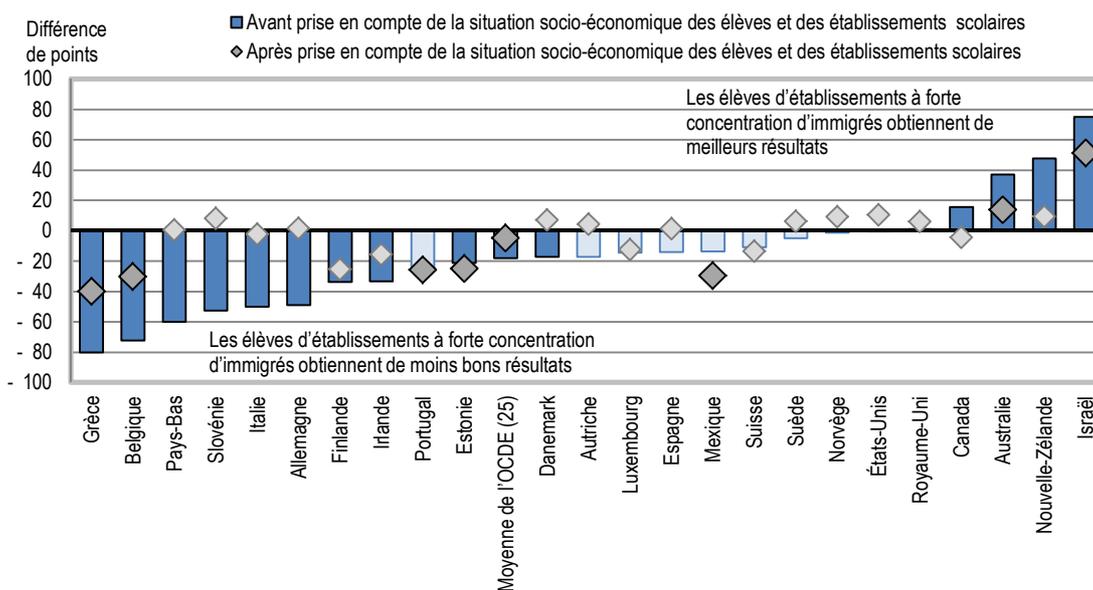
D'après le graphique 3.9, les performances moindres des élèves d'établissements à effectif pluriel s'expliquent plus par le handicap socio-économique que par l'origine migratoire. Le graphique montre en effet que, dans la plupart des pays, les élèves qui fréquentent des établissements scolaires accueillant une forte proportion d'enfants nés dans le pays de parents immigrés (définie ici comme supérieure à 25 % de l'effectif total d'un établissement) obtiennent des résultats moins satisfaisants que ceux des établissements à faible proportion d'élèves nés dans le pays de parents immigrés. Ces écarts se resserrent toutefois considérablement lorsque le milieu socio-économique des élèves est pris en compte.

Le graphique 3.9 indique que le handicap socio-économique a une influence beaucoup plus forte sur les résultats scolaires que la concentration d'élèves nés de parents immigrés. Par exemple, en Allemagne, en Italie, en Slovénie et aux Pays-Bas, les élèves des établissements à forte concentration d'immigrés obtiennent des résultats inférieurs de 50 points environ à la moyenne. Ces écarts de résultats disparaissent cependant quand la situation socio-économique des parents est prise en compte. Au Danemark, les élèves obtiennent même de meilleurs résultats dans les établissements qui accueillent des effectifs élevés d'élèves issus de l'immigration, une fois prise en compte la situation socio-économique. En moyenne, les écarts de résultats diminuent de 18 à 5 points. Bien que diminuées de moitié environ en Grèce et en Belgique, ces différences restent importantes. En Finlande, au Portugal et en Estonie, les écarts initiaux sont légèrement moindres et sont en fait peu influencés par la situation socio-économique.

Des études par pays tendent aussi à confirmer que la forte concentration d'enfants d'immigrés dans les établissements scolaires ne leur est pas nécessairement préjudiciable.

Birkelund et Hermansen (2015) ont examiné les retombées à long terme de l'enseignement en Norvège, à l'aide de données de registre portant sur plus de 750 établissements scolaires. Ils ont observé que les élèves des cohortes comptant davantage d'individus issus de l'immigration avaient même plus de chances d'achever le deuxième cycle du secondaire que les autres, l'effet étant plus marqué chez les enfants d'immigrés. Ce phénomène s'expliquerait principalement par la présence de camarades de classe immigrés originaires de régions très performantes, sans que soient observés d'effets négatifs de la présence d'élèves dont les parents sont originaires de régions peu performantes.

Graphique 3.9. Concentration du handicap socio-économique et résultats scolaires



Source : PISA, 2015.

Maîtrise de la langue

La maîtrise de la langue est une autre variable explicative des résultats scolaires. Elle prévoit les résultats non seulement des élèves de 15 ans aux tests PISA, mais aussi des élèves du primaire. Schnepf (2007) a examiné comment les compétences en langue expliquaient l'écart de performance entre les enfants nés dans le pays de parents immigrés et leurs camarades nés de parents nés dans le pays. Pour son analyse, elle s'est appuyée sur trois sources de résultats (PISA, TIMSS et PIRLS) et s'est intéressée à 10 pays de l'OCDE. Ses conclusions montrent que lorsque l'on tient compte de la langue parlée à la maison, une partie de l'écart disparaît, même après prise en compte du milieu socio-économique et de l'origine migratoire des enfants. Ce résultat est également confirmé par Levels, Dronkers et Kraaykamp (2008).

L'exposition précoce à la langue du pays d'accueil est extrêmement importante pour la réussite scolaire des enfants. Elle est un indicateur étonnamment fiable des résultats des enfants d'immigrés. Les enfants qui sont arrivés très jeunes dans le pays d'accueil, et qui ont bénéficié d'une exposition précoce à la langue, obtiennent de meilleurs résultats que ceux qui sont arrivés entre 6 et 11 ans, lesquels sont à leur tour plus performants que les enfants arrivés plus tardivement (OCDE, 2015). L'inscription dans un établissement d'enseignement préscolaire, entre 0 et 3 ans, contribuerait aussi à améliorer les

compétences en langue des enfants nés dans le pays de parents immigrés, indépendamment de la langue parlée à la maison.

Nombreux sont les élèves issus de l'immigration à parler essentiellement une langue différente à la maison. Dans les pays de l'UE-15, environ 40 % des enfants nés de parents immigrés parlent une langue étrangère chez eux, bien que ce pourcentage varie considérablement selon les pays. Au Royaume-Uni et en Irlande, moins de 25 % des enfants nés dans le pays de parents immigrés parlent une langue étrangère à la maison. En France et en Allemagne, cette proportion s'élève à près d'un tiers. Au Danemark, en Suède, en Suisse et en Belgique, près de la moitié des enfants nés dans le pays de parents immigrés parlent une langue étrangère chez eux. Une fois prise en compte la langue parlée à la maison, l'écart de résultats est à nouveau réduit. Comme le montre le tableau 3.5, les enfants d'immigrés obtiennent en moyenne 48 points de moins aux tests PISA que les enfants de parents nés dans le pays. La prise en compte du niveau d'instruction des parents réduit l'écart de performance d'un tiers, lequel s'établit à environ 36 points. Il diminue encore lorsque l'on tient compte de la langue parlée à la maison (colonne 4), jusqu'à devenir négligeable.

Tableau 3.5. Compétences en langue et écart de résultats aux tests

Variable influencée : résultats aux tests de mathématiques. Référence : individus nés dans le pays de parents nés dans le pays d'origine de l'UE.

	1	2	3	4
Individus nés dans le pays de parents originaires de l'extérieur de l'UE	-47.86***	-36.23***	-14.45**	-2.72
Individus nés à l'étranger de parents originaires de l'UE	-19.04***	-19.66***	-19.72***	-15.7***
Individus nés à l'étranger de parents originaires de l'extérieur de l'UE	-54.81***	-43.81***	-43.68***	-31.89***
Niveau de formation de la mère		28.23***	28.8***	28.49***
Niveau de formation de la mère * individus nés de parents immigrés			-7.5***	-8.813***
Langue étrangère parlée à la maison				-13.92***
Observations	208 953	195 918	195 918	188 240

Notes : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1.

Source : PISA 2015.

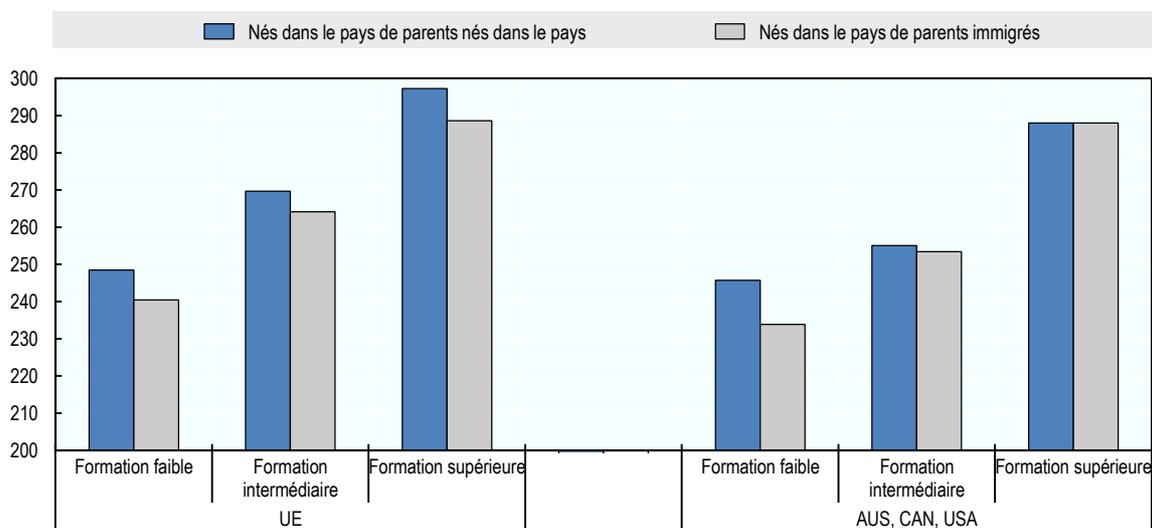
Les compétences des adultes dans le PIAAC

Les compétences utilisées dans la vie de tous les jours et au travail sont un facteur important d'inclusion sur le marché du travail et de productivité ; elles ont une influence directe sur la vie de chacun. De précédents travaux de recherche ont montré que le niveau de formation était une variable représentative imparfaite des compétences, en particulier pour les immigrés ayant fait leurs études à l'étranger (OCDE, 2016). Par conséquent, lorsque le niveau d'études des immigrés est pris en compte, leurs compétences risquent d'être surestimées. Il ressort de cette constatation que la prise en compte du niveau de formation des parents surestime celui des enfants nés dans le pays de parents immigrés. Il en ressort en outre que le « rendement » moindre du niveau de formation des parents observé pourrait s'expliquer par leurs compétences plus limitées. Il se pourrait que les parents immigrés soient tout aussi capables que les parents nés dans le pays de transmettre du capital humain.

Les paragraphes qui suivent comparent les compétences en calcul, en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes des adultes nés dans le pays de parents nés dans le pays et de ceux dont les parents sont nés à l'étranger, en s'appuyant sur les données du PIAAC. Les données étant limitées, aucune distinction n'est opérée entre les parents nés dans l'UE et ceux nés en dehors de l'UE.

Dans les pays d'Europe occidentale, les compétences des adultes en calcul et en résolution de problèmes sont plus limitées chez les individus nés dans le pays de parents immigrés que chez ceux nés de parents nés dans le pays. Le graphique 3.10 montre que parmi les individus nés dans le pays, quel que soit leur niveau de formation, ceux qui ont des parents nés dans le pays obtiennent de meilleurs résultats que ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger. L'écart de résultats s'explique en partie par certaines caractéristiques liées au milieu. Toutefois, lorsque l'on prend en compte l'âge, le sexe, le niveau de formation atteint, le niveau d'instruction des parents et le pays de résidence, les individus nés dans le pays de parents originaires de l'étranger obtiennent des résultats inférieurs à ceux de leurs pairs nés de parents nés dans le pays, comme l'indique le tableau 3.6. Dans le même temps, les résultats des adultes nés dans le pays de parents immigrés aux États-Unis, au Canada et en Australie ne sont pas inférieurs à ceux des autres personnes nées dans le pays, même après la prise en compte de leur niveau d'instruction et de celui de leurs parents, comme le montre le graphique 3.10.

Graphique 3.10. Résultats en calcul du PIAAC par niveau de formation



Source : Données du PIAAC.

Tableau 3.6. Résultats estimatifs du PIAAC

Résultats du PIAAC en calcul 1, MCO

	1	2	3	4	5	6
	UE	UE	UE	USA, CAN, AUS	USA, CAN, AUS	USA, CAN, AUS
Né dans le pays, parents étrangers	-15.56***	-14.12***	-12.43***	-3.162***	-1.972**	0.336
Étranger, langue du pays d'accueil	-14.72***	-15.25***	-15.95***	1.834	-13.43***	-15.81***
Étranger, langue étrangère	-48.19***	-43.12***	-42.67***	-19.06***	-29.17***	-29.76***
Niveau de formation		23.56***	20.53***		29.11***	24.73***
Niveau de formation des parents			9.247***			12.22***
Observations	43,364	42,170	38,858	31,942	31,118	28,649

Notes :

1. Les erreurs types robustes figurent entre parenthèses, *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1
2. Variables de contrôle : sexe et âge. Avec effets fixes pays.
3. Pays de l'UE sélectionnés : Belgique (Région flamande), Pays-Bas, Danemark, France, Autriche, Royaume-Uni et Allemagne.
4. Le groupe de référence est celui des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays, qui parlent la langue du pays à la maison

Source : Données du PIAAC.

Conclusion

Ce chapitre a étudié la mobilité intergénérationnelle en matière d'éducation dans les pays de l'UE et de l'OCDE. Trois résultats principaux ont été analysés : le niveau de formation atteint, les résultats scolaires d'après les données du PISA, et les compétences des adultes mesurées selon les données du PIAAC de l'OCDE. Le handicap scolaire des enfants d'immigrés est illustré pour les pays européens, mais également comparé avec les pays non européens de l'OCDE.

Dans la plupart des pays européens, les enfants d'immigrés obtiennent de moins bons résultats scolaires que leurs pairs non issus de l'immigration. Les différences varient toutefois considérablement selon les pays. Dans les pays de l'Europe occidentale continentale, les écarts sont particulièrement prononcés, tandis qu'au Royaume-Uni et dans des pays d'accueil comme les États-Unis, le Canada, Israël, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les enfants d'immigrés obtiennent des résultats soit comparables soit supérieurs à ceux des enfants de personnes nées dans le pays. Ce chapitre a illustré ces écarts pour chaque indicateur et pour chaque pays.

Dans la plupart des pays de l'Europe occidentale continentale, les individus nés dans le pays de parents originaires de l'extérieur de l'EEE (nés dans le pays de parents immigrés) sont surreprésentés parmi la population peu qualifiée et sous-représentés parmi la population très qualifiée. Il n'est donc pas vraiment étonnant que l'écart de formation entre leurs enfants et ceux nés dans le pays de parents nés dans le pays soit beaucoup moins marqué par rapport à la génération précédente. Ce constat indique que l'écart de formation se comble d'une génération à l'autre. Dans le même temps, les individus nés dans le pays de parents immigrés, en particulier d'origine non européenne, obtiennent des résultats nettement inférieurs aux tests normalisés comme le PISA. À 15 ans, ils ont en moyenne un an de retard sur leurs pairs de parents nés dans le pays en termes de compétences. Même une fois prise en compte la situation socio-économique de leurs

parents, les élèves nés dans le pays de parents immigrés obtiennent de moins bons résultats. Ceux dont les parents nés en dehors de l'EEE ont un plus haut niveau de formation sont eux aussi distancés par les enfants de parents nés dans le pays à niveau d'instruction comparable. En outre, les enfants de parents nés dans le pays ayant un niveau de formation faible ont plus de chances d'obtenir de meilleurs résultats que les enfants d'immigrés ayant eux aussi un niveau de formation faible. Les résultats aux tests indiquent que les enfants d'immigrés ont plus de difficultés à s'orienter et à réussir dans le système éducatif que leurs camarades nés de parents nés dans le pays.

Au Royaume-Uni, en Irlande et dans les pays baltes, ces tendances sont différentes. L'écart de formation dans la génération des parents est plus faible qu'en Europe continentale et les enfants nés dans le pays de parents immigrés surmontent le niveau d'instruction inférieur de leurs parents. Ce groupe atteint les mêmes niveaux de formation que les enfants de parents nés dans le pays, et obtient des résultats comparables aux tests. Dans les pays d'accueil comme le Canada, les États-Unis et l'Australie, cette tendance est encore plus marquée. Si les parents immigrés ont moins de bagage que les personnes nées dans le pays, leurs enfants rattrapent ce retard ; ils font le même nombre d'années d'études que leurs pairs nés de parents nés dans le pays et obtiennent les mêmes résultats aux tests.

Pour les individus nés dans un pays donné, le système éducatif est susceptible d'atténuer le handicap socio-économique et sa transmission intergénérationnelle. Des établissements qui fonctionnent bien et sont autonomes, des enseignants de qualité et un soutien ciblé sont autant de facteurs qui contribuent à améliorer l'environnement scolaire (OCDE, 2015). Le niveau de formation atteint est un résultat qu'il importe de prendre en considération, mais les difficultés que rencontrent les élèves issus de milieux défavorisés se posent bien avant la fin des études et risquent d'avoir des conséquences à long terme. En d'autres termes, les pays qui ne parviennent pas à atténuer l'impact de la situation socio-économique pendant et avant la scolarité obligatoire pourraient avoir plus de difficultés à assurer l'égalité des chances pour tous les élèves au moment de leur entrée sur le marché du travail.

Note

1. Les données sur lesquelles reposent ces conclusions ont initialement été collectées pour l'EFT-UE et codées sur une échelle à six niveaux CITE pour les personnes interrogées et sur une échelle à trois niveaux pour leurs parents. Par souci de simplicité, ces échelles ont été converties en nombres équivalents d'années de scolarisation.

Références

- Angrist, J.D., P.A. Pathak et C.R. Walters (2013), « Explaining charter school effectiveness », *American Economic Journal – Applied Economics*, vol. 5, n° 4, pp. 1-27.
- Becker, R., F. Jäpel et M. Beck (2013), « Diskriminierung durch Lehrpersonen oder herkunftsbedingte Nachteile von Migranten im Deutschschweizer Schulsystem? », *Swiss Journal of Sociology*, vol. 39, n° 3, pp. 517-49.
- Behaghel, L., M. Gurgand et C. de Chaisemartin (2016), « Ready for boarding? The effects of a boarding school for disadvantaged students », *American Economic Journal – Applied Economics*, vol. 9, n° 1, pp. 140-64.
- Bertschy, K., E. Böni et T. Meyer (2008), « Young people in transition from education to labour market: Results of the Swiss youth panel survey TREE, Update 2007 », TREE, Bâle, www.tree.unibe.ch/e206328/e305140/e305154/files307441/Bertschy_Boeni_Meyer_2007_Results_Update_en_ger.pdf (consulté le 22 octobre 2017).
- Bertschy, K., M.A. Cattaneo et S.C. Wolter (2009), « PISA and the transition into the labour market », *Labour*, vol. 23, n° 1, pp. 111-137.
- Birkelund, G.E. et A.S. Hermansen (2015), « The impact of immigrant classmates on educational outcomes », *Social Forces*, vol. 84, n° 2, pp. 615-46.
- Black, S., P.J. Devereux et K.G. Salvanes (2013), « Under pressure? The effect of peers on outcomes of young adults », *Journal of Labor Economics*, vol. 31, n° 1, pp. 119-53, www.jstor.org/stable/10.1086/666872 (consulté le 22 octobre 2017).
- Bratsberg, B., O. Raaum et K. Røed (2011), « Educating children of immigrants: Closing the gap in Norwegian schools », IZA Discussion Paper 6138, Institute for the Study of Labor (IZA).
- Carrell, S.E., M.L. Hoekstra et E. Kuka (2016), « The long run effects of disruptive peers », NBER Working Paper Series n° 22042, www.nber.org/papers/w22042 (consulté le 22 octobre 2017).
- Cedefop (2015) « Stronger VET for better lives, Cedefop's monitoring report on vocational education and training policies 2010-14 », Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, www.cedefop.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/3067 (consulté le 22 octobre 2017).
- Chetty, R. et N. Hendren (2015), « The impacts of neighborhoods on intergenerational mobility: Childhood exposure effects and county-level estimates », mai, https://scholar.harvard.edu/files/hendren/files/nbhds_paper.pdf (consulté le 22 octobre 2017).
- Crocker, R., T. Craddock, M. Marcell et J. Paraskevopoulos (2010), *Enquête nationale auprès des apprentis, 2007 : Profil des participants*, Emploi et Développement social Canada, http://www.red-seal.ca/docms/nas_profiles_fra.pdf (consulté le 22 octobre 2017).
- Cunha, F. et Heckman J. (2010), « Investing in our Young People », NBER Working Paper Series 16201, <http://www.nber.org/papers/w16201.pdf>, (consulté le 6 novembre 2017).
- Curto, V.E. et R.G. Fryer (2014), « The potential of urban boarding schools for the poor : Evidence from SEED », *Journal of Labour Economics*, vol. 32, n° 1, pp. 65-93.

Diehl, C., M. Friedrich et A. Hall (2009), « Jugendliche ausländischer Herkunft beim Übergang in die Berufsausbildung: Vom Wollen, Können und Dürfen », *Zeitschrift für Soziologie*, vol. 38, n° 1, pp. 48-67.

Dobbie, W. et R.G. Fryer (2013), « Getting beneath the veil of effective schools: Evidence from New York City », *American Economic Journal – Applied Economics*, vol. 5, n° 4, pp. 28-60.

Dustmann, C., S. Machin et U. Schoenberg (2010), « Ethnicity and educational achievement in compulsory schooling », *The Economic Journal*, vol. 120, n° 546 (août), pp. 272-97, <http://doi.org/10.1111/j.1468-0297.2010.02377.x>.

Hadjar, A. et Hupka-Brunner, S. (2013), « Geschlecht, Migrationshintergrund und Bildungserfolg », Beltz Juventa Publishing, Weinheim.

Heath, A. et Cheun S. (2006). « Ethnic penalties in the labour market: Employers and Discrimination », UK Department for Work and Pensions, Research Report Nr. 341, <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20130125104217/http://statistics.dwp.gov.uk/asd/asd5/rports2005-2006/rrep341.pdf> (consulté le 6 novembre 2017).

Levels, M., J. Dronkers et G. Kraaykamp (2008), « Immigrant children's educational achievement in Western countries: Origin, destination, and community effects on mathematical performance », *American Sociological Review*, vol. 73, n° 5, pp. 835-53, <http://doi.org/10.1177/000312240807300507>, (consulté le 22 octobre 2017).

Liebig, T., S. Kohls et K. Krause (2012), « The labour market integration of immigrants and their children in Switzerland », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 128, Éditions OCDE, Paris.

Murdoch, J., C. Guégnard, M. Koomen, C. Imdorf et S. Hupka-Brunner (2014), « Pathways to higher education in France and Switzerland: Do vocational tracks facilitate access to higher education for immigrant students? », in G. Goastellec et F. Picard (dir. pub.), *Higher Education in Societies : A Multi Scale Perspective*, Sense Publishers, Rotterdam/Boston/Taipei, pp. 149-69.

OCDE (2016), *L'importance des compétences : Nouveaux résultats de l'évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264259492-fr>.

OCDE (2015), *Immigrant Students at School : Easing the Journey towards Integration*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264249509-en>.

OCDE (2012) *Jobs for Immigrants (vol. 3) : Labour Market Integration in Austria, Norway and Switzerland*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264167537-en>.

OCDE/UE (2015), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015 : Trouver ses marques*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264233799-fr>.

Picot, G. et F. Hou (2013), « Why immigrant background matters for university participation : A comparison of Switzerland and Canada », *International Migration Review*, vol. 47, n° 3, pp. 612-42.

Rangvid, B.S. (2012), « The impact of academic preparedness of immigrant students on completion of commercial vocational education and training », AKF, Danish Institute for Governmental Research.

Scharenberg, K., M. Rudin, B. Müller, T. Meyer et S. Hupka-Brunner (2014) « Education pathways from compulsory school to young adulthood: Results of the Swiss panel survey TREE, Part I », TREE, Bâle,

www.tree.unibe.ch/ergebnisse/e305140/e305154/files305155/Scharenberg_etal_2014_Synopsis_TREE_Results_Part-I_Education_en_ger.pdf (consulté le 22 octobre 2017).

Schnepf, V.S. (2007), « Immigrants' educational disadvantage: An examination accross ten countries and three surveys », *Journal of Population Economics*, vol. 20, n° 3, pp. 527-45, <http://doi.org/10.1007/s00148-006-0102-y>.

Annexe 3.A.

Mesurer l'évolution de l'écart de formation entre des groupes de personnes nées dans le pays

Une première méthode intuitive pour mesurer l'évolution de l'écart de formation repose sur la comparaison temporelle pour une tranche d'âge donnée (par exemple les 25-34 ans). Cette évolution se mesure en deux temps. Il s'agit de mesurer tout d'abord l'écart de formation des 25-34 ans l'année t (par exemple en 2004), puis de mesurer le même écart, toujours parmi les 25-34 ans, mais plus tard, par exemple l'année $t+10$ (en 2014), pour s'assurer que tous les individus évalués initialement ont quitté la cohorte. Par conséquent, la formule suivante est appliquée pour mesurer l'évolution de l'écart de formation entre une cohorte et la suivante :

$$Evolution_1 = [S_{N,2014} - S_{NIP,2014}] - [S_{N,2000} - S_{NIP,2004}]$$

Dans la formule ci-dessus, S correspond au nombre moyen d'années de scolarité, l'indice N aux enfants de personnes nées dans le pays et l'indice NIP aux enfants nés dans le pays de parents immigrés. Une autre version de cette première méthode consisterait à mesurer l'écart de formation pour différentes cohortes à un moment donné. Par exemple, l'écart de formation entre les individus nés dans le pays de parents nés dans le pays et de parents immigrés dans les tranches d'âge des 18-24 ans, des 25-34 ans et des 35-45 ans. Cette méthode est pour l'essentiel la même que la précédente puisqu'elle compare l'écart entre différentes cohortes. C'est elle qui est appliquée en premier lieu dans le présent chapitre.

Pourtant, la méthodologie choisie est imparfaite, car elle ne tient pas compte des caractéristiques de la cohorte en question. Cas hypothétique : les plus anciennes générations d'immigrés ont un niveau de formation élevé et leurs enfants ont donc eux aussi un niveau de formation élevé, tandis que les générations d'immigrés plus récentes ont un niveau de formation inférieur et leurs enfants ont donc eux aussi un niveau de formation inférieur. Dans ce cas hypothétique, on observera vraisemblablement que l'écart de formation, par rapport aux enfants de personnes nées dans le pays, se creuse. Cet écart grandissant sera principalement dû au fait que l'on compare deux cohortes aux caractéristiques très différentes. Le système éducatif pourrait fort bien être très inclusif, et améliorer son efficacité à réduire les écarts de formation. Cette mesure ne pourra toutefois pas mettre ce facteur en évidence puisque, à la place, elle fera apparaître les différences de caractéristiques des cohortes.

Les estimations seront donc plus éclairantes si l'on prend en compte le niveau de formation des parents. Dans le contexte de la progression du niveau moyen, chaque nouvelle cohorte fait en moyenne plus d'années d'études que ses parents. La question est par conséquent de savoir si les enfants d'immigrés ont dépassé le niveau de formation de leurs parents dans une plus grande mesure que les enfants de parents nés dans le pays. Si les enfants nés dans le pays de parents immigrés font beaucoup plus d'années d'études

que leurs parents, tandis que cette progression est plus faible chez les enfants de parents nés dans le pays, cela signifie que l'écart de formation est en train de se combler. Par conséquent, la formule suivante est appliquée pour mesurer cette évolution de l'écart de formation :

$$Evolution_2 = [S_{N,2014} - S_{Nparents,2014}] - [S_{NMB,2014} - S_{NMB\ parents,2004}]$$

Cette deuxième mesure présente deux avantages : elle prend en compte le niveau de formation des parents et nécessite les données d'une seule année puisque celles concernant le niveau de formation des parents et des enfants peuvent être de la même année. L'EFT-UE a recueilli, dans deux modules ad hoc en 2008 et en 2009, des informations sur le niveau de formation atteint par les parents de chaque personne interrogée. L'exploitation des données de l'EFT-UE de 2008 et de 2009 permet donc d'établir un lien entre le niveau de formation des parents et celui des personnes interrogées et fournit cette deuxième mesure de l'évolution de l'écart de formation.

La troisième méthode consiste à adopter une approche économétrique. Une régression du niveau d'instruction prend en compte le niveau d'études des parents et leur origine migratoire. Cette approche peut répondre à la question de savoir si les enfants d'immigrés sont désavantagés en matière de niveau de formation, en maintenant constant le niveau de formation des parents. Non seulement la régression rend compte de la mobilité intergénérationnelle en matière d'éducation, mais elle indique aussi si les enfants d'immigrés sont particulièrement désavantagés (ou avantagés) par rapport aux enfants de personnes nées dans le pays. La régression estimée est donc la suivante :

$$S_i = \alpha_i + \beta_1 S_{parents} + \beta_2 Mig_i + \beta_3 (S_{parents} * Mig_i) + \epsilon_i$$

où S_i correspond aux années de scolarité de la personne i . La transmission intergénérationnelle de l'éducation est exprimée par le coefficient β_1 , tandis que β_2 indique si les enfants d'immigrés sont en moyenne moins instruits, après prise en compte du niveau d'instruction des parents. L'interaction entre le niveau d'études des parents et le fait d'avoir des parents immigrés indique si le lien entre le niveau d'instruction des parents et celui des enfants est différent chez les enfants d'immigrés et chez les enfants de parents nés dans le pays. Il n'y a pas de méthode « préférée » ou « meilleure ». Le chapitre applique les trois, chacune révélant un aspect différent de l'évolution de l'écart de formation.

Annexe 3.B.

Les résultats du PISA sont-ils des indicateurs fiables du niveau de formation futur des élèves nés dans le pays de parents immigrés ?

Les résultats du PISA sont généralement considérés comme une évaluation assez précise des compétences des élèves et de leur degré de préparation à la vie active. On dispose cependant de peu de données longitudinales sur la mesure dans laquelle ils permettent d'anticiper les études futures et le devenir professionnel des jeunes issus de l'immigration. L'ensemble de données « Transition from Education to Employment » (TREE) fait figure d'exception. Il porte sur près de 6 000 élèves ayant participé au test PISA en Suisse en 2000 et suit leur passage de la scolarité obligatoire au marché du travail ou à l'enseignement postsecondaire pour sept vagues annuelles jusqu'en 2007, avec deux suivis supplémentaires en 2010 et 2014. TREE non seulement fournit des informations détaillées sur les résultats scolaires et les trajectoires professionnelles, mais enregistre aussi le pays de naissance des personnes interrogées et de leurs parents. Il a été largement utilisé pour étudier le passage de l'école à la vie active des jeunes issus de l'immigration en Suisse, en examinant par exemple l'impact de la discrimination (Becker, Jäpel et Beck, 2013), du sexe (Hadjar et Hupka-Brunner, 2013) et de la formation professionnelle (Murdoch et al., 2014).

Bertschy, Böni et Meyer (2008) observent les résultats scolaires six ans après le test PISA et constatent que, de façon générale, l'aptitude à lire et écrire à l'âge de 15 ans et le milieu socio-économique sont les meilleurs facteurs prédictifs des parcours éducatifs. Un niveau de compréhension de l'écrit faible et une situation socio-économique inférieure augmentent la probabilité de décrochage scolaire par un facteur de 2.8 et 2.7, respectivement. Les jeunes dont le père est originaire des Balkans, de la Turquie ou du Portugal ont trois fois plus de chances (20 %) d'abandonner leurs études postsecondaires, y compris les programmes d'apprentissage, que les jeunes dont le père est né dans le pays (7 %). Toutefois, quand la situation socio-économique et les résultats en compréhension de l'écrit sont pris en compte, le pays de naissance du père devient non significatif. Pour les élèves qui réussissent leur formation professionnelle, ni l'origine migratoire – correspondant ici au fait d'avoir deux parents nés à l'étranger – ni la langue parlée à la maison n'a une influence significative sur la probabilité de trouver un emploi au niveau de qualification approprié (Bertschy, Cattaneo et Wolter, 2009). On observe cependant que les résultats du PISA en compréhension de l'écrit sont un facteur important pour trouver un emploi : les résultats des diplômés employés sont en moyenne supérieurs de 30 points à ceux de leurs pairs au chômage.

Une autre étude constate que les résultats du PISA contribuent largement à expliquer les différences de taux d'inscription à l'université entre les élèves nés en Suisse dont les parents sont nés à l'étranger et les élèves suisses nés de parents nés dans le pays (Picot et Hou, 2013). Axée sur les jeunes dont les parents sont originaires de la Turquie, de l'ex-

Yougoslavie, du Kosovo et de l'Albanie, l'étude conclut qu'une fois pris en compte les résultats du PISA et le milieu familial, les différences ne sont plus significatives.

De même, s'il apparaît que les enfants nés dans le pays de parents immigrés originaires de pays à faible revenu ont moins de chances (presque -25 %) d'achever des études secondaires de deuxième cycle que les enfants dont les parents sont nés en Suisse, la prise en compte des résultats du PISA rend cette différence non significative (Liebig, Kohls et Krause, 2012). De plus, une fois pris en compte les résultats du PISA et les caractéristiques socio-économiques, les élèves immigrés originaires de pays à faible revenu ont plus de chances (+20 %) d'achever des études secondaires de deuxième cycle que leurs pairs non issus de l'immigration. Cet avantage est particulièrement prononcé chez les jeunes femmes immigrées (35 % contre 11 % de leurs homologues masculins). Toutefois, les enfants d'immigrés originaires de pays à faible revenu risquent aussi beaucoup plus d'être sans emploi et de ne suivre ni études ni formation sept ans après le test PISA. Cette différence est particulièrement marquée chez les hommes et diminue à peine lorsque l'on prend en compte les résultats PISA en compréhension de l'écrit (de 13 % à 12 %). Pour les femmes dont les parents sont originaires de pays à faible revenu, l'écart est toutefois réduit de plus de moitié (de 20 % à 8 %).

Un suivi dix ans plus tard montre que, toutes choses égales par ailleurs, les élèves qui obtiennent des résultats intermédiaires ou élevés au test PISA de compréhension de l'écrit ont beaucoup plus de chances de décrocher un diplôme universitaire (16 % et 18 %) que ceux dont le niveau de compréhension de l'écrit est faible (Scharenberg et al., 2014). En outre, les différences de niveau de formation atteint entre les jeunes dont les parents sont immigrés et ceux dont les parents sont nés dans le pays ne sont plus statistiquement significatives.

Annexe 3.C.

Enseignements tirés des établissements scolaires pour surmonter les difficultés des élèves issus de milieux défavorisés

Une série de documents récents s'intéresse aux enseignements pouvant être tirés à la fois des pensionnats et des établissements à financement public et à gestion privée qui accueillent des enfants issus de milieux défavorisés ou de minorités aux États-Unis. Deux particularités des établissements à financement public et à gestion privée en font des modèles idéaux de pratiques efficaces pour surmonter les difficultés des élèves issus de milieux défavorisés : leur diversité et leur mode de sélection, fondé sur un système de loterie. Créés à l'origine pour offrir une voie de secours aux élèves d'établissements publics en situation d'échec, ils jouissent d'une liberté relative de choix de méthodes, de programmes et de ressources. Cette liberté a donné lieu à une diversité impressionnante de types d'établissements, qui rend l'évaluation plus intéressante étant donné la multitude de différences par rapport aux établissements publics dont les caractéristiques ne peuvent pas varier autant.

Certains établissements à financement public et à gestion privée sont si prisés que les demandes d'inscription dépassent le nombre de places disponibles et que les élèves sont admis selon un système de loterie. Ces deux caractéristiques – les grandes différences de méthodes d'enseignement et la sélection relativement aléatoire des élèves par loterie – permettent d'évaluer quelles catégories d'établissements parviennent le mieux à améliorer les résultats des élèves à court et à long terme. De nombreux auteurs utilisent les données des loteries d'admission en tant qu'expérience naturelle, et estiment l'effet de causalité de ces établissements sur les résultats des élèves.

Dans une étude récente, Dobbie et Fryer (2013) recueillent des données auprès de 39 établissements à financement public et à gestion privée de la ville de New York et étudient la corrélation entre certaines de leurs caractéristiques et leurs efficacités. Pour mesurer les caractéristiques des établissements, les auteurs interrogent les chefs d'établissements, les enseignants et les élèves et vont jusqu'à enregistrer des cours. L'efficacité des établissements est mesurée à l'aide de tests normalisés. Leurs conclusions mettent en évidence l'absence de corrélation entre les mesures traditionnelles des intrants scolaires (taille des classes, certification et formation des enseignants, dépenses par élève) et la réussite. En revanche, elles font apparaître que les stratégies scolaires suivantes sont un important facteur prédictif des résultats aux tests :

- Retours fréquents aux enseignants : les établissements qui communiquent des retours aux enseignants dix fois ou plus par semestre obtiennent des résultats aux tests supérieurs de 0.075 écart-type.
- Temps d'instruction plus long : les établissements à financement public et à gestion privée proposent des journées et des années scolaires plus longues, ainsi qu'un temps d'instruction plus long par journée. En moyenne, les établissements

qui proposent 25 % de temps d'instruction supplémentaire ont des résultats aux tests de mathématiques supérieurs de 0.084 écart-type.

- Une culture qui attend beaucoup des élèves sur le plan des résultats scolaires et du comportement : les établissements qui privilégient constamment la discipline et les objectifs scolaires affichent aussi des résultats aux tests supérieurs d'environ 0.066 écart-type à ceux des autres établissements.

Les élèves qui fréquentent des établissements à financement public et à gestion privée qui suivent ces stratégies comblent l'écart de performance lié à leur milieu défavorisé au bout de quelques années de scolarité. Ces mêmes pratiques seraient également liées à des résultats plus satisfaisants dans les établissements des villes du Massachusetts, d'après une étude d'Angrist, Pathak et Walters (2013). Les auteurs observent que les résultats sont beaucoup plus satisfaisants dans les établissements à financement public et à gestion privée qui mettent l'accent sur la discipline, le recrutement sélectif des enseignants, l'allongement du temps d'instruction et la sollicitation de la participation des élèves en classe. Ils ne constatent aucun effet des dépenses par élève et de certaines autres mesures traditionnelles des intrants. Angrist, Pathak et Walters (2013) constatent que parmi les établissements à financement public et à gestion privée, ceux qui obtiennent de très bons résultats sont ceux qui adoptent la philosophie fondée sur le refus des excuses, comme avec le programme Knowledge is Power (KIPP). Ces établissements accueillent essentiellement des élèves issus de milieux défavorisés et de minorités, et privilégient la discipline et l'engagement. Ils ont aussi un effet sur la discipline et l'absentéisme : ils ont davantage tendance à imposer des sanctions disciplinaires et les enfants ont moins tendance à manquer les cours. Plus important encore, ces établissements communiquent généralement des retours aux enseignants, et recrutent d'anciens étudiants du programme Teach for America.

Les pensionnats sont aussi considérés comme une stratégie de scolarisation pouvant être efficace pour aider les élèves défavorisés, qui grandissent souvent dans des quartiers violents et fragiles, dans des familles dysfonctionnelles. Les problèmes que ces enfants apportent à l'école sont difficiles à résoudre même pour les éducateurs les plus motivés et les plus doués.

L'idée que les pensionnats peuvent améliorer les résultats des élèves défavorisés n'est pas nouvelle et remonte à la fin du 19^e siècle. Le pensionnat peut prévoir des activités plus constructives en dehors du temps d'instruction ; il peut réduire les interactions sociales négatives avec l'environnement de l'enfant ; il cherche explicitement à dispenser un enseignement de meilleure qualité et mieux orienté, ainsi qu'à améliorer les résultats des élèves.

Deux études récentes ont cherché à savoir si le pensionnat pouvait améliorer les résultats scolaires des élèves défavorisés. La première d'entre elles porte sur un pensionnat aux États-Unis. Curto et Fryer (2014) utilisent le système de loterie des pensionnats SEED, qui associe une stratégie éducative fondée sur le refus des excuses et un programme en internat de cinq jours, pour constituer des groupes d'élèves sélectionnés et des groupes de référence. Leurs résultats indiquent que le pensionnat est en réalité très efficace pour améliorer les résultats des enfants. Par rapport aux autres enfants, les pensionnaires obtiennent des résultats supérieurs de 20 % d'un écart-type par année, les effets étant encore plus marqués chez les filles.

La deuxième étude sur l'efficacité des pensionnats est menée en France. Behaghel, Gurgand et de Chaisemartin (2016) suivent des élèves défavorisés qui ont déposé un dossier d'admission dans un pensionnat sélectif. Les élèves non sélectionnés sont

également suivis par le biais d'entretiens, et constituent le groupe de référence. La deuxième année, les pensionnaires de l'établissement sélectif sont très différents des élèves du groupe de référence. Ils consacrent plus de temps au travail et manifestent une plus grande motivation pour les études. Leur bien-être a diminué la première année de pensionnat, mais s'est rétabli par la suite. Les auteurs constatent des effets considérables et très hétérogènes. Les résultats aux tests des élèves qui se situaient initialement dans le tiers supérieur se sont améliorés d'environ 57 % d'un écart-type par année de pensionnat, par rapport aux élèves de même niveau qui n'avaient pas été admis dans l'établissement par loterie. Toutefois, l'effet positif est uniquement observé chez les élèves qui ont les meilleurs résultats au départ ; il est absent dans le tiers inférieur.

Ces évaluations des résultats scolaires livrent un message clair. La multiplication du nombre d'établissements à financement public et à gestion privée dont le modèle pédagogique a fait ses preuves peut fortement contribuer à réduire l'écart de résultats entre les enfants de milieux aisés et ceux de milieux défavorisés. Les dirigeants devraient peut-être essayer d'instaurer ces pratiques dans les établissements publics traditionnellement moins performants, ou du moins favoriser la multiplication des établissements qui y ont recours.

Chapitre 4.

Mobilité intergénérationnelle et devenir professionnel : Quels résultats pour les enfants d'immigrés ?

Ce chapitre analyse les aspects intergénérationnels de l'intégration des jeunes issus de l'immigration sur le marché du travail en Europe. Il commence par étudier, en fonction du niveau d'instruction des parents, les résultats professionnels de trois grands groupes d'individus adultes nés dans le pays : ceux dont les parents sont nés dans le pays, ceux dont les parents sont nés dans l'UE, et ceux dont les parents sont nés en dehors de l'UE. L'accent est mis sur le niveau d'instruction des parents, mais des caractéristiques individuelles sont aussi prises en considération. Dans une deuxième partie, le présent chapitre étudie la mobilité professionnelle en analysant dans quelle mesure les adultes occupent des emplois qui exigent des compétences supérieures à celles que leurs parents devaient posséder pour exercer leur métier. Comme dans la section précédente, l'analyse vise à déterminer si les individus nés dans le pays de parents immigrés sont plus ou moins mobiles sur le plan professionnel. Enfin, le chapitre analyse la transmission intergénérationnelle de la vulnérabilité économique, en mettant l'accent sur les individus qui se situent en bas de l'échelle et sur la perpétuation de ce handicap d'une génération à l'autre.

Principaux résultats

- Le niveau d'instruction des parents joue un rôle important dans le devenir professionnel de leurs enfants à l'âge adulte d'une façon générale – mais au niveau agrégé il a tendance à être un peu moins déterminant chez les enfants de parents immigrés que chez les enfants de parents nés dans le pays. En Europe, les individus nés dans le pays de parents peu instruits non originaires de l'UE ont à peu près les mêmes chances d'occuper un emploi que les individus nés dans le pays de parents nés dans le pays peu instruits. Toutefois, le fait d'avoir des parents moyennement instruits (par opposition à des parents peu instruits) fait augmenter le taux d'emploi des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays de 10 points de pourcentage (pp), tandis qu'il n'augmente que de 5 pp chez les individus nés dans le pays de parents non originaires de l'UE. La situation est quasiment la même chez les individus qui ont des parents très instruits (par opposition à des parents moyennement instruits). Cela fait écho à des résultats de travaux antérieurs de l'OCDE, lesquels ont montré que les diplômés étrangers obtenus dans des pays non européens étaient beaucoup plus dépréciés sur le marché du travail que ceux délivrés dans les pays de l'UE (Damas de Matos et Liebig, 2014). Les conclusions de ce chapitre donnent à penser que cette décote peut avoir des conséquences intergénérationnelles.
- Quel que soit le niveau d'instruction des parents, les enfants dont les parents sont d'origine européenne enregistrent, à l'âge adulte, des taux d'emploi supérieurs à ceux des deux autres groupes observés dans ce chapitre, c'est-à-dire les adultes nés de parents nés dans le pays et ceux nés de parents non originaires de l'UE. L'écart est le plus marqué au bas de l'échelle des qualifications des parents, ce qui donne à penser que l'origine migratoire a un impact plus important sur les individus peu instruits que sur les individus très instruits.
- Toutefois, chez les enfants adultes qui sont eux-mêmes peu instruits, le fait d'avoir des parents moyennement instruits par rapport à des parents peu instruits stimule davantage leurs chances d'occuper un emploi si leurs parents sont nés en dehors de l'UE que s'ils sont nés dans le pays.
- Les différences de niveaux d'instruction expliquent en partie les écarts entre les taux d'emploi des différents groupes d'individus nés dans le pays. De façon générale, ces écarts diminuent avec le niveau d'instruction, ce qui donne à penser que l'éducation des enfants dont les parents sont nés en dehors de l'UE est un déterminant plus fort de l'intégration sur le marché du travail que celle des enfants ayant des parents nés dans le pays. Les individus peu instruits qui sont nés dans le pays de parents peu instruits nés en dehors de l'UE affichent un taux d'emploi inférieur de près de 8 pp à celui de leurs pairs ayant des parents nés dans le pays, tandis que l'écart n'est que de la moitié environ pour les niveaux d'instruction plus élevés.
- Les différences de taux d'emploi en fonction de l'origine des parents varient selon les pays. En Autriche, en Suisse, en Espagne, en France, en Norvège et au Royaume-Uni, l'écart entre les individus nés dans le pays de parents peu instruits nés en dehors de l'UE et leurs pairs qui ont des parents nés dans le pays également peu instruits est compris entre -5 pp et -10 pp, même en tenant compte de l'âge, du sexe et du niveau d'instruction de la personne. Cette différence est la

plus marquée en Belgique, où la probabilité d'emploi des premiers est inférieure de 18 pp à celle des derniers.

- Chez les individus dont les parents sont peu instruits, la différence de taux d'emploi en fonction de l'origine des parents apparaît dans la tranche d'âge des 25-29 ans et continue de se creuser chez les cohortes plus âgées. Chez les 45-49 ans, le taux d'emploi des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays est supérieur de 8 pp à celui des individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE. Cela peut vouloir dire que les jeunes dont les parents sont nés en dehors de l'UE acceptent des emplois qui s'avèrent moins stables à long terme que les emplois occupés par les jeunes nés dans le pays de parents nés dans le pays.
- La corrélation entre le niveau d'instruction des parents et la part de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif (NEET) est plutôt moindre chez les jeunes nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE par rapport aux autres groupes. À première vue, ces résultats pourraient être interprétés comme correspondant à une mobilité sociale accrue pour les premiers. Toutefois, ce résultat pourrait aussi s'expliquer par la décote des diplômés étrangers des immigrés qui est observée de façon plus générale dans les résultats des immigrés sur le marché du travail, comme l'ont montré des travaux antérieurs de l'OCDE.
- Au total, 15 % des jeunes nés dans le pays de parents non européens ont une mère sans aucune formation scolaire, et cette part est cinq fois plus élevée que dans les autres groupes. La surreprésentation des mères de famille sans instruction chez les jeunes nés dans le pays de parents non européens indique qu'ils ont un « point de départ » plus difficile dans la vie, ce qui peut expliquer en partie leurs performances plus faibles sur le marché du travail.
- Le taux d'activité des mères immigrées semble avoir un impact important sur les résultats de leurs enfants, davantage que chez les enfants de parents nés dans le pays. Si ce phénomène est observé pour les deux sexes, l'association est particulièrement forte chez les femmes : en effet, pour une femme née dans le pays, le fait d'avoir eu une mère pourvue d'un emploi (par opposition à une mère au foyer) à l'âge de 14 ans augmente ses chances d'occuper un emploi une fois adulte de 9 pp si ses parents sont d'origine non européenne, soit plus du double de la hausse observée chez ses pairs ayant des parents nés dans le pays (+4 pp).
- Les individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE connaissent une plus faible ascension professionnelle que leurs pairs d'origine européenne ou des personnes nées dans le pays. Un tiers environ des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays ou européens parviennent à améliorer leur statut professionnel. Parmi les individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE, seul 1 sur 5 parvient à trouver un emploi dans une profession où le niveau de compétences requis est plus élevé que celui qui était demandé à son père pour exercer son métier.
- Les schémas de mobilité intergénérationnelle pour ce qui est de la transmission de la vulnérabilité financière (sur la base d'une évaluation subjective de la situation financière du ménage à l'âge de 14 ans et à l'âge adulte) ne varient pas entre les différents groupes d'individus nés dans le pays. La situation financière pendant l'enfance est un important facteur prédictif de pauvreté et de dénuement, mais ce lien disparaît une fois pris en compte le niveau d'instruction. Cela donne à penser

que la situation financière du ménage pendant l'enfance influence essentiellement les perspectives de vie futures de par son impact sur la probabilité que l'enfant atteigne un niveau d'instruction plus élevé.

Introduction

L'égalité des chances et l'ascension sociale sont deux objectifs essentiels de l'action publique pour parvenir à des sociétés inclusives. Dans le même temps, les enfants d'immigrés sont, même s'ils sont nés dans le pays d'accueil de leurs parents, souvent désavantagés en termes de résultats scolaires et professionnels (OCDE/UE, 2015). Ces dix dernières années, leur part a considérablement augmenté dans les pays de l'UE et de l'OCDE. L'Union européenne compte en effet aujourd'hui plus de 10 millions d'enfants de moins de 15 ans dont les parents sont issus de l'immigration, ce qui représente près de 20 % de la population dans cette tranche d'âge. Faciliter la réussite sur le marché du travail des individus nés dans le pays de parents immigrés est donc un défi de plus en plus urgent pour les pouvoirs publics des pays de l'UE et de l'OCDE.

En ce qui concerne le devenir professionnel, le niveau d'instruction des parents compte. En effet, les conditions de vie pendant l'enfance peuvent considérablement influencer les réalisations ultérieures des individus, voire leur vie entière, comme l'ont montré les travaux publiés (par exemple Luo et Waite, 2005). En d'autres termes, les parents dont le niveau de vie est plus élevé offrent généralement à leurs enfants une meilleure éducation et de meilleures possibilités, et leur transmettent aussi de plus grandes compétences non cognitives, ce qui leur permet de mieux réussir sur le plan professionnel et, par conséquent, de mieux gagner leur vie (Blanden, Paul et Lindsey, 2006).

Le présent chapitre a pour but d'étudier dans quelle mesure les écarts de résultats sur le plan professionnel entre les jeunes nés dans le pays de parents immigrés et leurs pairs ayant des parents nés dans le pays sont imputables aux différences de statut socioéconomique de leurs parents. Plus précisément, ce chapitre cherche à déterminer si la transmission intergénérationnelle du handicap social et économique est plus prononcée chez les enfants d'immigrés. Si de nombreux travaux quantitatifs ont tenté de cartographier les résultats de ces derniers sur le marché du travail, très peu d'initiatives ont visé à analyser ces résultats d'un point de vue intergénérationnel, c'est-à-dire en comparant les résultats des enfants d'immigrés avec ceux de leurs parents. Étudier les différents schémas de mobilité sociale en comparant à l'échelon international les individus nés dans le pays de parents nés dans le pays et leurs pairs ayant des parents immigrés est l'un des principaux objectifs de ce chapitre.

L'analyse portera sur les liens intergénérationnels en termes de taux d'activité pour trois grands groupes d'individus nés dans le pays : ceux dont les parents sont nés dans le pays, ceux dont les parents sont nés dans l'UE, et ceux dont les parents sont nés en dehors de l'UE. La corrélation plus ou moins forte entre le niveau d'instruction des parents et la situation professionnelle des enfants à l'âge adulte indique l'importance du milieu familial pour les différents groupes et fournit donc des données sur les schémas de mobilité sociale. Si l'on considère que les immigrés ont en moyenne un niveau d'instruction inférieur à celui des personnes nées dans le pays, un individu né dans le pays de parents immigrés n'obtiendrait pas d'aussi bons résultats qu'un individu né dans le pays de parents nés dans le pays. Pour analyser la transmission intergénérationnelle du handicap, il importe donc de comparer les enfants de parents nés dans le pays et les enfants de parents immigrés avec les mêmes caractéristiques familiales. Cette comparaison permet de mieux comprendre dans quelle mesure la différence de résultats

est liée à la situation familiale. En outre, on étudie la transmission intergénérationnelle du point de vue sur l'activité féminine en analysant le lien intergénérationnel entre une mère et sa fille en matière d'emploi.

Au-delà du taux d'activité, sur lequel porte la première partie du présent chapitre, la corrélation entre la profession des parents et celle de l'enfant à l'âge adulte est l'un des éléments les plus importants à prendre en considération pour comprendre la mobilité intergénérationnelle dans de nombreux pays. La deuxième partie du chapitre examine si les individus nés dans le pays de parents immigrés sont désavantagés en termes d'ascension professionnelle par rapport aux individus nés dans le pays de parents nés dans le pays. Enfin, l'environnement économique dans lequel l'enfant grandit déterminerait sa stabilité financière à l'âge adulte. Dans la dernière partie, le chapitre analyse la transmission intergénérationnelle de la vulnérabilité économique, laquelle est conditionnée par le niveau d'instruction des parents.

En analysant la mobilité intergénérationnelle en termes d'activité, de profession et de vulnérabilité financière, le chapitre vise à offrir une vue d'ensemble des schémas de mobilité sociale chez les individus nés dans le pays de parents nés dans le pays et chez les individus nés dans le pays de parents immigrés. Ces connaissances permettront de mieux comprendre les stratégies à mettre en œuvre pour améliorer la mobilité sociale dans l'ensemble des pays.

Liens intergénérationnels en termes de taux d'activité

Cette section analyse, en fonction du niveau d'instruction des parents, les résultats professionnels de trois grands groupes d'individus nés dans le pays, une fois parvenus à l'âge adulte : ceux dont les parents sont nés dans le pays, ceux dont les parents sont nés dans l'UE et ceux dont les parents sont nés en dehors de l'UE. Le niveau d'instruction des parents est principalement mesuré par les études plus ou moins poussées que les parents ont suivies¹. Des informations sur le niveau d'instruction des parents sont disponibles pour les pays de l'UE ainsi que pour la Norvège et la Suisse, dans le module ad hoc de l'Enquête de 2014 sur les forces de travail de l'UE consacré aux immigrés et à leurs enfants². En comparant le lien entre le niveau d'instruction des parents et les résultats de leurs enfants devenus adultes sur le marché du travail, la présente section tente de fournir des informations sur les schémas de mobilité intergénérationnelle dans les différents groupes. Plus précisément, l'analyse cherche à mieux comprendre si les individus nés dans le pays de parents d'origines diverses sont plus ou moins mobiles, ou, en d'autres termes, si la transmission intergénérationnelle de l'avantage/du handicap économique et social est plus ou moins prononcée dans un groupe donné.

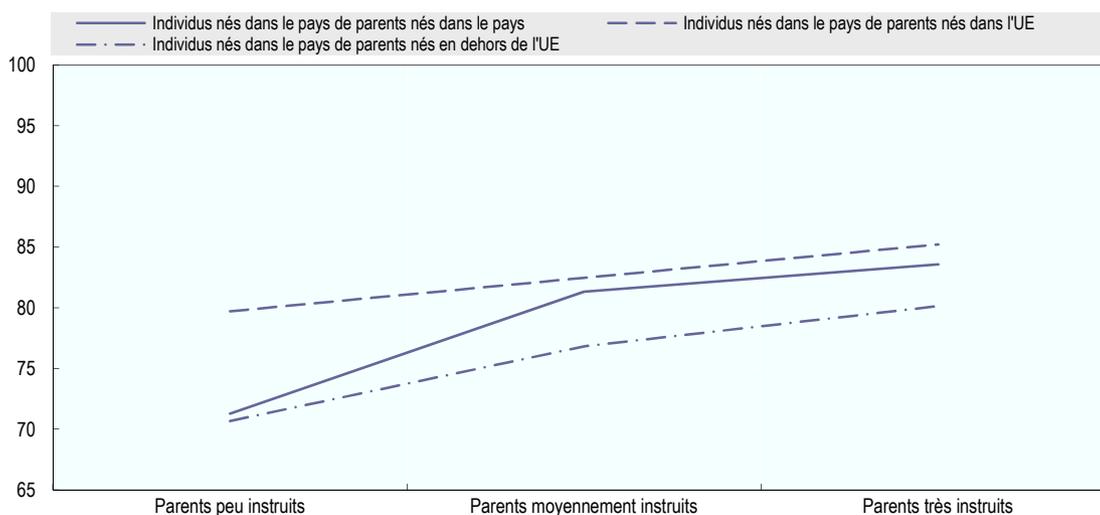
Étant donné que les parents peu instruits sont surreprésentés parmi les groupes issus de l'immigration, un individu né dans le pays de parents immigrés n'obtiendrait pas, en moyenne, des résultats aussi satisfaisants qu'un individu ayant des parents nés dans le pays. Ainsi, pour analyser la transmission intergénérationnelle du handicap, il est important de comparer avec les mêmes caractéristiques familiales les enfants adultes de parents nés dans le pays et immigrés. Cela permet de déterminer si les écarts de résultats sur le marché du travail sont liés au milieu familial, et dans quelle mesure.

Taux d'emploi par niveau d'instruction des parents

Comment le niveau d'instruction des parents influence-t-il le taux d'emploi des enfants une fois adultes ? Le graphique 4.1 affiche le taux d'emploi en fonction du niveau

d'instruction des parents pour chaque groupe d'individus nés dans le pays. Comme on peut s'y attendre, le taux d'emploi augmente avec le niveau d'instruction des parents dans tous les groupes. Les individus nés dans le pays de parents nés dans l'UE affichent des taux d'emploi globalement supérieurs à ceux des deux autres groupes. Avec des parents peu instruits, le taux d'emploi des individus nés dans le pays, qu'ils aient des parents nés dans le pays ou nés en dehors de l'UE, est légèrement supérieur à 70 % et reste inférieur d'environ 8 pp au taux d'emploi des individus nés dans le pays de parents peu instruits originaires de l'UE.

Graphique 4.1. Taux d'emploi selon l'origine et le niveau d'instruction des parents, 2014, pourcentages



Note : Population âgée de 25-54 ans.

Source : Eurostat, module ad hoc de l'EFT-UE 2014.

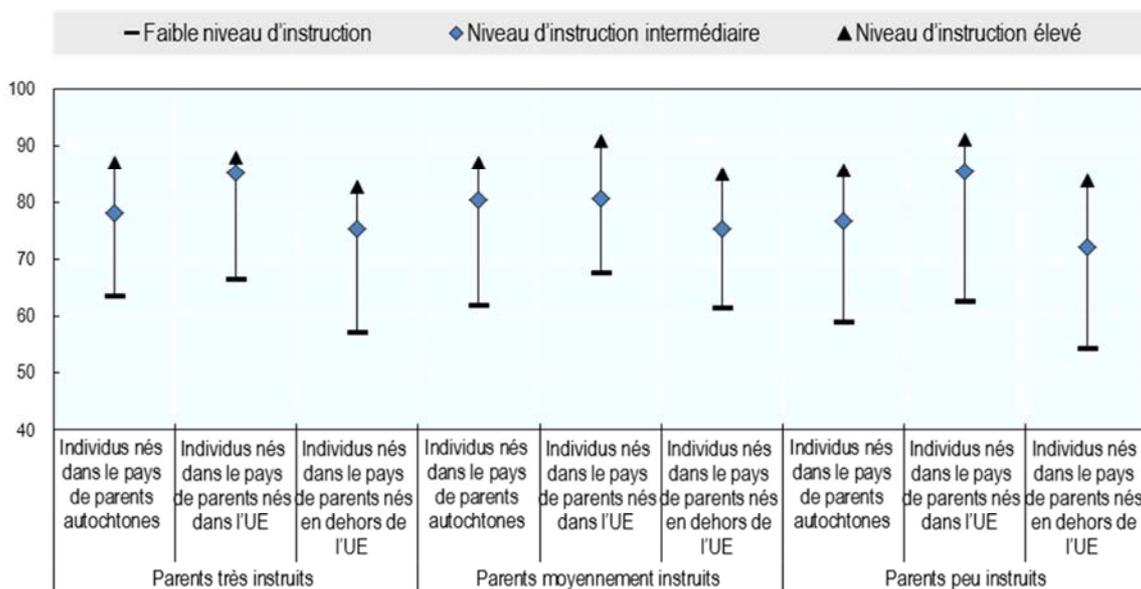
Le gain que procure le fait d'avoir des parents moyennement instruits par rapport à des parents peu instruits est le plus important pour les individus nés dans le pays de parents nés dans le pays. Avec des parents moyennement instruits, ces derniers améliorent en effet leur taux d'emploi d'environ 10 pp et atteignent donc le taux d'emploi des individus nés dans le pays de parents nés dans l'UE ayant le même niveau d'instruction (environ 80 %). Les individus nés dans le pays de parents moyennement instruits non originaires de l'UE ont un taux d'emploi supérieur de 6 pp à celui du même groupe d'individus avec des parents peu instruits. Ainsi, le fait d'avoir des parents moyennement instruits par rapport à des parents peu instruits ne se traduit pas par la même hausse du taux d'emploi pour tous les groupes d'individus nés dans le pays. Cela donne à penser que la transmission de l'avantage est quelque peu limitée chez les individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE.

Les individus nés dans le pays de parents très éduqués affichent des taux d'emploi compris entre 80 % et 85 %, le taux le plus bas étant observé dans le groupe d'individus ayant des parents nés en dehors de l'UE, et le taux le plus élevé chez ceux dont les parents sont nés dans l'UE. Toutefois, un résultat important est que les individus nés dans le pays de parents très éduqués nés en dehors de l'UE enregistrent un taux d'emploi légèrement inférieur à celui des individus nés dans le pays de parents *moyennement instruits* eux-mêmes nés dans le pays ou dans l'UE.

Il est intéressant de noter que le Graphique 4.1 reflète les résultats de travaux antérieurs de l'OCDE, lesquels ont montré que les qualifications obtenues à l'étranger revêtaient sur le marché du travail une valeur nettement inférieure à celles acquises dans le pays d'accueil, et que leur rendement en termes d'accès à l'emploi et de qualité du poste était plus faible que celui des qualifications acquises dans le pays hôte. Les diplômes obtenus dans des pays non membres de l'Union européenne sont nettement plus dépréciés sur le marché du travail que ceux acquis au sein de l'Union, ce qui donne lieu à une courbe de progression plus plate des taux d'emploi par niveau d'instruction pour les individus nés dans le pays de parents non originaires de l'UE (Damas de Matos et Liebig, 2014). Le Graphique 4.1 donne à penser que cette décote a des conséquences intergénérationnelles.

Quel est le taux d'emploi par niveau d'instruction des parents, si l'on prend en considération le niveau d'instruction des groupes respectifs d'individus nés dans le pays ? Le Graphique 4.2 indique les taux d'emploi des individus nés dans le pays en fonction de leur niveau d'instruction, de l'origine de leurs parents et du niveau d'instruction de leurs parents. Comme on peut s'y attendre, les individus peu instruits affichent globalement les taux d'emploi les plus bas quelle que soit l'origine ou la formation de leurs parents. Pourtant, les individus peu instruits qui sont nés dans le pays de parents peu instruits non originaires de l'UE ont un taux d'emploi inférieur de près de 8 pp à celui de leurs pairs dont les parents peu instruits sont nés dans l'UE. Cela donne à penser que la mobilité intergénérationnelle est légèrement inférieure pour les premiers.

Graphique 4.2. Taux d'emploi par niveau d'instruction, et selon l'origine et le niveau d'instruction des parents, 2014, pourcentages



Note : Population de 25 à 54 ans.

Source : Eurostat, module ad hoc de l'EFT-UE 2014.

Les retombées d'un niveau d'instruction intermédiaire sont importantes, même pour le groupe le plus vulnérable : le fait d'achever des études aux niveaux 3-4 de la CITE (par opposition à des études moins poussées) fait augmenter le taux d'emploi d'environ 16 pp chez les individus nés dans le pays de parents peu instruits nés en dehors de l'UE. Ces retombées sont encore plus importantes chez les individus dont les parents peu instruits

sont nés dans l'UE (+21 pp). Les individus moyennement instruits dont les parents peu instruits sont nés dans l'UE affichent en effet le même taux d'emploi (80 % environ) que les deux autres groupes d'individus *très instruits* dont les parents sont également peu instruits.

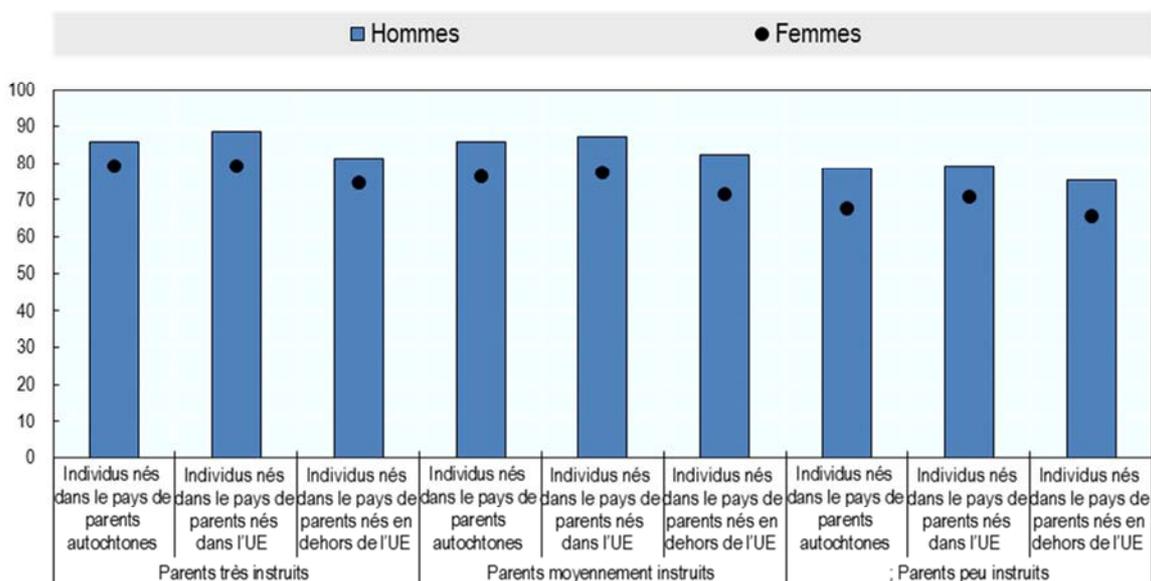
Les individus les plus résilients sont ceux qui ont achevé des études supérieures malgré le faible niveau d'instruction de leurs parents. Les individus très instruits nés dans le pays de parents peu instruits non originaires de l'UE affichent un taux d'emploi analogue à celui de leurs pairs ayant des parents nés dans le pays, lequel est largement supérieur à 80 %.

Avec des parents très instruits, les individus eux-mêmes très instruits nées dans le pays ou dans un pays européen affichent des taux d'emploi très élevés, de près de 90 %. Les individus très instruits nés dans le pays de parents également très instruits non originaires de l'UE affichent toutefois un taux d'emploi inférieur de 5 pp à celui des deux autres groupes d'individus très instruits, ce qui donne à penser que l'avantage socioéconomique est moins facilement transmis dans ce groupe.

La crise économique et financière de 2008 aurait contribué à creuser l'écart entre les individus très instruits et peu instruits dans les différents groupes nés dans le pays. Entre 2008 et 2014, tous les groupes ont enregistré une baisse des taux d'emploi (voir le Graphique d'annexe 4.A.1 en annexe). Dans l'ensemble, la crise économique a frappé le plus fort les immigrés non originaires de l'UE et le moins fort ceux originaires de l'UE. Les immigrés peu instruits dont les parents ne sont pas nés dans l'UE ont connu une forte baisse (-7.3 pp) de leur taux d'emploi déjà faible (environ 57 %). Cette baisse a été plus modérée pour ceux ayant un niveau d'instruction plus élevé, allant de 4.2 pp dans le cas des individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE à 0.5 pp pour les individus nés dans le pays de parents nés dans l'UE.

Si l'on regarde de plus près le taux d'emploi par sexe, on observe un taux moindre chez les femmes dans tous les groupes d'individus nés dans le pays et pour tous les niveaux de formation des parents (voir le graphique 4.3). Si l'on compare les hommes et les femmes sur la base de l'origine des parents, on observe l'écart le plus grand (-11 pp) chez les femmes dont les parents peu instruits sont nés en dehors de l'UE. Dans le même temps, quand les parents sont très instruits, c'est chez les femmes dont les parents sont nés en dehors de l'UE que l'on observe l'écart le moins important (-2.5 pp) en matière d'emploi.

Graphique 4.3. Taux d'emploi par sexe, et selon l'origine et le niveau d'instruction des parents, 2014, pourcentages



Note : Population de 25 à 54 ans.

Source : Eurostat, module ad hoc de l'EFT-UE 2014.

Prise en compte des caractéristiques individuelles

Les différences entre les taux d'emploi des individus nés dans le pays pourraient bien s'expliquer par leurs caractéristiques socioéconomiques particulières telles que le niveau d'instruction, l'âge, le sexe et le niveau d'instruction de leurs parents. Pour produire des résultats plus significatifs, la présente section estime la probabilité d'emploi des individus nés dans le pays de parents nés dans l'UE et en dehors de l'UE, en prenant comme point de comparaison les individus nés dans le pays de parents nés dans le pays et en tenant compte des caractéristiques individuelles.

Le Tableau 4.1 présente la probabilité d'emploi des hommes et des femmes nés dans le pays de parents immigrés (nés dans l'UE et en dehors de l'UE) par rapport à celle des hommes et des femmes qui ont des parents nés dans le pays. Les résultats indiquent que, même en tenant compte des caractéristiques individuelles, les individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE affichent un taux d'emploi inférieur de 10 pp à celui des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays (colonne 2). Les colonnes 3-6 montrent que l'écart est plus marqué chez les femmes (-11 pp) que chez les hommes (-7.4 pp). Les hommes nés dans le pays de parents européens ont légèrement plus de chances d'occuper un emploi que leurs pairs ayant des parents nés dans le pays (colonnes 3 et 4).

Tableau 4.1. Probabilité d'emploi, par sexe et selon l'origine des parents, 2014

Différence en points de pourcentage avec le groupe de référence des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays

	Tous		Hommes		Femmes	
	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Individus nés dans le pays de parents nés dans l'UE	0,019***	0,017**	0,021***	0,019***	0,005	0,002
Individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE	-0,13***	-0,1***	-0,098***	-0,074***	-0,156***	-0,11***
Variables de contrôle	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui

Note : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1. Régression par les MCO. Les variables de contrôle comprennent l'âge, le niveau d'instruction et le niveau d'instruction des parents. Avec des variables indicatrices par pays. Population de 25 à 54 ans.

Source : Eurostat, module ad hoc de l'EFT-UE 2014.

Le Tableau 4.2 montre que l'écart entre les taux d'emploi diminue avec le niveau d'instruction. En effet, il est bien moindre pour les individus d'origine non européenne nés dans le pays et diplômés du supérieur (par rapport au groupe de référence des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays) que pour leurs pairs ayant un niveau d'instruction moins élevé. Comme indiqué dans la première colonne du Tableau 4.2, les individus peu instruits nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE ont moins de chances (-12 pp) d'occuper un emploi que leurs pairs ayant des parents nés dans le pays. Cet écart se réduit à 10 pp quand ils atteignent un niveau d'instruction intermédiaire et à 6 pp quand ils sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Tableau 4.2. Probabilité d'emploi, par niveau d'instruction et selon l'origine des parents, 2014

Différence en points de pourcentage avec le groupe de référence des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays

	Niveau d'instruction		
	Faible	Intermédiaire	Élevé
Individus nés dans le pays de parents nés dans l'UE	0,013	0,011***	0,04***
Individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE	-0,121***	-0,106***	-0,06***
Variables de contrôle individuelles	Oui	Oui	Oui
Variables indicatrices par pays	Oui	Oui	Oui

Note : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1. Régression par les MCO. Les variables de contrôle sont l'âge, le sexe et le niveau d'instruction des parents. Catégories des niveaux d'études : faible correspond aux niveaux 0-2 de la CITE ; intermédiaire aux niveaux 3-4 ; élevé aux niveaux 5-6. Population de 25 à 54 ans.

Source : Eurostat, module ad hoc de l'EFT-UE 2014.

L'influence du faible niveau d'instruction des parents

Comme indiqué dans la section précédente, les individus dont les parents sont peu instruits rencontrent davantage de difficultés sur le marché du travail. Cette section porte par conséquent sur les individus nés dans le pays de parents peu instruits et analyse, pour les trois groupes, le lien entre le faible niveau d'instruction des parents et les

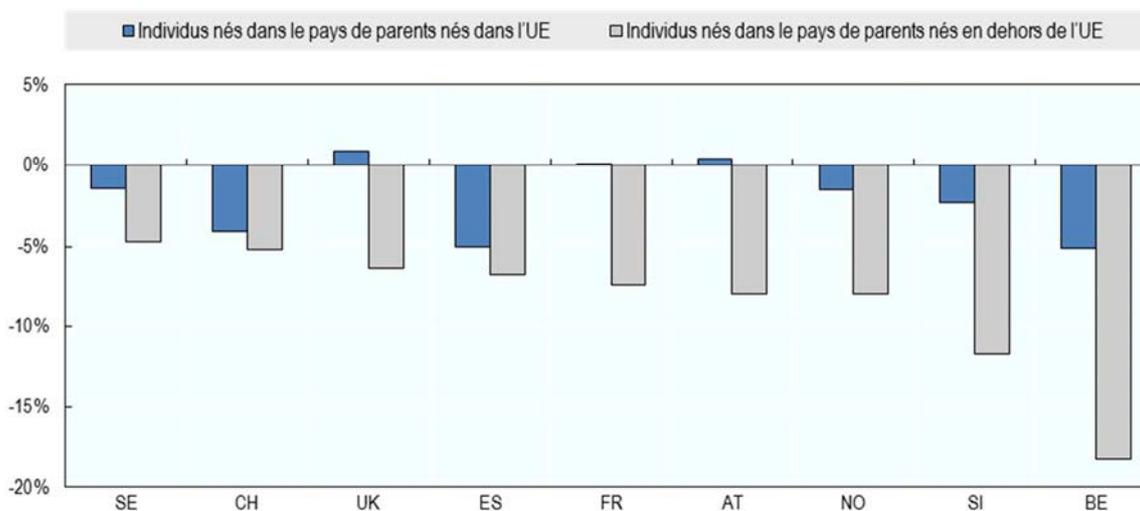
performances sur le marché du travail, avec le même handicap socioéconomique, et donc un point de départ moins avantage dans la vie.

Le Graphique 4.4 montre les résultats d'une régression par pays³ qui analyse l'impact du faible niveau d'instruction des parents sur la probabilité d'emploi des enfants de parents immigrés par rapport aux enfants de parents nés dans le pays. Les individus nés dans le pays de parents peu instruits non originaires de l'UE ont moins de chances d'occuper un emploi dans tous les pays observés, mais dans des proportions variables. En Autriche, en Suisse, en Espagne, en France, en Norvège et au Royaume-Uni, l'écart est compris entre -5 pp et -10 pp. En Belgique, leurs chances d'occuper un emploi sont inférieures de 18 pp à celles du groupe de référence, même après la prise en compte du niveau d'instruction, de l'âge et du sexe.

Quant aux individus nés en Autriche, en France, en Norvège, en Suède et au Royaume-Uni de parents peu instruits nés dans l'UE, leur probabilité d'emploi n'est pas tellement différente de celle de leurs pairs ayant des parents nés dans le pays. En Belgique, en Suisse et en Espagne, elle est en revanche inférieure de 5 pp à celle du groupe de référence.

Graphique 4.4. Probabilité d'emploi avec deux parents peu instruits, selon l'origine des parents, 2014

Différence en pourcentage avec le groupe de référence des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays



Note : Population de 25 à 54 ans. En tenant compte du niveau d'instruction, de l'âge et du sexe.

Source : Eurostat, module ad hoc de l'EFT-UE 2014.

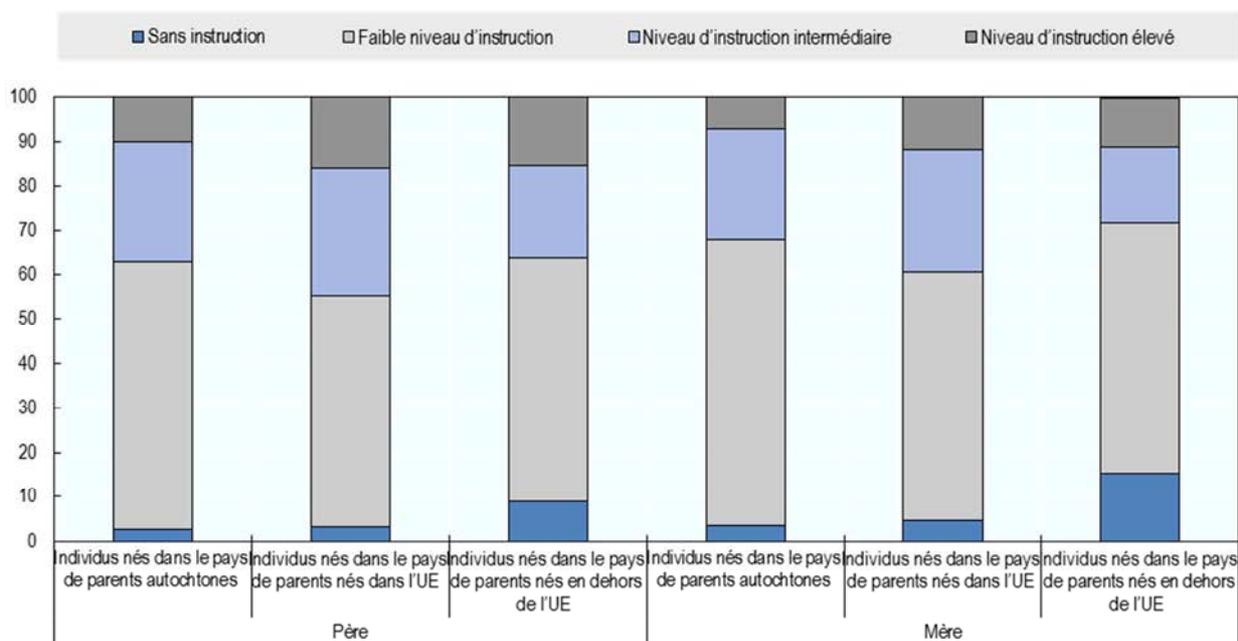
Il est tout autant intéressant d'analyser comment l'avantage socioéconomique, mesuré par le niveau d'instruction élevé des parents, influence la probabilité d'emploi des individus nés dans le pays de parents immigrés par rapport aux individus nés dans le pays de parents nés dans le pays. Quand on s'intéresse aux individus qui ont des parents très instruits, la taille de l'échantillon devient plus petite et on n'obtient des résultats statistiquement significatifs que pour la Belgique (-4 pp avec des parents nés dans l'UE ; -9 pp avec des parents nés en dehors de l'UE) ; le Royaume-Uni (aucun impact avec des parents nés dans l'UE ; -8 pp avec des parents nés en dehors de l'UE) ; la Suède (-7 pp

avec des parents nés en dehors de l'UE). Cela donne à penser que dans certains pays la transmission de l'*avantage* est tout aussi difficile.

L'expression « faible niveau d'instruction » inclut en réalité aussi les mères sans instruction

Un inconvénient de la plupart des ensembles de données disponibles réside dans le fait que le niveau d'instruction des parents est uniquement disponible à un niveau très agrégé (faible, intermédiaire et élevé). Un faible niveau d'instruction suppose d'avoir suivi une scolarité jusqu'au niveau 2 de la CITE. Cela signifie que parmi les parents peu instruits peuvent se trouver des parents ayant été scolarisés pendant plusieurs années et des parents sans aucune instruction. Pour ce qui concerne le niveau d'instruction des parents, les statistiques de l'UE de 2011 sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) comprennent une catégorie appelée « sans instruction » (c'est-à-dire l'incapacité à lire ou à écrire dans une langue quelle qu'elle soit) en plus des niveaux d'instruction plus courants (faible, intermédiaire et élevé). Cela permet d'analyser de façon plus approfondie l'influence du niveau d'instruction des parents sur les résultats professionnels de leurs enfants à l'âge adulte. Étant donné que les parents « sans instruction » sont surreprésentés dans le groupe des individus nés dans le pays de parents immigrés, il est particulièrement important d'analyser cette question dans le contexte de la mobilité intergénérationnelle.

Graphique 4.5. Répartition du niveau d'instruction des parents selon l'origine, 2011, pourcentages



Note : Population de 25 à 54 ans.

Source : Données de l'EU-SILC, 2011.

Le Graphique 4.5 montre la répartition du niveau d'instruction des parents en fonction de leur origine. Le résultat le plus important dans ce graphique est que 15 % des individus nés dans le pays de parents d'origine non européenne ont une mère sans instruction aucune (et 9 % un père sans instruction), par rapport à environ 3 % dans les autres

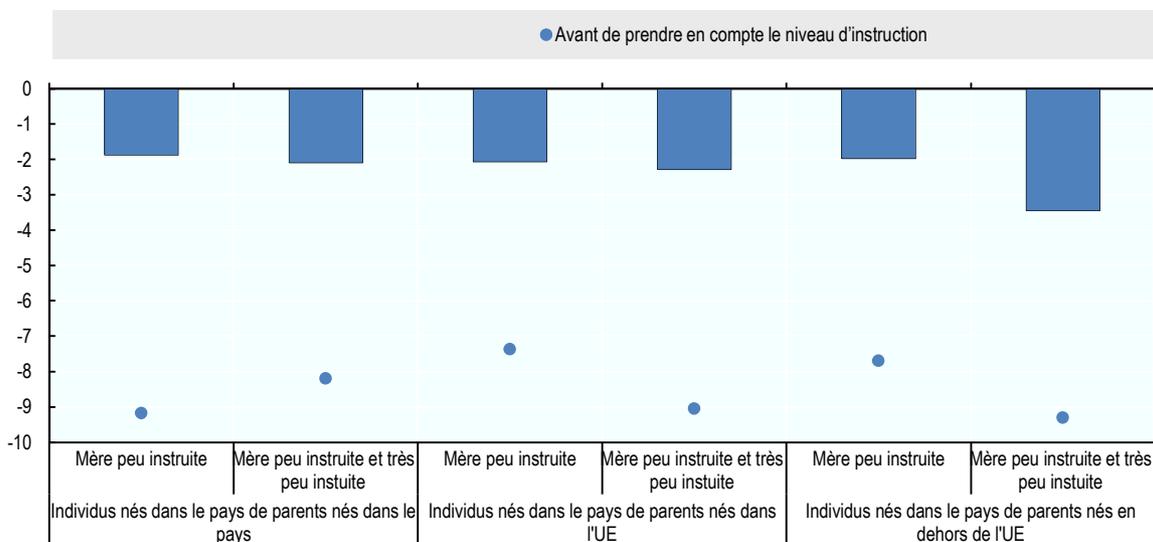
groupes. En fait, environ 65 % des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays et nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE ont une mère qui possède un niveau d'instruction faible ou nul. Pourtant, une part importante des mères non originaires de l'UE n'ont aucune instruction, sans que cela ne soit manifeste à moins d'inclure une catégorie spéciale pour les personnes sans instruction⁴.

Pour analyser l'influence de l'absence d'instruction de la mère, une régression est réalisée pour deux groupes : d'abord l'influence du faible niveau d'instruction de la mère (niveaux 1-2 de la CITE), et ensuite celle du faible niveau d'instruction *ou* de l'absence totale d'instruction de la mère. La surreprésentation des mères sans instruction chez les individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE (comme indiqué dans le Graphique 4.5) pourrait avoir un effet négatif plus marqué sur le taux d'emploi de ce groupe.

Le Graphique 4.6 montre le résultat de la régression pour les différents groupes d'individus nés dans le pays, avec soit une mère peu instruite (niveaux 1-2 de la CITE) dans les colonnes 1, 3 et 5, soit, de façon combinée, une mère peu ou pas instruite (colonnes 2, 4 et 6), en tenant compte de quelques caractéristiques individuelles.

Avant de prendre en compte le niveau d'instruction, le fait d'avoir une mère très peu instruite (c'est-à-dire avec un niveau d'instruction faible voire inexistant) peut avoir un effet négatif sur le taux d'emploi, jusqu'à 10 pp. Une fois le niveau d'instruction pris en compte, l'effet diminue pour tous les groupes. Le principal résultat du Graphique 4.6 est que, chez les individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE, le fait d'inclure les mères sans instruction dans l'analyse multiplie par deux l'effet négatif sur le taux d'emploi. Pour les autres catégories, l'écart entre les deux groupes reste marginal.

Graphique 4.6. Probabilité d'emploi (en points de pourcentage) selon le niveau d'instruction de la mère, 2011



Note : Population de 25 à 54 ans. En tenant compte du niveau d'instruction, de l'âge et du sexe.

Source : Données de l'EU-SILC 2011.

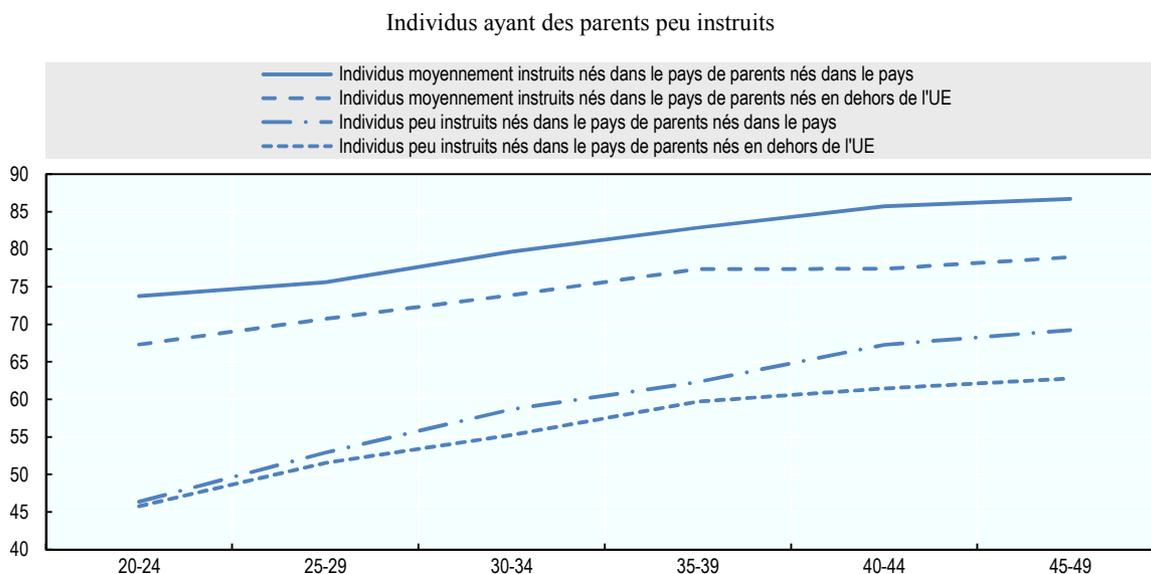
Différences de taux d'emploi par groupes d'âge

Le passage de l'école à la vie active peut avoir des conséquences à long terme pour l'intégration sur le marché du travail (OCDE/UE, 2015). Il constitue en effet une étape décisive de la vie, où apparaissent des écarts de taux d'emploi potentiellement durables entre les individus selon qu'ils sont issus de l'immigration ou non. Les jeunes nés dans le pays de parents immigrés, qui ont du mal à passer des études au marché du travail risquent tout particulièrement de rencontrer davantage de difficultés pour trouver un emploi convenable et stable.

Comme le montre le Graphique 4.7, les jeunes peu instruits de 20-24 ans qui sont nés dans le pays de parents peu instruits affichent un taux d'emploi légèrement supérieur à 45 %, quelle que soit l'origine de leurs parents. L'écart apparaît dans la tranche d'âge des 25-29 ans et continue de se creuser dans les cohortes plus âgées. Chez les 45-49 ans, cet écart est d'environ 8 pp, en faveur des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays. Cela peut donner à penser que les 20-24 ans et les 25-29 ans dont les parents sont nés en dehors de l'UE acceptent des emplois qui peuvent s'avérer moins stables que ceux acceptés par leurs pairs ayant des parents nés dans le pays.

Les 20-24 ans moyennement instruits qui sont nés dans le pays de parents peu instruits non originaires de l'UE affichent un taux d'emploi inférieur de 8 pp à celui de leurs pairs ayant des parents nés dans le pays. La transmission du handicap tel que mesuré par le faible niveau d'instruction des parents est donc plus importante chez les individus nés dans le pays de parents non originaires de l'UE. L'écart entre le taux d'emploi des 40-44 ans et celui des 45-49 ans, en fonction de l'origine des parents, est même plus vaste qu'en début de carrière.

Graphique 4.7. Taux d'emploi par tranche d'âge et niveau d'instruction, et selon l'origine des parents, 2014, pourcentages



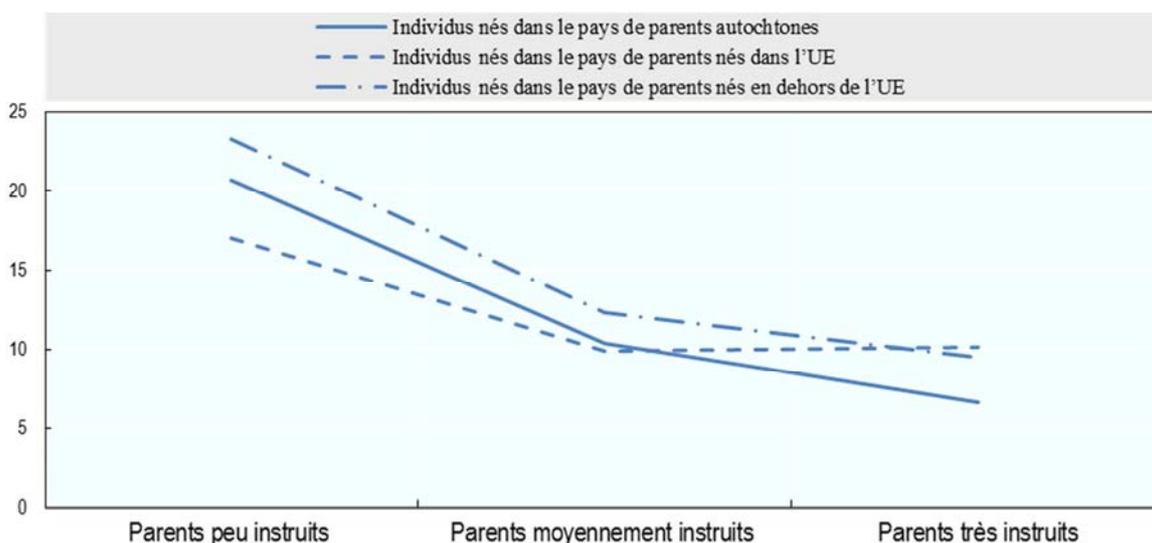
Note : Population de 20 à 49 ans.

Source : Eurostat, module ad hoc de l'EFT-UE 2014.

Risque d'exclusion sur le marché du travail : le taux de NEET⁵ en fonction du niveau d'instruction des parents

Dans quelle mesure le niveau d'instruction des parents détermine-t-il la probabilité qu'un jeune soit sans emploi et déscolarisé ? Globalement, les taux de NEET⁶ sont plus élevés chez les jeunes nés dans le pays de parents non originaires de l'UE que chez leurs pairs ayant des parents nés dans le pays ou nés dans l'UE. Lorsqu'on analyse le taux de NEET par niveau d'instruction des parents (voir le Graphique 4.8), on observe que les jeunes qui ont des parents peu instruits quelle que soit leur origine sont davantage susceptibles de relever de la catégorie des NEET que les jeunes dont les parents ont un niveau d'instruction intermédiaire ou élevé. Le Graphique 4.8 montre que près d'un jeune sur quatre né dans le pays de parents peu instruits non originaires de l'UE appartient à cette catégorie. Le fait d'avoir des parents très instruits « protège » considérablement les jeunes de l'inactivité et de la déscolarisation. Parmi les jeunes nés dans le pays de parents nés dans le pays très instruits, seuls 6.6 % relèvent de la catégorie des NEET par rapport à 9.5 % des jeunes dont les parents sont nés en dehors de l'UE.

Graphique 4.8. Taux de NEET selon l'origine et le niveau d'instruction des parents, pour la tranche d'âge des 15-29 ans, 2014, pourcentages



Note : Les pays inclus sont les suivants : Autriche, Belgique, France, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Source : Module ad hoc de l'EFT-UE 2014.

Environ 40 % des NEET sont peu instruits (niveaux 1-2 de la CITE) ; environ 50 % ont un niveau d'instruction intermédiaire (niveaux 3-4 de la CITE) et moins de 10 % sont diplômés de l'enseignement supérieur (niveau 5+ de la CITE). Parmi les différents groupes de population, ce sont les jeunes peu instruits qui risquent le plus de se retrouver dans la catégorie des NEET. La surreprésentation des jeunes nés dans le pays de parents immigrés, en particulier de parents nés en dehors de l'UE, parmi les moins instruits, explique en partie pourquoi ils affichent des taux de NEET globalement supérieurs à ceux des autres groupes (UE/OCDE, 2015).

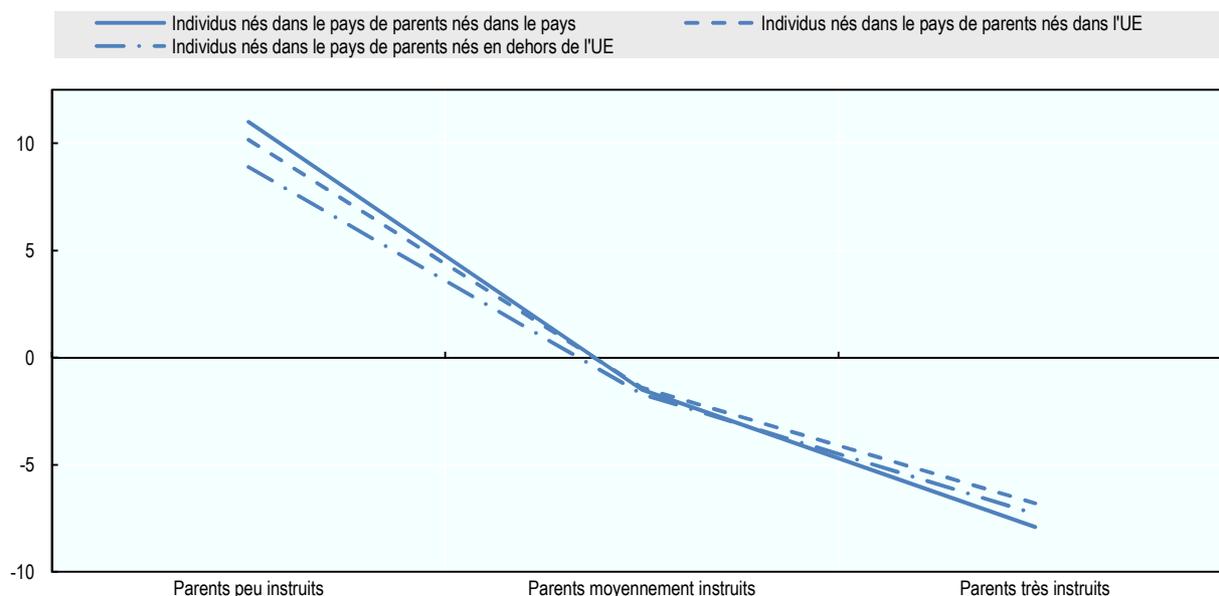
C'est donc sans surprise que les jeunes dont les parents sont peu instruits – quelle que soit leur origine – sont surreprésentés dans la catégorie des NEET. Toutefois, la question qui se pose lors de l'analyse de la mobilité intergénérationnelle est de savoir si un groupe est

plus influencé qu'un autre par le niveau d'instruction des parents. La question à analyser est donc celle de savoir si l'influence du niveau d'instruction des parents est plus ou moins prononcée dans tel ou tel groupe.

Le Graphique 4.9 montre les résultats de la régression qui analyse, pour chaque groupe d'individus nés dans le pays, l'influence du niveau d'instruction des parents sur la probabilité d'appartenir à la catégorie des NEET. Chez les individus nés dans le pays de parents nés dans le pays, le taux de NEET augmente de 11 pp quand ils ont des parents peu instruits (par opposition à des parents moyennement ou très instruits) – même une fois prises en compte les caractéristiques individuelles que sont l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et le lieu de résidence (rural/urbain). Chez les individus nés dans le pays de parents non originaires de l'UE, ce taux augmente légèrement moins (+8.5 pp) quand ils ont des parents peu instruits. Cela indique qu'il existe un lien un peu plus faible entre le (faible) niveau d'instruction des parents et le taux de NEET chez les individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE.

La probabilité que les jeunes nés dans le pays de parents nés dans le pays se retrouvent sans emploi ou sortent du système scolaire est inférieure de 8 pp si leurs parents sont très instruits. Une fois encore, l'influence est légèrement moindre chez leurs pairs ayant des parents nés en dehors de l'UE : la probabilité qu'ils entrent dans la catégorie des NEET est en effet inférieure de 7 pp si leurs parents sont très instruits. Dans l'ensemble, la corrélation entre le niveau d'instruction des parents et l'appartenance à la catégorie des NEET est légèrement moins marquée chez les jeunes nés dans le pays de parents non originaires de l'UE, ce qui est le signe d'une mobilité sociale accrue dans ce groupe.

Graphique 4.9. Influence du niveau d'instruction des parents sur la probabilité, pour les 15-29 ans, d'appartenir à la catégorie des NEET (en points de pourcentage), selon l'origine des parents, 2014



Note : En tenant compte du niveau d'instruction, du lieu de résidence (rural/urbain), de l'âge et du sexe.

Source : Eurostat, module ad hoc de l'EFT-UE 2014.

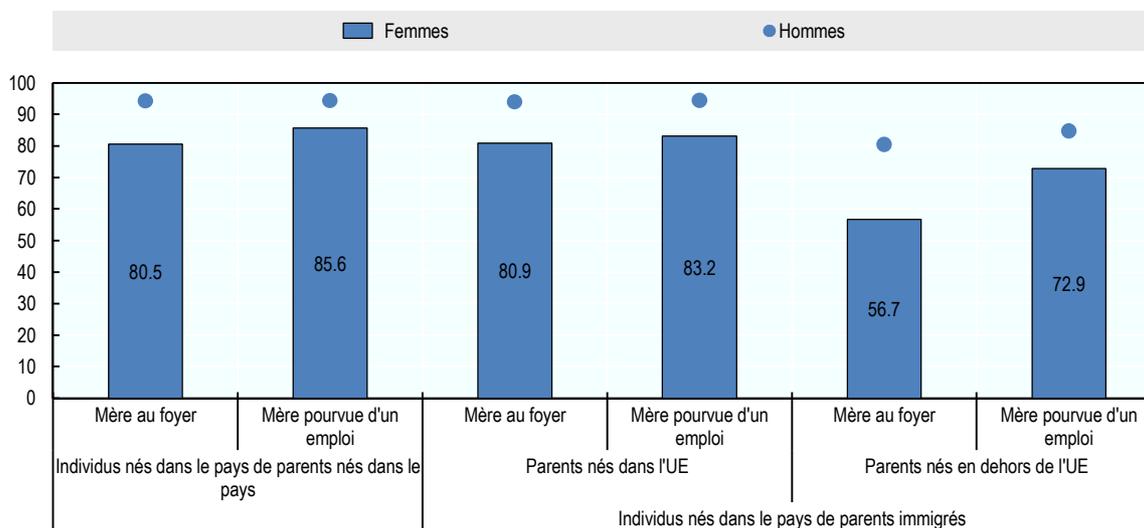
Lien intergénérationnel mère-fille en matière d'emploi

Le lien intergénérationnel entre le taux d'emploi d'une mère et celui de sa fille est un élément important à prendre en considération pour comprendre les raisons de la progression de l'activité féminine. Les études sont nombreuses à n'examiner que les liens père-fils, excluant ainsi la mobilité intergénérationnelle des femmes. Cette approche s'explique en partie par les limites des données, par le taux d'activité moindre des femmes et par l'hypothèse que le profil socioéconomique du père représente de façon appropriée les ressources de la famille (Korupp, Ganzeboom et van der Lippe, 2002). Le statut socioéconomique des mères peut toutefois considérablement influencer la mobilité de leurs enfants. Aux États-Unis, la mobilité des enfants des deux sexes serait surestimée lorsque le statut socioéconomique des mères est exclu de l'analyse, à la fois pour les mères qui travaillent et les mères au foyer (Beller, 2009).

De récents travaux de recherche montrent aussi que les mères qui travaillent font augmenter le taux d'activité de leurs filles en particulier. Sur la base de données d'enquête tirées de 24 pays, McGinn, Lingo et Castro (2015) montrent que les femmes dont la mère travaillait quand elles étaient enfants ont plus de chances d'occuper un emploi, sont davantage susceptibles d'assurer des fonctions d'encadrement si elles travaillent, effectuent un nombre d'heures plus important, et perçoivent des salaires légèrement plus élevés que les femmes dont la mère était au foyer à plein temps. Ces résultats pourraient s'expliquer par les préférences et la culture (eu égard par exemple aux rôles attribués à chaque sexe) qui sont transmises entre générations et qui façonnent le devenir professionnel. Les femmes dont la mère travaillait et était plus instruite adoptent généralement des attitudes moins traditionnelles quant aux rôles des deux sexes que les femmes dont la mère ne travaillait pas et était moins instruite. Farré et Vella (2013) étudient la transmission intergénérationnelle des rôles attribués à chaque sexe et observent un lien statistiquement significatif entre l'attitude de la mère et celle dont héritent ses enfants eu égard au rôle des femmes au sein de la famille et sur le marché du travail.

Le Graphique 4.10 montre le taux d'emploi en fonction de la situation de la mère au regard de l'emploi⁷ au moment où la personne interrogée avait 14 ans (c'est-à-dire si la mère était au foyer (tâches domestiques, garde des enfants) ou si elle occupait un emploi rémunéré) et en fonction de l'origine des parents. De façon générale, 60 % environ des mères nées dans le pays travaillent, contre 45 % des mères non originaires de l'UE. On peut observer dans le Graphique 4.10 qu'il n'y a qu'un écart minime entre les individus nés dans le pays de parents nés dans le pays et ceux dont les parents sont nés dans l'UE. Le taux d'emploi féminin (masculin) dans ces groupes est supérieur à 80 % (90 %) quelle que soit la situation de la mère au regard de l'emploi. Chez les individus nés dans le pays de parents non originaires de l'UE, en revanche, le fait d'avoir eu une mère pourvue d'un emploi fait augmenter le taux d'emploi des femmes de 16 pp. Le taux d'emploi des hommes ne progresse quant à lui que de 4 points de pourcentage.

Graphique 4.10. Taux d'emploi, selon la situation de la mère au regard de l'emploi et l'origine des parents, 2011, pourcentages



Note : Population de 25 à 54 ans ; ménages non vulnérables sur le plan financier lorsque les personnes interrogées avaient l'âge de 14 ans.

Source : Données de l'EU-SILC 2011.

Le Tableau 4.3 montre la corrélation entre le fait d'avoir eu à l'âge de 14 ans une mère qui travaillait et le taux d'emploi de l'enfant devenu adulte. Le principal résultat du tableau est que le fait d'avoir eu une mère pourvue d'un emploi fait augmenter de 14 pp le taux d'emploi des femmes dont les parents sont nés en dehors de l'UE. Même après la prise en compte d'un ensemble de variables comme l'âge, le niveau d'instruction, le niveau d'instruction de la mère, et la situation financière à l'âge de 14 ans et à l'âge adulte, le gain en termes d'emploi que procure le fait d'avoir eu à l'âge de 14 ans une mère qui travaillait est supérieur de 9 pp. La corrélation est également positive pour les autres groupes d'individus nés dans le pays, même si elle est beaucoup plus faible. Chez les hommes dont les parents sont nés en dehors de l'UE, le gain de 5 pp disparaît presque entièrement une fois prises en compte les caractéristiques individuelles. La probabilité d'emploi des femmes ayant des parents nés dans le pays est supérieure de 4 pp si leur mère occupait un emploi quand elles avaient 14 ans, même après la prise en compte des caractéristiques individuelles.

Une analyse en fonction du niveau d'instruction de la mère montre que les résultats dans le Tableau 4.3 sont principalement déterminés par les femmes dont la mère est peu instruite. Il semble que le fait d'avoir eu à l'âge de 14 ans une mère peu instruite pourvue d'un emploi fasse augmenter la probabilité d'emploi des femmes à l'âge adulte (même une fois prise en compte la situation financière du ménage à 14 ans et à l'âge adulte). Les résultats avec une mère moyennement instruite et très instruite pourvue d'un emploi restent positifs mais sont légèrement plus faibles. Compte tenu de la petite taille de l'échantillon, toutefois, les régressions par niveau d'instruction de la mère ne produisent aucun résultat statistiquement significatif et gênent donc quelque peu l'interprétation de ces résultats.

Tableau 4.3. Corrélation entre le fait d'avoir eu à l'âge de 14 ans une mère pourvue d'un emploi et le taux d'emploi à l'âge adulte, par sexe et selon l'origine des parents, 2011, points de pourcentage

	Hommes	Hommes	Femmes	Femmes
Individus nés dans le pays de parents nés dans le pays	0,018**	0,009	0,06**	0,041**
Individus nés dans le pays de parents nés dans l'UE	0,019	0,012	0,04	0,015
Individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE	0,057*	0,015	0,14**	0,09**
Variables de contrôle	Non	Oui	Non	Oui

Note : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1. Les variables de contrôle sont l'âge, le niveau d'instruction, le niveau d'instruction de la mère, la situation financière actuelle et la situation financière du ménage lorsque l'enfant avait l'âge de 14 ans.

Source : Données de l'EU-SILC, 2011.

Ces résultats donnent à penser que les mesures ciblées sur les mères non originaires de l'UE et visant à améliorer leur situation au regard de l'emploi ont vraisemblablement des retombées bénéfiques sur la mobilité intergénérationnelle. Cet aspect est particulièrement important, dans la mesure où les données disponibles indiquent que près des deux tiers des mères non originaires de l'UE ont été admises dans le pays d'accueil pour raisons familiales et ne bénéficient donc que rarement de mesures d'intégration.

Mobilité professionnelle

Cette section étudie la mobilité professionnelle en analysant dans quelle mesure les adultes occupent des emplois qui exigent des compétences supérieures à celles que leurs parents devaient posséder pour exercer leur métier. Comme dans la section précédente, l'analyse vise à déterminer si les individus nés dans le pays de parents immigrés sont plus ou moins mobiles sur le plan professionnel.

Il a été avancé que la corrélation entre la profession de l'enfant devenu adulte et celle du père était l'un des éléments les plus importants à prendre en considération pour comprendre la mobilité intergénérationnelle dans de nombreux pays. La profession d'un individu peut fournir non seulement des informations sur ses ressources économiques mais aussi par exemple sur son statut social, son capital culturel et son réseau de relations. En outre, il a été montré que le statut d'un individu était fortement lié à ses revenus, mais aussi à d'autres aspects de la vie sur le plan économique : la sécurité des revenus et les risques de chômage, la stabilité des revenus à court terme et les perspectives de revenus à plus long terme en termes de progression des salaires tout au long de la vie (Lucchini et Schizzerotto, 2010 ; Watson, Whelan et Maître, 2010). D'un point de vue méthodologique, les mesures fondées sur la profession sont plus stables et décrivent plus précisément les profils de rémunération sur l'ensemble de la durée de vie, rendant les biais liés à l'âge moins problématiques.

Plusieurs facteurs expliquent que la profession des parents influence celle de leurs enfants, même des années plus tard. Par exemple, certaines catégories de professions sont plus souvent transmises que d'autres vu qu'elles requièrent un capital humain spécifique, lequel peut être transmis des parents aux enfants. La persistance intergénérationnelle des professions est également liée aux obstacles à l'entrée qui limitent l'accès à certaines professions. De plus, dans d'autres cas, elle est le résultat naturel d'une stratification éducative. Enfin, les liens familiaux sont une autre explication de cette persistance des

professions, vu que de nombreux emplois sont pourvus par le biais de réseaux et de recommandations par des amis de la famille.

La mobilité professionnelle varie d'un pays à l'autre. Checchi et Dardadoni (2002) fournissent des données internationales sur la corrélation intergénérationnelle et montrent que les États-Unis et les Pays-Bas se classent parmi les pays à plus forte mobilité tandis qu'en Autriche et en Allemagne la mobilité entre générations en termes de profession est faible. Li et Heath (2016) indiquent que pour les minorités visibles nées au Royaume-Uni, il existe une certaine convergence des professions entre les générations. Meurs et al. (2015) montrent que les enfants d'immigrés qui sont nés en France restent largement défavorisés par rapport aux enfants nés dans le pays de parents nés dans le pays en termes d'emploi, de statut professionnel et d'accès aux emplois de la fonction publique, même une fois prises en compte les caractéristiques relatives à la situation parentale et individuelle. La mobilité intergénérationnelle est particulièrement faible pour les Français originaires d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne et de Turquie.

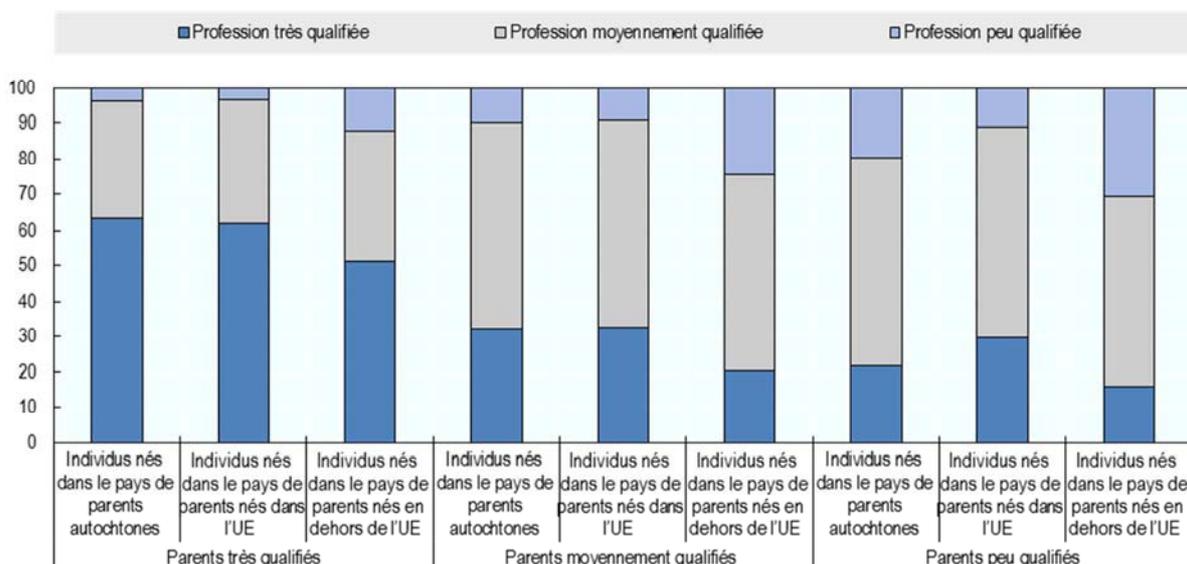
Répartition des professions

Quelle part d'individus occupe des emplois qui requièrent un niveau de qualification plus élevé que celui de leurs parents? Le Graphique 4.11 montre la répartition des professions⁸ selon l'origine des parents. La mobilité professionnelle se mesure en comparant la profession du père (c'est-à-dire le niveau de qualification) lorsque la personne interrogée avait 14 ans à la profession actuelle de la personne interrogée (ou à celle exercée auparavant en cas de chômage ou d'inactivité⁹). La mobilité ascendante signifie que la personne interrogée occupe un emploi plus qualifié que celui de son père et la mobilité descendante indique le contraire. L'immobilité suppose que la personne interrogée exerce une profession qui requiert le même niveau de qualification que celle de son père.

De façon générale, il semble que les enfants exercent à l'âge adulte des professions qui requièrent un niveau de qualification analogue à celui de leur père, avec quelques différences en fonction de l'origine et du niveau de compétences des parents. Le Graphique 4.11 montre que 60 % des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays ou européens occupant des emplois très qualifiés exercent aussi des professions exigeant un niveau élevé de qualification. D'autre part, 50 % des individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE, dont le père occupait un emploi très qualifié, exercent aussi des professions exigeant un niveau élevé de qualification. Dans l'ensemble, avec des parents très qualifiés, la mobilité descendante est la plus prononcée chez les enfants de parents nés en dehors de l'UE.

Avec des parents qui occupent des emplois moyennement qualifiés, la répartition de « l'immobilité » est la même dans tous les groupes. Comme pour la mobilité ascendante et descendante, un handicap est observé chez les individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE. Par exemple, plus de 20 % d'entre eux finissent par exercer des professions où seul un faible niveau de qualification est requis (par rapport à moins de 10 % de leurs pairs ayant des parents nés dans le pays ou nés dans l'UE). Dans le même temps, ils sont près de 20 % à parvenir à s'élever sur l'échelle des qualifications, par rapport à 30 % dans les deux autres groupes.

Graphique 4.11. Répartition des professions des individus nés dans le pays, selon l'origine des parents, 2011, pourcentages



Note : Population âgée de 30 à 49 ans. Conformément aux travaux publiés sur les inégalités intergénérationnelles (Haider et Solon, 2006), nous ne prenons en considération que les travailleurs d'âge très actif afin de réduire le biais du cycle de vie. En particulier, nous nous intéressons aux travailleurs âgés de 30 à 49 ans pour lesquels le processus de transmission intergénérationnelle a vraisemblablement pleinement montré ses effets.

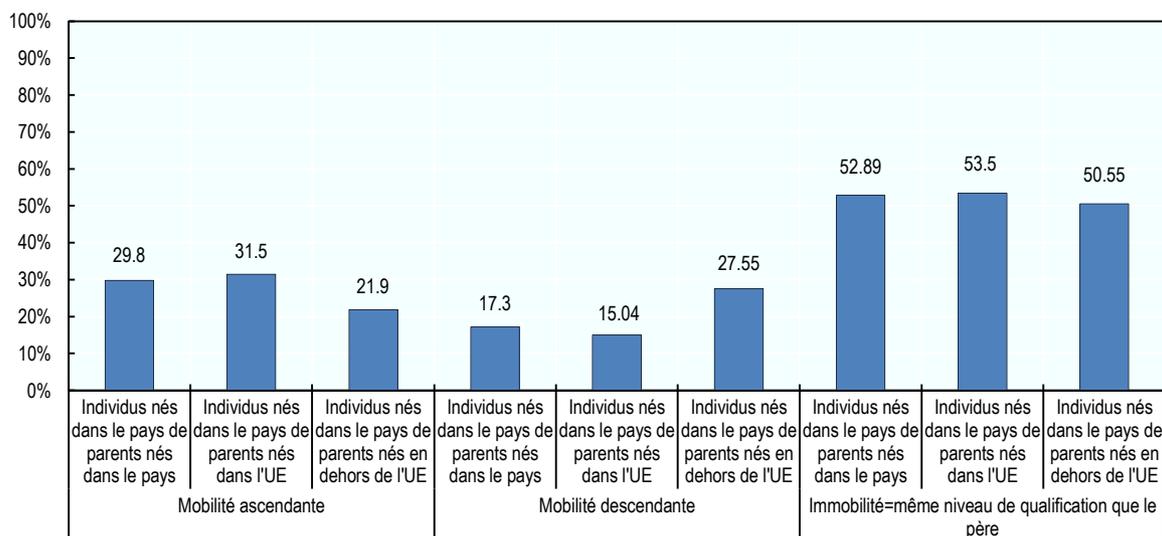
Source : Données de l'EU-SILC, 2011.

On observe une mobilité ascendante chez tous les individus ayant des parents peu qualifiés (c'est-à-dire quelle que soit l'origine des parents). La mobilité ascendante pour tous les niveaux de qualification est particulièrement prononcée chez les individus nés dans le pays de parents nés dans l'UE. Toutefois, environ 30 % des individus nés dans le pays de parents peu qualifiés non originaires de l'UE finissent par exercer des professions qui exigent un faible niveau de qualification, par rapport à environ 22 % des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays et 10 % de ceux ayant des parents nés dans l'UE. Ce résultat indique une plus grande immobilité pour ce groupe à un faible niveau de qualification. Parmi les individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE, 16 % obtiennent de très bons résultats : ils parviennent à exercer des professions qui exigent des qualifications élevées même si leur père occupait un emploi peu qualifié. Parmi les individus nés dans le pays de parents nés dans l'UE, 30 % obtiennent de très bons résultats, par rapport à 22 % des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays.

Le Graphique 4.12 montre, sur le plan professionnel, la mobilité ascendante¹⁰, la mobilité descendante et l'immobilité, selon l'origine des parents. De façon générale, la moitié environ des individus nés dans le pays, quelle que soit l'origine de leurs parents, exercent une profession qui exige le même niveau de qualification que celui dont leur père avait besoin dans son travail quand eux-mêmes avaient l'âge de 14 ans (immobilité). Toutefois, en ce qui concerne la mobilité ascendante, on peut observer qu'un tiers environ des enfants de parents nés dans le pays et des enfants de parents nés dans l'UE parviennent à s'élever sur l'échelle des qualifications. Parmi les enfants de parents nés en dehors de l'UE, environ 20 % enregistrent une progression. La part de la mobilité descendante reflète cette situation. Parmi les enfants de parents nés dans l'UE et les enfants de parents nés dans le pays, respectivement 15 % et 17 % occupent un emploi qui exige un niveau

de qualification moins élevé que celui dont leur père avait besoin dans son travail. Dans le même temps, un tiers environ des individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE connaissent une mobilité descendante. Une fois encore, on observe que ces derniers rencontrent davantage de difficultés pour progresser sur l'échelle des professions.

Graphique 4.12. Mobilité professionnelle ascendante et descendante et immobilité professionnelle, selon l'origine des parents, 2011, en pourcentages



Note : Population de 30 à 49 ans.

Source : Données de l'EU-SILC, 2011.

Analyser la mobilité professionnelle

Dans quelle mesure la profession d'un parent influence-t-elle la profession de son enfant devenu adulte en termes relatifs ? Le Tableau 4.4 montre la probabilité d'une mobilité professionnelle ascendante (c'est-à-dire exercer une profession qui exige un niveau de qualifications plus élevé que celui dont le père avait besoin dans son travail) chez les enfants d'immigrés par rapport aux enfants nés dans le pays. Le principal résultat de ce tableau est que même une fois prises en compte les caractéristiques individuelles, les individus nés dans le pays de parents non originaires de l'UE ont moins de chances de s'élever sur l'échelle des qualifications (-12 pp) que ceux ayant des parents nés dans le pays, le groupe de référence. Pour les enfants de parents originaires de l'UE, il n'y a pas d'écart significatif par rapport au groupe de référence.

Tableau 4.4. Probabilité de mobilité professionnelle ascendante, 2011

Groupe de référence : individus nés dans le pays de parents nés dans le pays

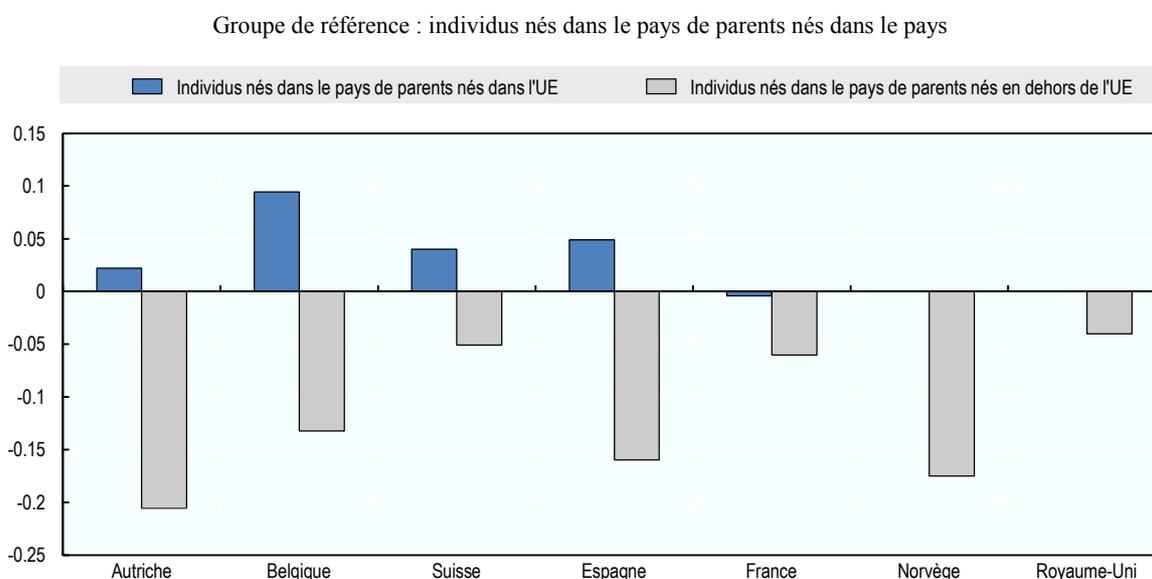
Individus nés dans le pays de parents nés dans l'UE	0.005	0.014
Individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE	-0.125**	-0.116**
Variables de contrôle	Non	Oui

Note : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1. Les variables de contrôle comprennent l'âge, le niveau d'instruction et le sexe. Avec des variables indicatrices par pays.

Source : Données de l'EU-SILC, 2011.

Le Graphique 4.13 montre les résultats d'une régression par pays (pour lesquels des données sont disponibles et la taille de l'échantillon suffisamment importante pour fournir des résultats significatifs). Même une fois prises en compte les caractéristiques individuelles telles que l'âge et le sexe, la probabilité d'ascension professionnelle des individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE est largement moindre en Autriche, en Norvège, en Espagne et en Belgique (entre -20 pp en Autriche et -13 pp en Belgique). En France, en Suisse et au Royaume-Uni, cette probabilité est également négative, mais l'écart est beaucoup moins prononcé. Les individus nés dans le pays de parents nés dans l'UE ont plus de chances de s'élever sur l'échelle des qualifications que ceux dont les parents sont nés dans le pays. En Belgique, leur probabilité de progression est supérieure de 10 pp à celle du groupe de référence, et elle est inférieure à 5 pp en Autriche, en Suisse et en Espagne.

Graphique 4.13. Probabilité d'une mobilité professionnelle ascendante, selon l'origine des parents et le pays, 2011, pourcentages



Note : Résultats d'une régression par MCO, les variables de contrôle étant l'âge, le sexe et le niveau d'instruction.

Source : Données de l'EU-SILC, 2011.

Si les parents issus de l'immigration sont surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent dans leur pays d'installation, leur profession ne reflète ni leurs compétences ni le statut social dont ils jouissaient auparavant dans leur pays d'origine. En moyenne, 35 % des immigrants très instruits, même lorsque ce sont des résidents de longue durée, sont surqualifiés dans les pays de l'OCDE, par rapport à environ 25 % des personnes nées dans le pays en 2012-13 (OCDE/UE, 2015). Un certain nombre de rapports ont étudié cette question en prenant aussi en compte le statut socioéconomique des parents avant leur émigration (Feliciano, 2005 ; Ichou, 2014 ; Feliciano et Lanuza, 2017). La surqualification des individus nés à l'étranger (c'est-à-dire la génération des parents) complique l'interprétation des résultats. Si, par exemple, les enfants dont les parents diplômés du supérieur occupent un emploi peu qualifié exercent une profession moyennement qualifiée, la question se pose de savoir s'ils ont connu une mobilité ascendante ou descendante.

Transmission de la vulnérabilité économique

La présente section analyse la transmission intergénérationnelle de la vulnérabilité économique, en mettant l'accent sur les individus qui se situent au bas de l'échelle et sur la perpétuation de cette position désavantagée d'une génération à l'autre. L'évaluation de la transmission de la vulnérabilité économique dans cette analyse s'appuie essentiellement sur une évaluation rétrospective subjective des tensions financières que subissait le ménage lorsque la personne interrogée avait 14 ans et sur une évaluation analogue à l'heure actuelle¹¹. Compte tenu de la nature subjective du phénomène, les comparaisons internationales devraient refléter les différences culturelles et l'évolution de la situation socioéconomique dans les pays soumis à l'analyse.

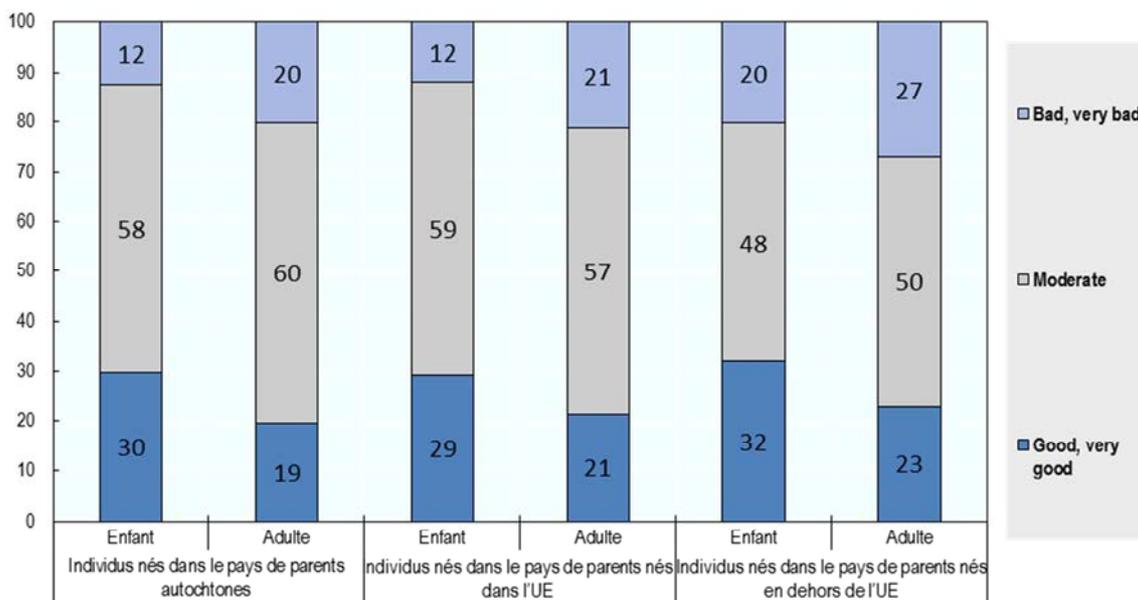
Les études empiriques publiées sur ce thème présentent divers éléments probants donnant à penser que les conditions de vie passées (pendant l'enfance) peuvent sensiblement influencer sur les conditions de vie futures (à l'âge adulte). Il existe donc un lien évident entre le dénuement pendant l'enfance, qui résulte de la situation des parents, et la pauvreté pendant la jeunesse, qui peut être du reste un facteur prédictif de pauvreté à l'âge adulte, et de la transmission successive de la pauvreté aux descendants. Il ne faut toutefois pas généraliser, dans la mesure où d'autres facteurs, tels que la structure familiale, le contexte et l'isolement social, peuvent chacun peser sur les conditions de vie au fil du temps (Bird, 2007). Dans les articles publiés, la transmission de la vulnérabilité économique est la plupart du temps analysée sous l'angle de la mobilité des revenus, autrement dit la probabilité de se situer dans le même quintile de revenu que ses parents au sein de la distribution des revenus.

La pauvreté dans l'enfance peut réapparaître à l'âge adulte de diverses façons. Les études publiées montrent que le fait de grandir dans un ménage à bas revenu accroît la probabilité que les enfants connaissent des épisodes de chômage à l'âge adulte (O'Neill et Sweetman, 1998). On sait également que plus la famille est pauvre, plus le risque d'abandon scolaire est élevé (Bukodi et Goldthorpe, 2013 ; Wiborg et Hansen, 2009). En outre, la faiblesse des revenus des parents augmente la probabilité que les enfants perçoivent une aide sociale à l'âge adulte (Kauppinen et al., 2014). De fait, par rapport à de nombreux autres facteurs parentaux, certaines données montrent que la pauvreté (à long terme) et le fait de percevoir une aide sociale sont les deux facteurs les plus lourds de conséquences à l'âge adulte (Bäckman et Nilsson, 2011). En résumé, l'évaluation de nombreux facteurs révèle un lien très étroit entre la pauvreté des parents et les handicaps des enfants à l'âge adulte. Cependant, le rôle de la pauvreté et la signification d'autres éléments liés à la pauvreté ne sont pas clairement déterminés (Vauhkonen et al., 2017).

Le Graphique 4.14 présente la distribution de la perception subjective de la situation financière à l'âge de 14 ans (c'est-à-dire la situation des parents) et à l'âge adulte. Dans l'ensemble, la majorité des individus considèrent leur situation financière comme étant moyenne, même si les individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE sont surreprésentés dans le groupe signalant une situation financière difficile à l'âge adulte et pendant l'enfance. De manière générale, la situation financière à l'âge adulte semble être perçue comme plus fragile qu'elle ne l'était pendant l'enfance. Parmi les individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE, 32 % estiment que leur situation financière pendant l'enfance était bonne ou très bonne, tandis que 23 % jugent leur situation actuelle satisfaisante. De leur côté, 19 % des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays et 21 % des individus nés dans le pays de parents nés dans l'UE estiment leur situation financière actuelle comme étant bonne ou très bonne, par rapport à près de 30 % pour ce qui concerne leur situation financière pendant l'enfance.

Un adulte sur cinq ayant des parents nés dans le pays ou nés dans l'UE juge sa situation financière mauvaise ou très mauvaise, alors que 12 % seulement considèrent que leur situation financière à l'âge de 14 ans était mauvaise ou très mauvaise. Quant aux adultes dont les parents sont nés en dehors de l'UE, 27 % jugent leur situation financière mauvaise ou très mauvaise et 20 % environ font état de difficultés financières lorsqu'ils étaient enfants.

Graphique 4.14. Distribution de la situation financière à 14 ans et à l'âge adulte, selon l'origine des parents, 2011, pourcentages



Source : Données de l'EU-SILC, 2011.

La mobilité sociale ascendante est associée à une évolution positive de la perception de la situation financière du ménage. Dans l'ensemble, très peu d'adultes considèrent que leur situation financière actuelle est meilleure qu'elle ne l'était lorsqu'ils étaient enfants. Environ 8 % des individus nés dans le pays ou dans un pays européen considèrent leur situation financière meilleure qu'elle ne l'était pendant leur enfance - une proportion quelque peu supérieure (10 %) chez les individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE.

Comment la situation financière à l'âge de 14 ans influe-t-elle sur la situation financière à l'âge adulte ? Le Tableau 4.4 présente les résultats d'une régression analysant l'effet que peut avoir un ménage ayant connu des difficultés financières lorsque la personne interrogée avait 14 ans sur la situation financière actuelle de cette dernière. Il ressort en premier lieu du tableau que le fait de grandir dans un contexte financier difficile n'a pas plus d'incidence sur les individus nés dans le pays de parents non originaires de l'UE que sur ceux dont les parents sont nés dans le pays (groupe de référence). En fait, il semble que la situation financière du premier groupe à l'âge adulte soit moins pénalisée par un contexte financier difficile pendant l'enfance. Il convient toutefois d'interpréter les résultats avec prudence, dans la mesure où les régressions ne produisent pas de coefficients statistiquement significatifs en raison du très petit nombre d'observations.

Tableau 4.5. Corrélation entre une situation financière difficile pendant l'enfance et la situation financière à l'âge adulte, 2011

Groupe de référence : Individus nés dans le pays de parents nés dans le pays

Individus nés dans le pays de parents nés dans l'UE	-0.002	0.028
Individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE	-0.010	-0.015
Variables de contrôle	Non	Oui

Note : *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$. Les variables de contrôle comprennent l'âge, le niveau d'instruction, le sexe et le niveau d'instruction du père. Avec des variables indicatrices par pays.

Source : Données de l'EU-SILC, 2011.

Conclusion

La mobilité intergénérationnelle a d'importantes conséquences économiques, politiques et sociales. C'est pourquoi il est essentiel, pour l'avenir des pays de l'UE et de l'OCDE, de réunir toutes les conditions afin que chacun puisse réaliser son potentiel, quelle que soit l'origine socioéconomique de ses parents. Le présent chapitre a analysé la mobilité intergénérationnelle sous l'angle de la situation au regard de l'emploi, de la profession et de la vulnérabilité économique des individus nés dans le pays de parents nés dans le pays, de parents nés dans l'UE et de parents nés en dehors de l'UE. L'objectif était de mettre en évidence la transmission de handicaps au sein de ces groupes et ainsi de faire mieux comprendre les divers schémas de mobilité intergénérationnelle dans les pays.

L'origine socioéconomique des parents influence les résultats professionnels de leurs enfants à l'âge adulte. Il est indéniable que naître dans un milieu aisé facilite considérablement la réussite dans la vie. Les parents immigrés sont, dans de nombreux pays, surreprésentés au bas de l'échelle des qualifications : ils occupent des emplois peu qualifiés et sont par conséquent plus vulnérables sur le plan économique que la génération des parents nés dans le pays. Étant donné l'importance du milieu parental dans la réussite future, il n'est guère surprenant que les enfants d'immigrés réussissent moins bien en moyenne sur le marché du travail que les enfants de parents nés dans le pays.

Cependant, même lorsque les individus ont des niveaux d'instruction et des origines familiales (défavorisées) semblables, ceux qui sont nés dans le pays de parents non originaires de l'UE réussissent moins bien sur le marché du travail et rencontrent davantage de difficultés pour décrocher des emplois intéressants exigeant un niveau élevé de qualifications. Cela donne à penser qu'ils auraient à surmonter d'autres obstacles, ce qui pourrait en partie expliquer leurs résultats (plus faibles) sur le marché du travail. Si l'on observe une certaine convergence entre les niveaux d'instruction des enfants d'immigrés et des enfants de parents nés dans le pays, de nouvelles mesures sont nécessaires après la fin des études afin d'assurer la réussite professionnelle de tous.

Le passage de l'école à la vie active, ou l'entrée sur le marché du travail, constitue un moment décisif, dans la mesure où c'est cela qui va très largement déterminer la réussite professionnelle future. Si l'écart de taux d'emploi entre les individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE et les autres groupes d'individus nés dans le pays est relativement limité en début de carrière, il se creuse au fil du temps, ce qui laisse penser que le handicap associé à l'origine immigrée pèse non seulement lors du passage à la vie active, mais pourrait aussi se faire sentir au-delà. L'une des raisons à cela serait que les premiers emplois des jeunes issus de l'immigration sont moins stables et de moins bonne qualité - question qui mérite d'être étudiée plus en détail. Il est donc important

d'encourager l'égalité des chances pour les familles immigrées, en particulier celles ayant un faible niveau d'instruction, si l'on veut s'assurer de la bonne intégration des immigrés et de leurs enfants.

Autre conclusion importante : le fait d'avoir une mère qui travaille semble constituer un solide facteur de réussite pour les enfants - en particulier les filles. Il semble donc que les mesures ciblées sur les mères immigrées qui visent à améliorer leur situation au regard de l'emploi aient également des retombées bénéfiques sur la mobilité intergénérationnelle. Cet aspect est particulièrement important, dans la mesure où les données disponibles indiquent que près des deux tiers des mères immigrées concernées ont été admises dans le pays d'accueil pour raisons familiales et ne bénéficient donc que rarement de mesures d'intégration.

La mobilité intergénérationnelle et les structures institutionnelles d'un pays sont liées. Les données présentées dans ce chapitre montrent que le degré de corrélation entre les résultats des parents et ceux de leurs enfants est variable selon les pays de l'OCDE. Afin de mieux comprendre les différents schémas de mobilité, la prochaine étape doit consister à examiner de plus près les différences entre les pays en ce qui concerne la mobilité intergénérationnelle des enfants d'immigrés et des enfants de parents nés dans le pays et à déterminer dans quelle mesure ces différences sont liées aux institutions et aux cadres du marché du travail qui sont propres à chaque pays.

Notes

1. Le niveau d'instruction des parents est décomposé en trois niveaux – faible, intermédiaire et élevé –, qui correspondent respectivement aux niveaux 1-2, 3-4 et 5-6 de la CITE.
2. L'Enquête sur les forces de travail (EFT) est la plus grande enquête réalisée par sondage auprès des ménages dans les pays de l'UE-28. Elle fournit des données annuelles et trimestrielles détaillées sur l'emploi, le chômage et l'inactivité économique des individus âgés de 15 ans et plus. Le module ad hoc de 2014 contient des informations sur le niveau d'instruction des parents. Le module n'a pas été mis en œuvre par le Danemark, l'Irlande, les Pays-Bas et l'Allemagne. Ces pays sont par conséquent exclus de l'analyse. Les pays présentant un nombre très limité d'observations dans l'une des catégories d'individus nés dans le pays (<200) n'ont pas été pris en compte ; il s'agit des pays suivants : la Bulgarie, la République tchèque, la Hongrie, Malte, la Roumanie et la République slovaque.
3. Seuls les pays pour lesquels des données sont disponibles et la taille de l'échantillon suffisamment importante pour produire des résultats significatifs sont conservés dans l'analyse.
4. D'un point de vue méthodologique, le fait de ne pas inclure de catégorie pour les individus « sans instruction » conduit à une surestimation du niveau d'instruction des parents des individus nés dans le pays de parents nés en dehors de l'UE, laquelle a à son tour des conséquences pour l'interprétation de ce type d'analyse.
5. Le taux d'individus sans emploi, déscolarisés et ne suivant aucune formation (NEET) complète le taux de chômage. Il donne une idée plus précise de la situation des jeunes sur le marché du travail, y compris de leur exclusion (groupe d'âge des 15-24 ans et/ou des 15-29 ans), puisqu'il englobe aussi les inactifs et ceux qui ne suivent ni études ni formation.
6. La petite taille de l'échantillon du module ad hoc de l'EFT-UE 2014 ne permet pas d'effectuer une analyse séparée du niveau d'instruction des parents selon le niveau d'instruction.
7. Le taux d'emploi des mères inclut le travail indépendant et le travail à temps partiel.
8. Pour la personne interrogée, la profession fait référence à l'emploi principal, à savoir l'emploi principal du moment pour les individus occupés ou le dernier emploi principal exercé pour les individus non pourvus d'un emploi. Les données sur la profession de la personne interrogée et de ses parents sont, dans chaque pays, codées conformément à une classification commune des professions, la CIP-88. Compte tenu de la petite taille de l'échantillon, les codes des professions sont regroupés par niveau de qualification (emplois peu, moyennement et très qualifiés).
9. Concernant le statut professionnel du parent, les données de l'EU-SILC enregistrent environ 20 % d'observations manquantes. Ces observations manquantes sont aléatoires pour l'origine et le niveau de compétences des parents. Les variables manquantes ne sont pas nécessairement liées au chômage du parent puisqu'une question distincte porte sur le taux d'activité. Les observations manquantes sont plutôt liées à l'absence de père, à un décès, à un groupe d'âge inapproprié ou à l'absence de réponse à la question.
10. La mobilité est indépendante du niveau de qualification de départ, c'est-à-dire qu'un individu ayant un père peu ou moyennement qualifié peut exercer une profession moyennement ou très qualifiée, respectivement.
11. L'évaluation de la situation financière repose sur six niveaux (très mauvaise, mauvaise, assez mauvaise, assez bonne, bonne, très bonne). D'après les données de l'EU-SILC 2011.

Références

- Bäckman, O. et A. Nilsson (2011), « Pathways to social exclusion - A life-course study », *European Sociological Review*, vol. 27, n° 1, pp. 107–123.
- Beller, E. (2009), « Bringing Intergenerational Social Mobility Research into the Twenty-first Century: Why Mothers Matter », *American Sociological Review*, vol. 74, pp. 507–528.
- Bird, K. (2007), « The Intergenerational Transmission of Poverty: An Overview », *CPRC Working Paper 99*, Chronic Poverty Research Centre, Manchester, Royaume-Uni.
- Blanden, J.G. Paul et M. Lindsey (2006), *Accounting for intergenerational income persistence: non-cognitive skills, ability and education*, Centre for the Economics of Education, London School of Economics and Political Science, Londres.
- Bukodi, E., M. Paskov, et B. Nolan (2017), « Intergenerational class mobility in Europe: A new account and an old story », *INET Oxford Working Paper*, n° 2017-03, Institute for New Economic Thinking at the Oxford Martin School.
- Bukodi, E. et J.H. Goldthorpe (2013), « Decomposing social origins: the effect of parents' class, status, and education on the educational attainment of their children », *European Sociological Review*, vol. 29, n° 5, pp. 1024–1039.
- Cingano, F. (2014), « Trends in Income Inequality and its Impact on Economic Growth », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 163, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jxrjncwxv6j-en>.
- Corak, M. (2006), « Do Poor Children Become Poor Adults? Lessons for Public Policy from a Cross Country Comparison of Generational Earnings Mobility », in *Research on Economic Inequality, Volume 13: Dynamics of Inequality and Poverty*, Elsevier Press, Pays-Bas, pp. 143-88. Disponible en version abrégée : *IZA Discussion Paper*, n° 1993, <http://ftp.iza.org/dp1993.pdf>.
- d'Addio, A. (2007), « Intergenerational Transmission of Disadvantage: Mobility or Immobility Across Generations? », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 52, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/217730505550>.
- Damas de Matos, A. et T. Liebig (2014), « Les qualifications des immigrés et leur valeur sur le marché du travail : comparaison entre l'Europe et les États-Unis », chapitre 6 in *Gérer les migrations économiques pour mieux répondre aux besoins du marché du travail*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264217027-fr>.
- Farré, L. et F. Vella (2013), « The Intergenerational Transmission of Gender Role Attitudes and its Implications for Female Labour Force Participation », *Economica*, vol. 80, pp. 219-247.
- Feliciano, C. et Y. Lanuza (2017), « An Immigrant Paradox? Contextual Attainment and Intergenerational Educational Mobility », *American Sociological Review*, vol. 82, n° 1, pp. 211-241.
- Feliciano, C. (2005), « Does Selective Migration Matter? Explaining Ethnic Disparities in Educational Attainment among Immigrants' Children », *International Migration Review*, vol. 39, n° 4, pp. 841-871.

Ferguson, H., S. Bovaird et M. Mueller (2007), « The impact of poverty on educational outcomes for children », *Paediatrics and Child Health*, vol. 12, n° 8, pp. 701-706.

Ichou, M. (2014), « Who They Were There: Immigrants' Educational Selectivity and Their Children's Educational Attainment », *European Sociological Review*, vol. 30, n° 6, pp. 750-765.

Haider S. et G. Solon (2006), « Life-Cycle Variation in the Association between Current and Lifetime Earnings », *NBER Working Papers*, n° 11943, National Bureau of Economic Research.

Heath, A., C. ROTHON et E. Kilpi (2008), « The Second Generation in Western Europe: Education, Unemployment, and Occupational Attainment », *Annual Review of Sociology*, vol. 34.

Hellerstein, J.K. et M. Sandler Morill (2011), « Dads and Daughters : The Changing Impact of Fathers on Women's Occupational Choices », *Journal of Human Resources*, vol. 46, n° 2, pp. 333-372.

Kauppinen, M., A. Angelin, T. Lorentzen, O. Bäckman, T. Salonen et P. Moisio (2014), « Social background and life-course risks as determinants of social assistance receipt among young adults in Sweden, Norway and Finland », *Journal of European Social Policy*, vol. 24, n° 3, pp. 273-288.

Korupp, S. E., H.B.G. Ganzeboom et T. van der Lippe (2002), « Do Mothers Matter? A Comparison of Models of the Influence of Mothers' and Fathers' Educational and Occupational Status on Children's Educational Attainment », *Quality and Quantity*, vol. 36, pp. 17-42.

Li, Y. et A. Heath (2016) « Class Matters: A Study of Minority and Majority Social Mobility in Britain, 1982–2011 », *American Journal of Sociology*, vol. 122, n° 1, pp. 162–200.

Long, J. et J. Ferrie (2013), « Intergenerational Occupational Mobility in Great Britain and the United States since 1850 », *American Economic Review*, vol. 103, n° 4, pp. 1109–1137.

Luo, Y. et L.J. Waite (2005), « The Impact of Childhood and Adult SES on Physical, Mental, and Cognitive Well-Being in Later Life », *Journals of Gerontology, Series B*, vol. 60, n° 2, pp. S93-S101.

Lucchini, M. et A. Schizzerotto (2010), « Unemployment Risk in Four European Countries: A Validation Study of the ESeC », in Rose D. et E. Harrison (dir. pub.), *Social Class in Europe: An introduction to the European Socio Economic Classification*, pp. 235–244, Routledge.

McGinn, K.L., E.L. Lingo et M.R. Castro (2015), « Mums the Word! Cross-national Effects of Maternal Employment on Gender Inequalities at Work and at Home », *Harvard Business School Working Paper*, n° 15-094.

Meurs, D., P.A. Puhani et F. von Haaren (2015), « Number of Siblings and Educational Choices of Immigrant Children: Evidence from First- and Second- Generation Immigrants », CREAM Centre for Research and Analysis of Migration, *University College London Discussion Paper Series*, n° 08/15.

OCDE (2010), *Equal opportunities? The labour market integration of the children of immigrants*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264086395-en>.

OCDE/UE (2015), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015 : Trouver ses marques*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264233799-fr>.

O'Neill, D. et O. Sweetman (1998), « Intergenerational mobility in Britain: evidence from unemployment patterns », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, vol. 60, n° 4, pp. 431–447.

Solon, G. (2004), « A model of intergenerational mobility variation over time and place », chapitre 2 in M. Corak (dir. pub.), *Generational Income Mobility in North America and Europe*, Cambridge University Press, pp. 38–47.

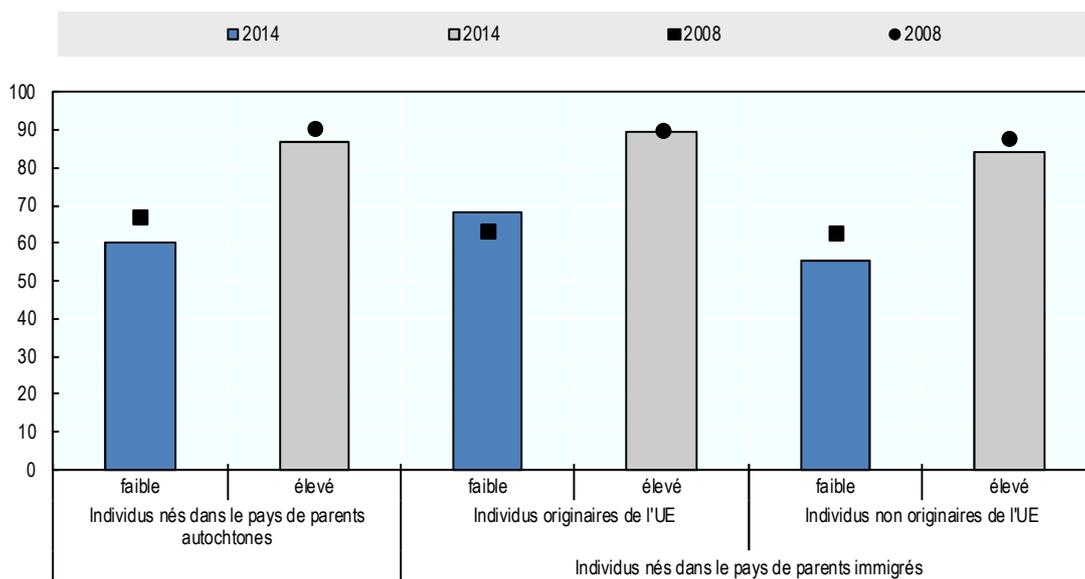
Vauhkonen, T., J. Kallio, T. Kauppinen et J. Erola (2017), « Intergenerational accumulation of social disadvantages in young adulthood », *Research in Social Stratification and Mobility*, vol. 48, pp. 42–52.

Watson, D., C.T. Whelan et B. Maître (2010), « Class and Poverty: Cross-Sectional and Dynamic Analysis of Income Poverty and Lifestyle Deprivation », in D. Rose et E. Harrison (dir. pub.), *Social Class in Europe: An Introduction to the European Socio-Economic Classification*, pp. 191-215, Routledge.

Wiborg, O. et M. Hansen (2009), « Change over time in the intergenerational transmission of social disadvantage », *European Sociological Review*, vol. 25, n° 3, pp. 379–394.

Annexe 4.A.

Graphique d'annexe 4.A.1. Taux d'emploi par niveau d'instruction et selon l'origine des parents, 2008 et 2014, pourcentages



Note : Population de 25 à 54 ans.

Source : Eurostat, module ad hoc de l'EFT-UE 2014.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Vers un rattrapage ? La mobilité intergénérationnelle et les enfants d'immigrés

Les précédents travaux de l'OCDE et de l'UE ont montré que même les enfants nés dans le pays d'accueil de parents immigrés sont soumis à des désavantages persistants au sein du système éducatif, pendant la transition vers l'emploi, ainsi que sur le marché du travail. À quel point ces inégalités sont-elles liées à leurs origines migratoires, c'est-à-dire aux problèmes auxquels leurs parents ont dû faire face par le passé ? Grâce à un travail de comparaisons internationales, cette publication apporte de nouvelles perspectives sur la question complexe de la transmission intergénérationnelle des désavantages touchant les enfants d'immigrés.

Financé par le Programme de l'Union européenne pour l'emploi et l'innovation sociale « EISI » (2014-2020).

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264189744-fr>.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

éditionsOCDE
www.oecd.org/editions



Co-financé par
l'Union européenne



ISBN 978-92-64-28838-6
81 2017 69 2 P



9 789264 288386